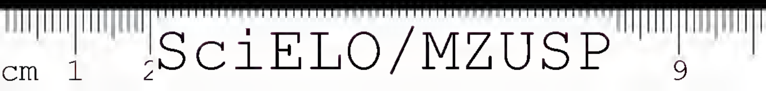
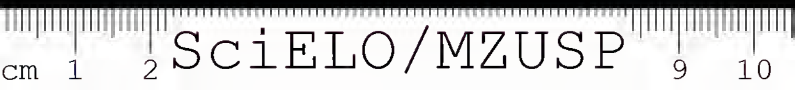
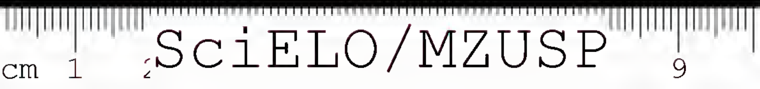

SciELO/MZUSP


cm 1 2
SciELO/MZUSP
9


cm 1 2 SciELO/MZUSP 9 10


cm 1 2 SciELO/MZUSP 9

MANUEL

DE

MAMMALOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE

DES MAMMIFÈRES,

PAR RÉNÉ-PRIMEVERRE LESSON,

Officier de santé de première classe entretenu de la marine royale; Chevalier de la Légion-d'Honneur; Membre adjoint correspondant de l'Académie royale de Médecine et de la Société de Chimie médicale; de la Société d'Histoire naturelle de Paris; de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux; des Sociétés Philomatique et Linnéenne de la même ville; de celles de Médecine et d'Agriculture d'Évreux; de Littérature, Sciences et Arts et Linnéenne de Rochefort, etc.; médecin de la corvette du roi la Coquille dans son expédition autour du monde, et l'un des rédacteurs du voyage.

Multa paucis.

PARIS.

J. B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

19, Rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1827.

Le même Libraire vient de faire paraître :

ATLAS DE MAMMALOGIE, nécessaire pour l'intelligence du texte, composé de 80 Planches, représentant un grand nombre de sujets. Prix : *Figures noires*........ .... 12 fr.
Figures coloriées............... .... 24 fr.

Nota. Il se vend séparément.

A M.

A. G. DESMAREST,

Professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort; Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine; correspondant de l'Académie royale des Sciences; Membre des Sociétés Philomatique et d'Histoire naturelle de Paris; associé ou correspondant de l'Académie royale des Sciences de Turin; de la Société géologique de Londres; de la Société impériale des Naturalistes de Moscou; de la Société philosophique et de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie; du Lycée d'Histoire naturelle de New-York; de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève; de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; de la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon; des Sociétés Philomatique et Linnéenne d'émulation de Bordeaux; des Sociétés d'Agriculture et Linnéenne de Caen; de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Monsieur,

L'excellent Traité de Mammalogie *que vous avez rédigé pour l'Encyclopédie, et où vous avez coordonné avec autant d'habileté que de savoir les connaissances zoologiques modernes, a été mon principal guide. En suivant toutes les divisions de l'ouvrage fondamental et justement célèbre du règne animal, vous y avez*

rattaché avec soin tous les travaux modernes nationaux et étrangers. Le plus grand succès a couronné vos efforts, et votre SPECIES DES MAMMIFÈRES *est entre les mains de tous les savans.*

En vous priant d'accepter la dédicace de ce petit ouvrage, je ne fais donc que m'acquitter de ce que je vous dois, mais je saisis avec empressement cette circonstance de vous offrir l'assurance publique de ma considération et de mon attachement.

Paris, 10 mai 1827.

R. P. LESSON.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Voici l'origine de ce Manuel : après avoir fait le tour du monde comme médecin de la marine sur la corvette *la Coquille* pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, nous avons été chargé de rédiger en partie les observations d'Histoire naturelle de ce voyage, qui se publient en ce moment. Quoique nous n'ayons apporté qu'un très petit nombre de mammifères nouveaux, nous n'en avons pas moins été dans la nécessité de nous livrer à l'étude de toutes les espèces connues, et par conséquent d'exécuter un travail préparatoire beaucoup plus difficile et beaucoup plus ennuyeux à faire que le travail principal; car n'ayant jusqu'à ce jour cultivé l'Histoire naturelle que comme délassement, nos écrits, pour être dignes du public, devaient être élaborés avec soin.

Il en résulte que le tableau abrégé de l'Histoire des êtres que nous nous étions formé, pour notre étude spéciale, peut également devenir très utile à beaucoup de personnes. L'Histoire naturelle descriptive, en effet, possède un grand nombre de livres de luxe, de monographies précieuses ou de mémoires épars

dans des milliers de recueils périodiques : ce sont les archives de la science. Mais elle ne possède point encore de ces livres économiques, mis à la portée des étudians, des voyageurs, des collecteurs, de ceux qui visitent les cabinets, sortes de catalogues analytiques où les espèces connues réelles ou même fictives sont classées avec ordre, et viennent aider la mémoire fugitive. Sous ce rapport, ce Manuel portatif aura, nous l'espérons du moins, cet avantage éminemment utile; mais il en aura surtout un que nous ambitionnons encore plus, c'est de pouvoir devenir le *vade mecum* des officiers de santé de la marine royale, qui parcourent sans cesse toutes les mers du globe, et qui ne peuvent avoir avec eux qu'une bibliothéque usuelle peu nombreuse. Depuis en effet qu'un digne chef, M. Keraudren, inspecteur général de notre service, et qu'un ministère éclairé, ont encouragé les officiers de santé navigateurs à se livrer à l'étude de l'Histoire naturelle, quelques jeunes médecins ont senti, dans les ports, que leur instruction générale ne pouvait que s'accroître par l'emploi des heures de loisir, si longues en mer ou dans les relâches, à la pratique des études naturelles. Celles-ci, en effet, sont utiles à une foule de professions, mais elles sont indispensables au médecin, et bien loin de nuire, comme le pensent quelques personnes peu instruites, au fond de la science qu'il doit posséder, elles ajou-

tent au contraire, dans son esprit, des faits précis et lumineux, et le familiarisent avec une logique plus sévère.

D'un autre côté, l'administration du Muséum ne pouvant entretenir dans les contrées lointaines qu'un petit nombre de voyageurs, peut, en encourageant par sa bienveillance, comme elle l'a déjà fait d'ailleurs, les officiers de santé des vaisseaux de guerre, avoir sans cesse sur toutes les mers et dans les parages des six parties du monde, des correspondans actifs et zélés. C'est alors que ce petit *Synopsis mammalogique* pourra être de quelque secours. L'avenir m'apprendra si je me suis trompé, et si je dois publier le *Manuel d'Ornithologie* dont j'ai réuni la plupart des matériaux.

Nous devons aussi dire un mot du grand nombre de genres nouveaux, proposés dans ces derniers temps, et qu'on trouvera cités dans ce Manuel. Plusieurs certainement ne seront point adoptés, mais on a dû les rapporter afin d'en donner au moins une idée. On remarquera encore que beaucoup de genres très bien établis par M. Cuvier, reposent sur des caractères purement anatomiques, et que par conséquent ils font une disparate avec les genres établis sur des caractères extérieurs. Cette objection est réelle, mais il ne nous appartenait pas de prendre l'initiative pour leur adoption ou leur rejet de ce catalogue; il nous a paru plus simple de les ranger

méthodiquement, afin que les étudians puissent s'en former une idée exacte.

Nous eussions aussi désiré joindre aux nombreuses nouvelles espèces publiées dans ces dernières années, celles que M. Spix a décrites en Allemagne; mais nous ne connaissons pas son ouvrage, qui paraît d'ailleurs rempli d'erreurs de synonymie et de doubles emplois, si l'on s'en rapporte au jugement de M. Temminck.

Enfin, si nous ne citons pas à chaque page les sources où nous puisons, c'est que les travaux des principaux auteurs dont nous prenons les idées, sont placés trop haut dans la hiérarchie de la science, et trop familiers à ceux qui la cultivent, pour qu'on ne les reconnaisse pas. Nous ne réclamons que les erreurs qui pourraient nous être échappées, et pour lesquelles, vu la brièveté du temps que nous avons consacré à ce travail, nous demandons quelque indulgence.

OUVRAGES PLUS PARTICULIÈREMENT CITÉS DANS CE MANUEL.

Anderson. Histoire naturelle de l'Islaode, du Groëolaod et do détroit de Davis, etc., trad. franc. 2 vol. in 12. Paris, 1754.

Azara (*don Félix d'*). Essais sur l'Histoire naturelle des Qoadrupèdes de la province du Paraguay, 2 vol. in-8. trad. par L. E. Moreau de St.-Méry. Paris, 1801.

Blainville (*Ducrotay de*). Principes d'Anatomie comparée, 1 vol. Paris, 1822. Nombreux mémoires daos le bulletin de la Société Philomatique et autres recucils périodiques.

Blumenbach. Manuel d'Hist. nat. 2 vol. io-8. trad. Metz, 1803.

Brisson. Le Règoe animal, divisé en IX classes. Paris, 1756, 1 vol. io-4.

Buffon. Hist. nat. générale et particulière, édition de Verdière. Paris, 1826. 40 vol. in-8.

Cuvier (*Frédéric*). Des Dents, 1 vol. in-8. Paris, Levrault, 1825. Mammifères, in-fol. avec figures coloriées. Divers Mémoires dans les Mém. du Muséum.

Cuvier (*le baron G.*). Le Règne animal, distribué d'après son organisation, 4 vol. in-8. Paris, 1817, fig.

Desmarest (*A. G.*). Mammalogie ou description des espèces de Mammifères, 2 parties in-4. Paris, 1820 et 1822.

Duméril (*Constant*). Zoologie analytique, 1 vol. io-8. Paris, 1806. Élémens d'Histoire naturelle, 3e édition. Paris, 2 vol. in-8. 1825.

Erxleben. Systema regni animalis, Cl. 1. Mammalia, in-8. Leip. 1777.

Geoffroy Saint-Hilaire. Nombreux Mémoires dans les Annales du Moséum et autres recueils périodiques; l'article *Marsupiaux* du Dict. des Scieoces naturelles.

Geoffroy Saint-Hilaire (*Isidore*). Divers Mémoires daos les Annales do Moséom.

Gmelin. Systema naturæ, 13e édit. 1789. Lyon, 10 vol. in-8.

Godman. American natural History, 1 vol. in-8. première partie. Philadelphie, 1826.

Harlan. Fauna americana, being a description of the Mammiferous animals in habiting north America, 1 vol. in-8. Philadelphie, 1825. Plusieurs Mémoires dans le recueil de la Société d'Hist. nat. de Philadelphie.

Horsfield. Zoological researches in Java, fasc. in-8. Lond. 1823.

Humboldt. Observations de Zoologie et d'Anatomie comparée. 1 vol. in-4. Paris, 1811.

Illiger. Mammalium et Avium prodromus, in-8. Berlin, 1811.

Latreille. Familles naturelles du règne animal, 1 vol. in-8. Paris, 1825.

Leach. Miscellany. Lond. 1815 et suiv. 9 vol. in-8.

Leguat (*François*). Voyages et Avantures en deux isles désertes des Indes orientales, etc., 2 vol. in-12. Londres, 1720.

Lesson et Garnot. Zoologie du Voyage autour du Monde de la corvette *la Coquille*, texte in-4. et planches in-fol coloriées. Paris, 1826 et suiv.

Molina (*Jean-Ignace*). Essai sur l'Histoire naturelle du Chili, trad. de l'italien par Gruvel. Paris, 1789, 1 vol. in-8.

Pallas. Miscellanea Zoologica, in-4. La Haye, 1766. Species glirium, in-4. 1778.

Pennant. History of Quadrupèdes, 2 vol. in-4.

Péron. Voyages aux terres Australes, 2e édit. Paris, 1824, 4 vol. in-8. et atlas.

Phillip. The Voyage of governor Phillip to Botany-Bay. Lond. 1789, in-4. fig.

Quoy et Gaimard. Zoologie du Voyage autour du Monde de l'Uranie, 1 vol. in-4. et atlas grand in-fol. fig. coloriées. Paris, 1825 et suiv.

Rai. Synopsis methodica animalium quadrupedum. Lond. 1693, in-8.

Ritgen de Giessen. Classification naturelle des Mammifères, in-8. 1824, en allemand.

Raffles. Cat. zoologique d'une collection faite à Su-

matra et dans les iles voisines. (Trans. Soc. Linn. t. 13.)

Sabine. Appendix to captain Parry's and captain Franklin's expéditions, 1819 et 1820. Lond. 1824.

Say. Major Long's exp. to the rocky mountains, 2 vol. in-8.

Séba. Locupl. rerum naturalium thesauri, 4 vol. grand in-fol. 1734 à 1765, fig. noires ou coloriées.

Shaw. Naturalist's miscellany. Lond. 1789 et suiv. 20 vol. in-8. General Zoology, 4 vol. in-8.

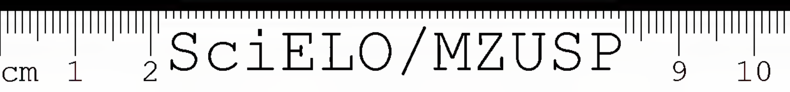
Sparmann. Voyage au cap de Bonne-Espérance, 3 vol. in-8. Paris, 1787.

Storr. Prodromus methodi Mammalium, 1 vol in-8. Leips. 1790.

Temminck. Monographies de Mammalogie, Ier vol. in-4. Paris, 1827, 7 fascicules.

Weddell (*James*). A Voyage towards the South pole, performed in the years 1822 à 1824. Lond. 1825, in-8.

Wied Neuwied (*le prince*). Voyage au Brésil, trad. franç. 3 vol. in-8. Paris, 1824, et Mammifères, 2 tomes, en allemand. Weimar, 1826.


cm 1 2 SciELO/MZUSP 9 10

MANUEL

DE

MAMMALOGIE.

DÉFINITION DES ANIMAUX.

Tous les corps de la nature s'enchaînent les uns les autres par une continuité de rapports, qui rendent difficiles les séparations qu'on a essayé d'établir dans leur étude. Longtemps la définition pure et simple de règnes de la nature, qui comprenaient les *règnes minéral*, *végétal* et *animal*, a suffi aux besoins d'une science peu fixée dans ses bases, et qui demande aujourd'hui, par l'immense développement qu'elle a pris, des termes plus appropriés à ses progrès. L'immortel Linné se borna, dans son énergique concision, à caractériser ainsi ces trois grandes divisions : MINERALIA *crescunt :* VEGETABILIA *crescunt et vivunt :* ANIMALIA *crescunt, vivunt et sentiunt*, et les limites de ces trois règnes se confondaient dans les zoophytes. Les modernes se sont bornés à établir deux grandes divisions, généralement adoptées aujourd'hui, et qui sont celles de règnes ORGANIQUE, ou corps organisés (les végétaux et les animaux), et INORGANIQUE ou

ANORGANIQUE, ou corps inorganisés (les minéraux).

Les corps organisés, vivans, sont ceux que modifie la *vie* ou la *force vitale*, à l'aide *d'organes*, exerçant des *fonctions*, se conservant par la *nutrition*, se reproduisant par la *génération*, et comprennent deux autres grandes divisions, les VÉGÉTAUX, objet de la *phytologie* ou botanique, et les ANIMAUX, objet de la *zoologie*. Ces derniers enfin sont, dans l'état actuel de nos connaissances, caractérisés ainsi et par opposition avec les autres corps de la nature :

« Êtres vivans irritables, doués de parties contractiles, pouvant agir et se déplacer chez la plupart, formés de fluides et de solides sous l'influence des mouvemens vitaux, s'appropriant des matières étrangères et se les assimilant; étant, suivant le degré d'animalité de ces êtres, *irritables*, *sensibles*, et *intelligens* (LAMARCK, *An. sans vert.*, t. 1, p. 3).

Par suite, deux divisions secondaires ont été établies dans les animaux (1), l'une sous le

---

(1) M. Latreille partage les animaux en trois grandes séries, 1°. les *vertébrés* ou *spini-cérébraux ;* 2°. les *céphalidiens*, et 3°. les *acéphales ;* les premiers sont *intelligens ;* les seconds sont *instinctifs*, et les troisièmes *automatiques*.

M. Cuvier a rangé les animaux sous quatre divisions :

1°. Animaux vertébrés (*animalia vertebrata*);

2°. Animaux mollusques (*animalia mollusca*);

3°. Animaux articulés (*animalia articulata*);

4°. Animaux rayonnés (*animalia radiata*).

nom d'*animaux vertébrés*, et l'autre sous celui d'*animaux sans vertèbres*.

Dans les animaux *vertébrés*, deux distinctions caractéristiques isolent encore cette réunion d'êtres. Les uns font des petits vivans, ce sont les *animaux vivipares* (1); d'autres pondent des œufs, dans lesquels les petits se développent, ce sont les *animaux ovipares*.

Les animaux vivipares ne forment qu'une seule classe : ils portent des mamelles, d'où on les a nommés *mammifères* (2), et la science qui apprend à les connaître, qui décrit les caractères des familles, des genres et des espèces, qui les disposent d'après un certain ordre, qui établit leurs rapports, est la *Mammalogie*, objet de ce Manuel.

---

(1) L'ornithorinque, qui poud des œufs, ferait seule exception à cette règle; mais des anatomistes du plus grand mérite, Meckel et de Blainville, doutent de cette assertioo, et le premier a trouvé des glandes mammaires très développées, qui sembleot iodiqoer évidemmeot un mode de génération analogue à celui des autres animaux. D'un autre côté cepeodant, un savant très coouo, regarde ces glandes comme des appareils destinés à un tout autre objet que la lactation (*Voy.* Geoffroy St.-Hilaire).

(2) Le nom de quadrupèdes qu'on leur donne communément, n'est point rigoureusement approprié aux animaux, puisqu'un graod nombre n'ont point quatre pieds, et que beaucoup se serveot de leurs membres pour un tout autre usage que la simple action de marcher.

Considérations générales sur la distribution géographique des êtres sur la surface du globe.

Lorsque le globe s'échappa des mains du Créateur, pour aller occuper une place dans le système planétaire du soleil, sa surface encore nue et dépouillée, ne présentait suivant les uns que les traces du feu violent qui lui donna naissance, et suivant les autres que des points culminans épars sur un océan sans bornes. Bientôt les masses qui forment sa croûte superficielle se solidifièrent, les eaux se retirèrent, des bassins se creusèrent, la végétation s'établit, des êtres furent créés, mais l'homme restait à naître, lorsque le déluge vint ensevelir ces premières ébauches de la création, porter des mollusques fragiles sur le sommet des montagnes, et les y laisser comme le témoignage le plus frappant de ses ravages et de sa puissance. Aux roches primordiales qui formaient dans l'origine l'enveloppe solide de notre planète, s'ajoutèrent, à mesure que les eaux se retirèrent, de nouveaux dépôts, qui se précipitèrent avec lenteur, réunirent par l'attraction moléculaire les mêmes substances minéralogiques, saisirent dans leur intérieur les débris solides des êtres qui avaient existé, et formèrent çà et là sur la terre cette large écharpe de sol tertiaire dont les lambeaux fournissent chaque jour les seuls témoins que nous puissions

invoquer des grandes catastrophes qui bouleversèrent le globe. C'est alors que pullulaient en paix ces testacés nombreux, dont les dépouilles s'offrent en bancs innombrables à nos regards. C'était alors que vivaient ces mollusques, aujourd'hui éteints, ces immenses ammonites, ces baculites si singulières, ces trilobites, et tant d'autres qu'il serait fastidieux de nommer. Alors les pôles de la terre étaient-ils différens, et ne tournent-ils plus autour du soleil comme ils tournaient naguère, ou bien les eaux en se retirant formèrent-elles d'immenses et puissans courans? Telles sont les questions qui se présentent naturellement lorsqu'on trouve chaque jour sous nos yeux des êtres qui ne se représentent plus que dans les régions les plus brûlantes de l'équateur.

Ombrageaient-ils les rives de la Seine ces majestueux palmiers, dont les stipes pétrifiés gisent dans nos tourbières? Et ces tapirs, ces anoplotherieum, et., etc., recréés par le génie, dont les ossemens forment une mine précieuse, dans les carrières à plâtre de Montmartre; vivaient-ils sur un sol que le soleil réchauffait alors du feu direct de ses rayons? Tels sont les grands phénomènes que recouvre encore d'un voile épais une nature mystérieuse.

Ils sont éteints ces gigantesques mammouths du Paraguay et de l'Ohio? La race des éléphans de la Sibérie a expiré sous les glaces

du pôle, et nous ne retrouvons plus que des vestiges de ces immenses reptiles, parmi lesquels il en est qui étaient munis de longues ailes : reptiles ailés aussi monstrueux dans leur genre que le sont encore parmi les quadrupèdes les grandes chauve-souris des Indes (1). L'homme seul manquait au milieu de cette création si neuve et si singulière. Nulle part ses ossemens ne sont venus attester son antique origine, car l'*homo diluvii testis* de Scheuchzer s'est évanoui comme un rêve sous le coup d'œil habile d'un grand maitre !

La végétation s'établit d'abord sur l'enveloppe dénudée du globe : elle débuta par les plantes les moins organisées en apparence, et c'est ainsi que les lèpres, les lichenées les plus simples, remplaçant les moisissures des pierres, vinrent revêtir sa surface. A ces linéamens organisés succédèrent naturellement quelques monocotylédones. Les herbes aquatiques furent arrachées du sein des eaux et laissées sur les bords des ravines. Un excès de vie, résultat de la profusion des germes, s'empara de la nature entière, ajouta matériaux sur matériaux, et fit bientôt élever sur le détritus, provenant des debris de cette première organisation, des êtres plus par-

(1) Tant il est vrai que la nature passe d'un être à l'autre, en marquant ses moindres œuvres du sceau de sa toute-puissance, et semble se jouer d'un plan fixe, et se livrer plutôt aux écarts du caprice qu'aux vues sages d'une mère commune

faits, des végétaux encore plus compliqués dans leur organisation, et les dicotylédones parurent au milieu des graminées débiles ou des plantes humiles et herbacées. Mais alors la surface de la terre, pressée par une puissance fécondante et créatrice, dont l'activité se multipliait à mesure qu'elle procréait un plus grand nombre d'espèces, n'offrait plus qu'un vaste laboratoire, d'où jaillissait sans cesse une variété infinie d'êtres de toutes sortes.

Tout porte à croire que les zônes échauffées par le soleil, d'une manière plus permanente, là où une chaleur humide offrait à la végétation les conditions les plus favorables à son accroissement, furent les premières peuplées par les végétaux nourriciers; nulle part ils y sont en plus grand nombre ni plus abondans. Les formes végétales des tropiques reçurent en partage un luxe de verdure et de feuillage; leurs tiges prirent de l'ampleur; leurs sucs sans cesse activés, semblent ne jamais cesser leur mouvement d'ascension, et là, sont inconnus ces alternatives de vie et d'engourdissement qui sont propres aux plantes des climats tempérés et des régions glacées. La végétation fut plus circonspecte dans sa marche dans les zônes refroidies : elle perdit graduellement de sa richesse à mesure qu'elle marchait vers les pôles. Encore belle et empreinte d'un caractère particulier dans les régions tempérées, offrant l'attribut

spécial de se dépouiller du feuillage qui la revêt pendant l'hiver, et d'apparaître avec tous ses charmes dans la belle saison, peu à peu elle s'appauvrit, et se termine près des glaces éternelles du cercle arctique, par des herbes sans consistance et qui apparaissent à peine pendant quelques instans. Nous voyons ainsi la surface bouleversée de la terre, se revêtir d'une écharpe de verdure, et soit qu'un feu central activât les effets d'un soleil radieux, ou qu'un mouvement vital intestin se répandît sur toute sa croûte, toujours est-il que, depuis les derniers cataclysmes, tout tendit à une organisation générale, et que l'existence des êtres, actuellement assurée, se multiplia par des germes qui sans cesse paraissent se développer. Mais en même temps que la végétation où l'ordre le plus simple des êtres vivans, qui assimile les fluides ambians, s'établissait, les ordres les plus inférieurs de ceux véritablement pourvus d'organes digestifs et d'appareils plus compliqués se développaient en même temps. Ainsi s'établissaient dans les mers des polypes variés, des zoophytes nombreux. Sur la terre naissaient des myriades d'insectes, de vers, de mollusques, et chaque période en multipliant le nombre, élevait à un plus haut degré la combinaison des organes, pour donner naissance aux poissons, aux reptiles, aux oiseaux et aux mammifères. Pleine d'exubérance vitale, une nature fé-

conde réunit tous les efforts de sa puissance, créa l'homme et termina là, par la plus récente comme la plus parfaite de ses œuvres, l'échafaudage merveilleux du système organique de notre planète. Tout annonce, en effet, que l'homme, ce lien intermédiaire entre la divinité et les animaux, composé de deux essences, l'une immatérielle et immortelle, l'autre brute et matérielle, est le plus jeune objet de la création, et qu'il en est en même temps le complément.

Il n'entre point dans notre objet d'examiner les théories diverses émises sur les révolutions de la terre : ce travail serait au-dessus de nos forces, et ne pourrait d'ailleurs remplir le but auquel ces simples notes sont consacrées. Seulement nous examinerons quelques uns des grands phénomènes actuels de la dispersion des êtres.

Les animaux ne furent point créés sur un point unique, d'où ils s'irradièrent successivement et de proche en proche. Tout semble prouver, au contraire, que leurs tribus furent appropriées à telle ou telle zône, à telle ou telle contrée, et que des limites assez restreintes leur furent imposées. Chaque partie du monde eut ses espèces et ses genres en propre, et peut-être que si la géographie zoologique était mieux assise sur ses bases, trouverait-on par parallele des points de rapports ou de dissemblances, qui permettraient d'en fixer les lois. *La terre est une*

sorte de grand polypier, dit Virey, *dont les êtres vivans sont les animalcules.*

Les premiers auteurs qui s'occupèrent des animaux, ne les considérèrent point dans leur dispersion sur la surface de la terre. La science méthodique d'ailleurs, qui assigne leurs vrais rapports, était encore à naître, et ce n'est guère que vers le milieu du dix-huitième siècle qu'elle revêtit une forme philosophique, qui lui a fait faire des progrès immenses en soixante ans; Buffon le premier donna l'éveil sur l'intérêt que devait offrir la connaissance de l'habitation des êtres : il posa, à bien dire, les fondemens de la géographie zoologique, qu'on cultive aujourd'hui par toute l'Europe avec le plus grand zèle. On a compris, en effet, que ce qui était autrefois impossible, par le manque d'indications précises de localités, devient aujourd'hui plus facile par les matériaux immenses réunis de tous les points du globe, et on a senti que cette question se rattachait intimement à la connaissance de l'organisation des êtres.

Animaux connus des anciens. (1)

Les anciens, dit M. Cuvier, connaissaient la plupart des grands animaux de l'Asie et de l'Afrique. Leurs descriptions semblent ne point laisser de doutes sur l'éléphant, dont

(1) Cet article est extrait du Discours préliminaire du baron Cuvier, placé à la tête des *Ossemens fossiles*.

ils ont clairement distingué deux espèces. Pausanias a parfaitement décrit le rhinocéros à deux cornes, que Domitien montra à Rome et qui fut gravé sur les médailles. Le rhinocéros unicorne ne fut point inconnu aux Romains, car Pompée leur montra cet animal, que Strabon décrivit à Alexandrie. Des figures de l'hippopotame, quoique moins nettes et moins distinctes, se retrouvent sur plusieurs médailles, relatives à des expéditions d'Égypte, et ce monstrueux quadrupède fut montré vivant sous plusieurs des empereurs successeurs d'Auguste. Aristote a décrit le dromadaire et le chameau. La girafe ou chameau-léopard, dont l'existence fut souvent contestée jusqu'à ce que les modernes s'en procurassent des individus, fut vue vivante à Rome sous la dictature de Jules-César, et on en tua un grand nombre renfermées dans le cirque, sous Gordien III.

Ælien et Pline mentionnèrent, sous le nom de catoblepas, un animal fabuleux, qui semble au baron Cuvier, formé des descriptions tronquées et de l'hippopotame et du gnou (antilope gnu).

Agatharchides a mentionné le sanglier d'Éthiopie; Pline a décrit le bubale, le nagor; Ælien, la gazelle, le yak ou *bos grunniens*, et le bœuf des Indes, qui est sans doute le buffle arni; Oppien mentionne l'oryx (antilope oryx, Gm.); Ctésias, l'axis: les Égyptiens figurèrent parfaitement l'algazel et la corine

Les anciens ont connu les bœufs sans cornes; ceux d'Afrique, dont les cornes seulement adhérentes à la peau, étaient comme mobiles, les bœufs des Indes, les moutons à queue épaisse, etc. Ils paraissent aussi avoir eu quelque idée de l'auroch, de la renne et de l'élan.

Sous les Ptolomée l'ours blanc fut vu en Égypte. Les lions, les panthères furent communes à Rome, et les dessins d'espèces rares, tels que l'hyène rayée, quelques tigres, sont conservés avec une grande vérité par d'anciennes mosaïques du muséum du Vatican; une médaille de Cyrène présente la gerboise, qu'Aristote nomme rat à deux pieds.

L'hippotigre, dont Caracalla tua un individu dans le cirque, est indubitablement le zèbre, et les anciens paraissent avoir eu connaissance de plusieurs singes d'Afrique et des Indes, qu'ils confondirent sous les noms de pithèques, de sphynx, de satyres, de cébus, de cynocéphales. Nul doute que l'homme pygmé, couvert de poils, qu'Ammon, amiral phénicien, rapporta à Carthage, ne fût un singe qu'il se procura au cap Vert, ou peut-être à Gibraltar, du côté de l'Afrique.

Animaux fabuleux.

L'imagination riante et féconde des Grecs, en prêtant des formes matérielles aux dieux, et leur donnant la fragilité humaine, les en-

toura également d'animaux, qui devinrent ainsi leurs attributs. Diane, déesse de la chasse, eut le chien, Minerve, le hibou, Jupiter, l'oiseau royal ou l'aigle, Neptune, le cheval, etc. ; Io fut changée en génisse.

Mais leur imagination, suivant le précepte d'Horace, ne s'arrêta point aux êtres réels, elle en créa de chimériques, et c'est ainsi que Pégase, le Minotaure, le Sphynx de Thèbes, la Chimère de l'Épire, composés de pièces diverses et de plusieurs autres êtres, devinrent des objets réels de culte et de tradition religieuse.

Les Grecs et les Romains ne furent pas les seuls peuples parmi les anciens qui divinisèrent ainsi des animaux, les Égyptiens adorèrent le bœuf apis, le chien anubis; ils vénérèrent le crocodile, l'ibis, le bousier, qu'on retrouve partout sur leurs monumens hiéroglyphiques.

Les Perses avaient leur *martichore* ou *destructeur d'hommes*, dont la tête était celle d'un homme, supportée sur le corps d'un lion; dont la queue était celle du scorpion. Le griffon et l'âne sauvage ou *cartazonon*, décrits par *Ctésias*, étaient gravés sur les monumens de Persépolis et probablement avaient un sens mythologique, qui s'est effacé avec les traditions des peuples qui le composèrent.

Quant à la licorne, son existence a toujours été regardée comme fabuleuse. Barrow, dans ces derniers temps, a cherché à faire douter de son existence en citant, dans son voyage

en Afrique, la figure esquissée sur des rochers par des Hottentots, d'un animal qui n'a qu'une corne au milieu du front et dont l'ensemble du corps retrace la forme du cheval qu'on lui prête. M. Cuvier a fort bien remarqué qu'une telle esquisse ne mérite point de croyance, et que c'est une gazelle qu'un Hottentot aura voulu transporter sur le rocher, et que la dessinant de profil il n'aura esquissé qu'une corne.

Toutes les religions, tous les anciens peuples ont (1) fait entrer dans leur théogonie, des descriptions arrangées suivant leur goût, et souvent sous un voile métaphorique ou emblématique, des animaux divers et parfois défigurés. Les Indiens surtout ont abusé de cette licence (2). Les Mahométans eux-mêmes n'en sont point exempts, mais ceux-là, ainsi que les êtres imaginaires, créés par le génie des poètes de tous les temps, ne peuvent nous occuper ici. (3)

(1) Les Indiens adorent l'éléphant et la vache. Wichenou, dans ses incarnations, est souvent représenté avec une tête de sanglier, d'éléphant.

(2) Les Chinois et les Japonais ont les *tats* et le *kirin*, animaux bizarres et singuliers, et le *foo* ou *phœnix*, qui paraît être un faisan.

(3) A Tabaco, à Campêche et au Yucatan, les anciennes idoles étaient des figures monstrueuses d'animaux féroces, tels que des serpens avec des queues de poisson, une tête hideuse, surmontée d'un bois de cerf.

Animaux mentionnés dans la Bible (1) : *d'après la Genèse, ch. 1, vers. 24 et 25, les animaux naquirent le sixième jour de la création.*

Les descendans d'Abraham, nés sous le ciel brûlant de la Judée, furent pasteurs. Leur richesse, due aux animaux domestiques, se fonda principalement sur l'éducation des brebis, qui leur fournissaient des vêtemens, le lait pour leur nourriture, et l'agneau sans tache pour les sacrifices. Le chameau fut leur compagnon fidèle; par lui ils assurèrent leurs communications et leurs moyens de transport. L'artifice pastoral de Jacob est célèbre dans la Bible, c'est le premier exemple de supercherie autorisé par un livre sacré. Les mulets, que nous supposons être les *jemins* des Hébreux, proviendraient donc, dès cette époque, d'un accouplement entièrement dû aux hommes. Les bœufs, les brebis servaient aux sacrifices, et sur les autels on faisait fumer seulement quelques unes de leurs parties, telle que leur graisse ou leur toison. Quelques auteurs, s'étayant d'un passage de Pline, pensent que c'est le *musc*, qu'on y désigne comme le parfum connu sous le nom d'onyx, quoique Rumphius ait pensé que ce

(1) *Physique sacrée, ou Hist. nat. de la Bible*, 8 vol. in-folio, Amst. 1732 (Jean André Pfeffel, graveur), par J. J. Scheuchzer, D. M.

tuphra des versions chaldéennes, n'est que l'opercule d'un murex des Indes; fait peu probable, car rien en ce genre ne peut avoir une odeur assez pénétrante pour rivaliser avec la myrrhe, le *galbanum* ou le *lebonah*. Les Hébreux avaient divisé les animaux en purs et en impurs. Il était défendu de manger des derniers sous des peines sévères, et cette coutume s'est transmise intacte, encore aujourd'hui, chez les Juifs, qui ont le cochon en horreur. Aussi le Lévitique (ch. XI, v. 3) permettait-il de manger d'entre les animaux *ceux qui ont le pied fourchu et qui ruminent*, tandis que le chameau était prohibé sévèrement ainsi que le lapin, qu'on suppose être le *schaphan* des Hébreux, quoiqu'il est plus probable que ce soit le rat de Pharaon ; le lièvre est l'*arnebeth* (Deut. XIV, 7), nommé encore aujourd'hui par les Arabes *arneb;* le pourceau est le *chazir* des Hébreux.

La *chauve-souris*, nommée *atalleph*, ce qui signifie oiseau des ténèbres, était encore un animal impur des anciens, ainsi que le lion, le chien, le chat, le singe, la belette, la taupe, le rat et le loir.

Des animaux servaient, pour la plupart, à désigner les bannières des douze tribus juives.

Les vaches que les Israélites sacrifiaient devaient être rousses, sans un poil d'une couleur différente; ils les nommaient *parah*. *L'ânesse de Balaam* (Nombres, ch. XXII, vers. 28

à 30), douée de la parole, est probablement la parabole d'une idée ancienne et supérieure, dont la tradition n'est plus saisie par nous, et que nos livres saints ont conservée comme un miracle.

Le *reem* (Nombres, ch. XXIII, vers. 22), qu'on a souvent dit être la licorne ou le monocéros des anciens Hébreux, est évidemment le rhinocéros unicorne; ce qu'en disent *les Nombres*, lui convient parfaitement : quant à l'oryx, produit d'un accouplement du cheval avec une baleine ou avec l'éléphant, et qui vit sept cents ans, son existence, entourée d'erreurs, est, ainsi que celle de la licorne, purement fabuleuse et mystique. Quant au *reem*, quelques auteurs ont prétendu que c'était le bœuf *urus;* mais il nous suffit d'indiquer simplement ces diverses opinions sans les étayer le moindrement, parce qu'elles ne pourraient être l'objet que de disgressions oiseuses.

Le lion est souvent cité dans la Bible. C'est l'emblème de la force, du courage, de la magnanimité.

Les animaux purs étaient l'*aijal* ou le cerf, très commun dans les terres de Canaan, le *tsebi* ou le chevreuil, le *jachmur* ou le chamois, l'*akko* ou probablement le bouquetin, le *dischon* ou la chèvre, le *theo* ou *tho* ou le bœuf sauvage ou l'urus, et le *zemer* ou la girafe. Ce dernier animal, suivant quelques auteurs, ne devait cependant pas être connu

des Hébreux, et tout porte à croire que sous ce nom on indique quelque espèce de cerf ou de chevreuil.

On a traduit *schualim* par renard, d'autres par bottes de foin, lorsqu'il est dit que Samson attacha des torches à la queue de trois cents renards (Juges, ch. xv, vers. 45).

L'ours n'est mentionné que par sa férocité au livre 2 de Samuël, sous le nom de *dybbim*.

Les flottes du grand Salomon revenant d'Ophir rapportèrent (*Rois*, liv. I ou III, ch. x, vers 11 et 12) (de la presqu'ile de Malak sans doute) des dents d'éléphant ou *schemhabim*, des singes ou *kophim*, des paons ou des *thuccijim* que quelques uns croient être des perroquets.

Le zèbre est mentionné par les Hébreux sous le nom de *père* et *fera* par les Arabes. (Job., ch. XII, vers. 7), et le *leviathan* est sans contredit le crocodile.

Souvent Salomon, dans ses Proverbes, compare la gazelle aux fidèles amours. Les Arabes emploient encore, en style figuré, cette comparaison (ch. v, vers. 19).

Isaïe (ch. XIV, vers. 23) nomme le hérisson *kippod*.

Le poisson dans lequel la Bible dit que Jonas vécut, est suivant les uns un requin, suivant le plus grand nombre une baleine.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MAMMIFÈRES.

§. Ier. *Doigts onguiculés.*

Ier ORDRE. — Quatre extrémités, dont les postérieures sont propres à la marche, et les antérieures terminées par des mains; trois sortes de dents; corps disposé pour la station verticale; deux mamelles pectorales. — BIMANES.

IIe ORDRE. — Quatre extrémités, terminées par des mains; trois sortes de dents (1); deux mamelles pectorales (2). — QUADRUMANES.

1re Famille. Les *Singes.*
2e — Les *Makis* ou les *Lémuriens.*

IIIe ORDRE. — Quatre extrémités, jamais terminées par des mains; trois sortes de dents (3); nombre des mamelles variable. — CARNASSIERS.

1re Division. *Cheiroptères.*
2e — *Insectivores.*
3e — *Carnivores.*
4e — *Marsupiaux.*

IVe ORDRE. — Extrémités comme dans le 3e ordre; seulement deux sortes de dents, des incisives et des molaires. — RONGEURS.

1re Division. *Claviculés.*
2e — *Non claviculés.*

Ve ORDRE. — Les incisives manquant toujours; quelquefois point de canines ou

---

(1) Une seule exception, l'aye-aye.
(2) Une seule exception, le loris.
(3) Deux seules exceptions, les kanguroos et les phascolomes.

point de dents du tout. — ÉDENTÉS.

1re Division. *Tardigrades.*
2e — *Édentés*, proprement dits.

§. II. *Doigts ongulés.*

VIe ORDRE. — Nombre variable dans les doigts ongulés; estomac non disposé pour ruminer. — PACHYDERMES.

1re Division. *Proboscidiens.*
2e — *Pachydermes* propt dits.
3e — *Solipèdes.*

VIIe ORDRE. — Doigts toujours au nombre de deux; deux ou trois sortes de dents; organes de la digestion disposés pour ruminer; mamelles ne dépassant pas le nombre de deux ou de quatre. — RUMINANS.

1re Division. *Sans cornes.*
2e — *Avec des cornes.*

§. III. *Doigts empâtés dans des nageoires.*

VIIIe ORDRE. — Dents en nombre variable, souvent remplacées par des lames de cornes; corps organisé pour vivre dans l'eau; deux mamelles. — CETACÉES.

1re Division. *Herbivores.*
2e — *Cétacées* propt dits { 1°. à petite tête. 2°. à grosse tête.

DESCRIPTION
DES MAMMIFÈRES.

Ier ORDRE.

Les Bimanes (*Bimana*).

Cet ordre ne comprend qu'un seul genre, celui de l'homme, *homo*, que tous les naturalistes placent à la tête des êtres organisés comme le dernier effort de la puissance créatrice, et le résultat le plus complexe de l'organisation.

Ier Genre, Homme (*Homo*).

Dents 32 : *incis.* $\frac{4}{4}$, *canines* $\frac{1-1}{1-1}$, *molaires* $\frac{5-5}{5-5}$.

Tête arrondie, couverte de cheveux; yeux disposés dans des orbites et destinés à regarder en avant; oreilles à conque peu développée; dents verticales et disposées sur deux arcades, recevant les alimens qu'elles doivent broyer par le moyen des membres supérieurs, aidés dans cette action par les clavicules. Corps droit, supporté par les deux membres inférieurs et dans une ligne perpendiculaire. Station bipède assurée par la position de la colonne vertébrale relativement à la tête et à son adnexion sur le bassin. Muscles jumeaux et soléaires prononcés, face plantaire de pieds reposant en entier sur le sol; doigts onguiculés, séparés, et à

pouces opposables aux mains. *Surface extérieure du corps* revêtue d'un tissu cellulaire, à épiderme de couleur variable, lisse, ou seulement revêtu de poils sur certaines parties; deux mamelles pectorales. *Estomac* simple, *cæcum* muni d'un appendice vermiforme.

Une seule espèce est comprise dans ce genre; ses variétés couvrent la surface de la terre et n'ont été arrêtées vers les pôles que par les barrières de glaces éternelles qui les enceignent. *Linneus* rangea l'homme dans ses PRIMATES, et lui donna pour caractères génériques, cette phrase, *situs erectus, hymen et menstrua feminarum*, et en distingua deux espèces. La première, HOMO *sapiens*, (nosce te ipsum) a pour phrase spécifique, *diurnus; varians cultura, loco*. La seconde, *homo ferus*, ne peut plus être admise et ne repose que sur des observations incomplètes et même fausses. Le naturaliste suédois divisa en outre l'espèce humaine en cinq races qui sont, l'*américaine*, l'*européenne*, l'*asiatique*, l'*africaine*, et la *monstrueuse*; celle-ci ne reposant que sur des états maladifs, fabuleux ou chimériques, doit également disparaître des species. Les auteurs modernes se sont beaucoup occupé de l'homme, comme premier être zoologique. Blumenbach, de Lacépède, Cuvier, en reconnaissent trois races principales; Duméril, six, présentant des variétés plus ou moins distinctes; dans ces derniers temps, M. Virey a publié un grand travail sur ce sujet, et MM. Bory et Desmoulins ont chacun singulièrement étendu le nombre des races humaines en portant jusqu'à 16 le nombre de types spécifiques où viennent ensuite se grouper les cas exceptionnels ou légèrement dissemblables des rameaux ou variétés.

L'homme diffère de tous les autres êtres par les facultés éminemment sociables qui le distinguent; par la pensée, il s'élève jusqu'à la divinité dont il

émane; sa mémoire retient les faits, les classe et les transmet aux autres par les signes et la parole; il déploie une industrie variée, qui le protége de tous les corps qui pourraient lui être nuisibles; par elle satisfait à ses besoins, assure ses jouissances ou ses plaisirs; partout l'homme vit en familles, régies par des chefs; établit des lois en rapport avec ses besoins, et destinées à protéger ses droits. Il dompte les animaux et les plie à ses volontés, déchire le sein de la terre et en retire sa subsistance; il a forcé les végétaux à varier leurs fruits et à améliorer leur saveur; par des échanges des produits de son sol, il se procure de nouvelles ressources. La richesse le comble de ses dons, le luxe s'établit, les arts sont cultivés, les sociétés se polissent, les mœurs s'adoucissent : heureux si la guerre et ses fléaux, la mort et les maladies, ne lui rappelaient sans cesse que le grand œuvre de la nature doit s'accomplir, et que l'espèce seule est intéressante aux yeux du créateur, qui ne peut et n'a point à s'occuper sur la terre de l'individu isolé.

L'homme nait faible, il tette d'un an à 18 mois, ne marche seul que vers deux ans, reste longtemps débile, entre dans l'adolescence vers 16 ans, dans la virilité à 30, dans l'âge mûr à 40, dans la vieillesse à 60, et décroit alors rapidement vers le terme de son existence.

L'homme est cosmopolite, c'est-à-dire que son organisation est appropriée à tous les climats. Il vit sous l'équateur, dans les zônes tempérées, comme sous les climats rigoureux du nord et du sud. Il ne parait cependant pas passer le 55e degré de latitude australe, ni le 65e de lat. boréale.

Il est polyphage, ou s'accommode de tous les genres de nourriture, quoiqu'il vive principalement de fruits et de graines farineuses.

On peut établir dans l'espèce humaine trois races

principales, offrant chacune des variétés plus ou moins distinctes. Ce sont les races *blanche*, *jaune* et *noire*, ou *caucasienne*, *mongolienne* et *mélannienne*.

1re Race blanche ou Caucasienne.

Cette race est caractérisée par la régularité des formes, d'après les idées que nous avons de la beauté. La tête est ovale, l'angle facial de quatre-vingt-cinq degrés, la peau blanche ou tirant le plus ordinairement sur cette couleur, le nez allongé, les joues colorées; les cheveux longs, doux, passant du blond clair au brun foncé par toutes les nuances de ces couleurs. Le nom de cette race vient de ce que les traditions regardent la chaîne du Caucase comme son berceau.

1er Rameau, *Araméen*. Il comprend les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes, les Phéniciens, les Juifs, les Abyssins et très probablement les Egyptiens.

2e Rameau, *Indien, Germain* et *Pelasgique*. Il comprend les Celtes, les Cantabres, les Perses, etc.

3e Rameau, *Scythe* et *Tartare*. Il est composé des Scythes, des Parthes et des Turcs; les Finlandais, les Hongrois lui appartiennent encore avec une infinité de peuples, confinés au nord et à l'est de la mer Caspienne.

1re Variété; rameau *Malais*. Les peuples appelés malais ont jusqu'à ce jour été réunis sous le nom de race malaise, quoiqu'ils ne diffèrent presque point des hindous (*voyez* Zool. du voy. de la Coquille, p. 36 à 44), ils forment seulement une variété de ce peuple, distincte et présentant 4 types qui sont le Malais propre, le Javanais, le Macassar ou Budjis, et l'Amboinais ou Timorien. Cette variété est confinée sur les îles équatoriales de l'archipel des Indes ou *Malaisie*, ainsi que nous la nommons; depuis Madagascar à l'est, les Philippines à l'ouest, la presqu'île de Malak au nord, et les terres des Papous au sud.

2e Variété, rameau *Océanien*. Cette variété, que les auteurs plaçaient dans la race *malaise*, n'est qu'une branche de la grande famille Hindoue dont elle a tous les caractères. Elle est disséminée sur les îles éparses de l'immense mer du Sud, et peuple en grande partie toutes les terres de l'Océanie, depuis les Sandwich jusqu'à la nouvelle Zélande et l'île de Pâques.

2e. Race Jaune ou Mongolienne.

Cette race a le visage plat, les pommettes saillantes, les yeux étroits et obliques, le nez un peu écrasé, les cheveux droits et noirs, une barbe ou très fournie ou le plus souvent très grêle, le teint communément olivâtre ; un angle facial de soixante-quinze à quatre-vingts degrés.

Cette race forme de puissans empires en Chine, au Japon. Elle habite toute l'Asie orientale, à l'exception d'une partie de l'Inde, la Laponie, l'Amérique, et un grand nombre d'îles de la mer du Sud.

1er Rameau, *Mantchoux*; comprend des peuples de la Bucharie, de la Daourie, et qui s'étendent de la mer Caspienne aux frontières du Japon.

2e Rameau, *Sinique*; forme l'immense empire du milieu ou la Chine, si remarquable par son antique civilisation stationnaire; le Japon, etc.

3e Rameau, *Hyperboréen ou Eskimau*. Ce rameau comprend une partie des Lapons, les Samoyèdes, les Eskimaux du Labrador, les habitans de la côte du nord-ouest d'Amérique, ceux des îles Kuriles et Aléoutiennes. Il semble confiné autour des glaces et dans les contrées les plus disgraciées de la terre, où il vit dans des grottes enfumées et souterraines pendant des nuits de six mois.

4e Rameau, *Américain*. Ce rameau qui peuple le continent d'Amérique, présente de nombreuses variétés. Les plus remarquables sont la branche *péruvienne*, *mexicaine*, qui vit sous l'équateur et qui avait fondé de vastes empires; la seconde est celle des *araucans*, qui comprend plusieurs sous-variétés;

la troisième, celle des *patagons*, confinée aux extrémités australes de l'Amérique, avec celle des *puelces*. De nombreuses tribus du Brésil, de la Guyane, des Florides et du Canada, forment encore des essaims difficiles à caractériser; cependant les Botucudos du Brésil paraissent appartenir nettement à la race mongole. On a jusqu'à ce jour donné pour caractères de la race américaine ou caraïbe, une peau rouge, comme cuivrée, des cheveux brun foncé, un visage large, imberbe, et un nez un peu épaté. M. Bory en forme trois espèces, qu'il nomme colombique, américaine et patagone.

Le 5e rameau de cette race est celui que nous avons nommé *Mongol-pélagien* ou *Carolin*, qui peuple la longue chaîne d'îles nommée archipel des Carolines dans le grand Océan, et qui s'étend depuis les Philippines jusqu'aux îles Mulgraves.

3e Race Noire ou Mélanienne.

Cette épithète a été donnée par M. Bory à une seule variété, mais nous la réservons à l'ensemble des peuples noirs ou noirâtres, et nous la préférons au nom d'*Ethiopienne*, qui comporte avec elle une idée fausse. Cette race a les mâchoires très saillantes en avant, les dents proclives, le teint noir ou noirâtre, les cheveux quelquefois lisses, durs et rudes, et le plus souvent laineux et très frisés; le nez court, très élargi; le front plat, les lèvres grosses, et l'angle facial de 70 à 75 degrés.

Cette race habite tout le midi de l'Afrique, forme des mélanges avec les Maures de cette partie du monde; vit sur les grandes îles de Magadascar, et sur les terres des Papous, des Hébrides, de Salomon, de Diémen et de la Nouvelle-Hollande.

1er Rameau, *Ethiopien*; cette variété humaine est le vrai type des nègres africains; elle a pour caractères principaux, une couleur noire de la peau assez foncée, une tête étroite, un crâne rétréci, des dents proclives, des pommettes saillantes, de grosses lèvres, le nez épaté, un peu de barbe, des hanches larges, des jambes cambrées, des jumeaux peu

prononcés. Elle habite le Sénégal, la Guinée, le Congo, etc., etc.

2ᵉ Rameau, *Cafre*. Ce rameau, qui habite une partie de l'extrémité australe de l'Afrique, à la côte orientale, paraît s'être étendu jusqu'à Madagascar. Il se compose d'hommes grands, bien faits, à peau d'un gris noirâtre.

3ᵉ Rameau, *Hottentot*. Ce rameau, disgracié sous le rapport des formes, vit au sud de l'Afrique, au cap de Bonne-Espérance. L'angle facial a au plus soixante-quinze degrés; le front est proéminent; les cheveux sont très courts, très laineux, la barbe est rare; la teinte de la peau est bistre ou couleur de suie, mais ce qui le distingue plus particulièrement, suivant M. Lichstenstein, est d'avoir, comme dans les singes, les os propres du nez soudés, et la cavité olécranienne de l'humérus percée d'un trou.

4ᵉ Rameau, *Papou*; a les plus grands rapports avec les nègres Cafro-Madécasses, et cette analogie se trouve confirmée par plusieurs traits de leur constitution et de leurs habitudes. Leur peau est de couleur noire, mêlée d'un huitième de jaune; leur chevelure est noire, très épaisse, médiocrement laineuse; le visage est assez régulier, le nez un peu épaté, les narines sont élargies transversalement; ces peuples habitent les îles des Papous, la Nouvelle-Calédonie, les Hébrides, la Nouvelle-Irlande, Bouka et l'archipel de Salomon. Une variété Hybride, *negro-malais*, habite la grande île de Waïgiou et le nord de la Nouvelle-Guinée.

5ᵉ Rameau, *Tasmanien*; se rapproche par la conformation physique des Papous. Il présente aussi quelques coutumes analogues. Il habite la terre de Diémen ou Tasmanie.

6ᵉ Rameau, *Alfourous-Endamène*. Ces peuples, jusqu'à ce jour peu connus, sont les *Araforas* ou *Alfourous* des voyageurs, *los Indios* des Espagnols, les *Negros del monte* de Mindanao, les *Vinzimbers* de Madagascar. Ils ont la peau noirâtre, les cheveux droits, rudes, la face élargie, les pommettes saillantes, la barbe épaisse et très noire, et les mœurs

farouches. Ils se passent un bâton dans la cloison du nez.

7e Rameau, *Alfourous-Australien*. Les peuples de ce rameau habitent le continent entier de la Nouvelle-Hollande, et sont plongés dans une grossière barbarie. Ils ont la chevelure épaisse, lisse, rude, la barbe fournie, les dents proclives, le nez aplati, les pommettes saillantes, et les extrémités inférieures assez souvent grêles et peu fournies.

IIe ORDRE.

Les Quadrumanes (*Quadrumana*).

L'ordre des *quadrumanes* ou *tétrachires* comprend deux familles d'animaux, les singes et les makis, qui joignent aux caractères anatomiques de l'homme, d'avoir aux pieds de derrière des pouces libres et opposables, et des doigts longs et flexibles comme ceux de la main; deux ou quatre mamelles pectorales, des clavicules complètes, un pénis et des testicules apparens au dehors; un estomac membraneux simple; leur nourriture consiste en fruits, racines et insectes, et ils vivent dans les zones intertropicales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, même dans les zones tempérées de l'Europe, à Gibraltar, et dans l'île de Madagascar, où les makis seuls ont été observés.

1re Famille. Les Singes, *Simiæ*.

Leurs principaux caractères sont: d'avoir à chaque doigt des ongles plats et quatre incisives droites à chaque mâchoire; leurs molaires n'ont que des tubercules mousses, leurs canines sont longues et

exigent un vide dans la mâchoire pour s'y loger; souvent des abajoues et des callosités aux fesses.

1re Tribu. SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT. *Simiæ catarrhini.* Geoff.

Cinq molaires de chaque côté et à chacune des mâchoires, à couronne à tubercules mousses; narines séparées à peine par une mince cloison; queue nulle, courte ou longue, non prenante.

IIe Genre. TROGLODYTE, *Troglodytes*, Geoff.

Angle facial de 50 degrés; des crêtes sourcilières; abajoues et callosités nulles; queue nulle; bras courts, atteignant le bas des cuisses.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

Une seule espèce.

1re Espèce. TROGLODYTE CHIMPANZÉ, *Troglodytes niger*, Geoff.

Cette grande espèce de singe habite les côtes d'Angole et de Congo; c'est elle que Buffon décrivit sous les noms de *Jocko* et de *Pongo*; sa taille est d'environ deux pieds et quelques pouces, ses bras sont médiocrement longs et elle a le pelage entièrement noir, rude, formé de poils longs et clair-semés. Le chimpanzé est celui qui se rapproche le plus de l'homme. Il vit par troupes, est intelligent et très lascif.

IIIe Genre. ORANG, *Pithecus*, Cuv.

Angle facial de 65 degrés; point d'abajoues; queue nulle; bras excessivement longs; oreilles arrondies; point de callosités aux fesses.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

Une seule espèce.

..

2e Espèce. ORANG ROUX; *Pithecus satyrus*, Desm. 37; fig. no. 19 du *naturalist's repository* de Donavan.

Ce singe a également, comme le précédent, une nomenclature très embrouillée. C'est le *symia satyrus* de Linné, l'*orang-outang* de Vosmaer, et le *jocko* de Buffon. M. Donavan, en décrivant celui de Maxwell, donne même à penser qu'il est identique encore avec le pongo, et que leurs différences tiennent à l'âge. Sa taille est d'environ deux pieds six pouces; son corps est trapu, surmonté d'une grosse tête, sans crêtes sourcilières; son pelage est uniformément roux; ses mœurs s'apprivoisent aisément. Il est cependant volontaire et paraît soucieux, réfléchi; il vit de fruits, de racines, et son histoire est remplie de fables accréditées par beaucoup de voyageurs. Il habite la grande île de Bornéo; on le dit aussi de la Cochinchine et de la presqu'île de Malacca. (*Voyez* Tiedemann, du cerveau de l'orang-outang comparé avec celui de l'homme.)

3e Espèce. ORANG SYNDACTYLE; *Pithecus syndactylus*, Desm. 812.

Décrit par sir Raffles, sous le nom de *simia syndactyla*, et par M. F. Cuvier sous celui de *siamang*, 34e liv. Ce singe a le pelage d'un noir foncé, laineux et fort épais; un grand espace nu occupe le dessous de la gorge; l'index et le medius des pieds de derrière sont réunis jusqu'à la seconde phalange. Cet orang a été découvert à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel. Il vit par troupes dans les forêts. Son cri est désagréable.

IVe Genre. GIBBON, *Hylobates*, Illig.

Mêmes caractères que dans le genre orang, excepté que le gibbon a des callosités aux fesses.

1re Espèce. GIBBON LAR, *hylobates lar; l'ounko.*

Le gibbon a communément un pied trois pouces de hauteur; son corps est allongé, assez grêle, le

nez aplati, les oreilles arrondies et bordées à peu près comme celles de l'homme; son pelage est entièrement noir; les poils qui entourent la face sont gris; le nez est nu et de couleur brune; la plante des pieds et les ongles sont noirs. C'est le *gibbon* de Buffon, le *simia longimana* de Schreber.

Ce singe est d'un naturel doux, paisible; il vit de fruits et habite les Indes orientales, les Moluques, la côte de Coromandel et la presqu'île de Malak.

5ᵉ Espèce. Gibbon agile, *Hylobates agilis*, F. Cuv. Desm. 813. C'est le *simia lar* de sir Raffles, le *wouwou* de quelques voyageurs.

Pelage brun avec le dos jaune; front très bas; arcades orbitaires très saillantes; face d'un bleu noirâtre dans le mâle et brune dans la femelle; un bandeau blanc sur les yeux, s'unissant à des favoris blanchâtres.

Ce singe est rare dans les forêts de Sumatra. On en doit la découverte à MM. Diard et Duvaucel.

6ᵉ Espèce. Gibbon varié; *Hylobates variegatus*.

Ce gibbon ne diffère du *lar* que parce qu'il est un tiers moins grand. Il a été regardé par plusieurs auteurs comme une simple variété peu distincte, qui a pour différence principale d'être revêtue d'un pelage varié de gris brun et de gris foncé; habite également la presqu'île de Malak.

7ᵉ Espèce. Gibbon wouwou; *Hylobates leuciscus*.

Ce singe est le *moloch* d'Audebert. Il a de hauteur d'un pied huit pouces à quatre pieds; ses bras sont plus allongés que dans le gibbon lar, et les callosités des fesses sont aussi beaucoup plus fortes; son pelage est gris cendré, et les poils de sa face sont très noirs; un cercle gris entoure le visage. Le *wouwou* est agile, vif et capricieux; il vit dans les îles de la Sonde, et dans les Moluques.

Vᵉ Genre. Pongo, *Pongo*, Lacép.

Angle facial de 30 degrés; queue nulle; bras excessivement longs; canines très fortes; crêtes sour-

cilières, sagittale et occipitale fortement prononcées ; des sacs thyroïdiens au larynx ; des abajoues ; point de callusités aux fesses.

Form. dentaire 32, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

8e Espèce. PONGO DE WURMB ; *Pongo Wurmbii*, Desm. 7.

Ce singe, nommé aussi grand *orang outang*, a d'élévation totale environ quatre pieds. Son corps est robuste et son museau proéminent ; le nez est très plat et les yeux petits et saillans ; ses oreilles peu développées sont collées contre la tête ; ses bras démesurément grands descendent jusqu'aux malléoles ; son pelage est noir ; la face est d'un brun fauve, sans poils ; la poitrine et le ventre sont nus.

Le pongo est sauvage, féroce et courageux ; il se défend, dit-on, avec un bâton lorsqu'il est attaqué par l'homme ; il habite l'île de Bornéo.

9e Espèce. PONGO D'ABEL ; *Pongo Abelii*.

Cette grande espèce de singe observée récemment à Sumatra, a été décrite par M. *Clarke Abel*, dans le tome XV (1826) des *Asiatic researches*. M. Abel pense que c'est le pongo de *Wurmb*, et le véritable *orang-outang*. La taille de celui-ci est de six pieds cinq pouces ; son nez est très aplati ; mais en revanche le museau est très proéminent ; une épaisse crinière couvre sa tête ; la face est nue ; des moustaches débordent sa lèvre supérieure, et une barbe touffue pend de dessous le menton ; le pelage est en entier d'un roux foncé, passant en quelques endroits au rouge vif ou au brun noir ; la paume des mains et la plante des pieds sont nues et de couleur brunâtre.

Ce pongo est très robuste, très courageux ; il court avec aisance, et grimpe dans les arbres avec la plus grande légèreté ; l'individu que décrit M. Abel, et dont il figure quelques parties, a été tué dans l'île de Sumatra.

VIe Genre. Colobe, *Colobus*, Geoff.

Angle facial de 40 à 45 degrés; museau court; face nue; mains antérieures dépourvues de pouce; queue très longue, mince, floconneuse au bout; des abajoues; des callusités aux fesses; corps mince; jambes très grêles.

Form. dentaire supposée être voisine de celle des guenons.

10e Espèce. Colobe a camail; *Colobus polycomos*, Geoff.

C'est la *guenon à camail* de Buffon. Ce joli singe a toute la partie supérieure du corps, y compris la tête, recouverte d'une sorte de crinière en forme de camail, retombant sur les épaules; ces poils flottans sont jaunes, mêlés de noir; la face est brune, et le reste du corps est revêtu de poils ras très courts et d'un noir vif; la queue est d'un blanc de neige, plus longue que le corps; hauteur totale, trois pieds.

Ce singe habite la côte d'Afrique, en Guinée, et principalement à *Sierra-Leone*.

11e Espèce. Colobe de Temminck; *Colobus Temminckii*, Kuhl.

Cette espèce avait deux pieds sept pouces de longueur dans l'individu qui a servi à l'établir. Ses mains, sa queue sont d'un roux pourpre, plus clair sur les membres; le ventre est d'un jaune roussâtre; le pelage est noir en dessus, ainsi que les épaules et la face externe des cuisses. Sa patrie est inconnue. L'individu que possède M. Temminck, provient de la collection de M. Bullok.

VIIe Genre. Lasiopyge, *Lasiopyga*, Illig.

Tête arrondie; museau médiocrement prolongé; une longue queue; des abajoues; mains plus longues que les avant-bras et les jambes; pouces an-

térieurs très courts et très grêles; callosités nulles; fesses bordées de longs poils.

Form. dentaire 32, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

12e Espèce. LASIOPYGE DOUC, *Lasiopyga nœmeus*; *Cercopithecus nœmeus*, Desm. 11.

De tous les singes le douc est le plus remarquable par les vives couleurs de son pelage, qui sont distribuées par larges masses. Le dessus de la tête est brun avec un bandeau étroit, de couleur marron roux; les poils des joues sont très longs et blanchâtres; les épaules sont noires; le dos, le ventre, les bras et les flancs sont gris verdâtre; la queue est blanchâtre; les jambes sont d'un marron roux vif; la face est en partie roussâtre.

Habite la Cochinchine.

VIIIe Genre. NASIQUE, *Nasalis*, Geoff.

Caractères des guenons, plus le nez saillant et démesurément allongé; les oreilles petites et rondes; le corps trapu; les mains antérieures avec quatre doigts allongés et un pouce court; les pieds fort larges avec des ongles épais; queue plus longue que le corps; des callosités aux fesses.

13e Espèce. NASIQUE MASQUÉE, *Nasalis larvatus*, Geoff.

Cette espèce, décrite dans Buffon sous le nom de *guenon à long nez*, est en effet fort remarquable par la longueur démesurée de cet organe; son corps est gros et robuste; la face est nue, noirâtre, son pelage est formé de poils courts, fauve roussâtre, plus brun sur les parties supérieures, où l'on remarque quelques taches jaunâtres; la *nasique* vit sur les arbres, aux bords des rivières, et va par troupes nombreuses; son caractère est méchant; elle habite l'île de Bornéo, et a reçu le nom de *kahau*, qui lui vient de son cri; on la dit aussi de Cochinchine

IXe Genre. GUENON, *Cercopithecus*, L.

Formule dentaire la même que dans le genre *Lasiopyge*. Tête ronde; front fuyant en arrière; angle facial de 50 degrés; point de crêtes sourcilières; nez plat et ouvert à la hauteur des fosses nasales; oreilles moyennes; des callosités aux fesses, queue plus longue que le corps.

14e Espèce. GUENON DORÉE, *Cercopithecus auratus*, Geoff.

Cette guenon a de longs poils ombrageant les oreilles, le front et les joues; sa queue est longue, assez mince; une belle couleur jaune dorée est répandue sur sa livrée, et l'on remarque seulement une tache noire au genou.

Elle habite les Moluques, et par fois on lui a donné l'Inde pour patrie.

15e Espèce. GUENON TALAPOIN, *Cercopithecus talapoin*, Geoff..

Cette espèce, dont l'existence est douteuse, ne repose que sur une description de Buffon, faite d'après un seul individu mâle. M. Cuvier la suppose le jeune âge de la guenon *malbrouck*. Son pelage est olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre inférieurement; la queue est cendrée en dessous, les pieds sont noirs.

On la dit de l'Inde, M. Desmarest la suppose d'Afrique.

16e Espèce. GUENON BARBIQUE, *Cercopithecus latibarbatus*, Temm.

Ce singe est la *guenon à face pourpre* de Buffon. L'âge adulte est à pelage entièrement noir suivant M. Temminck, taudis que dans le jeune âge, il est d'un gris brun pâle assez uniforme; la face est d'un violet pourpre, qu'entourent de longs poils blancs qui forment des sortes d'*ailes de pigeon*, de chaque côté; un pinceau termine la queue. La patrie de cette espèce est inconnue.

17e Espèce. GUENON MOUSTAC, *Cercopithecus cephus*, Geoff.

Le caractère de cette guenon est assez doux, et sa face d'un noir bleuâtre que traverse sur la lèvre supérieure une ligne blanche en chevron brisé, lui donne une physionomie assez singulière; elle est revêtue de poils d'un brun verdâtre, et la queue, qui est brunâtre à sa base, est terminée par une teinte rousse très vive.

18e Espèce. GUENON COURONNÉE, *Cercopithecus pileatus*, Geoff.

Sa patrie est inconnue et sa taille est celle du sapajou saï; ses couleurs sont d'un brun fauve en dessus, qui s'éclaircit sur la surface externe des membres; le dessous du corps est partout d'un blanc sale; des poils allongés recouvrent le front.

19e Espèce. GUENON MONE, *Cercopithecus mona*, Geoff.

Le mone a les lèvres et le nez couleur de chair. Le dessus de la tête d'un vert doré brillant, le dos et les flancs d'un marron vif piqueté de noir; le dessus de la queue d'un bleu ardoisé, et deux taches blanches sur chaque fesse. Il a de longueur du museau à l'anus 17 pouces. Buffon pensait que cette espèce était le *kebos* des anciens. Sa patrie est l'Afrique.

20e Espèce. GUENON HOCHEUR, *Cercopithecus nictitans*, Desm. 20.

Cette guenon est celle à *long nez proéminent* de Buffon. Son nez est en effet assez large sans être aplati; il est renflé et recouvert par une tache blanche arrondie; sa couleur générale est un noir assez intense, pointillé de gris verdâtre, et les extrémités antérieures sont d'un noir foncé, ainsi que la queue. La Guinée est la patrie du hocheur, qui a 3 pieds 4 pouces de longueur totale, du museau au bout de la queue.

21e Espèce. GUENON BLANC-NEZ, *Cercopithecus petaurista*, Desm. 21.

Cette guenon, nommée *blanc-nez* et *ascagne*, par Audebert, a une très longue queue et de très grandes oreilles; sa face est couverte de poils noirs très courts; le pelage est roux en dessus, blanc en dessous; les membres sont olivâtres extérieurement, et gris en dedans; la moitié du nez est d'un blanc qui tranche avec le noir du visage. Sa patrie est la *Guinée*.

22e Espèce. GUENON PATAS, *Cercopithecus ruber*, Geoff.

La patas a la face couleur de chair, et les oreilles noires; une bande blanche ou noire passe sur les sourcils et forme une sorte de bandeau; le pelage est roux en dessus et cendré en dessous; sa longueur totale du museau à l'anus est de 1 pied 6 pouces. Cette guenon, qui est du Sénégal, y est connue sous le nom de *singe rouge*.

23e Espèce. GUENON DIANE, *Cercopithecus Diana*, Geoff.

Cette guenon est le *roloway* de Buffon; elle a la tête surmontée de poils courts et noirs, ayant une bordure en forme de bandeau de poils roides; le dessus du corps est d'un marron assez vif, tandis que les flancs sont d'un gris ardoisé, et qu'une ligne de la même couleur traverse obliquement les cuisses; les mains et les pieds sont noirs. La diane habite l'Afrique, dans les royaumes de Congo et de Guinée.

24e Espèce. GUENON A CROUPION BLANC, *Cercopithecus leucoprymnus*, OTTO (*Mem. de l'Ac. des curieux de la nat.* t. 12, p. 503).

Cette jolie espèce, au corps grêle, est remarquable par sa face noire, ainsi que le tronc et les extrémités; le sommet de la tête et la nuque sont brunâtres; la gorge est d'un blanc cendré; le croupion et la queue sont d'un blanc sale.

Cette guenon, qui s'éloigne un peu des autres es-

pèces, a l'estomac d'une dimension fort remarquable.

Sa patrie est inconnue.

25e Espèce. GUENON VERVET, *Cercopithecus pygerithræus*, Desm. 818. *Cercopithecus pygerythrus*, F. Cuv.

Pelage d'un gris verdâtre en dessus, blanc en dessous; scrotum couleur de vert-de-gris, entouré de poils blancs; ceux du tour de l'anus d'un roux foncé; queue terminée de noir.

Cette guenon vit au fond des bois et loin de toute habitation, au cap de Bonne-Espérance.

26e Espèce. GUENON GRIS-BLANC, *Cercopithecus albocinereus*, Desm. 817.

Pelage gris en dessus, plus foncé sur les lombes qu'ailleurs; parties inférieures blanches; une ligne de poils roides et noirs en travers du front; mains et pieds noirâtres; queue brune.

Habite l'île de Sumatra, d'où elle a été envoyée au Muséum, par MM. Diard et Duvaucel.

Xe Genre. CERCOCÈBE, *Cercocebus*, Geoff.

Museau assez long, front fuyant en arrière; tête triangulaire; angle facial de 45 degrés; bord supérieur de l'orbite relevé et échancré intérieurement, nez plat et haut; mains à pouce grêle, pieds à pouce large, plus écarté; fortes callosités sur les fesses; queue plus longue que le corps.

27e Espèce. CERCOCÈBE MALBROUCK, *Cercocebus malbrouck*, Geoff.

C'est le *Cercopithecus cynosurus*, Desm. 25. Ce singe a le corps robuste et les lèvres très extensibles; son pelage est généralement sur le corps d'un gris verdâtre, gris sur les membres et la queue, et blanchâtre en dessous; un bandeau blanc passe au-dessus des yeux, et les poils des joues sont très longs et rejetés en arrière. Le malbrouck, vénéré par les Indous, habite le Bengale, où il vit en grandes troupes.

inconnue. On ignore sa patrie et on le dit fort méchant.

XIe Genre. Semnopithèque, *Semnopithecus*, F. Cuv.

Canines bien plus longues que les incisives; tête ronde; angle facial plus ouvert que celui des orangs; face plane; membres très longs, relativement aux autres dimensions du corps; pouces antérieurs très courts; des abajoues et des callosités aux fesses; queue excessivement longue et très mince.

Form. dentaire, incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

33e Espèce. Semnopithèque nègre, *Semnopithecus maurus*, F. Cuv.

Cercopithecus maurus, Desm. 13. Cette espèce, qui a de longueur totale deux pieds dix pouces, a le corps svelte; son pelage est entièrement noir, et seulement on remarque une tache blanche en dessous, à l'origine de la queue; le premier âge a le pelage fauve, plus clair sur le ventre. Ce singe, dont les habitudes sont inconnues, habite l'île de Java. C'est le *simia cristata* de Raffles.

34e Espèce. Semnopithèque entelle, *Semnopithecus Entellus*, F. Cuv.

L'Entelle est le *cercopithecus entellus* de M. Geoffroy, Desm. 22. Cette espèce habite le Bengale, et est reconnaissable à son menton, garni d'une petite barbe jaunâtre, à sa gorge nue; son pelage est d'un blanc sale tirant sur le jaune; les mains, les pieds et la face sont noirs; les poils qui revêtent la tête sont plus roux que les autres et forment un cercle en divergeant du point qui leur donne naissance; la queue est terminée par une touffe.

35e Espèce. Semnopithèque cimepaye, *Semnopithecus melalophus*, F. Cuv., *simia melalophos*, Raffles, le *simpaï*.

Pelage d'un fauve roux brillant en dessus, blanchâtre en dessous; une aigrette de poils noirs sur le front en forme de bandeau; face bleue.

Découvert dans les forêts de Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

36e Espèce. Semnopithèque tschis-coo, *Semnopithecus pruinosus*, Desm. 815.

Pelage noirâtre, glacé de blanc, sans tache blanche à l'origine de la queue; mains noires; queue brune.

Ile de Sumatra, de MM. Diard et Duvaucel.

37e Espèce. Semnopithèque croo, *Semnopithecus comatus*, Desm. 816.

Dessus du corps et face externe des membres gris; dessus de la tête couvert de poils noirs, formant une sorte d'aigrette vers l'occiput; parties inférieures du corps et intérieures des membres d'un blanc sale; queue blanche en dessous et terminée de blanc.

De Sumatra, où MM. Diard et Duvaucel l'ont découvert; est supposé par M. Temminck être le *presbytis mitrata* d'Eschscholtz.

XIIe Genre. Macaque, *Macacus*, Lacép.

Angle facial de 40 à 45 degrés : des crêtes sourcilières et occipitales très prononcées; des abajoues, des callosités. Queue plus ou moins longue.

Form. dent. 32. incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$.

[illegible] Espèce. Macaque ouanderou, *Macacus Silenus*, Desm. 31.

Cette jolie espèce est entièrement noire, excepté [illegible] crinière et une barbe très longue qui sont [illegible]; sa queue, de médiocre longueur, est terminée par un flocon de poils assez longs. Elle vit dans les

bois de l'île de Ceylan, et se nourrit de feuilles et de bourgeons.

39ᵉ Espèce. MACAQUE BONNET CHINOIS, *Macacus sinicus*, G. Cuv.

Ce singe a le corps grêle, et le pelage brun marron; les doigts des pieds et des mains bruns; son nom lui vient de ce que les poils qui recouvrent la tête sont disposés en rayons divergens d'un point central sur le vertex. Il habite le Bengale, et les Brames le vénèrent.

40ᵉ Espèce. MACAQUE A FACE NOIRE, *Macacus carbonarius*, F. Cuv. 52ᵉ liv.

Ce singe paraît se rapprocher de la Macaque proprement dite, et n'en diffère que par sa face qui est noire, tandis que dans l'autre elle est tannée.

Cette macaque habite l'île de Sumatra.

41ᵉ Espèce. MACAQUE TOQUE, *Macacus radiatus*, Desm. 33.

Cette espèce se rapproche du bonnet chinois; son pelage est brun verdâtre en dessus, d'un cendré clair en dessous; les poils du sommet de la tête forment aussi une sorte de calotte. Elle vient de l'Inde.

42ᵉ Espèce. MACAQUE ORDINAIRE, *Macacus cynomolgus*. Desm. 34.

Cette espèce, communément apportée en Europe, est olivâtre ou brune verdâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. Les bords des orbites sont saillans, et la femelle présente sur le sommet de la tête un épi de poils redressés; sa face est livide et à peu près nue; la femelle est plus petite que le mâle, et le pelage des jeunes varie avec l'âge; la macaque est turbulente, grimacière, malicieuse, mais elle apprend volontiers à faire divers exercices. Elle vit dans la plus grande partie de l'Afrique, suivant les auteurs, et seulement à Sumatra suivant M. Boyer.

43ᵉ Espèce. MACAQUE MAIMON, *Macacus rhesus*, Desm. 35.

Ce singe a reçu un grand nombre de noms, et celui de Maimon lui fut donné par Buffon, il est sur

le corps d'un beau gris verdâtre, chaque poil étant gris et noir, et jaune au bout; sa queue est courte et ridée à sa base; les extrémités sont grises, et la région des reins est jaune doré; les fesses sont d'un rouge très vif; la peau est très flasque, et le poil est fin et doux, rare sous le ventre, qui est, ainsi que tout le reste du corps, d'un blanc pur. Le Maimon est méchant; il habite les bords du Gange.

44e Espèce. MACAQUE BRUNE, *Macacus nemestrinus*, Desm. 36.

Cette espèce, plus grande que la précédente, a le pelage d'un brun roussâtre, passant au noir sur la ligne dorsale; une aigrette brune sur le sommet de la tête; les oreilles et la face nues; le dessous du corps gris fauve très pâle; queue brune en dessus, petite et grêle. De Java et de Sumatra.

45e Espèce. MACAQUE A FACE ROUGE, *Macacus speciosus*, Fréd. Cuv.

Cette belle espèce est remarquable par la couleur rouge de sa face; par sa queue courte presque cachée par le poil; par son pelage d'un gris vineux; un cercle de poils noirs entoure sa face; les parties inférieures et internes des membres sont d'un blanc jaunâtre, tandis que les ongles sont noirs. Elle habite l'Inde.

XIIIe Genre. MAGOT, *Magus*.

Caractères des macaques, excepté que la queue est remplacée par un simple tubercule.

46e Espèce. MAGOT SYLVAIN, *Magus sylvanus*.

C'est la macaque magot, *macacus inuus*, Desm. 37; le *magot* et le *pithèque* de Buffon; ce singe a la tête fort grosse, et le nez aplati, le museau large et saillant, de fortes canines, un corps épais et ramassé, de vastes abajoues; le dessus du corps est d'un jaune [illegible] assez vif, mélangé de quelques poils noirs; çà et là paraissent quelques bandes transversales noires, [illegible] dessous est gris jaunâtre; la face est nue, de couleur de chair livide. Ce singe très grimacier et très [illegible]

intelligent habite la Barbarie et l'Égypte ; il s'est naturalisé sur le *mont au singe* dans le détroit de Gibraltar.

47e Espèce. MAGOT DE L'INDE, *Magus maurus*, F. Cuv. 40e liv.

Ce singe se rapproche du précédent par sa queue qui est très courte, et qui est en quelque sorte réduite à un simple rudiment ; mais il en diffère par sa face noire, et par la peau des membres et des oreilles qui est brune, et enfin par son pelage qui est d'un brun foncé. M. F. Cuvier pense que ce pourrait être le *wood-babouin* de Pennant.

L'Inde est sa patrie.

XIVe Genre. PRESBYTE, *Presbytis*, F. Eschscholtz.

Angle facial de 60 degrés ; abajoues nulles ; arcades zygomatiques très projetées en avant ; nez peu apparent. Front, os du nez, mâchoire supérieure et symphise du menton perpendiculaires ; queue longue, et mains atteignant les genoux ; deux doigts du milieu plus longs que les autres.

Une seule espèce présentant une figure gripée de vieille femme, ce qui lui a valu son nom générique.

48e Espèce. PRESBYTE A CAPUCHON, *Presbytis mitrata*, Eschsch. (*Voy. de Kotzebue.*)

Ce singe a de longueur totale, de la tête à la racine de la queue, 18 pouces. Les poils du dos sont ondulés, longs de deux pouces, d'un jaune blanchâtre à la base, et d'un gris bleu au sommet ; une bande noire traverse la tête ; des poils jaunâtres revêtent le front ; les oreilles sont jaunâtres ; les flancs sont blanchâtres ; la queue est terminée par une touffe de poils longs d'un pouce et demi.

Habite Sumatra.

XVe Genre. CYNOCÉPHALE, *Cynocephalus*, Briss.

Angle facial de 30 à 35 degrés ; des crêtes sourcilières et occipitales très prononcées ; museau allongé et comme tronqué au bout, où sont les

narines; canines fortes; des abajoues, des callosités; queue plus ou moins longue.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

1er Sous-Genre. Queue plus longue ou aussi longue que le corps. Les *Babouins*.

49e Espèce. CYNOCÉPHALE BABOUIN, *Cynocephalus babouin*, Desm. 38.

Ce singe, qui est probablement le *cynocéphale* des anciens, a le pelage d'un jaune verdâtre, la face de couleur de chair livide, des favoris blanchâtres. Il habite l'Afrique septentrionale.

50e Espèce. CYNOCÉPHALE PAPION, *Cynocephalus papio*, Desm. 39.

Le papion est renommé par sa lubricité et par son caractère féroce. Il a le corps trapu, la face et les mains noires, les paupières supérieures blanches et le pelage d'un brun jaunâtre; les poils des joues, disposés en forme de favoris, sont fauves; le dessous du corps est peu fourni de poils. Ce singe habite la côte de Guinée.

51e Espèce. CYNOCÉPHALE ANUBIS, *Cynocephalus anubis*, F. Cuv. 50e liv.

Cette espèce est fort voisine du babouin ordinaire et peut-être en est le jeune âge. Son pelage est d'un vert beaucoup plus foncé; son museau est plus allongé, et son crâne est plus aplati; sa face est noire, ses joues et le tour des yeux ont une couleur de chair; ses fesses sont violâtres. D'Afrique.

52e Espèce. CYNOCÉPHALE NÈGRE, *Cynocephalus niger*, Desm. 819.

Point de queue; pelage tout noir; poils partout soyeux, à l'exception de ceux du sommet de la tête, qui sont allongés, et qui forment une touffe sur l'occiput.

Il habite l'une des îles de l'Archipel des Indes orientales.

53e Espèce. CYNOCÉPHALE CHACMA, *Cynocephalus porcarius*, Desm. 40.

Cette espèce est le *singe noir* de Levaillant et de Kolbe. Son pelage est en effet de couleur noire, à laquelle s'unit une teinte verdâtre; une longue crinière qui manque dans la femelle, recouvre le cou du mâle; la face est d'un noir violâtre, plus pâle autour des yeux, et les paupières supérieures sont blanches. Le *chacma* est féroce, peu traitable, et sa patrie est le cap de Bonne Espérance.

54e Espèce. CYNOCÉPHALE TARTARIN, *Cynocephalus hamadryas*, Desm. 41.

Le *tartarin*, aussi nommé *singe de moco*, est très méchant. Il habite l'*Arabie*, mais surtout les environs de *Moco* sur le golfe Persique. Il est cendré; ses mains sont noires, sa face couleur de chair, et une longue crinière de même qu'une barbe touffue le spécifient.

2e Sous-Genre. Queue très courte, grêle. Les *Mandrills*.

55e Espèce. CYNOCÉPHALE MANDRILL, *Cynocephalus mormon*, Desm. 42.

Nommé à la fois *choras* et *mandrill*, par Buffon, *boggo*, par quelques voyageurs. Ce singe, d'une très grande taille, est remarquable par sa face bleue dans les adultes, où se projette un nez rouge dans le mâle; une barbe jaune tombe sur la poitrine; tout le dessus du corps est d'un gris brun olivâtre, tandis que le dessous est blanchâtre; le *mandrill* est lascif, violent et d'un caractère peu traitable. Sa patrie est la Côte-d'Or et la Guinée.

56e Espèce. CYNOCÉPHALE DRILL, *Cynocephalus leucophæus*, Desm. 43.

Ce singe se rapproche du précédent; cependant il en diffère par sa face constamment d'un noir foncé dans tous les âges et quels que soient les sexes, et aussi par une teinte plus verdâtre dans la couleur grise brune verdâtre du dessus du corps, qui est aussi

blanc en dessous. On suppose le *drill* d'Afrique, car on ignore au juste sa patrie.

2ᵉ Tribu. SINGES DU NOUVEAU CONTINENT. *Les Platyrhinins*, Geoff.

Six molaires de chaque côté des deux mâchoires, narines écartées l'une de l'autre; queue toujours longue et souvent prenante; point d'abajoues; fesses velues et n'ayant jamais de callosités.

1ʳᵉ Division. *Les* SAPAJOUS, *queue longue et prenante*.

XVIᵉ Genre. ATÈLE, *Ateles*, Geoff.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde, membres très grêles; mains antérieures dépourvues de pouce; queue extrêmement longue, très prenante, ayant une partie de son extrémité nue en dessous.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

§ 1ᵉʳ. *Un très petit pouce onguiculé aux mains, ou un rudiment de pouce sans ongle.*

7ᵉ Espèce. ATÈLE HYPOXANTHE, *Ateles hypoxanthus*, Kuhl.

Cette espèce, que le prince Maximilien de Neuwied a découverte dans le Brésil, sa patrie, où elle est nommée *miriki* ou *mono*, ne diffère de l'*atèle arachnoïde*, que par la présence d'un très petit pouce onguiculé aux mains antérieures. Son pelage est gris jaunâtre, et sa face est couleur de chair et mouchetée de gris; la région anale, et l'origine de la queue sont d'un rouge ferrugineux, qui manque sur quelques individus.

8ᵉ Espèce. ATÈLE CHAMECK, *Ateles subpentadactylus*, Desm. 45.

Le *chameck* a été décrit par Buffon et par M. de Humboldt, qui l'a trouvé au Pérou. Son pelage est [illegible], grossier et d'un noir très foncé, et sa taille est beaucoup plus développée que celle de l'*atèle coaita*,

dont il se rapproche beaucoup, mais dont il est suffisamment distingué par un rudiment de pouce qui manque à ce dernier. On le trouve à la Guyane.

§. 2ᵉ. *Point de rudiment de pouce aux mains antérieures.*

59ᵉ Espèce. ATÈLE COAITA, *Ateles paniscus*, Geoff.

Ce singe se rapproche du précédent; comme lui, il a un pelage entièrement noir, et habite la Guyane et le Brésil. Il vit en troupes, s'enroule dans sa queue pour dormir, se saisit toujours à quelque appui, pousse des cris sourds et pleureurs. On en distingue deux variétés que M. Geoffroy a nommées, l'une *atèle coaita de Surinam*, et l'autre, *atèle coaita de Cayenne*, elles ne sont probablement que des différences d'âge.

60ᵉ Espèce. ATÈLE CAYOU, *Ateles ater*, F. Cuv. 39. Mamm.

Cette espèce est voisine de l'*atèle coaita*, et comme lui n'a pas de pouce aux mains antérieures; son pelage est noir foncé et grossier, et sa face, au lieu d'être cuivrée comme dans le coaita, est toute noire.

61ᵉ Espèce. ATÈLE BELZÉBUTH, *Ateles belzebuth*, Geoff.

Ce singe, que M. de Humboldt nomme *marimonda*, est le *coaita à ventre blanc* de M. G. Cuvier. Il est généralement d'un noir brun, moins foncé sur la croupe; le ventre est d'un blanc sale et passant au jaunâtre chez les mâles, tandis que les femelles et les jeunes l'ont blanc. Le *belzebuth* est doux, timide, vivant par troupes sur les bords de l'Orénoque.

62ᵉ Espèce. ATÈLE CHUVA, *Ateles marginatus*, Geoff.

Cette espèce, décrite par M. de Humboldt, sous le nom de *chuva*, ressemble assez à l'*atèle coaita*, dont elle a le port et les couleurs. Son pelage est en effet noir et lustré; et la face entourée d'une collerette blanche, est noirâtre, nue, ou n'ayant que quelques poils épars. Cet atèle est très commun dans la pro-

vince de Jaën de Bracamoros, et sur les rives des fleuves des Amazones et de Santiago.

63e Espèce. Atèle arachnoïde, *Ateles arachnoïdes*, Geoff.

Cette espèce se rapproche de l'atèle *hypoxanthe*, dont l'éloigne son manque de pouce. Son pelage est court, lisse, moelleux et de couleur gris fauve brillant; les poils de l'origine de la queue sont touffus; la face est nue, couleur de chair; le dessous du corps est d'un blanc sale un peu jaunâtre. Ce singe est, à ce que l'on suppose, du Brésil.

64e Espèce. Atèle mélanocheire, *Ateles melanochir*, Desm. 50.

Décrit pour la première fois par M. Desmarest, d'après un individu du muséum de Paris, cet atèle, dont on ignore la patrie, a le pelage gris, la face noire, les extrémités des membres brunes noirâtres, ainsi qu'une tache oblique, placée à la partie externe de chaque genou; le dessus de la tête est toujours plus foncé que le reste du corps.

XVIIe Genre. Lagotriche, *Lagothrix*, Geoff. Humb.

Angle facial de 50 degrés environ; museau saillant; tête ronde, extrémités proportionnées au corps; mains antérieures pourvues d'un pouce; queue fortement prenante et ayant une partie de son extrémité nue en dessous; poil moelleux et frisé.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

65e Espèce. Lagotriche caparro, *Lagothrix Humboldtii*, Geoff.

Ce singe, dédié à l'illustre voyageur prussien de Humboldt, a la tête grosse, la face noire, qu'entourent de longs poils roides; son pelage est très doux, et d'un gris uniforme ou cendré noirâtre; les poils de la poitrine sont plus touffus et plus obscurs que ceux

du dos; son naturel est doux, et il vit en grande partie sur les bords du *Rio-Guaviare.*

66e Espèce. LAGOTRICHE GRISON, *Lagothrix canus*, Geoff.

La taille de ce *lagotriche* est celle du *sapajou saï*; il diffère du précédent par des poils courts, gris olivâtre, et d'un gris roux sur la tête, la queue et les mains. Sa patrie est le Brésil.

XVIIIe Genre. ALOUATE, *Mycetes*, Illig.

Angle facial de 30 degrés seulement; tête pyramidale; visage oblique; os hyoïde très renflé, caverneux, faisant saillie au dehors; mains antérieures pourvues de pouce; queue très longue, très prenante, nue en dessous à son extrémité; les quatre extrémités pentadactyles.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

67e Espèce. ALOUATE ROUX, *Mycetes seniculus*, Desm. 53.

Ce singe, que M. de Humboldt mentionne sous le nom de *mono colorado*, est le *stentor seniculus* de M. Geoffroy; ses habitudes sont farouches; il vit par troupes nombreuses, et est célèbre par la force de sa voix; sa face est nue et de couleur noire, tandis que tout le corps est d'un roux clair et brillant, et que la tête, la barbe, la queue et les membres sont d'un marron foncé passant au roux vif; les ongles sont en gouttière. *L'alouate* vit à la Guyane et à la Nouvelle-Espagne; il est plus rare au Brésil.

68e Espèce. ALOUATE OURSON, *Mycetes ursinus*, Desm. 54.

C'est l'*araguato* de M. de Humboldt; il ne diffère du précédent que par le roux doré uniforme de son pelage, et par la teinte de la barbe qui est plus foncée que le reste; le tour de la face où les poils sont roux est aussi beaucoup plus pâle; ce singe se plaît dans les contrées élevées et près des mares sous l'om-

brage du palmier moriche; il se nourrit principalement de feuilles. C'est au Brésil et à Vénézuela dans la Nouvelle-Espagne qu'on le trouve communément.

69e Espèce. ALOUATE ARABATE, *Mycetes stramineus*, Desm. 55.

Le pelage de cet *alouate* est généralement d'un jaune de paille; la face est couleur de chair et presque entièrement couverte de poils; la queue est de la teinte du corps, mais plus foncée. Il habite le Para.

70e Espèce. ALOUATE GUARIBA, *Mycetes fuscus*, Desm. 56.

Ce singe est un peu plus grand que l'alouate roux; sa tête est petite, à face d'un brun obscur et nue; les poils qui le recouvrent sont brun marron ou brun foncé, et terminés par une pointe dorée sur le dos, sur le vertex et sur l'occiput; la queue est brune, ainsi que les mains et les pieds. Cet *alouate*, qui est triste et farouche, habite les lieux les plus déserts du Brésil. C'est le *guariba* de Marcgrave, et l'*ouarine* de Buffon.

71e Espèce. ALOUATE CHORO, *Mycetes flavicaudatus*, Desm. 57.

Le *choro*, ainsi nommé dans la province de Jaën, dans la Nouvelle-Grenade, vit en troupes, et sa peau est recherchée par les habitans qui l'emploient dans les usages domestiques; sa face est courte, nue, ou seulement garnie de quelques grands poils; son pelage est brun noirâtre, d'une teinte plus obscure sur le dos; barbe bariolée de brun et de jaunâtre: queue d'un brun olivâtre, avec deux bandes longitudinales jaunes; ventre très poilu. Il habite sur les bords de la rivière des Amazones.

72e Espèce. ALOUATE CARAYA, *Mycetes caraya*, Desm. 58.

Le *caraya*, décrit par d'Azara, a le corps gros et ventru, et des membres robustes; la face est nue

et d'un brun rougeâtre, tandis que le corps du mâle est entièrement d'un noir brun foncé, passant au roux obscur sur le ventre et la poitrine; la teinte des femelles est *bai* obscur, et les poils sont plus fins. Cet alouate paraît habiter depuis le Brésil jusqu'au Paraguay.

73ᵉ Espèce. ALOUATE AUX MAINS ROUSSES, *Mycetes rufimanus*, Kuhl.

On ignore la patrie de cette espèce, qui est entièrement noire, excepté les mains qui sont rousses, ainsi que la dernière moitié de la queue; la face et le dessous du corps sont nus. Elle existe dans le cabinet de M. Temminck.

XIXᵉ Genre. SAPAJOU, *Cebus*, Erxleb.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde, museau court, queue prenante, également poilue partout, les oreilles arrondies, l'occiput saillant en arrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

74ᵉ Espèce. SAPAJOU ROBUSTE, *Cebus robustus*, Kuhl.

Cette espèce, découverte au Brésil par le prince Maximilien de Neuwied, est brune; les poils du sommet de la tête sont noirs et s'avancent sur le front; deux lignes de la même couleur partent de chaque côté et entourent la face; les bras, les épaules et le dessous du cou et de la poitrine sont revêtus de poils jaunâtres, tandis que les mains et les avant-bras, les jambes et les pieds sont brun foncé, ainsi que la queue; le cou et le ventre sont d'un marron roux.

75ᵉ Espèce. SAPAJOU SAJOU, *Cebus apella*, Desm. Gr.

Ce singe est le *sajou* de Buffon, et le *simia apella* de Linné; son pelage est d'un brun assez foncé en dessus, s'affaiblissant et devenant plus clair en dessous; sa face est brune, entourée de poils d'un brun noirâtre : le sommet de la tête, la queue et les pieds sont de la même couleur; le dessous du cou

et la partie externe des bras affectent la couleur jaune clair.

Cette espèce, très voisine de la précédente, est propre à la Guyane française. Suivant le prince Maximilien on ne la trouverait point au Brésil.

76e Espèce. SAPAJOU GRIS, *Cebus griseus*, Desm. 62.

Pelage d'un brun fauve mêlé de grisâtre en dessus, d'un fauve clair en dessous; une calotte noirâtre sur le sommet de la tête; point de barbe; bras de la couleur du dos; face entourée de poils d'un brun noir; quelquefois du blanc sous le cou et la poitrine.

C'est le *sajou gris* de Buffon et le *cebus barbatus* de Geoff.

Il est sans doute du Brésil ou de la Guyane, mais on ignore précisément sa patrie.

77e Espèce. SAPAJOU BARBU, *Cebus barbatus*, Desm. 63.

Pelage gris roux (variant du gris au blanc suivant l'âge et le sexe); ventre roux; barbe se prolongeant sur les joues; poils longs et moelleux.

Cette espèce a deux variétés; c'est le *singe saivarié* d'Audebert, le *cebus albus* de Geoff.

Il habite la Guyane.

78e Espèce. SAPAJOU COIFFÉ, *Cebus frontatus*, Kuhl.

D'un brun noir presque uniforme, avec le sommet de la tête et les extrémités des membres plus foncés; poils du front relevés perpendiculairement, très droits; des poils blancs épars autour de la bouche et sur les mains antérieures.

C'est le singe à queue touffue d'Edwards, le *cebus trepulus* de Geoff.

Sa patrie est inconnue.

79e Espèce. SAPAJOU NÈGRE, *Cebus niger*, Geoff.

Pelage brun foncé, face, mains et queue noires, front et parties postérieures des joues couvertes de poils jaunâtres.

Buffon a mentionné cette espèce sous le nom de

..

sapajou nègre; M. de Humboldt le regarde comme une variété du *sapajou brun*.

Patrie inconnue.

80e Espèce. SAPAJOU VARIÉ, *Cebus variegatus*, Geoff.

Pelage noirâtre, pointillé de jaune doré; ventre roussâtre; poils du dos de trois couleurs, à la racine bruns, puis roux et ensuite noirs; tête ronde; museau saillant; région inter-oculaire d'un brun noirâtre.

Sa patrie est inconnue.

81e Espèce. SAPAJOU FAUVE, *Cebus fulvus*, Desm. 67.

Pelage entièrement fauve; poils soyeux et droits, n'étant pas ondulés.

C'est le SAJOU FAUVE, *cebus flavus* de M. Geoff.

Il habite le Brésil.

82e Espèce. SAPAJOU OUAVAPAVI, *Cebus albifrons*. Humboldt, Geoff.

Pelage gris, plus clair sur le ventre; sommet de la tête noir; front et orbites blancs; extrémités d'un brun jaunâtre.

Nommé *ouavapavi* dans les *Recherches zoolog. du voy. de Humboldt*; ce sapajou habite les alentours des cascades de l'Orénoque, près des Maïpures et des Atures.

83e Espèce. SAPAJOU LUNULÉ, *Cebus lunatus*, Kuhl.

Une tache blanche en croissant, sur chaque joue, se portant depuis le sourcil jusqu'à la bouche; taille du sapajou brun. Cette espèce a été décrite d'après un individu conservé au muséum d'Heildelberg.

On ignore sa patrie.

84e Espèce. SAPAJOU A POITRINE JAUNE, *Cebus xanthosternos*, Kuhl.

Pelage châtain; dessous du cou et poitrine d'un jaune roussâtre très clair.

Ce singe a été découvert par le prince Maximilien de Neuwied, au Brésil, où il habite entre les 15 degrés 30 minutes de lat. sud, près du fleuve Belmonte.

85e Espèce. SAPAJOU CORNU, *Cebus fatuellus*, Desm. 71.

Pelage marron sur le dos, éclairci sur les flancs, roux vif sur le ventre; extrémités et queue d'un brun noir; deux forts pinceaux de poils séparés, s'élevant de la racine du front.

C'est le *sajou cornu* de Buffon et d'Audebert, et le *simia fatuellus* de Linné.

Il habite la Guyane française.

86e Espèce. SAPAJOU A TOUPET, *Cebus cirrifer*, Geoff.

Pelage brun châtain; vertex, extrémités et queue d'un marron tirant sur le noir; un toupet de poils très élevés en fer à cheval sur le haut du front; tête ronde.

On le croit du Brésil.

87e Espèce. SAPAJOU SAÏ, *Cebus capucinus*, Desm. 73.

Pelage variant du gris brun au gris olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un gris blanc.

Buffon a décrit cette espèce sous le nom de *saï*, et Geoffroy sous celui de *sajou saï*; c'est le *simia capucina* de Linné.

Il habite la Guyane.

88e Espèce. SAPAJOU GORGE BLANCHE, *Cebus hypoleucus*, Desm. 74.

Pelage noir; région coronale, côtés de la tête, gorge et épaules blancs.

M. de Humboldt a décrit cette espèce sous son nom caraïbe de *cariblanco*; c'est le *saï à gorge blanche* de Buffon.

La Guyane est sa patrie.

89e Espèce. SAPAJOU A PIEDS DORÉS, *Cebus chrysopus*, F. Cuv., 51e liv.

Ce joli singe est remarquable par la couleur dorée de ses quatre pieds; sa tête est grosse; sa face

a une teinte carnée un peu tannée, qu'entoure un cercle de poils blancs.

Il vit dans l'Amérique du Sud.

2e Division. *Les* Sagoins, *queue longue et non prenante.*

XXe Genre. Sagoin, *Saguinus*, Lacépède.

Même caractère que dans les sapajous, excepté que les oreilles sont très grandes et déformées; que la queue est couverte de poils courts. Le corps est grêle; l'angle facial est de 60 degrés.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

91e Espèce. Sagoin saimiri, *Saguinus sciureus; Callithrix sciureus*, Geoff.

Pelage gris olivâtre; museau noirâtre; bras et jambes d'un roux vif.

Ce joli singe, qui a deux variétés, est nommé *camiri* par les naturels de l'Orénoque. C'est le *titi* de M. de Humboldt, le sapajou aurore, le singe écureuil de divers écrits. Buffon le nomme *saimiri*; on le trouve au Brésil et à la Guyane.

91e Espèce. Sagoin a masque, *Saguinus personatus*, *C. personatus*, Geoff. Desm. 76.

Pelage gris fauve, la tête et les quatre mains noirâtres; queue rousse.

Ce sagoin est la 21e espèce du prodrome de M. de Humboldt. Il vit au Brésil, entre les 18 à 21 degrés de lat. sud, sur le bord des rivières qui arrosent cette portion de l'Amérique.

92e Espèce. Sagoin veuve, *Saguinus lugens*, *Callithrix lugens*, Geoff.

Pelage noirâtre, gorge et mains antérieures blanches; queue à peine plus longue que le corps. M. de Humboldt décrit cette espèce dans ses mélanges zoologiques, sous le nom de *la viuduita*, il dit qu'elle se tient dans les forêts qui bordent les rivières à San

Fernando de *Atapabo*, et sur les montagnes granitiques de la mission de Santa-Barbara.

93e Espèce. Sagoin a fraise, *Saguinus amictus*, Desm. 78. *Simia amicta*, Humb. Sp. 24.

Pelage brun noirâtre; un demi-collier blanc; mains des extrémités antérieures d'un jaune pâle et terne; queue plus longue d'un quart que le corps.

On croit que ce sagoin est du Brésil.

94e Espèce. Sagoin a collier, *Saguinus torquatus*, Desm. 79. *Callithrix torquata*, Hoffmannsegg et Geoff.

Pelage brun châtain, jaune en dessous; un demi-collier blanc; queue un peu plus longue que le corps; il habite le Brésil. (*Mém. des cur. de la nat. de Berlin*, tom. X, pag. 86.)

95e Espèce. Sagoin moloch, *Saguinus moloch*, Desm. 80. *Cebus moloch*, Hoffmanns. *Callithrix moloch*, Geoff.

Pelage cendré, à poils annelés en dessus; tempes, joues et ventre d'un roux vif; bout de la queue et mains d'un gris clair, presque blanc.

Cette espèce habite le Para, mais elle y est rare.

96e Espèce. Sagoin aux mains noires, *Saguinus melanochir*, Desm. 81.

Ce singe a, pour la première fois, été décrit par Kuhl, sous le nom de *callithrix melanochir*; il a été découvert par le prince Maximilien de Neuwied, et figuré dans son recueil de planches coloriées.

Pelage cendré; partie postérieure du dos et lombes, ainsi que l'extrémité de la queue, d'un brun roussâtre; mains antérieures fuligineuses.

Habite le Brésil.

97e Espèce. Sagoin mitré, *Saguinus infulatus*, Desm. 82. C'est le *Callithrix infulatus* de Kuhl et de Lichenst.

Pelage gris en dessus, d'un roux jaunâtre en dessous, avec une grande tache blanche entourée de

noir en dessus des yeux ; origine de sa queue d'un jaune roussâtre, son extrémité noire.

Rare au Brésil, sa patrie.

XXIe Genre. NOCTHORE, *Nocthora*, F. Cuv.

Tête arrondie et fort large ; museau court ; oreilles très développées ; yeux très gros ; queue longue recouverte de poils courts. Formule dentaire supposée analogue à celle des sagoins ; tous les pieds ont cinq doigts et des ongles aplatis. Une espèce unique de l'Amérique méridionale appartient à ce genre.

Le nom d'AOTUS, sans oreilles, a été donné à ce genre par Illiger, parce que M. de Humboldt pensait que l'espèce connue n'avait point d'oreilles externes. Cette erreur a été depuis reconnue.

98e Espèce. NOCTHORE DOUROUCOULI, *Nocthora trivirgata*, F. Cuvier. *Aotus trivirgatus*, Humboldt, *Rec. d'Obs. zool.* pl. 28. *Nyctipithecus*, Spix.

Pelage cendré ; ventre d'un jaune roux ; trois lignes brunes et parallèles, étendues du front à l'occiput.

C'est le *douroucouli* de M. de Humboldt, et le *cara rayada* des Missionnaires espagnols de l'Orénoque. Ce singe vit solitaire sur les arbres ; dort pendant le jour, ne cherche sa nourriture que pendant la nuit ; il est monogame ; sa voix est très forte. Il habite l'*Orenoque*, près de *Maypures* et de l'*Emeralda*.

XXIIe Genre. SAKI, *Pithecia*, Desm. Geoff. Cuv.

Angle facial de 60 degrés ; tête ronde, museau court, oreilles médiocres, de forme arrondie ; queue non prenante couverte de longs poils noirs ; pieds pentadactyles.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

99e Espèce. Saki couxio, *Pithecia satanas*, Geoff. Le *Couxio*, Humb. *Cebus satanas*, Hoffm.

Pelage d'un brun noir dans le mâle, d'un brun roux dans la femelle; une chevelure épaisse couvrant toute la tête et tombant sur le front; une barbe très fournie; queue à peu près de la longueur du corps. C'est le *Brachyurus israelita* de Spix.

Il vit dans le Para, sur les bords de l'Orénoque.

100e Espèce. Saki capucin, *Pithecia chiropotes*, Geoff. Le *Capucin* de l'Orénoque, Humb.

Pelage roux marron; une chevelure épaisse, séparée au milieu, et se relevant en deux toupets distincts de chaque côté de la tête; une barbe longue et touffue.

Ce saki vit par couples solitaires; son naturel est triste; il boit dans sa main, d'où lui vient son nom; il est fort rare dans la Guyane, et se tient de préférence au sud et à l'est des cataractes de l'Orénoque, dans l'*Alto-orenoco*.

101e Espèce. Saki a gilet, *Pithecia sagulata*. (*Jaketed monkey: simia sagulata*, Stew. Traill, *Mem of the wern. societ.* vol. 3, p. 167.)

Cette espèce est remarquable par une longue queue non préhensile, noire, très fournie de poils, claviforme; barbe noire, ainsi que le corps en dessous; poils du dos de couleur ocracée. Ce singe est très voisin du *saki couxio*, ou *pithecia satanas*, et ne diffère guère du *simia chiropotes* de Humboldt.

Il est commun à Déméraray, dans la Guyane hollandaise, où M. Edmonstone l'a découvert.

102e Espèce. Saki a ventre roux, *Pithecia rufiventer*, Geoff. Le *Singe de nuit*, Buffon.

Cette espèce, la plus anciennement connue, a le pelage brun, lavé de roussâtre; le ventre roux; les poils bruns à l'origine, et annelés vers le bout de roux et de brun; la chevelure rayonnant du vertex, et aboutissant au front; point de barbe; une queue à peu près de la longueur du corps.

Elle habite la Guyane française.

103e Espèce. SAKI MIRIQUOUINA, *Pithecia miriquouina*, Geoff. Le *Miriquouina* d'Azara.

Pelage gris brun en dessus, annelé en dessous: poils du dos annelés d'abord de blanc, de noir au milieu, et de blanc à la pointe; deux taches blanches au dessus des yeux; point de barbe; queue un peu plus longue que le corps.

Habite les bords ouest de la rivière du Paraguay, et les bois de la province de Chaco.

104e Espèce. SAKI A MOUSTACHES ROUSSES, *Pithecia rufibarba*, Kuhl.

Dessus du corps d'un brun noirâtre; dessous d'un roux pâle; dessus des yeux de la même couleur; queue acuminée vers le bout.

Habite Surinam.

105e Espèce. SAKI A TÊTE JAUNE, *Pithecia ochrocephala*, Kuhl.

Pelage d'un marron clair en dessus, d'un roux cendré jaunâtre en dessous; mains et pieds d'un brun noir; poils du front et du tour de la face d'un jaune d'ocre.

Habite Cayenne.

106e Espèce. SAKI MOINE, *Pithecia monachus*, Geoff.

Pelage varié par grandes taches de brun et de blanc sale jaunâtre; poils bruns en grande partie et dès l'origine, et roux doré vers l'extrémité; chevelure rayonnante de l'occiput, et aboutissant au vertex; queue à peu près de la longueur du corps; point de barbe.

Habite le Brésil.

107e Espèce. SAKI YARQUE, *Pithecia leucocephala*, Geoff. Le *Saki* et le *Yarke*, Buffon.

Pelage noir: tour de la tête d'un blanc sale; chaque poil d'une seule couleur; queue à peu près de la longueur du corps; point de barbe.

Ce saki habite la Guyane, où il est rare; la femelle fait un seul petit; il vit dans les broussailles, par troupes de six à douze individus.

98e Espèce. SAKI CACAJAO, *Pithecia melanocephala*, Geoff. *Cacajao* de Humboldt, et aussi nommé en Amérique *Caruiri*, *Chucuzo* et *Mono-rabon*.

Pelage brun jaunâtre ; tête noire; point de barbe ; queue d'un sixième plus courte que le corps.

Il vit en troupes ; son caractère est doux ; il se nourrit de fruits sucrés, et habite les forêts qui bordent les rives du Rio-Negro et du Cassiquiare.

3e Tribu. SINGES PLATYRRHINS ACTOPITHÈQUES.

XXIIIe Genre. OUISTITI, *Jacchus*, Geoff.

Incisives supérieures intermédiaires plus larges que les latérales ; celles-ci isolées de chaque côté ; incisives inférieures allongées, étroites, verticales ; les latérales plus longues ; canines supérieures coniques et de grandeur moyenne ; les deux inférieures très petites.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 36.

Les ouistitis sont de jolis singes des régions chaudes de l'Amérique, remarquables par leur petite taille.

§. 1. *Espèces à queue annelée.*

[illegible]e Espèce. OUISTITI VULGAIRE, *Jacchus vulgaris*, Geoff. L'*Ouistiti*, Buff. F. Cuv. liv. 8.

Pelage cendré, croupe et queue annelées de gris brun et de cendré ; une tache blanche au front ; de longs poils cendrés au devant et derrière l'oreille, devant de la tête et camail d'un brun roux.

Cette espèce a une variété à pelage roux, à croupe annelée de roux et de cendré.

Ce joli singe habite la Guyane et le Brésil ; on le voit souvent en Europe où il est recherché par sa gentillesse.

[illegible]e Espèce. OUISTITI A FRONT BLANC, *Jacchus albifrons*, Desm. 822 (act. Stockh. 1819.)

Corps noir, varié légèrement de blanchâtre, la base des poils étant blanche et la pointe noire ; face

noire, front, côté du cou et gorge couverts de poils blancs, très courts; tour des oreilles et occiput garnis de longs poils droits, d'un noir foncé; queue un peu plus longue que le corps, brune, légèrement variée de blanc, et un peu moins foncée au bout qu'à la base; environs de l'anus un peu roussâtres.

De l'Amérique méridionale.

111e Espèce. OUISTITI PINCEAU, *Jacchus penicillatus*. Geoff.

Pelage cendré, croupe et queue annelées de brun et de cendré; une tache blanche sur le front; un pinceau de poils noirs et très longs devant les oreilles; la tête et le hausse-col noirs.

Il vit au Brésil, où il est commun, mais il ne dépasse pas le 15e degré de lat. sud.

112e Espèce. OUISTITI A TÊTE BLANCHE, *Jacchus leucocephalus*, Geoff. *Simia Geoffroyi*, Humb. sp. 37.

Pelage roux; tête et poitrail blancs; hausse-col noir; queue annelée de brun et de cendré; de très longs poils noirs devant et derrière les oreilles.

Il habite le Brésil.

113e Espèce. OUISTITI OREILLARD, *Jacchus auritus*. Geoff. Humb. sp. 36.

Pelage noir mêlé de brun; queue annelée de noirâtre et de cendré; une tache blanche au front; de très longs poils blancs couvrant l'intérieur même des oreilles.

On le croit du Brésil.

114e Espèce. OUISTITI CAMAIL, *Jacchus humeralifer*. Geoff. Humb. sp. 38.

Pelage brun châtain; queue légèrement annelée de cendré; épaules, poitrine et bras blancs.

Il habite le Brésil.

§. 2. *Espèces à queue non annelée.*

115e Espèce. OUISTITI MÉLANURE, *Jacchus melanurus*. Geoff.

Pelage brun en dessus, fauve en dessous; queue d'un noir uniforme.

M. de Humboldt indique le Brésil comme la patrie de ce petit singe, que M. Kuhl regarde comme le passage des *ouistitis* aux *tamarins*.

16ᵉ Espèce. Ouistiti mico, *Jacchus argentatus*, Geoff. Le *Mico*, Buffon et Audebert.

Pelage blanc; face, pieds et mains rouges; queue noire ou blanche.

Cette espèce a une variété à queue toute blanche, suivant Kuhl.

Elle habite au Para.

XXIVᵉ Genre. Tamarin, *Midas*, Geoff.

Quatre incisives supérieures contigües, les intermédiaires étant plus larges que les latérales; quatre incisives inférieures proclives, contiguës et formées en bec de flûte; canines coniques, assez fortes et se dirigeant de dedans en dehors; oreilles grandes; front rendu très apparent par la saillie en avant du bord supérieur des orbites.

Même formule dentaire que dans le genre précédent.

17ᵉ Espèce. Tamarin commun, *Midas rufimanus*, Geoff. Desm. 100.

Le tamarin, Buff.; il est nommé *tamary* en langue caraïbe.

Pelage noir; croupe variée de gris; mains et pieds de couleur rousse; taille de l'écureuil. Ce singe est vif, gai, et s'apprivoise aisément.

Il habite la Guyane et le Maragnon.

18ᵉ Espèce. Tamarin nègre, *Midas ursulus*, Geoff. Desm. 101. *Saguinus ursula*, Hoffm.

Pelage noir; dos ondulé de roux vif; mains noires.

Il vit au Para, où il est commun.

19ᵉ Espèce. Tamarin labié, *Midas labiatus*, Geoff. Humb.

Pelage noirâtre roux, ferrugineux en dessous, tête noire; nez et bord des lèvres blancs.

Habite le Brésil.

120e Espèce. TAMARIN A FRONT JAUNE, *Midas chrysomelas*, Kuhl.

Pelage noir; front et côté supérieur de la queue d'un jaune doré; avant-bras, genoux, poitrine et côté de la tête d'un roux marron.

Il vit dans les grandes forêts du Brésil et du Para, où il est rare.

121e Espèce. TAMARIN MARIKINA, *Midas rosalia*, Geoff. Le *Marikina*, Buff. Le *Singe-lion*.

Pelage roux doré; une longue crinière.

Ce petit singe, qui présente deux variétés, est un des plus jolis animaux que l'on connaisse; il s'apprivoise avec facilité, et les riches créoles en font l'objet de leurs soins les plus attentifs.

Il vit à la Guyane et au Brésil, surtout dans les environs de Rio-Janeiro.

122e Espèce. TAMARIN LEONCITO, *Midas leoninus*, Geoff. Le *Leoncito* (ou petit lion) de Humboldt.

Pelage brun olivâtre; une longue crinière de la même couleur; face noire; bouche blanche; queue noirâtre en dessus, brune en dessous.

Ce singe est à peine long de seize pouces; il est très vif, irascible. Il habite les plaines à l'Est des Cordillières, les rives du Putumayo et du Caqueta, dans les régions tempérées; il est rare.

123e Espèce. TAMARIN PINCHE, *Midas œdipus*, Desm. 106. Le *Pinche*, Buff. Le *Titi* de Carthagène, de Humb.

Pelage d'un brun fauve en dessus, blanc en dessous; une longue chevelure soyeuse et blanche; queue rousse dans sa première partie, et noire dans l'autre.

Il est méchant, atrabilaire. Il habite Carthagène et l'embouchure du *Rio-Sinù*; il est rare à Cayenne.

2e Famille. Les LÉMURIENS ou les *Makis* (*Lemures*).

Animaux quadrumanes, dont les dents incisives varient suivant les genres; les narines sont situées

u bout du museau ; les extrémités postérieures sont plus longues que les antérieures ; le premier doigt des pieds de derrière après le pouce, terminé par un ongle aigu et relevé ; deux ou quatre mamelles pectorales ; queue non prenante ou manquant quelquefois.

XXV° Genre. INDRI, *Indris*, Lacép.

Quatre incisives à chaque mâchoire, les inférieures proclives ; cinq molaires de chaque côté en haut et en bas ; tête longue et triangulaire ; queue tantôt très courte, tantôt très longue ; poil laineux.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

Ce genre, encore composé que de deux espèces, est propre à la grande île de Madagascar.

24° Espèce. INDRI A QUEUE COURTE, *Indris brevicaudatus*, Geoff. L'*Indri*, Sonnerat.

Cet animal a le pelage noirâtre et la queue très courte ; il est très doux, et s'apprivoise aisément ; les Malgaches le dressent pour la chasse.

25° Espèce. INDRI A LONGUE QUEUE, *Indris longicaudatus*, Geoff. Le *Maki fauve* de Buffon. Le *Maki à bourre* de Sonnerat.

Cette espèce a le pelage fauve et la queue très longue ; ses habitudes sont inconnues ; comme la précédente elle vit de fruits et de racines.

XXVI° Genre. MAKI, *Lemur*, L.

Quatre incisives supérieures ; six inférieures proclives ; les deux canines supérieures croisant les inférieures en avant ; six molaires ; museau allongé ; queue très longue ; poil laineux et doux ; deux mamelles pectorales.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

Ce genre est propre à la grande île de Madagascar et à celle d'Anjouan qui l'avoisine.

126e Espèce. MAKI VARI, *Lemur macaco*, L. Le *Vari*, Buffon. *Ruffed lemur*, Shaw.

Cette espèce a son pelage varié de grandes taches blanches et noires; elle a les poils des joues fort longs; une race a les poils noirs remplacés par des gris.

Ses mœurs sont douces et indolentes. Le maki se nourrit seulement de fruits; il pousse un petit grognement comme les chats lorsqu'on l'inquiète. Madagascar est sa patrie; il y est commun.

127e Espèce. MAKI ROUGE, *Lemur ruber*, Péron. *Maki roux*, F. Cuvier, 15e liv.

Ce maki est beaucoup plus rare que le précédent; son pelage est d'une belle couleur rousse marron vif; la tête, les mains, le ventre et la queue sont noirs; une tache blanche se dessine sur le cou.

Il a les mœurs du vari, et comme lui il habite les environs de Tamatave, et probablement les autres points de Madagascar.

128e Espèce. MAKI MOCOCO, *Lemur catta*, L. Le *Mococo*, Buff., Cuv., 5e liv. Le *Ring tailed lemur*, de Shaw.

Pelage d'un cendré roussâtre en dessus, cendré sur les membres, blanc en dessous; queue annelée de noir.

Le *mococo* est très doux; il est de Madagascar.

129e Espèce. MAKI NOIR, *Lemur niger*, Geoff. Le *Maucoco noir* d'Edwards.

Sa taille est celle du chat domestique; son pelage est entièrement noir; de longs poils revêtent le cou.

De Madagascar.

130e Espèce. MAKI MONGOUS, *Lemur mongoz*, L. Le *Mongous*, Buffon.

Ce maki, dont l'existence n'est pas exactement reconnue, a le pelage d'un gris jaunâtre en des-

sus, blanc en dessous, le tour des yeux et le chanfrein noirs. L'espèce décrite sous ce nom par Edwards, différait de celle-ci par le brun foncé du dessus du corps.

L'île de Madagascar.

131ᵉ Espèce. MAKI BRUN, *Lemur fulvus*, Geoff. Le grand *Mongous*, Buff.

A pelage brun en dessus, gris en dessous; à chanfrein élevé et busqué.

Habite Madagascar.

132ᵉ Espèce. MAKI AUX PIEDS BLANCS, *Lemur albimanus*, Geoff., sp. 7.

Ce maki a le pelage d'un gris brun en dessus, les poils d'un roux canelle sur les côtés du cou; la poitrine blanche; le ventre roussâtre et les mains blanches.

Il habite Madagascar.

133ᵉ Espèce. MAKI ROUX, *Lemur rufus*, Desm. 116.

Son pelage est d'un roux doré en dessus, blanc jaunâtre en dessous; le tour de la tête est blanc, excepté le front; une bande noire s'étend de la face à l'occiput.

Habite Madagascar.

134ᵉ Espèce. MAKI A FRAISE, *Lemur collaris*, Geoff.

A le pelage d'un brun roux en dessus, fauve en dessous; une fraise de poils roux entoure la face, qui est plombée.

Sous le nom de *maki d'Anjouan*, M. F. Cuvier a décrit une variété bien voisine, si ce n'est pas le maki à fraise.

Cette espèce a les mœurs de ses congénères et, comme eux, elle habite Madagascar.

135ᵉ Espèce. MAKI A FRONT BLANC, *Lemur albifrons*, Geoff.

Pelage d'un gris roux en dessus, blanchâtre en dessous; mâle ayant le front blanc; femelle ayant cette même partie d'un gris foncé, avec une ligne noire longitudinale sur le dessus de la tête. La

femelle est le *maki d'Anjouan* de M. Geoffroy-St.-Hilaire et le *maki aux pieds fauves* de Brisson.

Habite Madagascar.

136e Espèce. MAKI A FRONT NOIR, *Lemur nigrifons*, Geoff.

Pelage supérieurement cendré en avant et gris roux sur les parties postérieures; un bandeau noir sur le front; ventre et dessous des cuisses roux.

Habite Madagascar.

137e Espèce. MAKI GRIS, *Lemur cinereus*, Geoff. Le *Petit maki*, de Buffon. Le *Griset* d'Audebert.

Le dessus de la tête, du dos, la face externe des membres sont d'un gris légèrement glacé de fauve; les joues sont d'un gris uniforme, mais moins foncé que celui du front; les parties internes des membres et le dessous du corps sont d'un blanc sale; la queue est grise.

Habite Madagascar.

XXVIIe Genre. LORIS, *Loris*, Geoff.

Quatre incisives supérieures; six inférieures proclives; tête ronde; yeux très grands; membres très grêles; point de queue; quatre mamelles provenant de deux glandes mammaires seulement. Le tibia plus long que le fémur; oreilles courtes et velues.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$ molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 36.

Loris est un nom *chingalais*, qu'on a transporté au genre, composé d'une seule espèce bien authentique.

138e Espèce. LORIS GRÊLE, *Loris gracilis*, Geoff. Le *Loris*, Buff. Le *Tardigradus*, Seba, pl. 35, f. 1.

Le *loris* a le pelage roussâtre, et une tache blanche sur le front; son poil est très fin et très doux. C'est un animal mélancolique, silencieux et très lent; il

ort le jour, et ne s'éveille que le soir ; il vit d'insectes, de fruits et d'œufs.

Il habite l'île de Ceylan.

39e Espèce. LORIS DE CEYLAN, *Loris ceylonicus*, Fischer. (Anat. des Makis, p. 28.)

M. Geoffroy, M. Desmarest et M. F. Cuvier n'admettent point cette espèce, qu'ils regardent comme une simple variété, ne différant presque point du loris grêle. Elle habite également, comme son nom spécifique l'indique, l'île de Ceylan.

XXVIIIe Genre. NYCTICÈBE, *Nycticebus*, Geoff.

Tête ronde ; museau court ; yeux très grands ; oreilles courtes et velues ; une queue plus ou moins longue ; extrémités fortes et robustes.

Form. dent. : incisives $\frac{2 \text{ ou } 4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 34 ou 36.

Genre composé seulement de trois espèces des Indes-Orientales.

40e Espèce. NYCTICÈBE DU BENGALE, *Nycticebus bengalensis*, Geoff.

Le genre Nycticèbe de Geoffroy a servi à débrouiller un peu le chaos qui régnait parmi quelques espèces de *Lemuriens*. Ainsi, l'animal que nous citons ici, est le *paresseux pentadactyle du Bengale de Vosmaër*, le *loris du Bengale* de Buffon, le *slow lemur* de Shaw, le *loris paresseux* de Georges Cuvier, le *lemur tardigradus* de Linné.

Son pelage est roux ; il a une ligne brune longitudinale sur le dos ; la queue très courte, et quatre incisives supérieures.

Ses habitudes sont nocturnes et lentes ; il vit de fruits. Le Bengale est sa patrie.

41e Espèce. NYCTICÈBE DE JAVA, *Nycticebus javanicus*, Geoff. Desm. 123.

Pelage roux ; une ligne dorsale plus foncée ; museau étroit ; deux incisives supérieures seulement ; queue courte.

Il habite Java.

142ᵉ Espèce. NYCTICÈBE DE CEYLAN, *Nycticebus ceylonicus*, Geoff.

Cette espèce à pelage brun noirâtre, à dos entièrement noir, n'est connue que par une figure de Seba (tom. I, pag. 75, pl. 47, fig. 1), qui la nomme *cercopithecus zeilonicus*, *seu tardigradus dictus major.* Elle habite Ceylan.

XXIXᵉ Genre. GALAGO, *Galago*, Geoff.

Tête ronde; museau court; yeux très grands et rapprochés l'un de l'autre; oreilles développées; membres postérieurs et queue très longue.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 36.

Ce genre renferme cinq espèces africaines.

143ᵉ Espèce. GALAGO DE MADAGASCAR, *Galago madagascariensis*, Geoff.

Buffon a décrit cet animal sous le nom de *rat de Madagascar*, et Audebert sous celui de *maki nain*. Il a le pelage roussâtre, les oreilles de moitié moins longues que la tête; la queue est plus courte que le corps, et couverte de poils courts. Ses habitudes sont vives, et, comme son nom l'indique, il habite Madagascar.

144ᵉ Espèce. GALAGO A GROSSE QUEUE, *Galago crassicaudatus*, Geoff. Le *grand Galago*, Cuv.

Cette espèce a la queue très touffue; sa couleur dominante est le gris roux, et les oreilles ont les deux tiers de la longueur de la tête; elle a la taille du lapin. On la dit de la côte orientale d'Afrique.

145ᵉ Espèce. GALAGO DE DEMIDOFF, *Galago Demidoffii*, Fisch.

Cette espèce, décrite dans la *Mamm.* 128, est, suivant M. Desmarest, le *lemur minutus* de M. Cuvier. Sa taille est moindre que celle du rat ordinaire; son pelage est d'un brun roux; ses oreilles sont moins

longues que la tête; la queue, pénicillée à son extrémité, est plus longue que le corps. Cet animal n'a que deux incisives à la mâchoire supérieure; on le croit du Sénégal.

146 Espèce. Galago du Sénégal, *Galago senegalensis*, Geoff.

Adanson a le premier fait connaître ce *galago*, et Fischer lui imposa le nom de *galago de Geoffroy*. Sa taille est celle du rat ordinaire; son pelage est gris roux; ses oreilles sont aussi longues que la tête; sa queue est plus longue que le corps; elle est rousse et finit en pinceau. Il n'a que deux incisives supérieures.

Le Sénégal est sa patrie.

147e Espèce. Galago potto, *Galago guineensis*, Desm. 127.

Cette espèce douteuse, et qui n'est décrite que d'après Bosman, d'où lui vient son nom de *potto de Bosman*, ne doit pas être confondue avec le *kinkajou poto*, que quelques auteurs placent aussi dans les Quadrumanes. C'est le *lemur potto* de Linné, et le *nycticèbe potto* de Geoffroy. Son pelage est roux cendré dans le premier âge; sa queue est de longueur moyenne.

Cet animal, suivant Bosman, a les habitudes lentes et paresseuses. Il habite la Guinée.

M. Temminck n'adopte point le genre *nycticèbe* de M. Geoffroy, ni celui de *galago*. Il conserve la dénomination de *stenops* d'Illiger.

XXXe Genre. Tarsier, *Tarsius*, Storr. Cuv.

Tête arrondie; museau court; yeux très grands; membres postérieurs très allongés, à tarse trois fois plus long que le métatarse; queue longue.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Ce genre, plus voisin des galéopithèques et des

chauve-souris que des quadrumanes, se compose de trois espèces, dont deux sont des Moluques, et une seule de Madagascar.

148ᵉ Espèce. TARSIER AUX MAINS ROUSSES, *Tarsius spectrum*, Geoff.

Buffon a décrit cet animal sous le nom de *tarsier*, et Pennant sous celui de *woolly gerboa*. Les Malais d'Amboine, sa patrie, le nomment *podje*; il a la taille d'un mulot; les jambes postérieures plus longues que le corps; le pelage roux; les yeux énormément grands; les oreilles nues, transparentes et de moitié moins longues que la tête; sa queue est très longue et en partie dénuée de poils.

Il habite les îles Moluques.

149ᵉ Espèce. TARSIER AUX MAINS BRUNES, *Tarsius fuscomanus*, Fisch. Geoff.

Cette espèce est un peu plus grande que la précédente; elle en diffère par la couleur brune peu foncée du corps, qui est d'un gris blanc en dessous; les oreilles ont de longueur les deux tiers de celle de la tête. Elle habite l'île de Madagascar.

150ᵉ Espèce. TARSIER DE BANCA, *Tarsius bancanus*, Horsf. *Zool. resear.* Desm. 821.

Ce *tarsier* n'a point d'incisives intermédiaires à la mâchoire supérieure; les oreilles sont arrondies, horizontales, beaucoup plus courtes que la tête; la queue est très grêle, et le pelage brun.

Il habite l'île de Banca, une des Moluques.

XXXIᵉ Genre. AYE-AYE, *Chiromys*, Illig.

Cinq doigts à chaque extrémité; le doigt du milieu des mains très long et très grêle; un pouce opposable aux membres postérieurs; une queue très longue, et deux mamelles ventrales.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, canines ou molaires $\frac{4-4}{1-1}$, 18.

On ne connaît qu'une seule espèce que Sonnerat

a le premier figuré dans son *Voyage aux Indes*, et qui est de Madagascar. Ce genre, mis à la suite des Quadrumanes par M. Blainville, forme, d'après M. F. Cuvier, un type particulier, et il l'a placé dans les rongeurs comme le passage naturel d'un ordre à l'autre. (*Des dents des Mammifères*, *etc.*, p. 145.)

151e Espèce. AYE-AYE MADÉCASSE, *Chiromys madagascariensis*, Desm. 132.

Linné avait fait de cet animal un *sciurus*, et Screbers un *lemur*. L'*aye-aye* est de la taille d'un chat; il est brun, ayant des poils grossiers; sa queue est noire et touffue; ses oreilles sont grandes, beaucoup plus longues que larges; ses mœurs sont douces; ses habitudes lentes et paresseuses; il est nocturne, et vit d'insectes et de vers.

XXXIIe Genre. CHEIROGALE, *Cheirogaleus*, Commers. Ms; Geoff.

Tête ronde; nez et museau courts; moustaches longues; yeux grands et saillans; oreilles courtes et ovales; queue longue, touffue, cylindrique et enroulée; ongles des pouces plats, et tous les autres ongles subulés; poil court.

Ce genre, qui est au moins très douteux, se compose de trois espèces, dont les descriptions ont été trouvées dans les Notes manuscrites de Commerson. M. Desmarest ne les admet que dans une note de la page 106 de sa Mammalogie. Ces animaux sont de Madagascar.

152e Espèce. CHEIROGALE GRAND, *Cheirogaleus major*, Comm.

Cet animal serait long de 11 pouces, et son pelage serait rembruni, et plus foncé sur le museau.

153e Espèce. CHEIROGALE MOYEN, *Cheirogaleus medius*, Comm.

Cette espèce n'aurait que 8 pouces, un pelage à

teinte moins foncée, encore plus clair sur le museau; un cercle noir autour des yeux.

154e Espèce. CHEIROGALE PETIT, *Cheirogaleus minor*, Comm.

Cette espèce n'aurait que 7 pouces, un pelage encore moins foncé que dans la précédente, dont elle se rapproche par le cercle noir des yeux et la teinte claire du chanfrein.

M. Geoffroy pense que c'est le GALAGO DE MADAGASCAR (*Galago madagascariensis*).

IIIe ORDRE.

CARNASSIERS.

Trois sortes de dents modifiées par le genre de nourriture; les extrémités antérieures privées de mains; un pouce opposable et séparé des autres doigts; des mamelles en nombre variable; un estomac simple; des intestins courts.

1re Division. Les CHEIROPTÈRES.

Un repli de la peau des flancs étendu de chaque côté, entre les membres antérieurs et les postérieurs et entre les doigts des mains; deux mamelles pectorales et une verge pendante.

1re Tribu. Les GALÉOPITHÈQUES ou PLEUROPTÈRES ou CHATS-VOLANS.

Doigts des mains munis d'ongles comprimés et crochus, peu forts et peu développés; leurs membranes poilues, servant seulement de parachute.

Un seul genre.

XXXIIIe Genre. GALÉOPITHÈQUE, *Galeopithecus*, Pallas.

Incisives supérieures dentelées, les quatre inférieures pectinées; molaires mousses avec une dentelure; queue enveloppée dans une membrane in-

terfémorale, velue, ainsi que les membranes latérales.

Form. dentaire: incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Ce genre se rapproche de la famille des lemuriens. M. G. Cuvier l'a placé après les chauve-souris, et M. Desmarest au rang que nous lui conservons. On n'en connait bien qu'une espèce; cependant les descriptions des auteurs en indiquent trois.

155e Espèce. Galéopithèque roux, *Galeopithecus rufus*, Geoff. Audeb. Le *Lemur volans* de Linné.

Cet animal, nommé *olcek* (1) aux îles Pelew ou de Palaos sa patrie, a le pelage complétement roux et sans taches; ses dimensions sont d'environ un pied; il court avec vitesse sur les arbres, et ses membranes lui servent de parachute pour sauter de branche en branche.

156e Espèce. Galéopithèque varié, *Galeopithecus variegatus*, Cuv. Géoff.

Cette espèce n'a que 5 pouces de longueur; son pelage est d'un brun gris, varié en dessus de taches plus foncées; les extrémités sont tachées de blanc; son museau est plus allongé et la tête est plus grosse que dans la précédente.

Elle habite les Moluques.

157e Espèce. Galéopithèque de Ternate, *Galeopithecus ternatensis*, Geoff.

Plus petite que l'espèce précédente, celle-ci n'est admise que d'après Séba, qui l'a figurée pl. 58, f. 2 et 3 du tome 1er; elle est d'un gris roux, plus

(1) Nous pensons, avec beaucoup de probabilités, que le nom d'*oleek* est plutôt donné par les naturels à la roussette Keraudren.

foncé en dessus qu'en dessous, et ayant des taches sur la queue. Séba, qui l'a nommée *felis volans ternatea*, paraîtrait l'avoir reçue de cette île Moluque.

2e Tribu. CHAUVE-SOURIS OU VESPERTILIONIDES, Gray.
Genre *Vespertilio* de Linné.

Doigts des mains allongés et enveloppés dans une membrane nue, formant de véritables ailes; pouce séparé, mais non opposable, armé d'un ongle crochu; pieds de derrière faibles, munis de cinq doigts égaux; trois sortes de dents très caractérisées.

Un très grand nombre de genres divisent aujourd'hui cette famille naturelle; parmi les nouveaux que nous ne connaissons que de nom, nous mentionnerons les genres *thyroptera*, *proboscidea*, de Spix; *cheiromeles*, d'Horsf; *diclidurus* et *desmodus* du prince de Neuwied.

§. 1. ISTIOPHORI, Spix.

Chauve-souris ayant une membrane en forme de feuille sur le nez; des dents molaires à tubercules aigus.

†. Les PHYLLOSTOMES.

La feuille du nez simple, solitaire ou impaire; l'index composé de deux phalanges.

XXXIVe Genre. PHYLLOSTOME, *Phyllostoma*, Geoff.

Quatre incisives en haut et en bas; canines très fortes; nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille, l'autre en fer à cheval; oreilles grandes et unies, non réunies; oreillon interne denté; langue hérissée de papilles; queue variable en longueur, parfois nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

M. le prince de Neuwied a décrit les PHYLLOSTOMA *macrophyllum*, *brevicaudatum*, *brachyotum*, *obscurum* et *superciliatum*, que nous ne connaissons pas.

§. 1. *Queue plus courte que la membrane inter-fémorale.*

158ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME CRÉNELÉE, *Phyllostoma crenulatum*, Geoff.

Les bords de la feuille nasale sont dentelés; le bout de la queue est libre.

On ignore sa patrie.

159ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME A FEUILLE ALLONGÉE, *Phyllostoma elongatum*, Geoff.

La feuille a ses bords entiers, et l'extrémité de la queue est libre. On ignore son pays natal.

160ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME FER DE LANCE, *Phyllostoma hastatum*, Geoff. *Vespertilio hastatus*, L.

La feuille nasale est lisse en ses bords; la queue est tout entière engagée dans la membrane inter-fémorale.

Cette espèce habite la Guyane.

§. 2. *Queue nulle.*

161ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME LUNETTE, *Phyllostoma perspicillatum*, Geoff. *Vespertilio perspicillatus*, L.

Cette espèce a une feuille courte, échancrée près de sa pointe; deux raies blanches sur le noir brun de son pelage. M. Geoffroy pense que la chauve-souris obscure et rayée de d'Azara n'en est qu'une variété. Elle habite l'Amérique méridionale, et la variété est du Paraguay.

162ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME RAYÉ, *Phyllostoma lineatum*, Geoff.

Cette espèce, longue de deux pouces neuf lignes, a une feuille entière; quatre raies blanches sur la face et une sur le dos. Elle habite le Paraguay.

163ᵉ Espèce. PHYLLOSTOME A FEUILLE ARRONDIE, *Phyllostoma rotundum*, Geoff.

Décrite par d'Azara, cette espèce a le pelage d'un brun rougeâtre; la feuille entière et seulement ar-

rondie à son sommet. Elle est très commune au Paraguay.

164e Espèce. PHYLLOSTOME FLEUR DE LIS, *Phyllostoma lilium*, Geoff.

Cette chauve-souris a la feuille entière, aussi haute que large, très étroite à sa base; les mâchoires sont allongées.

Elle habite le Paraguay.

XXXVe Genre. VAMPIRE, *Vampirus*, Geoff. F. Cuvier.

Même caractère que dans les phyllostomes; les différences s'observent dans la formule dentaire, qui est ainsi composée :

Incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, 34.

Une seule espèce d'Amérique, est célèbre par les fables dont on a accompagné son histoire.

165e Espèce. VAMPIRE SANGSUE, *Vampirus sanguisuga. Phyllostoma spectrum*, Geoff.

Cette espèce, célèbre par ses habitudes sanguinaires, est le *vespertilio spectrum* de Linné, et l'*andira guacu* de Pison; sa feuille est entière, moins large que haute, quoique élargie à sa base.

Elle habite la Nouvelle-Espagne.

XXXVIe Genre. MADATÉE, *Madateus*, Leach.

Ce genre est caractérisé par quatre incisives à chaque mâchoire, les deux intermédiaires supérieures ont plus de longueur que les latérales; elles sont bifides; les inférieures sont égales, simples et aiguës; quatre molaires supérieures, cinq inférieures de chaque côté; deux feuilles nasales; queue nulle; lèvres garnies de papilles molles, comprimées et frangées; langue bifide à sa pointe.

166e Espèce. MADATÉE DE LEWIS, *Madateus Lewisii*, Leach.

Cette espèce a 16 pouces d'envergure; sa feuille nasale est brusquement pointue vers le haut; ses oreilles sont médiocres et arrondies; son pelage est

noirâtre et sa membrane interfémorale est échancrée. Elle habite la Jamaïque.

XXXVIIe Genre. Glossophage, *Glossophaga*, Geoff.

Quatre incisives à chaque mâchoire, canines médiocrement fortes; langue très longue, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez surmonté par une crête en forme de fer de lance; queue nulle ou variable en longueur, membrane interfémorale très petite et même nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{1-1}{1-1}$, 24.

Genre entièrement américain, dont la langue extensible permet aux espèces de sucer le sang des animaux.

167e Espèce. Glossophage de Pallas, *Glossophaga soricina*, Geoff.

Cette espèce a été décrite sous le nom de la *feuille* par Vieq-d'Azyr; c'est le *vespertilio soricinus* de Pallas et de Linné; sa membrane interfémorale est large et elle n'a point de queue. On la trouve à Surinam et à Cayenne.

168e Espèce. Glossophage a queue enveloppée, *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff.

Pelage d'un brun noirâtre; membrane interfémorale large; une queue courte et terminée par une nodosité. Elle habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeïro.

169e Espèce. Glossophage caudataire, *Glossophaga caudifer*, Geoff.

Membrane interfémorale très courte, la queue la débordant un peu. Cette espèce habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeïro.

170e Espèce. Glossophage sans queue, *Glossophaga ecaudata*, Geoff.

Cette espèce est suffisamment distinguée par son manque de queue; sa membrane interfémorale très

courte. Elle est également du Brésil et des environs de Rio-Janeïro.

XXXVIIIe Genre. Rhinopome, *Rhinopoma*, Geoff.

Deux incisives supérieures, quatre inférieures; nez long, conique, coupé carrément au bout et surmonté d'une petite feuille; narines étroites, transversales et operculées; oreilles grandes et réunies; oreillon extérieur; queue longue, enveloppée à sa base par la membrane interfémorale, qui est coupée carrément, et libre à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 28.

Deux espèces composent ce genre, l'une d'Afrique, l'autre d'Amérique.

171e Espèce. Rhinopome microphylle, *Rhinopoma microphylla*, Desm. 193.

La *chauve-souris d'Égypte* de Belon. Cette espèce a le pelage cendré; la queue très longue et grêle. C'est elle qui remplit les longues galeries des pyramides d'Égypte.

172e Espèce. Rhinopome de la Caroline, *Rhinopoma Caroliniensis*, Geoff.

Son pelage est brun; sa queue épaisse et assez longue. On la dit de la Caroline du Sud, ce qui mérite une nouvelle confirmation.

XXXIXe Genre. Artibée, *Artibeus*, Leach.

Quatre incisives à chaque mâchoire, dont les supérieures sont bifides et les inférieures tronquées; deux canines en haut et en bas, dont les supérieures ont un rebord interne à leur base; quatre molaires supérieures et cinq inférieures de chaque côté; les feuilles nasales sont au nombre de deux, une horizontale et l'autre verticale; la queue est nulle.

173e Espèce. ARTIBÉE DE LA JAMAÏQUE, *Artibeus jamaïcensis*, Leach.

Est brune en dessus et gris de souris en dessous; ses membranes et ses oreilles sont brunâtres.

XLe Genre. MONOPHYLLE, *Monophyllus*, Leach.

Quatre incisives supérieures inégales, dont les deux du milieu plus longues que les latérales, et bifides, et point d'inférieures; deux canines à chaque mâchoire; cinq molaires supérieures et six inférieures de chaque côté; une seule feuille droite sur le nez; la queue courte.

174e Espèce. MONOPHYLLE DE REDMANN, *Monophyllus Redmannii*, Leach.

Se trouve à la Jamaïque; il est brun en dessus, gris en dessous; ses oreilles sont arrondies; sa feuille, qui est aiguë, est couverte de petits poils blanchâtres. Ses membranes sont brunes.

† †. Les RHINOLOPHINA.

Feuille nasale compliquée, membraneuse; une seule phalange à l'index; des ailes grandes et développées; des mamelles pectorales aux femelles, accompagnées souvent de verrues pubiennes simulant des mamelles.

XLIe Genre. RHINOLOPHE, *Rhinolophus*, Geoff.

Nez au fond d'une cavité bordée d'une large crête en forme de fer à cheval, et surmonté d'une feuille. Oreilles moyennes latérales, sans oreillon; queue longue, enveloppée en entier par la membrane interfémorale, qui est très développée. 2 m.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{6-6}$, 32.

Je ne connais point le *rhinolophus nobilis*, espèce nouvelle d'Horsfield, qui est de Java.

175e Espèce. RHINOLOPHE UNIFER, *Rhinolophus unihastatus*, Geoff. *Le grand fer à cheval*, Daub. *Vespertilio ferrum equinum*, var. L.

Dans cette chauve-souris, la feuille nasale est

double ; la postérieure est en fer de lance ; l'antérieure est sinueuse à ses bords et à son sommet ; elle vit dans les carrières et les cavernes de toute l'Europe.

176e Espèce. RHINOLOPHE BIFERS, *Rhinolophus bihastatus*, Geoff. — V. *ferrum equinum*, var. L., le *petit fer à cheval* de Daubenton.

La feuille nasale est double, et l'une et l'autre sont en fer à cheval. Les oreilles sont profondément échancrées.

Elle habite l'Europe, et plus communément on la trouve en Angleterre.

177e Espèce. RHINOLOPHE TRIDENT, *Rhinolophus tridens*, Geoff.

La feuille nasale est simple, et terminée par trois pointes. Elle habite les cavernes et les tombeaux de l'Egypte.

178e Espèce. RHINOLOPHE CRUMENIFÈRE, *Rhinolophus speoris*, Schneid. — *R. marsupialis*, Geoff.

La feuille nasale est simple, arrondie à son sommet ; une bourse, formée de trois replis du derme, s'élève sur le front. Cette espèce a été découverte dans l'île de Timor par Péron et Lesueur.

179e Espèce. RHINOLOPHE DIADÈME, *Rhinolophus diadema*, Geoff.

Cette espèce a la feuille nasale simple, arrondie à son sommet ; le front ne présente point de bourse comme l'espèce précédente. La queue est de la longueur des jambes. Elle a été également rapportée de Timor par Péron et Lesueur.

180e Espèce. RHINOLOPHE DE COMMERSON, *Rhinolophus Commersonii*, Geoff.

On ne connaît cette espèce que par une description et un dessin du célèbre Commerson. Elle a la feuille nasale simple, arrondie à sa pointe, à queue de moitié moins longue que les jambes. Elle habite les environs du fort Dauphin, dans l'île de Madagascar.

XLIIe Genre. MÉGADERME, *Megaderma*, Geoff.

Oreilles très développées et sondées en avant de la tête ; oreillon intérieur large; trois crêtes nasales, une verticale, une horizontale, et une en fer à cheval, ou inférieure ; queue nulle ; membrane inter-fémorale coupée carrément.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 26.

181e Espèce. MÉGADERME TRÈFLE, *Megaderma trifolium*, Geoff.

Cette chauve-souris, nommée *lovo* à Java, a la feuille ovale, une follicule assez grande et égale au cinquième de la longueur des oreilles. Les oreillons sont en trèfle. Habite l'île de Java.

182e Espèce. MÉGADERME SPASME, *Megaderma spasma*, Geoff. Le *glis volans ternateus* de Seba. V. — *spasma*, L.

La feuille est cordiforme ; l'oreillon en demi-cœur, et la follicule de même forme et de même dimension que la feuille. Habite l'île de Ternate, une des Moluques.

183e Espèce. MÉGADERME LYRE, *Megaderma lyra*, Geoff.

Une feuille rectangulaire, et une follicule de moitié plus petite. On la suppose de l'Archipel des Indes.

184e Espèce. MÉGADERME FEUILLE, *Megaderma frons*, Geoff. La *Feuille*, Daub.

Une membrane ovale sur le nez, ayant la moitié de la longueur des oreilles ; couleur du pelage d'un cendré agréable, avec quelques teintes jaunâtres. Habite le Sénégal.

XLIIIe Genre. NYCTÈRE, *Nycteris*, Geoff.

Un sillon longitudinal très profond sur le chanfrein ; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile ; oreilles grandes, réunies par leur base ; oreillon extérieur ; membrane inter-

fémorale très grande comprenant la queue, dont la dernière vertèbre est terminée par un cartilage bifurqué.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 32.

185ᵉ Espèce. NYCTÈRE DE GEOFFROY, *Nycteris Geoffroyi*, Desm. 190. *Nyctère de la Thébaïde*, Geoff.

Les oreilles sont très grandes; une forte verrue est placée sur la lèvre inférieure, entre deux bourrelets ayant la forme d'un V. Le pelage est gris-brun en dessus, plus clair en dessous.

Habite la Thébaïde et le Sénégal.

186ᵉ Espèce. NYCTÈRE DE DAUBENTON, *Nycteris Daubentonii*, Geoff. Le *Campagnol volant* de Daub. V. — *hispidus*, L.

Les oreilles sont assez grandes, à opercules du pourtour des narines très petits; lèvre inférieure simple; pelage brun roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec quelques teintes fauves. Habite l'Europe méridionale et l'Afrique.

187ᵉ Espèce. NYCTÈRE DE JAVA, *Nycteris javanicus*, Geoff.

Cette espèce a le pelage d'un roux vif en dessus et d'un cendré roussâtre en dessous.

XLIVᵉ Genre. TAPHIEN, *Taphozous*, Geoff.

Chanfrein présentant un sillon; lèvre supérieure épaisse; oreilles moyennes et écartées; oreillon intérieur; queue libre vers sa pointe, au-dessus de la membrane interfémorale : celle-ci est grande, prolongée, à angle saillant à son bord extérieur.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 28.

188ᵉ Espèce. TAPHIEN AUX LONGUES MAINS, *Taphozous longimanus*, Hardw.

Le corps est recouvert d'un poil épais de couleur brune de suie; les ailes sont noires, ayant 15 pouces d'envergure; les oreilles sont ovalaires, plissées en travers; elle fréquente les habitations de Calcutta,

où la lumière des chandelles l'y attire; se nourrit d'insectes.

189ᵉ Espèce. TAPHIEN DU SÉNÉGAL, *Taphozous senegalensis*, Geoff. Desm. 195. Le *Lerot volant*, Daub.

Cette espèce a le pelage brun en dessus, brun cendré en dessous, à oreillon arrondi, à oreilles de médiocre grandeur. Hab. le Sénégal.

190ᵉ Espèce. TAPHIEN DE MAURICE, *Taphozous mauritianus*, Geoff.

A le pelage marron en dessus, roussâtre en dessous; un oreillon terminé par un bord sinueux. Hab. l'Ile de France.

191ᵉ Espèce. TAPHIEN PERFORÉ, *Taphozous perforatus*, Geoff.

A le pelage d'un gris roux supérieurement, cendré inférieurement; un oreillon en forme de fer de hache. Cette espèce est très voisine du Lerot volant. Elle habite l'Egypte, et se retire dans les tombeaux.

192ᵉ Espèce. TAPHIEN LEPTURE, *Taphozous lepturus*, Geoff.

Pelage gris, plus pâle en dessous qu'en dessus; oreillon très court et obtus; un repli formé vers le coude, par la membrane des ailes; n'a qu'un pouce six lignes de longueur totale. On le dit de Surinam.

193ᵉ Espèce. TAPHIEN ROUX, *Taphozous rufus*, Wilson.

Cette chauve-souris est l'espèce que la couleur rouge de son pelage a fait nommer par Wilson *red bat of Pennsylvania*, et que Warden a nommée *Vespertilio rufus*, page 608 de sa *Description des Etats-Unis*.

XLVᵉ Genre. MORMOPS, *Mormops*, Leach. (Trans. Linn., t. 13.)

Quatre incisives supérieures inégales, dont les intermédiaires sont largement échancrées; quatre

incisives inférieures égales, trifides; deux canines à chaque mâchoire, dont les supérieures sont doubles en longueur des inférieures, presque comprimées et canaliculées en devant; cinq molaires en haut et six en bas de chaque côté; une seule feuille nasale droite est réunie aux oreilles, qui sont très compliquées.

194e Espèce. MORMOPS DE BLAINVILLE, *Mormops Blainvilii*, Leach.

Cette chauve-souris est remarquable par l'élévation extrême de son front; l'excavation de son chanfrein; la forme lobée, crénelée de sa lèvre supérieure; la division de l'inférieure en trois lobes membraneux; l'existence sur sa langue de papilles, dont les antérieures sont bifides et les postérieures multifides; le plissement de sa feuille nasale; la division du bord supérieur de ses oreilles en deux lobes, etc.

Elle est de la Jamaïque.

XLVIe Genre. NYCTOPHILE, *Nyctophilus*, Leach.

Deux incisives supérieures, allongées, coniques, aiguës; six incisives inférieures égales, trifides à lobes arrondis; deux canines en haut et en bas, les inférieures ayant une petite pointe en arrière de leur base; quatre molaires de chaque côté des mâchoires, à couronne, garnies de tubercules aigus; deux feuilles nasales, dont la postérieure est la plus grande; la queue dépassant un peu la membrane interfémorale et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

195e Espèce. NYCTOPHILE DE GEOFFROY, *Nyctophilus Geoffroyi*, Leach.

Dont la patrie est inconnue; a le pelage brun jaunâtre en dessus, avec le ventre, la poitrine et la gorge d'un blanc sale; ses oreilles sont larges; ses membranes sont d'un noir brunâtre.

§. 2. Anistiophori, Spix.

Chauve-souris n'ayant aucun appendice sur le nez.

† † †. Les VESPERTILIONINA.

Dents molaires à tubereules aigus ; ailes larges et étendues ; une seule phalange à l'index ; tête poilue et allongée, les lèvres simples ; langue courte ; queue longue.

XLVIIe Genre. Vespertilion, *Vespertilio*, L. Geoff.

Quatre ineisives supérieures ou quelquefois deux ; six inférieures ; museau très simple ; oreilles séparées et quelquefois réunies par leur base ; oreillon interne ; queue longue, entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale ; des abajoues.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 32.

Plusieurs vespertilions n'ont que deux dents incisives, et les espèces de ce genre nombreux habitent les six parties du monde ; leur pelage est généralement gris et leur taille peu prononcée.

Nous ne connaissons point l'espèce nouvelle découverte dans les montagnes rocheuses, que M. Say a nommée *vespertilio noveboracensis*, ni celles du prince de Neuwied, décrites sous les noms de *caninus*, *nigricans*, *calcaratus* et *leucogaster*.

§. 1. *Espèces d'Europe.*

156e Espèce. Vespertilion murin, *Vespertilio murinus*, L. La *Chauve-souris*, Buffon.

Cette espèce a les oreilles ovales, de la longueur de la tête ; les oreillons falciformes ; le pelage des adultes est d'un brun roussâtre en dessus, gris blanc en dessous ; le pelage des jeunes est d'un gris cendré. Elle est commune en Europe ; on la suppose exister en Asie, et même aux terres australes.

Elle se tieot dans les vieux châteaux, les clochers, etc.

197ᵉ Espèce. VESPERTILION DE BECHSTEIN, *Vespertilio Bechsteinii*, Leisler.

Cette espèce a les oreilles arrondies à l'extrémité, plus longues que la tête; un oreillon falciforme, un peu courbé en dehors vers sa pointe; le dessus du corps est d'un gris roux, tandis que le dessous est blanc. Se tient dans les arbres et jamais dans les murailles.

On la trouve en Allemagne et surtout en Wétéravie.

198ᵉ Espèce. VESPERTILION DE NATTERER, *Vespertilio Nattereri*, Kuhl.

Les oreilles sont ovales, assez larges, un peu plus longues que la tête; l'oreillon est lancéolé et attaché sur une protubérance de la conque. Le pelage est d'un gris fauve en dessus, et blanc en dessous; les membranes sont d'un gris enfumé; l'interfémorale est festonnée. Habite l'Allemagne.

199ᵉ Espèce. VESPERTILION NOCTULE, *Vespertilio noctula*, Erxl. Linn. La *Noctule* de Daubenton; la *Sérotine* de Geoffroy. V. *Proterus*, Kuhl.

Les oreilles sont ovales triangulaires, avec des oreillons arqués; la tête est large et arrondie; les poils sont courts et lisses, d'une seule couleur fauve; les membranes sont obscures.

Cette espèce vole dès la chute du jour. Elle habite toute l'Europe et sent le musc.

200ᵉ Espèce. VESPERTILION SÉROTINE, *Vespertilio serotinus*, L. Gm. La *Sérotine*, Daub. et Buff. La *Noctule*, Geoffroy.

Cette espèce a plusieurs des caractères de la précédente, mais elle en diffère par ses oreillons en cœur, par les poils du dos, qui sont longs et luisans, de couleur marron vif, plus clair sur les femelles, et par les membranes des ailes qui sont noires.

Elle est commune en France, en Allemagne et dans presque toute l'Europe.

201e Espèce. VESPERTILION DE LEISLER, *Vespertilio Leisleri*, Kuhl. V. *dasycarpos*, Leisler.

Elle a les oreilles courtes, ayant un oreillon terminé par une portion arrondie ; les poils sont longs, marron à la pointe, et d'un brun foncé à la base ; le long des bras la membrane est très velue; la queue dépasse à peine par sa pointe l'interfémorale. Elle habite l'Allemagne.

202e Espèce. VESPERTILION DE SCREIBERS, *Vespertilio Screbersii*, Natt. Kuhl.

Cette chauve-souris, découverte dans les montagnes du sud-est de Bannat, a de petites oreilles, plus courtes que la tête, et qui sont larges, droites et triangulaires, arrondies aux angles, avec un rebord interne velu; l'oreillon est lancéolé, recourbé en dedans vers la pointe; le pelage est d'un gris cendré, plus pâle en dessous, et souvent mêlé de blanc jaunâtre. Habite les cavernes.

203e Espèce. VESPERTILION PIPISTRELLE, *Vespertilio pipistrellus*, L. Gm. La *Pipistrelle* Buffon.

Les oreillons sont presque droits, et terminés par une tête arrondie; les poils du dos sont longs, brun noirâtre, passant au brun fauve sous le ventre. M. Geoffroy en a trouvé une variété en Égypte dans les catacombes. L'espèce commune est d'Europe.

204e Espèce. VESPERTILION DE DAUBENTON, *Vespertilio Daubentonii*, Leisler.

A les oreilles petites, presque ovales, et légèrement échancrées en leur bord externe, elles sont presques nues, et largement repliées en leur bord interne; les oreillons sont très petits, lancéolés et minces; pelage d'un gris roux en dessus et blanchâtre en dessous. Cette espèce vole près de terre et à effleurer l'eau; elle est commune en Wétéravie et se trouve aussi dans le midi de l'Allemagne.

205e Espèce. VESPERTILION ÉCHANCRÉ, *Vespertilio emarginatus*, Geoff.

Cette chauve-souris a les oreilles oblongues, et de

la longueur de la tête, et échancrées en leur bord extérieur; l'oreillon est subulé; le pelage est gris roussâtre en dessus, cendré en dessous. Elle vit dans les souterrains et est assez rare en Angleterre et en France.

206e Espèce. VESPERTILION A MOUSTACHES, *Vespertilio mystacinus*, Leisl. Kuhl.

Les oreilles sont assez grandes, arrondies en haut, repliées et échancrées en leur bord extérieur; les oreillons sont lancéolés; deux sortes de petites moustaches, formées de poils fins, occupent le rebord de la lèvre supérieure; le corps est de couleur brun marron en dessus; la femelle a le pelage plus clair. Elle habite l'Allemagne, où elle est rare.

207e Espèce. VESPERTILION DE KUHL, *Vespertilio Kuhlii*, Natterer.

Les oreilles sont très simples, presque triangulaires, à oreillons larges et arqués en dedans; le pelage est d'un brun rouge en dessus, passant au fauve en dessous, sans aucune trace de blanc; la moitié supérieure de la face interne de la membrane interfémorale est très velue. Cette espèce a été trouvée à Trieste.

208e Espèce. VESPERTILION PYGMÉE, *Vespertilio pygmeus*, Leach.

Cette espèce, la plus petite des chauve-souris connues, est d'un brun foncé, passant au gris inférieurement; oreilles plus courtes que la tête, à oreillon simple et linéaire; queue longue, nue au sommet, dépassant légèrement la membrane interfémorale. Très commune dans la forêt de *Dartmoor* en Angleterre. Diffère-t-elle du *vespertilio minutus* de Montagu?

§. 2. *Espèces africaines.*

209e Espèce. VESPERTILION DE NIGRITIE, *Vespertilio Nigrita*, Gm. Geoffroy. La *Marmotte volante*, Daubent.

Les oreilles sont ovales, triangulaires, très

courtes, du tiers de la longueur de la tête; oreillon long et terminé en pointe; pelage d'un brun fauve en dessus, et d'un fauve cendré en dessous.

Découverte au Sénégal par Adanson.

210e Espèce. Vespertilion de l'île Bourbon, *Vespertilio borbonicus*, Geoff.

Oreilles ovales, triangulaires, de moitié plus courtes que la tête; l'oreillon est long et en demi cœur; le pelage est roux en dessus, et blanchâtre en dessous.

§. 3. *Espèces asiatiques.*

211e Espèce. Vespertilion kirivnula, *Vespertilio pictus*, L. Le *Muscardin volant*, Daubenton.

A les oreilles plus courtes que la tête, ovales, plus larges que hautes; l'oreillon est subulé; le pelage affecte la couleur rousse passant au jaune vif sur le dos, et au jaune terne sur le ventre; des raies d'un jaune citron le long des doigts aux ailes; les membranes de celles-ci sont d'un brun marron. Séba a mentionné cette espèce à Ternate. Ceylan est sa patrie : on l'y nomme *kirivnula*.

§. 4. *Espèces américaines.*

212e Espèce. Vespertilion grande sérotine, *Vespertilio maximus*, Desm. 218. V. *nasutus*, Shaw.

Les oreilles sont ovales et plus courtes que la tête; l'oreillon est subulé; le museau est long et pointu; le pelage est d'un brun marron en dessus, d'un jaune clair sur les flancs et d'un blanc sale sur le ventre.

Il habite la Guyane.

213e Espèce. Vespertilion de Buenos-Ayres, *Vespertilio bonariensis*, Less. et Garn. Zool. de la Coquille, pl. 2, fig. 1, p. 137.

Les oreilles courtes et ovalaires; les membranes sont de couleur rouge noirâtre; l'interfémorale est très velue en dessus, et nue en dessous; les poils du dos sont jaunes, pruineux, ceux du museau sont fauves et ceux du ventre d'un jaune brun.

Elle habite la Plata, et notamment les environs de Buenos-Ayres.

214e Espèce. VESPERTILION AU LONG NEZ, *Vespertilio naso*, prince Max. Neuwied. *it.*

Cette espèce est très remarquable par son long nez, allongé presque comme une trompe, et s'avançant d'une ligne au-dessus de la mâchoire supérieure ; les oreilles sont petites et très pointues; le pelage est jaune foncé, gris brun en dessus, et gris jaunâtre en dessous.

Habite les arbres au Brésil.

215e Espèce. VESPERTILION DU BRÉSIL, *Vespertilio brasiliensis*, Desm. 222.

Les oreilles sont médiocres, de forme allongée; les membranes sont étroites et noires; le pelage est très doux et soyeux; d'un brun obscur lavé de marron. Elle a été découverte au Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

216e Espèce. VESPERTILION LÉGER, *Vespertilio lævis.* Isid. Geoff.

Cette espèce a les oreilles longues; la queue aussi longue que le corps; quelques poils sur la membrane interfémorale; la face en partie nue, et les mêmes teintes que l'espèce précédente.

Du Brésil.

217e Espèce. VESPERTILION POLYTHRICE, *Vespertilio polythrix*, Isid. Geoff.

Cette chauve-souris a des oreilles petites, plus longues que larges, échancrées à leur bord extérieur; la face velue; la membrane interfémorale légèrement poilue; le pelage d'un brun marron tirant sur le grisâtre uniforme. Elle habite les provinces de Rio-Grande et des Mines, au Brésil.

218e Espèce. VESPERTILION DE SAINT-HILAIRE, *Vespertilio Hilarii*, Isid. Geoff.

Cette espèce est voisine du *vespertilio brasiliensis*; elle a les oreilles petites, presque aussi larges que longues; sa membrane interfémorale est nue; son pelage est doux et soyeux, variant du brun noirâtre au brun marron en dessus, et du grisâtre au brun

roux en dessous. Elle habite la province des Missions, au Brésil.

219e Espèce. VESPERTILION ROUGE, *Vespertilio ruber*, Geoff. *Chauve-souris*, onzième d'Azara.

Oreilles très aigües; oreillons étroits et linéaires; poil court, de couleur cannelle en dessus, et de couleur fauve en dessous.

Habite le Paraguay.

220e Espèce. VESPERTILION TRÈS VELU, *Vespertilio villosissimus*, Geoff. *Chauve-souris*, 7e d'Azara.

Les oreilles sont semblables à celles d'un rat, et assez aigües à leur sommet; l'oreillon est pointu; la membrane interfémorale est velue dans son milieu et la couleur du corps est d'un brun pâle. Elle habite le Paraguay.

221e Espèce. VESPERTILION POUDRÉ, *Vespertilio albescens*, Geoff.

C'est la douzième chauve-souris de d'Azara; elle a le pelage presque noir, piqueté de blanc en dessus, et à teinte sombre en dessous. Elle habite le Paraguay.

222e Espèce. VESPERTILION A DOS NOIR, *Vespertilio melanotus*, Rafin.

Les oreilles sont arrondies et à oreillon; son pelage est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; les membranes sont d'un gris foncé, avec les doigts noirs.

Habite les États-Unis.

223e Espèce. VESPERTILION ÉPERONNÉ, *Vespertilio calcaratus*, Rafin.

Cette espèce a une sorte d'éperon à la partie interne de la première phalange; pelage d'un brun noirâtre en dessus et fauve foncé en dessous; ailes noires avec les doigts roses, et les pieds de derrière noirs.

Habite les États-Unis.

224e Espèce. VESPERTILION MOINE, *Vespertilio monachus*, Rafin.

Oreilles petites et cachées dans de longs poils fauve rouge foncé en dessus et fauve en dessous; pattes de derrière noires; les membranes des ailes d'un gris foncé; doigts ainsi que le nez de couleur rose.

Habite les États-Unis.

225e Espèce. VESPERTILION A FACE NOIRE, *Vespertilio phaïops*, Rafinesq.

Pelage d'un brun bai obscur en dessus, et plus pâle en dessous; face, oreilles et membranes alaires noirâtres.

Des États-Unis.

226e Espèce. VESPERTILION AUX AILES BLEUES, *Vespertilio cyanopterus*, Rafin.

Oreilles plus longues que la tête et munies d'un oreillon; pelage gris foncé en dessus et gris bleuâtre en dessous; doigts noirs et membranes grises bleuâtres.

Habite les États-Unis.

227e Espèce. VESPERTILION DE LA CAROLINE, *Vespertilio Carolinensis*, Geoff.

Oreilles oblongues, de la longueur de la tête, en partie velues; à oreillon en demi-cœur; le pelage est brun marron en dessus et jaune en dessous.

Elle habite la Caroline du Sud, près de *Charlestown*.

228e Espèce. VESPERTILION A QUEUE VELUE, *Vespertilio lasiurus*, L.

Les oreilles sont ovales, et plus courtes que la tête; l'oreillon est droit et en demi-cœur; le pelage est varié de gris jaunâtre et de roux vif.

Elle habite les Etats-Unis d'Amérique.

229e Espèce. VESPERTILION PRUINEUX, *Vespertilio pruinosus*, Say. Long's exp.

Oreilles plus courtes que la tête; oreillons ar-

qués, très obtus à la pointe; pelage brun noirâtre sur le dos, piqueté de blanc, ferrugineux foncé vers le bas du dos, et blanc jaunâtre terne sous la gorge.

Elle habite la Pennsylvanie.

230e Espèce. VESPERTILION ARQUÉ, *Vespertilio arquatus*, Say. Long's exp. Godman, t. 1, p. 70.

Les oreilles sont un peu plus courtes que la tête, elles présentent deux petites échancrures obtuses à leur bord postérieur; l'oreillon est arqué et obtus à sa pointe; la membrane interfémorale est nue.

Elle habite les États de l'Ouest dans l'Amérique septentrionale.

231e Espèce. VESPERTILION SUBULÉ, *Vespertilio subulatus*, Say. Long's exp. Godman, t. 1, p. 71. (*Amer. nat. history*.)

Les oreilles sont plus longues que larges, et à peu près aussi longues que la tête; son pelage est brunâtre à sa base et cendré à son sommet; la membrane interfémorale est velue à sa naissance et d'une seule couleur; les poils du ventre sont noirs et d'un blanc jaunâtre à leur sommet; la queue ne dépasse que peu la membrane; long. 2 pouces $\frac{9}{10}$; la queue a un pouce $\frac{1}{3}$.

Habite les montagnes rocheuses.

XLVIIIe Genre. OREILLARD, *Plecotus*, Geoff.

Même caractère que les vespertilions; les oreilles très développées et plus grandes que la tête.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{6-6}$, 36.

232e Espèce. OREILLARD COMMUN, *Plecotus communis*. *Vespertilio auritus*, L.

Cette chauve-souris est excessivement petite, et est remarquable par des oreilles presque aussi longues que le corps. Son pelage est gris, plus foncé en dessus qu'en dessous. On en distingue deux variétés, l'une, l'*oreillard d'Égypte*, est de taille plus petite que notre

oreillard, et l'autre, d'*Autriche*, qui est plus grande que l'espèce de France.

Habite toute l'Europe.

233e ORÉILLARD DE RAFINESQUE, *Plecotus Rafinesquii. Vespertilio megalotis*, Rafin.

Pelage d'un gris foncé en dessus, et d'un gris pâle en dessous; oreilles très grandes et doubles, pourvues d'oreillons aussi longs qu'elles; n'est peut-être qu'une variété de notre oreillard.

Habite les Etats-Unis.

234e Espèce. OREILLARD CORNU, *Plecotus cornutus*, Faber.

Chez cette espèce remarquable les oreilles sont aussi longues que le corps, et elles n'ont pas moins d'un pouce sept lignes; une membrane les réunit sur le front; les oreillons sont plus longs que la moitié de l'oreille, et ils figurent une paire de cornes; le dessus du corps est d'un noir lavé de brun, et le dessous est d'un noir bleuâtre mêlé de blanc grisâtre sur le ventre et la gorge. Cette espèce, décrite en 1826 dans le journal l'*Isis*, habite le Jutland.

235e Espèce. OREILLARD BARBASTELLE, *Plecotus Barbastellus. Vespertilio Barbastellus*, L. Gm. Geoff.

La barbastelle a les oreilles larges, réunies, triangulaires, échancrées en leur bord extérieur; les oreillons très larges en leur base, étroits à leur pointe, en arc recourbé vers l'intérieur; pelage d'un brun foncé, la petite pointe des poils étant fauve; membranes d'un brun noir. Niche dans les édifices. Est rare en France et plus rare encore en Allemagne.

236e Espèce. OREILLARD DE MAUGÉ, *Plecotus Maugei. V. Maugei*, Desm. 225. *Vespertilion de Porto-Rico*.

Oreilles très larges, réunies, échancrées extérieurement vers la pointe, qui est arrondie. Pelage d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun clair en dessous; parties postérieures du corps blanches; membranes grises.

Découvert par Maugé dans l'île de Porto-Rico, aux Antilles.

237ᵉ Espèce. Oreillard voilé, *Plecotus velatus*, Isid. Geoff.

Son pelage est brun marron en dessus, brun grisâtre en dessous; la membrane interfémorale enveloppe toute la queue, qui est aussi longue que le corps; ses oreilles sont larges et aussi longues que celles de notre chauve-souris Murin. Habite le Brésil.

238ᵉ Espèce. Oreillard de Timor, *Plecotus timoriensis*. *V. timoriensis*, Geoff.

Les oreilles sont amples, réunies à leur base par une petite membrane; l'oreillon est en demi-cœur, le pelage est d'un brun noirâtre en dessus et brun cendré en dessous.

Découvert par Péron et Lesueur dans l'île de Timor, une des Moluques.

XLIXᵉ Genre. Atalaphe, *Atalapha*, Rafin.

Incisives des deux mâchoires manquant complétement; nez simple, queue plus longue que la membrane interfémorale, ou entièrement enveloppée par elle; oreilles à oreillon, médiocrement écartées l'une de l'autre. (*Genre non définitivement admis.*)

Formule dentaire inconnue.

239ᵉ Espèce. Atalaphe d'Amérique, *Atalapha americana*, Rafinesq. V. — *noveboracensis*, Pennant.

Oreilles courtes et larges, arrondies; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale, une tache blanche à la naissance des ailes; poils doux et bruns en dessus, plus pâles sur le ventre. Hab. l'Etat de New-York.

240ᵉ Espèce. Atalaphe de la Sicile, *Atalapha sicula*, Rafinesq.

Pelage roux brunâtre en dessus, et roux cendré en

dessous; oreilles aussi longues que la tête; queue saillante par une pointe obtuse.

Habite la Sicile.

Lᵉ Genre. Hypexodon, *Hypexodon*, Rafin.

Museau nu, narines rondes, saillantes; incisives supérieures nulles; six incisives inférieures échancrées; canines inférieures ayant une verrue à la base; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale. (*Genre douteux.*)

241ᵉ Espèce. Hypexodon a moustaches, *Hypexodon mystax*, Rafinesq.

Pelage fauve, brun sur le sommet de la tête; ailes et membranes noires; queue mucronée; moustaches longues; oreilles brunes plus longues que la tête.

Habite le Kentucky.

LIᵉ Genre. Nycticée, *Nycticeus*, Rafin.

Deux incisives supérieures, séparées par un grand intervalle, accolées aux canines, et ayant des crénelures aiguës; six incisives inférieures tronquées; les canines saus verrues à leur base. (*Genre douteux.*)

242ᵉ Espèce. Nycticée huméral, *Nycticeus humeralis*. Rafin.

Queue presque aussi longue que le corps, et très mucronée; oreilles ovales, noirâtres, plus longues que la tête; pelage d'un brun foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules noires. Elle habite le Kentucky.

243ᵉ Espèce. Nycticée marquetée, *Nycticeus tessellatus*, Rafin.

La queue est de la longueur du corps et terminée par une verrue saillante; le nez est bilobé; pelage bai en dessus, fauve en dessous, avec un étroit collier jaunâtre; ailes réticulées et pointillées de roux.

Habite le Kentucky.

LIIe Genre. MYOPTÈRE, *Myopteris*, Geoff.

Chanfrein uni et simple ; oreilles larges, isolées et latérales, à oreillon interne ; queue longue, à demi enveloppée dans la membrane interfémorale ; museau court et gros.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 26.

244e Espèce. MYOPTÈRE DE DAUBENTON, *Myopteris Daubentonii*, Geoff. Le *Rat volant* de Daubenton.

Ce cheiroptère a le dessus de la tête et du corps de couleur brune, et le dessous d'un blanc sale, avec une légère teinte de fauve. On ignore sa patrie.

††††. Les NOCTILIONINA.

Molaires réellement tuberculeuses, à ailes longues et étroites ; deux phalanges à l'index ; tête courte, obtuse ; lèvres très grosses; queue recourbée ; les femelles ayant souvent des poches latérales pour loger leurs petits quand elles nourrissent.

LIIIe Genre. NOCTILION, *Noctilio*, Geoff.

Canines très fortes ; museau court et renflé, fendu et garni de tubercules charnus ou de verrues ; nez simple confondu avec les lèvres ; oreilles petites et latérales ; membrane interfémorale très développée ; queue enveloppée à sa base.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{2}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{5-5}$, 28.

245e Espèce. NOCTILION UNICOLOR, *Noctilio unicolor*, Geoff. *Vespertilio leporinus*, L.

Cette espèce a la taille du rat ; son pelage est fauve roussâtre et d'une teinte uniforme ; elle habite le Brésil, et aussi le Pérou et le Paraguay.

246e Espèce. NOCTILION A DOS RAYÉ, *Noctilio dorsatus*, Geoff.

Pelage d'un fauve jaunâtre, avec une bande blanchâtre tout le long du dos. Variété de l'espèce précédente, suivant M. Cuvier.

Patrie douteuse.

247e Espèce. NOCTILION A VENTRE BLANC, *Noctilio albiventer*, Geoff.

Cette espèce, encore une variété de l'unicolor, a le pelage roussâtre en dessus, et blanc en dessous.

Patrie aussi inconnue; sans doute l'Amérique du Sud, comme la précédente.

LIVe Genre. DYSOPE, *Dysopes*, F. Cuv. (*Dents.*)

Deux incisives supérieurement et quatre inférieurement; deux canines à chaque mâchoire; quatre molaires de chaque côté du maxillaire supérieur, c'est-à-dire deux fausses et deux normales; dix molaires au maxillaire inférieur, quatre fausses et six vraies.

M. Temminck a conservé le nom de DYSOPES aux *Molosses*, il y rapporte le genre *Cheiromeles* d'Horsfield, et le *Nyctinome* de M. Geoffroy.

248e Espèce. DYSOPE DE L'INDE, *Dysopes Moops*, F. Cuv.

La seule espèce connue de ce genre habite l'Inde, d'où elle a été envoyée par MM. Diard et Duvaucel.

Le DYSOPES *perotis*, du prince Maximilien de Neuwied ne nous est connu que nominalement.

LVe Genre. MOLOSSE, *Molossus*, Geoff.

Tête courte; museau renflé; oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face; oreillon extérieur; membrane interfémorale étroite et terminée carrément; queue longue, enveloppée à sa base, et le plus souvent libre à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 28.

249e Espèce. MOLOSSE PÉDIMANE, *Molossus cheiropus*, *Dysopes cheiropus*, Temm. p. 218. *Cheiromeles torquatus*, Horsf.

Cette espèce semble nue à l'œil; quelques poils rudes, très courts, paraissent sur le cou et forment une sorte de fraise; un duvet peu sensible revêt le ventre; le dos est complétement nu; la queue est

couverte de rides dans sa partie libre; les oreilles sont écartées, longues, à double oreillon; long. tot. 5 pouces 2 lignes, enverg. 21 pouces.

Habite le royaume de Siam et l'Asie occidentale.

250e Espèce. MOLOSSE DE RUPPEL, *Molossus Ruppelii*, *Dysopes Ruppelii*, Temm. p. 224.

De la taille du *vespertilion murin*, et très voisin du *nyctinome d'Égypte*; pelage abondant, fin, serré et lisse; museau couvert de poils rares; lèvres larges, pendantes et plissées; parties supérieures d'un gris de souris très uniforme partout; parties inférieures du même gris, mais d'une teinte un peu plus claire; les poils des doigts longs; long. 5 pouces 2 à 6 lignes; enverg. 14 pouces 6 lignes.

Habite l'Égypte dans les souterrains.

251e Espèce. MOLOSSE DILATÉ, *Molossus dilatus*. *Nyctinomus dilatus*, Horsf.

Est d'un fauve noirâtre, plus pâle en dessous; les ailes très développées; la queue très grêle et la membrane interfémorale formée de fibres musculaires plus rares.

Habite Java.

252e Espèce. MOLOSSE GRÊLE, *Molossus tenuis*. *Nyctinomus tenuis*, Horsf. Resear. in Java. *Dysopes tenuis*, Temm. p. 228.

De la taille du *vespertilion barbastelle* d'Europe; pelage très court, doux, lisse, brun noirâtre supérieurement, cendré dessous, et ayant des soies blanches aux phalanges onguéales des pieds; lèvres supérieures larges, bordées par une série de verrues; long. 3 pouces 9 lignes, enverg. 10 pouces 6 lignes.

Habite Java, Banda et sans doute Sumatra.

253e Espèce. MOLOSSE ALECTO, *Molossus Alecto*. *Dysopes Alecto*, Temm. p. 231.

De la taille de la *serotine* d'Europe; elle a de longues soies au croupion; son pelage a l'aspect d'un

tissu de velours très fin, d'un noir très brillant; long. 5 pouces 6 lignes, enverg. 1 pied.
Habite l'intérieur du Brésil.

254e Espèce. MOLOSSE À POILS RAS, *Molossus abrasus*. *Dysopes abrasus*, Temm. 232.

Espèce un peu plus petite que la *Noctule*; elle a le pelage très ras, mais serré, d'un marron très vif et lustré en dessus, plus clair et terne en dessous; les membranes sont noires; long. 4 pouces 3 lignes, enverg. 9 pouces 7 lignes.
Habite l'intérieur du Brésil.

255e Espèce. MOLOSSE VÉLOCE, *Molossus velox*. *Dysopes velox*, Natterer, Temm. p. 234.

Est de la taille de la *barbastelle* d'Europe; cette espèce a un siphon glanduleux au devant du cou; le pelage est très court; lisse, d'un brun marron très foncé, lustré uniformément, plus clair et mat en dessous; longueur 3 pouces 3 lignes, envergure 10 pouces.
Habite le Brésil.

256e Espèce. MOLOSSE ENFUMÉ, *Molossus fumarius*, Spix. *Dysopes obscurus*, Temm. p. 236.

Cette espèce est de la taille de la *barbastelle* d'Europe; le pelage est composé de poils de deux couleurs, d'un brun noirâtre en dessus et d'un brun cendré en dessous; des soies au bord des lèvres; long. 3 pouces 3 lignes, enverg. 9 pouces.
Habite le Brésil et la Guyane.

257e Espèce. MOLOSSE MARRON, *Molossus rufus*, Geoff.

Pelage marron foncé en dessus, marron clair en dessous; museau fort gros et court.
Patrie inconnue.

258e Espèce. MOLOSSE NOIR, *Molossus ater*, Geoff.

Pelage noir, lustré en dessus. Patrie inconnue.

259ᵉ Espèce. MOLOSSE OBSCUR, *Molossus obscurus*, Geoff.

Pelage brun noirâtre en dessus, plus terne en dessous; tous les poils étant blancs à leur origine. Cette espèce diffère un peu par la taille de la chauve-souris neuvième de d'Azara, à laquelle M. Geoffroy la rapporte.

Habite le Paraguay.

260ᵉ Espèce. MOLOSSE A LONGUE QUEUE, *Molossus longicaudatus*, Geoff. Le *Mulot volant*, Daub. V. *Molossus*, Linn.

Pelage cendré fauve; une lanière de peau s'étendant du front au museau; queue presque aussi longue que le corps.

Il n'est pas sûr que ce soit bien le *mulot volant* de Daubenton, qu'il dit être de la Martinique.

261ᵉ Espèce. MOLOSSE A VENTRE BRUN, *Molossus fusciventer*, Geoff. *Second Mulot volant*, Daub.

Pelage cendré brun en dessus, cendré en dessous, excepté le ventre, qui est brun à son milieu. Patrie inconnue.

262ᵉ Espèce. MOLOSSE CHATAIN, *Molossus castaneus*, Geoff. *Chauve-souris sixième* de d'Azara.

Pelage châtain en dessus, blanchâtre en dessous; un ruban étendu depuis le bout du museau jusqu'au front.

Habite le Paraguay.

263ᵉ Espèce. MOLOSSE A LARGE QUEUE, *Molossus laticaudatus*, Geoff. *Chauve-souris huitième* de d'Azara.

Pelage brun obscur en dessus, moins sombre en dessous; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale.

Habite le Paraguay.

264ᵉ Espèce. MOLOSSE A GROSSE QUEUE, *Molossus crassicaudatus*, Geoff. *Chauve-souris dixième* de d'Azara.

Pelage brun cannelle, plus clair en dessous qu'en

dessus; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale.

Habite le Paraguay.

265e Espèce. Molosse amplexicaude, *Molossus amplexicaudatus*, Geoff. *Chauve-souris de la Guyane*, Buffon.

Pelage noirâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus; queue entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale.

Cette espèce est très commune à Cayenne; vole par grandes troupes.

266e Espèce. Molosse a queue pointue, *Molossus acuticaudatus*, Desm. 160.

Queue longue, presque entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale, qui forme un angle assez aigu; pelage brun noir, lavé de couleur de suie.

Cette nouvelle espèce a été apportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

LVIe Genre. Dinops, *Dinops*, Savi (*Nuov. gior. de lett.* n° 21).

Oreilles réunies et étendues sur le front; lèvres pendantes et plissées; queue comprise dans la membrane interfémorale seulement dans sa première moitié, et libre au-delà.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

267e Espèce. Dinops de Cestoni, *Dinops Cestonii*, Savi.

Corps couvert de poils épais et doux, d'un gris brun tendant légèrement au jaunâtre, un peu plus brun seulement sur le dos; les ailes d'un brun noir; le museau, les lèvres et les oreilles noires. Celles-ci sont grandes, arrondies, un peu échancrées sur leur bord externe; queue longue, d'un brun noir.

Habite les environs de Pise, où M. Savi l'a découverte tout récemment.

LVIIe Genre. NYCTINOME, *Nyctinomus*, Geoff.

Nez camus, confondu avec les lèvres qui sont profondément fendues et ridées; oreilles grandes, couchées sur la face, à oreillon extérieur; membrane interfémorale moyenne et saillante; queue longue, à demi enveloppée à sa base.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

268e Espèce. NYCTINOME D'ÉGYPTE, *Nyctinomus ægyptiacus*, Geoff. *Dysopes Geoffroyii*, Temm. p. 226.

Cette chauve-souris est rousse en dessus, et brune en dessous; sa queue est grêle; la membrane interfémorale n'enveloppe que la moitié de la queue, et n'a point de brides membraneuses. On la trouve dans les ruines et dans les souterrains en Egypte.

269e Espèce. NYCTINOME DU BENGALE, *Nyctinoma bengalensis*, Geoff. V — *plicatus*, Buch.

Cette espèce a une queue assez grosse; membrane n'enveloppant que la moitié de la queue, et garnie de brides membraneuses. Habite le Bengale.

270e Espèce. NYCTINOME DU PORT-LOUIS, *Nyctinomus acetabulosus*, Herm. Geoff.

Cette espèce, que Commerson a fait connaître, est brune noirâtre; la membrane interfémorale enveloppe les deux tiers de la queue. On l'a trouvée aux environs du Port-Louis, à l'Ile de France.

271e Espèce. NYCTINOME DU BRÉSIL, *Nyctinomus brasiliensis*, Isid. Geoff.

Est à peu près de même taille que les espèces du Bengale et d'Egypte; sa longueur totale est de trois pouces onze lignes; son poil, qui est assez moelleux et touffu, présente quelques variétés de couleur: c'est toujours un fond cendré, mais avec une nuance de brun qui varie du brun noir au brun fauve. En général, on peut dire qu'il est cendré brun; d'une teinte plus grise et moins foncée vers la région abdominale, un peu plus foncée vers la poi-

trine, plus foncée encore et plus brune à la région dorsale. Les poils qui revêtent la partie interne de la membrane de l'aile sont de même couleur que ceux qui couvrent l'abdomen. Des poils très rares se remarquent à la portion de la queue comprise dans la membrane interfémorale à peu près dans sa première moitié.

LVIII[e] Genre. Sténoderme, *Stenoderma*, Geoff.

Nez simple; oreilles petites, latérales et isolées; oreillon intérieur; membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes; queue nulle.

Form. dent.: incis. $\frac{4}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 28.

M. Cuvier donne seulement 2 incisives à la mâchoire supérieure; M. Geoffroy 4.

272[e] Espèce. Sténoderme roux, *Stenoderma rufa*, Geoff.

Pelage roux châtain uniforme; oreilles moyennes, ovales, un peu échancrées au bord externe.

Patrie inconnue.

LIX[e] Genre. Celæno, *Celæno*, Leach.

Deux incisives supérieures, pointues, simples; quatre inférieures, rapprochées et cylindriques; deux canines en haut et en bas, les supérieures étant les plus grandes; quatre molaires à chaque côté des mâchoires, la première étant pointue et simple, et les trois dernières ayant leur couronne garnie de pointes aiguës; troisième et quatrième doigt des ailes à trois phalanges, le cinquième ou l'externe n'en ayant que deux; membrane interfémorale se prolongeant un peu au-delà des doigts des pieds de derrière; oreilles écartées; oreillons petits; queue nulle.

273[e] Espèce. Celæno de Brooks, *Celæno Brooksiana*, Leach.

Dont la patrie et la taille ne sont pas indiquées, a le dos ferrugineux, le ventre et les épaules d'un

unâtre ferrugineux; ses oreilles sont pointues, avec le bord antérieur arrondi et le postérieur droit; toutes ses membranes sont noires.

LXe Genre. ÆLLO, *Ællo*, Leach.

Deux incisives supérieures larges, comprimées, bifides, à lobes arrondis; deux inférieures égales, trifides, aussi à lobes arrondis; deux canines supérieures, longues, très aigües, ayant en avant et en arrière de leur base une petite saillie ou pointe distincte; deux canines inférieures plus petites et moins pointues; quatre molaires supérieures de chaque côté, dont les deux premières pointues et triangulaires, la seconde étant la plus grande, la troisième bifide et la quatrième trifide extérieurement; le troisième doigt des ailes ayant quatre phalanges, le quatrième et le cinquième chacun trois; membrane interfémorale droite; oreilles rapprochées, courtes, très larges; point d'oreillon; queue ne dépassant pas la membrane, et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

274e Espèce. ÆLLO DE CUVIER, *Ællo Cuvieri*, Leach.

Est de couleur isabelle ferrugineuse; ses ailes sont d'un brun obscur; ses oreilles sont comme tronquées au bout; ses dimensions ne sont point indiquées, et sa patrie est inconnue.

LXIe Genre. SCOTOPHILE, *Scotophillus*, Leach.

Quatre incisives supérieures, inégales, pointues, les intermédiaires étant les plus grandes et simples, et les latérales bifides, à lobes égaux; six incisives inférieures, peu distinctement trifides; deux canines en haut et en bas, les supérieures ayant une petite pointe en arrière de leur base et les inférieures une semblable en avant; quatre molaires partout à couronne armée de pointes; troisième, quatrième et cinquième doigts des ailes ayant trois phalanges.

275ᵉ Espèce. SCOTOPHILE DE KUHL, *Scotophilus Kuhlii*, Leach.

Dont la patrie n'est pas indiquée ; a le pelage ferrugineux ; ses oreilles, son nez et ses ailes sont bruns.

††††† Les PTEROPINA ou les MÉGANYCTÈRES.

Molaires brusquement tuberculeuses ; les ailes arrondies ; la membrane interfémorale et la queue manquant le plus souvent ; l'index ayant trois phalanges ; tête longue et velue ; les femelles ayant pour la plupart des poches nourricières.

LXIIᵉ Genre. ROUSSETTE, *Pteropus*, Briss.

Un petit ongle au doigt index de l'aile ; tête conique ; oreilles courtes ; queue nulle ou rudimentaire ; membrane interfémorale très peu apparente.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, 34.

§. 1. *Roussettes sans queue.*

276ᵉ Espèce. ROUSSETTE KALONG, *Pteropus javanicus*, Desm. 136.

Le dessus du cou d'un roux enfumé, le restant du pelage noir ; des poils blancs mêlés aux poils noirs du dos ; elle a 5 pieds d'envergure, et vit par grandes troupes et se nourrit de fruits.

Elle habite l'île de Java, où elle est nommée *kalong* et non pas *calou*.

277ᵉ Espèce. ROUSSETTE ÉDULE, *Pteropus edulis*, Péron et Lesueur.

C'est le *melanou bourou* des Malais ; cette roussette est entièrement noirâtre, le dos couvert de poils ras et luisans ; 4 pieds d'envergure. Elle vit dans les cavernes les plus obscures.

Elle habite les îles Moluques.

M. Temminck la regarde, avec la précédente et celle d'Edwards, comme ne formant qu'une espèce

278e Espèce. ROUSSETTE D'EDWARDS, *Pteropus Edwardsii*, Desm. 138. *Grande Chauve-souris de Madagascar* d'Edwards. V. *vampirus*, L.

Pelage roux vif; dos d'un brun marron; le ventre d'un brun clair.

L'île de Madagascar.

M. Temminck la regarde comme identique avec le *pteropus edulis* et le *pteropus javanicus* d'Horsfield.

279e Espèce. ROUSSETTE VULGAIRE, *Pteropus vulgaris*, Geoff. Le *Chien volant* de Daubenton. La *Roussette* de Brisson et de Buffon.

Pelage épais et grossier, d'un noir foncé en dessous, hors la région pubienne qui est roussâtre, ainsi que la face; les parties supérieures sont marron. On en connaît une variété marron à la place du noir du ventre. Les femelles ont des menstrues.

Commune aux îles de France et de Bourbon.

280e Espèce. ROUSSETTE A COU ROUGE, *Pteropus rubricollis*, Geoff. La *Rougette*, Buffon. V. *vampirus*, L.

Le pelage d'un gris brun, et le cou rouge; envergure 2 pieds.

L'île Bourbon.

281e Espèce. ROUSSETTE KERAUDREN, *Pteropus Keraudren*, Quoy et Gaim.

Cette nouvelle espèce, figurée dans l'atlas zoologique du *Voyage de l'Uranie*, se nomme *Poë* aux îles Carolines, *Fanihi* aux Marianes et *Quoy* dans l'île d'Oualan; son corps et ses oreilles sont noirâtres; le cou et les épaules, ainsi que le derrière de la tête, sont jaunes; les oreilles sont courtes.

Elle vit en troupes, s'accroche aux branches mortes des arbres pendant le jour, et habite depuis les îles Pelew jusqu'aux Carolines orientales, par 160 degrés de long. O.

282e Espèce. ROUSSETTE GRISE, *Pteropus griseus*, Geoff.

L'envergure des ailes est d'un pied six pouces ; le corps est gris roux, et la tête et le cou sont d'un roux vif. Cette espèce a été rapportée de Timor par Péron et Lesueur.

283e Espèce. ROUSSETTE DE LESCHENAULT, *Pteropus Leschenaultii*, Desm. 142.

Pelage d'un fauve cendré, uniforme sur le dos et un peu varié de blanchâtre sous le ventre ; des points blanchâtres à la base des membranes des ailes ; enverg. 1 pied 6 pouces.

Habite les environs de Pondichéry.

284e Espèce. ROUSSETTE INTERMÉDIAIRE, *Pteropus medius*, Temm. p. 176.

Cette roussette, qui paraît avoir été confondue avec l'*edulis*, a la tête, l'occiput, la gorge et la région axillaire d'un marron noirâtre ; le dos d'un noirâtre légèrement teint de brun; la nuque est d'un roux jaunâtre; les côtés du cou et toutes les parties inférieures sont, à l'exception de la gorge et de la région humérale, d'un roux brun couleur de feuille morte; les membranes sont brunes ; c'est peut-être le *badur* des *Hindoustanis*, suivant *Buchanan ;* enverg. 4 pieds 6 pouces.

Habite l'Inde, Calcutta, Pondichéry; vit en troupes et dévaste les vergers.

285e Espèce. ROUSSETTE A FACE NOIRE, *Pteropus phaïops*, Temm. 198.

Est de la taille de la roussette intermédiaire du Bengale; a le corps très gros, trapu ; le museau long ; son pelage est grossier, très fourni, un peu frisé; la face est recouverte d'un masque noir : le haut du corps est d'un jaune paille; la poitrine est d'un roux doré très vif; le dos noir marron, mêlé de quelques poils jaunâtres ; membranes noires ; long. 10 pouces, enverg. 3 pieds 5 pouces.

Habite Madagascar.

286ᵉ Espèce. ROUSSETTE A TÊTE CENDRÉE, *Pteropus poliocephalus*, Temm. p. 179.

Taille du *pteropus edulis ;* corps très gros et très trapu ; pelage long, bien fourni, plus ou moins frisé ; toutes les parties supérieures d'un gris cendré foncé, mêlé de quelques poils noirs ; une petite tache noire à la naissance de chaque oreille ; la nuque, le cou d'un beau marron roussâtre ; couleur du corps formée de la teinte de poils cendrés et de poils noirs ; long. 1 pied, enverg. 3 pieds 3 pouces.

Habite la portion intertropicale de la Nouvelle-Hollande.

287ᵉ Espèce. ROUSSETTE LAINEUSE, *Pteropus dasymallus*, Temm. p. 180.

D'une taille un peu plus forte que la *roussette Keraudren ;* elle a les oreilles petites et pointues ; un pelage très laineux, long partout ; les membranes des flancs poilues en dessus et en dessous ; la tête est brune ; le cou et les épaules sont d'un brun sale un peu jaunâtre ; tout le reste du corps est d'un brun foncé, ainsi que les membranes.

C'est le *pteropus rubricollis* de M. Siebold.

Cette espèce habite le Japon, dans les environs de *Nangasaki* et de *Jedo*. Les Japonais la nomment *Sobaosiki*.

288ᵉ Espèce. ROUSSETTE FEUILLE-MORTE, *Pteropus pallidus*, Temm. p. 184.

Est plus petite que la roussette édule ; son pelage est court, mélangé de poils bruns, gris ou blanchâtres ; la nuque, les épaules et le collier qui entoure la poitrine d'un roux ocracé vif, plus terne chez les jeunes ; dos brun pâle ; tête, gorge et ventre d'un brun couleur de feuille morte, ainsi que les membranes ; long. 7 pouces 6 lignes, enverg. 2 pieds 4 à 5 pouces.

Habite l'île de Banda.

289ᵉ Espèce. ROUSSETTE MASQUÉE, *Pteropus personatus*, Temm. p. 189.

Est de la taille de la roussette grise ; la teinte de

cette espèce est remarquable : du blanc et du brun colorent la tête, et du blanc pur marque le chanfrein, les joues et le menton; une large zone brune couvre la gorge; le haut du corps est d'un jaune de paille; le dos est grisâtre; le ventre est brunâtre, et chaque poil est terminé de jaune roux; long. 6 pouces 6 lignes, enverg. 20 pouces.

Habite les Moluques.

290e Espèce. ROUSSETTE MÉLANOCÉPHALE, *Pteropus melanocephalus*, Temm. p. 190.

Cette espèce est de la taille de la sérotine d'Europe; elle a les poils de deux couleurs, d'un blanc jaunâtre à la base et d'un cendré noirâtre à la pointe; la tête est noire; les parties inférieures du corps sont d'un blanc jaunâtre terne; des parties latérales du cou suinte une humeur odorante; long. 2 pouces 10 lignes, enverg. 11 pouces.

Découverte par Van Hasselt, dans le district montueux de Bantam dans l'île de Java, où elle porte le nom de *Batoeauwel*.

§. 2. *Roussettes à queues.*

291e Espèce. ROUSSETTE PAILLÉE, *Pteropus stramineus*, Geoff. Le *Chien volant* de Seba (t. 1, pl. 57, fig. 1 et 2)?

Pelage jaune roussâtre; la queue très courte; envergure 2 pieds. Apportée de Timor, par Péron et Lesueur.

292e Espèce. ROUSSETTE D'ÉGYPTE, *Pteropus aegyptiacus*, Geoff. *Pteropus Geoffroyii*, Temm. p. 197.

Cette espèce, qui a 1 pied 8 pouces d'envergure, a le poil laineux et d'un gris brun; sa tête est plus courte et plus large que celle des autres roussettes. Elle se suspend aux voûtes des anciens monumens.

Elle habite l'Égypte.

293e Espèce. ROUSSETTE AMPLEXICAUDE, *Pteropus amplexicaudatus*, Geoff.

L'envergure de cette roussette est d'un pied quatre pouces; son pelage est d'un gris roux; sa queue est

à moitié enveloppée dans la membrane interfémorale et est de la longueur de la cuisse.

Elle a été découverte à Timor par Péron et Lesueur.

294ᵉ Espèce. ROUSSETTE MAMMILÈVRE, *Pteropus titthæcheilus*, Temm. p. 198.

Elle est de la taille de la roussette d'Égypte ; son pelage est fin et lisse ; des poils divergens occupent les côtés du cou ; la tête et les côtés de la poitrine sont d'une belle teinte rousse, passant à l'oranger chez les vieux individus ; le dos est d'un brun roussâtre ; le ventre est gris ; un liseré blanchâtre borde les oreilles ; la femelle, plus grande que le mâle, est olivâtre, légèrement rousse sur les côtés du cou ; long. 5 pouces, enverg. 18 pouces environ.

Habite les îles de Java et de Sumatra, la Cochinchine et Siam.

§. 3. *Roussettes à ailes sur le dos.*

295ᵉ Espèce. ROUSSETTE MANTELÉE, *Pteropus palliatus*, Geoff.

Membrane des ailes naissant de la ligne moyenne du dos et formant une saillie d'au moins une ligne d'élévation ; cou, épaules, tête et ventre revêtus de poils soyeux, longs, peu fournis, de couleur de paille.

Patrie inconnue.

M. Temminck croit que c'est le jeune âge du *Cephalotes Peronii.*

LXIIIᵉ Genre. CÉPHALOTE, *Cephalotes*, Geoff.

Un petit ongle au doigt index dans une seule espèce ; tête conique ; oreilles courtes ; queue très peu apparente ; membrane interfémorale échancrée ; membrane des flancs naissant de la ligne moyenne du dos.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 32.

296ᵉ Espèce. CÉPHALOTE DE PÉRON, *Cephalotes Peronii*, Geoff.

Cette espèce de l'île de Timor, figurée dans l'atlas de Péron, a 2 pieds d'envergure, elle n'a point d'ongle au doigt indicateur de la main ; ses ailes naissent au milieu du dos ; son pelage est ou brun ou roux, et très court.

297ᵉ Espèce. CÉPHALOTE A OREILLES ÉTROITES, *Cephalotes teniotis*, Rafinesq.

Cette espèce de la Sicile a le pelage gris brun ; une verrue entre les deux incisives supérieures ; sa queue n'est libre que dans sa moitié postérieure.

LXIVᵉ Genre. HARPIE, *Harpya*, Illig.

Ce genre différerait des *céphalotes* par le manque d'incisives inférieures et des dernières petites molaires de l'une et l'autre mâchoire. M. Geoffroy pense que la différence observée entre ce système de dentition et celui du *céphalote* de *Péron*, tient à l'âge.

Pallas donne la formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{2}{0}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{1-1}$, 24.

298ᵉ Espèce. HARPIE DE PALLAS, *Harpya Pallasii*. V. — *cephalotes*, Pall. et L. La *Céphalote*, Buff. *Cephalotes Pallasii*, Geoff.

Cette espèce n'a qu'un pied deux pouces d'envergure ; les poils qui la revêtent sont rares et doux, d'un gris cendré en dessus, d'un blanc pâle en dessous ; un ongle au doigt indicateur de la main.

Habite les Moluques.

LXVᵉ Genre. CYNOPTÈRE, *Cynopterus*, F. Cuv.

Les Cynoptères ont 4 incisives, et deux fausses molaires en rudiment à chaque mâchoire, comme les roussettes, mais ils manquent entièrement des dernières molaires ; les mâchoires sont raccourcies, et ont la plus grande ressemblance avec les têtes des *céphalotes*.

299e Espèce. Cynoptère a oreilles bordées, *Cynopterus marginatus. Pteropus marginatus*, Geoff.

Cette espèce a d'envergure 11 pouces; son pelage est ras et court, de couleur brune olivâtre; le tour de l'oreille est dessiné par un liséré blauchâtre.

Elle habite le Bengale.

LXVIe Genre. Macroglosse, *Macroglossa*, F. Cuv. Mamm. 38e liv.

Ce genre voisin des roussettes a été formé par M. F. Cuvier pour y placer le *kiodote de Java, pteropus minimus*, Geoff. et le *pteropus rostratus* d'Horsfield. Il est caractérisé par la longueur extrême de la tête, le manque de fausses molaires, la molaire postérieure très développée et une langue extensible.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, 34.

300e Espèce. Macroglosse kiodote, *Macroglossa kiodotes. Pteropus minimus*, Geoff.

Cette espèce a d'envergure 10 pouces; sa tête est très longue, ainsi que sa langue, qui peut sortir de la bouche de 2 pouces; son pelage est laineux, d'un roux vif en dessus et d'un roux terne en dessous; elle est frugivore; l'île de Java est sa patrie. M. Temminck dit que le nom de *kiodote* n'est pas javanais.

301e Espèce. Macroglosse d'Horsfield, *Macroglossa Horsfieldii. Pteropus rostratus*, Horsf. (*Research in Java.*)

Cette roussette, voisine de celle de Leschenault, est le *lowo-ussu* des Javans; son museau est très allongé; elle n'a point de queue, et son pelage est d'un brun pâle uniforme passant au gris isabelle.

Elle habite Java.

M. Temminck pense que cette espèce et la précédente sont identiques.

2e Division. Les Insectivores.

Pieds courts armés d'ongles robustes, ceux de

derrière ayant toujours cinq doigts, et la plante appuyant en entier sur le sol; molaires hérissées de pointes.

1re Tribu. *Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines plus courtes que les mâchelières.*

LXVIIe Genre. HÉRISSON, *Erinaceus*, L.

Le corps couvert de piquans, pouvant se rouler en boule; le museau pointu; les oreilles plus ou moins apparentes; la queue très courte; chaque pied muni de 5 doigts armés d'ongles robustes.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines 0, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 36.

On ne connaît que quatre espèces de ce genre. La cinquième ou le *hérisson d'Amérique* (*erinaceus inauris*) n'est point authentique, et ne repose que sur une figure de Séba. C'est sans doute le *coendou*.

302e Espèce. HÉRISSON D'EUROPE, *Erinaceus Europæus*, L.

Oreilles courtes; piquans médiocrement longs.

La forme du museau permet de reconnaître deux variétés distinctes dans le hérisson commun. La première a un groin aigu, c'est le *hérisson cochon de terre* ou *pourceau* : la seconde beaucoup plus rare est le *hérisson-chien*.

Cet animal se roule en boule lorsqu'il est attaqué et lâche son urine pour s'en faire un préservatif. Il vit dans les buissons et habite toute l'Europe tempérée.

303e Espèce. HÉRISSON A LONGUES OREILLES, *Erinaceus auritus*, Pallas.

Il a le museau court, les oreilles sont grandes comme les deux tiers de la tête; les piquans médiocrement longs. Les plus grands individus ont le pelage de dessous le ventre de couleur blanche.

Il habite les environs du lac Aral, du lac Baïkal, Astracan, etc.

304e Espèce. Hérisson d'Egypte, *Erinaceus ægyptius*, Geoff.-Saint-Hilaire. *Erinaceus auritus* des auteurs.

Cette espèce présente les mêmes caractères généraux que la précédente. Cependant les adultes ont le pelage d'un brun assez foncé dessous le corps.

L'Egypte est sa patrie.

305e Espèce. Hérisson a oreilles pendantes, *Erinaceus malaccensis*, Briss. Desm. 231. *Porcus aculeatus*, de Séba, fig. 1, tab. 51.

Cette espèce a le museau court, les oreilles assez brèves et pendantes; les piquans très allongés, dirigés parallèlement les uns aux autres, et n'a que huit pouces de longueur totale.

Ce hérisson n'est point authentique, et Séba lui donne pour patrie les îles de Java et de Sumatra, et la presqu'île de Malak.

306e Espèce. Hérisson de Sibérie, *Erinaceus sibiricus*, Erxl.

Cette espèce, d'ailleurs douteuse, semble plutôt être une variété du hérisson d'Europe; elle en diffère par ses oreilles plates et courtes, la couleur rousse de ses piquans terminés à leur pointe de jaune d'or, et la teinte jaunâtre et cendrée des poils qui couvrent l'abdomen.

LXVIIIe Genre. Musaraigne, *Sorex*.

Incisives supérieures moyennes, crochues et dentées à la base; corps poilu; museau très effilé; oreilles courtes, arrondies; cinq doigts avec des ongles médiocrement forts à chaque pied.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines 0, molaires $\frac{8-8}{5-5}$, 30.

On ne connaît bien que 19 espèces de ce genre, mais nul doute qu'avant long-temps le nombre en

soit augmenté par des recherches plus attentives dans les contrées étrangères.

§. 1. *Espèces européennes.*

307e Espèce. Musaraigne de Toscane, *Sorex etruscus*, Savi.

Cette espèce est la plus petite de toutes celles connues; son pelage est d'un gris cendré, plus pâle et blanchâtre en dessous. Ses oreilles sont arrondies; sa queue est médiocre, grêle et presque tétragone; elle pèse à peine 36 grains, et n'a guère que 3 pouces de longueur totale, y compris la queue; elle se tient dans les racines et les troncs des vieux arbres de la Toscane.

308e Espèce. Musaraigne naine, *Sorex minimus*, Pallas.

Cette espèce, qui a à peine 1 pouce 8 lignes de longueur totale, avait été mentionnée en Sibérie par Pallas. Elle a été trouvée dernièrement en Silésie. Son pelage est brun, sa queue ronde et étranglée à sa base.

309e Espèce. Musaraigne vulgaire, *Sorex araneus*, Linn. La *Musaraigne*, Buff.

Oreilles grandes et nues, ayant en dedans deux replis ou lobes placés au-dessous l'un de l'autre; pelage gris de souris, plus pâle en dessous, tirant quelquefois sur le fauve ou sur le brun; queue carrée, un peu moins longue que le corps.

Habite l'Europe.

310e Espèce. Musaraigne de Daubenton, *Sorex Daubentonii*, Erxleb. Geoff. La *Musaraigne d'eau*. Daub. Le *Greber*, Vicq-d'Azyr.

Oreilles pourvues de trois valvules qui répondent à l'hélix, au tragus et à l'antitragus, et qui peuvent se boucher entièrement; doigts des pieds bordés de poils roides; queue carrée, un peu moins longue que le corps; pelage noirâtre en dessus, blanc en dessous.

Habite les environs des fontaines, et vit de gre-

ouillés; dort le jour et chasse le soir et le matin. Habite la France, les environs de Paris.

11e Espèce. Musaraigne carrelet, *Sorex tetragonurus*, Herm.

Oreilles courtes; pelage noirâtre en dessus et cendré brun en dessous; queue longue tout-à-fait carrée; pouces 9 lignes de longueur totale.

Vit dans les granges; habite la France.

12e Espèce. Musaraigne plaron, *Sorex constrictus*, Herm.

Oreilles très petites, velues, entièrement cachées par le poil; pelage d'un noir cendré; queue aplatie à sa base et à sa pointe, et ronde dans son milieu; pouces de longueur totale; vit dans les prairies.

Habite la France.

13e Espèce. Musaraigne leucode, *Sorex leucodon*, Herm.

Dos brun; ventre et flancs blancs; queue légèrement tétragone; 4 pouces 4 lignes de longueur totale.

Habite les environs de Strasbourg.

14e Espèce. Musaraigne rayée, *Sorex lineatus*, Geoff.

Queue ronde, fortement carénée en dessous; pelage d'un brun noirâtre, plus pâle en dessous qu'en dessus; gorge cendrée; une tache sur chaque oreille et une petite ligne blanche sur le chanfrein; 3 pouces lignes de longueur totale.

Habite les environs de Paris.

15e Espèce. Musaraigne porte-rame, *Sorex remifer*, Geoff.

Queue carrée à sa base, comprimée à sa pointe; pelage d'un brun noirâtre foncé en dessus; ventre brun cendré; gorge d'un cendré clair. Fréquente le bord des eaux.

Habite les environs d'Abbeville; la France.

316e Espèce. MUSARAIGNE A COLLIER BLANC, *Sorex collaris*, Geoff.

Pelage noir ; un collier blanc autour du cou.

Habite les îles placées à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse.

§. 2. *Espèces étrangères.*

317e Espèce. MUSARAIGNE GRACIEUSE, *Sorex pulchellus*, Pander.

Cette musaraigne est une des plus petites du genre ; son pelage est gris clair sur le sommet de la tête, et gris foncé sur le dos ; les côtés sont d'un blanc de neige ; les oreilles sont d'un gris d'ardoise ; une tache blanche cache la nuque.

Elle place son nid dans les roseaux ; vit dans les déserts sablonneux, entre Orembourg et Bukkara.

318e Espèce. MUSARAIGNE DE L'INDE, *Sorex indicus*, Geoff.

Queue ronde, de moitié aussi longue que le corps ; pelage ras, gris brun, teint en dessus de roussâtre.

Habite les maisons, et exhale une forte odeur de musc, à Tranquebar et à Pondichéry.

319e Espèce. MUSARAIGNE DU CAP, *Sorex capensis*, Geoff.

Queue ronde, de moitié aussi longue que le corps ; pelage cendré, lavé de fauve ; queue rousse ; longueur totale, 5 pouces 6 lignes.

Habite les caves au cap de Bonne-Espérance.

320e Espèce. MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT, *Sorex myosurus*, Pallas.

Queue ronde, épaisse, presque nue ; museau renflé ; pelage blanc ; le pelage du mâle serait brun suivant Pallas.

Habite la Sibérie.

321e Espèce. MUSARAIGNE GRÊLE, *Sorex exilis*, Pallas.

Queue ronde, très épaisse, et taille très petite. De la Sibérie.

322e Espèce. MUSARAIGNE NAINE, *Sorex pusillus*, Gm.

Habite le nord de la Perse ; Cons. Gmelin, *Voy.* t. III, p. 499.

323e Espèce. MUSARAIGNE D'OLIVIER, *Sorex Olivieri.* Desm. not. p. 153, *Mamm.*

Cette espèce, qu'on ne connaît point vivante, avait une taille plus prononcée que la musaraigne commune; son pelage était roux et sa queue presque aussi longue que le corps.

Olivier l'a trouvée, préparée en momie, dans les catacombes de Sakkara en Egypte.

324e Espèce. MUSARAIGNE PETITE, *Sorex parvus*, Say.

Cette espèce est brun cendré en dessus et cendrée en dessous; ses dents sont noirâtres ; sa queue courte, presque cylindrique, un peu renflée dans son milieu et blanchâtre en dessous ; les ongles blancs.

Trouvée dans le Missouri, lors de l'expédition du major Long aux montagnes rocheuses.

325e Espèce. MUSARAIGNE A QUEUE COURTE, *Sorex brevicaudatus*, Say.

D'un noir de plomb en dessus, s'affaiblissant en dessous; oreilles blanches, cachées par les poils, très larges, et ayant deux demi-cloisons; ongles presque aussi longs que les doigts; queue déprimée et presque nue.

Habite le Missouri.

326e Espèce. MUSARAIGNE RELIGIEUSE, *Sorex religiosus*, Is. Geoff.

Nous lisons, en corrigeant cette feuille, que M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire a découvert deux espèces nouvelles de musaraignes dans la collection d'antiquités égyptiennes de M. Passalacqua. Celle qu'il nomme *Sorex religiosus*, paraît ne plus exister en Egypte, où elle était adorée autrefois, mais se trouver aujourd'hui dans l'Inde. Vingt-quatre individus très bien conservés ont été soumis aux investigations de ce jeune et habile naturaliste.

327ᵉ Espèce. MUSARAIGNE DE PEALE, *Sorex Pealei.*

M. Harlan a décrit sons le nom de *sorex araneus* une espèce américaine qui ne se rapporte pas à celle d'Europe, suivant M. Godman, qui se propose de la décrire dans l'appendix de sa *Mastologie.*

LXIXᵉ Genre. CLADOBATE, *Cladobates*, F. Cuv.

Corps allongé, cylindrique, tête pointue; yeux saillans; oreilles grandes; moustaches courtes; cinq doigts à chaque pied, armés d'ongles comprimés, arqués et propres à fouir; plantes des pieds nues, celles de derrière appliquant en entier sur le sol; queue très longue, couverte de longs poils; quatre mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 38.

Ce genre avait été nommé par M. Diard *sorexglis*, dont M. Desmarest a fait GLISOREX, *glisorex*. Mais le nom d'Horsfield, antérieur à celui de M. Cuvier, devra sans doute prévaloir: c'est celui de *tupaia*, qu'il porte dans l'île de Sumatra. Ces petits animaux joignent aux dents des musaraignes la forme des écureuils. M. Temminck les nomment *hylogale.*

328ᵉ Espèce. CLADOBATE FERRUGINEUX, *Cladobates ferrugineus*, F. Cuv. *Tupaia ferruginea*, Horsf. Zool. Resear. le *press.*

Ce cladobate de Java a le museau médiocrement pointu, et le pelage d'une couleur uniforme ferrugineuse. Il est intermédiaire par la taille aux deux espèces suivantes.

329ᵉ Espèce. CLADOBATE TANA, *Cladobates tana*, F. Cuv. *Tupaia tana*, Raffl.

Cet animal a 18 pouces de longueur totale, une tête longue, un museau très pointu, les parties supérieures d'un brun roussâtre piqueté de noir, les inférieures et une petite ligne oblique sur chaque

épaule, rousses. Les habitans de Sumatra nomment cette espèce *tupaia-tana*.

330e Espèce. CLADOBATE BANXRING, *Cladobates javanica. Tupaia javanica*, Raffl. Le *Bangsring* ou *Sisring* des Javans.

Cet animal a de longueur totale 12 pouces 10 lignes; son museau est médiocrement pointu; sa queue est très longue; le dessus du corps est brun, piqueté de gris; le dessous est gris; une ligne oblique sur chaque épaule d'un blanc grisâtre.

Habite Java.

LXXe Genre. DESMAN, *Mygale*, G. Cuv.

Grandes incisives inférieures, ayant entre elles deux très petites dents; museau terminé en une petite trompe très mobile; oreilles courtes; cinq doigts onguiculés à chaque pied, réunis par une membrane; queue longue, écailleuse, comprimée latéralement.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{8}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{10-10}{7-7}$, 44.

Le nombre des dents supérieures est pris de M. F. Cuvier, et celui des dents inférieures est emprunté à M. Geoffroy pour le desman des Pyrénées.

331e Espèce. DESMAN DES PYRÉNÉES, *Mygale pyrenaïca*, Geoff.

Queue plus longue que le corps, cylindrique dans la plus grande partie de sa longueur, diminuant insensiblement depuis son origine, et verticalement comprimée à son extrémité; pelage brun en dessus et gris en dessous. Longueur totale, 8 pouces 6 lignes.

Habite les environs de *Tarbes*, au pied des Pyrénées.

332ᵉ Espèce. DESMAN DE MOSCOVIE, *Mygale moscovitica*, Geoff. *Castor moschatus*, L. Le *Desman*, Buff.

Queue plus courte que le corps, écailleuse, presque nue, étranglée à sa base, cylindrique et renflée dans son milieu, très comprimée verticalement à son extrémité; pelage brun en dessus, blanc en dessous; longueur totale, 14 pouces 9 lignes. Vit sur le bord des ruisseaux; se creuse des galeries souterraines; se nourrit d'insectes et est commun dans la Russie méridionale.

LXXIᵉ Genre. SCALOPE, *Scalops*, G. Cuv.

Musean pointu et cartilagineux; point d'oreilles externes; trois doigts aux pieds antérieurs, qui sont courts, larges et armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; ceux de derrière faibles, ayant cinq doigts; queue courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{9-9}{6-6}$, 36.

333ᵉ Espèce. SCALOPE DU CANADA, *Scalops canadensis*, Desm. 245; *Sorex aquaticus*, L.

Nez très prolongé, terminé par un boutoir; pieds et queue de la taupe; pelage très brun.

Vit sur le bord des rivières, aux États-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie.

LXXIIᵉ Genre. TALPASORE, *Talpasorex*, N.

Ce genre voisin du *scalops* en diffère par la formule dentaire, qui est la suivante :

Incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{11-11}{6-6}$, 40.

334ᵉ Espèce. TALPASORE DE PENSYLVANIE, *Talpasorex pensylvanica*. *Scalops pensylvanica* de Harlan. (*Faune Amér.*, p. 33.)

Cette espèce a ses molaires qui se touchent presque, et dont la couronne, chez les supérieures, est légèrement dentelée, avec un sillon qui se continue tout le long du côté intérieur, et sur le côté ex-

terne pour les molaires inférieures; elle a de longueur totale 6 pouces 6 lignes.

Habite les États-Unis.

LXXIIIe Genre. Chrysochlore, *Chrysochloris*, Lacép. G. Cuv.

Corps trapu; museau court, large et relevé; point d'oreille externe; pieds de devant courts, robustes, propres à fouiller la terre, à 3 ongles seulement; les pieds postérieurs faibles, à cinq doigts.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{9-9}{8-8}$, 40.

On ne connait que deux espèces qui sont aveugles, fouissent à la manière des taupes et se nourrissent de vers. Ce sont les seuls animaux qui présentent des poils brillans à reflets métalliques.

335e Espèce. Chrysochlore du Cap, *Chrysochloris capensis*, Desm. 246. *Talpa asiatica*, Gm. La *Musaraigne dorée*, Cuvier.

Poil brun, laissant voir sous certains aspects des reflets verts métalliques et cuivreux très brillans; 5 doigts aux pieds de derrière; point de queue; long. totale 4 pouces 6 lignes.

Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

336e Espèce. Chrysochlore rouge, *Chrysochloris rufa*, Desm. 247. *Talpa rubra*, Gm.

Pelage d'un roux tirant sur le cendré clair; pieds postérieurs à 4 doigts; queue courte; taille un peu plus forte que celle de la taupe d'Europe.

Elle habite, dit-on, la Guyane.

2e Tribu. *Deux grandes incisives supérieures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la postérieure a la forme d'une canine; canines proprement dites petites, non distinctes des fausses molaires; quatre in-*

cisives inférieures, proclives, en forme de cuillers.

LXXIV[e] Genre. CONDYLURE, *Condylura*, Illig.

Corps trapu, pileux; museau très prolongé, garni de crêtes membraneuses, disposées en étoiles autour de l'ouverture des narines; point d'oreilles externes; yeux extrêmement petits; pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles robustes et propres à fouir; pieds postérieurs grêles, à cinq doigts; queue de longueur médiocre.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{8-8}{7-7}$, 40.

Le nom de condylure ne repose que sur une erreur de La Faille, qui a fait représenter la taupe étoilée avec des renflemens noueux à la queue; M. Godman a établi l'analogie de ce genre avec les taupes et scalops. Il pense que le *C— à longue queue* de Pennant n'existe point. Ce genre est entièrement de l'Amérique du Nord; on lui connait aujourd'hui quatre espèces.

337[e] Espèce. CONDYLURE A MUSEAU ÉTOILÉ, *Condylura cristata*, Desm. 248. *Sorex cristatus* L. La *Taupe étoilée du Canada.*

Narines entourées d'un cercle de lanières membraneuses, disposées en étoiles; queue moins longue que la moitié du corps; long. totale 4 pouces.

Cette espèce habite le Canada et les États-Unis du Nord, où elle est commune; elle a été décrite en 1769 par La Faille, cité par Buffon.

338[e] Espèce. CONDYLURE A LONGUE QUEUE, *Condylura longicaudata*, Desm. 229. *Talpa longicaudata*, Gm.

Point de crêtes nasales; queue aussi longue que la moitié du corps; et la long. totale de 4 à 6 pouces.

Habite l'Amérique septentrionale.

Cette espèce n'est point rangée dans les condylures

par M. Cuvier, et M. Godman nie son existence; il la croit le résultat de l'étude d'une peau mal préparée.

339ᵉ Espèce. Condylure a pelage vert, *Condylura prasinata*, Harris.

Cette espèce, décrite dans le *Journal de Boston* pour le mois d'août 1825, est remarquable par la teinte brillante verte que possède sa fourrure, dont les poils sont longs et très fins; la crête étoilée qui recouvre le nez a 22 lanières; la queue est longue des trois quarts du corps, elle est mince, étranglée à sa naissance, puis élargie, sans rides ni sillons et garnie de poils non verticillés; elle a quatre pouces et demi de long. totale.

Habite le district du Maine aux États-Unis.

340ᵉ Espèce. Condylure a grosse queue, *Condylura macroura*, Harlan.

Cette nouvelle espèce est généralement d'un gris noirâtre sur le corps; le museau est fauve; la crête nasale étoilée a 20 pointes; queue presque aussi longue que le corps, ronde, et ayant l'apparence d'être étranglée à sa base, légèrement comprimée et effilée dans la longueur.

Habite tous les États-Unis, mais elle est plus abondante dans le Nouveau-Jersey.

3ᵉ Tribu. *Quatre grandes canines écartées, entre lesquelles sont de petites incisives.*

LXXVᵉ Genre. Taupe, *Talpa*, L.

Corps trapu, poilu; tête allongée, pointue; museau cartilagineux, renforcé par un os du boutoir; yeux très petits; oreilles externes nulles; pattes antérieures courtes et larges, à doigts réunis au nombre de cinq, et armées d'ongles tranchans propres à fouir; pieds de derrière faibles et à cinq doigts; queue assez courte

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{8}$, canines $\frac{1-1}{2}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44

341ᵉ Espèce. TAUPE D'EUROPE, *Talpa europæa*, L. La *Taupe*, Buff.

Pelage doux, noir, luisant; queue courte; long. totale 6 pouces 2 lignes.

Var. 1°. Taupe tachetée.
2°. Taupe blanche.
3°. Taupe jaune.
4°. Taupe cendrée.

La taupe vit sous terre, se creuse des galeries, change de canton, n'hiverne point.

Elle habite presque toute l'Europe, dans les terrains meubles et fertiles, où elle cause de grands dégâts. On dit qu'elle n'existe point en Irlande, et qu'elle est très rare en Grèce.

LXXVIᵉ Genre. TENREC, *Setiger*, Cuv.

Corps couvert de piquans, et ne se roulant point en boule comme le hérisson; pieds à cinq doigts séparés et armés d'ongles crochus; point de queue.

Form. dentaire: incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

Genre entièrement propre à l'île de Madagascar, et dont les espèces se sont naturalisées à l'île de France.

342ᵉ Espèce. TENREC SOYEUX, *Setiger inauris*, Geoff. Le *Tenrec*, Buffon. *Erinaceus setosus*, L. *Centenes setosus*, Desm. 251.

Piquans, longs et flexibles, semblables à des soies; quatre incisives échancrées à chaque mâchoire; long. 10 pouces environ.

Les tenrecs se creusent des terriers près de l'eau, où ils se plaisent et s'engourdissent pendant les grandes chaleurs.

Habit. Madagascar, Maurice.

343ᵉ Espèce. TENREC TENDRAC, *Setiger ecaudatus*, Geoff. *Erinaceus ecaudatus*, L. *Centenes spinosus*, Desm. 252.

Des piquans courts et roides sur les parties su-

périeures du corps, qui n'offrent point de bandes colorées; des poils ou soies sur les parties inférieures; quatre incisives en bas seulement.

Habite Madagascar.

344ᵉ Espèce. TENREC RAYÉ, *Setiger variegatus*, Geoff. *Centenes semispinosus*, Cuv. Desm. 253. *Jeune tenrec*, Buffon.

Corps couvert de soies et de piquans, mêlés, rayés de jaune et de noir; six incisives partout; canines grêles et crochues; extrémité du museau noire et nue; une huppe de piquans derrière la tête.

Habite Madagascar.

3ᵉ Division. Les CARNIVORES.

Six incisives à chaque mâchoire; canines très fortes; molaires tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de pointes à leur couronne.

1ʳᵉ Tribu. Les PLANTIGRADES.

Ont cinq doigts à chaque membre, et la plante des pieds de derrière appuie en entier sur le sol.

LXXVIIᵉ Genre. OURS, *Ursus*, L.

Molaires dont les trois postérieures sont très fortes, à couronne carrée et tubercules mousses; pieds pentadactyles, armés d'ongles très forts; queue courte; point de follicules odorantes à l'anus; deux mamelles pectorales et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{7-7}$, 42.

M. F. Cuvier place les ours dans un ordre inverse, et au lieu de commencer par eux la famille des carnivores il la termine au contraire, de manière que ce genre conduit à la famille des phoques. Ce sont en effet les carnivores dont le système de dentition est le moins approprié pour déchirer une proie.

§. 1. *Ours européens.*

345e Espèce. Ours brun, *Ursus arctos*, L.

Front convexe au-dessus des yeux; museau diminuant d'une manière brusque, plante des pieds de derrière moyenne; pelage brun; dimension de 3 pieds 6 pouces à 4 pieds et demi ou 5 pieds environ.

L'*ours d'Europe* a une variété blanchâtre; il vit solitaire dans la profondeur des forêts; choisit sa demeure dans les cavernes ou dans le creux d'un arbre; n'attaque l'homme que lorsqu'il a faim; se met alors en troupes et se dresse pour combattre son ennemi; il se laisse conduire lorsqu'il est muselé et devient alors docile.

Il habite les hautes montagnes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique à ce que l'on dit, et même des Moluques; mais il est probable que les voyageurs confondent sous son nom une autre espèce.

346e Espèce. Ours des Pyrénées, *Ursus pyrenaicus*, F. Cuv.

On ne regarde communément l'ours des Pyrénées ou des Asturies que comme une variété légère de l'ours ordinaire; cependant M. F. Cuvier l'admet comme une variété au moins très distincte, par la couleur blonde jaunâtre très claire de son pelage, dans ses premières années, et par le noir intense qui est propre aux poils des pieds.

§. 2. *Ours d'Asie.*

347e Espèce. Ours de Sibérie, *Ursus collaris*, F. Cuv. 42e liv.

Cette espèce est assez voisine de l'ours brun par la nature de ses poils et leur couleur; ce qui la distingue est un large collier blanc qui passe sur le haut du dos, sur les épaules et se termine sur la poitrine.

348e Espèce. Ours gris, *Ursus cinereus*, Franklin.

Le capitaine Franklin admet comme espèce, dans son *Voyage aux côtes de la mer polaire*, 1822,

l'ours gris ; c'est sans doute de l'*ours féroce* dont il veut parler. (Voyez sa description ci-après.)

349e Espèce. Ours du Thibet, *Ursus thibetanus*, F. Cuv. 41e liv.

A la physionomie générale des autres ours ; il est cependant caractérisé par la grosseur de son cou, et par la ligne droite de son chanfrein ; son pelage est lisse et entièrement noir ; la lèvre inférieure est blanche ainsi qu'une tache en forme d'*y* sur la poitrine, la lèvre est couleur de chair et le museau est légèrement roux.

Il habite les montagnes du Sylhet, au Népaul, où M. Duvaucel l'a découvert.

§. 3. *Ours fossiles.*

350e Espèce. Ours des cavernes, *Ursus spelæus*, Blum. Cuv. Oss. foss.

Front très élevé au-dessous de la racine du nez, présentant deux bosses convexes ; d'un 5e plus grand que les ours bruns d'Europe et les ours polaires de la plus forte taille.

Ses débris gisent dans les cavernes calcaires de Franconie, dans le pays de Bareuth ; dans celles de Hongrie, du Hartz, de Hartzbourg, du comté de Stolberg.

351e Espèce. Ours a front plat, *Ursus arctoideus*, Blum. Cuv. Oss. foss.

Crâne assez semblable à celui de l'ours noir d'Amérique, mais ayant à proportion moins d'élévation verticale et le museau plus allongé ; de la taille de l'ours des cavernes ; et se trouve dans les mêmes gisemens.

§. 4. *Ours américains.*

352e Espèce. Ours noir, *Ursus americanus*, Pallas. *Ursus gularis*, Geoff.

Nez presque sur la même ligne que le front, qui est peu bombé ; paume des mains et plante des pieds très courtes ; poil noir luisant, non crépu ; long. totale 5 pieds 8 pouces.

Cette espèce a aux États-Unis deux variétés, dont l'une a les jambes plus courtes que l'autre; on regarde encore comme de simples variétés de cette espèce, les *ours cannelle* ou *jaune* et *chocolat* qu'on a vus vivans en Angleterre.

L'ours noir vit dans les forêts; il se nourrit de fruits et de chairs, et pêche avec adresse; il loge dans le creux des arbres verts.

Il habite tout le nord de l'Amérique, jusqu'au Kamtschatka.

353e Espèce. Ours des cordilières du Chili, *Ursus ornatus*, F. Cuv.

L'ours orné remplace, dans la partie australe de l'Amérique, l'espèce précédente, qui vit dans sa portion boréale.

Son pelage est noir, lisse et luisant; son museau est d'un fauve sale, et deux demi-cercles de la même couleur recouvrent les yeux; les parties inférieures sont blanches; le museau est court; il a de long. totale 3 pieds et demi.

§. 5. *Sous-genre* Danis, Gray.

354e Espèce. L'Ours féroce, *Ursus ferox*, Lewis et Clarck. *Danis ferox*, Gray.

Cet affreux animal, redoutable par sa force et sa stupide férocité, a tour à tour été nommé *Ursus cinereus*, Desm. 255, *Ursus horribilis*, Ord.; c'est l'*Ours gris* des voyageurs Lewis et Clarck, que M. Clinton regarde comme l'animal vivant dont la dépouille fossile aurait été nommée par M. Jefferson *Megalonyx*.

Sa taille est de 8 pieds 7 pouces et souvent dépasse cette dimension; son pelage est long, très fourni, principalement sur le cou, d'un gris tirant sur le brun ou le blanc.

Sa force est prodigieuse et son agilité très grande: il tue aisément les plus grands bisons.

Il habite les points les plus élevés du plateau du Missouri, notamment les *Rocky-Mountains*. Un in-

dividu connu sous le nom du *Vieux-Martin* a vécu long-temps à la tour de Londres.

§. 6. *Sous-genre* Thalarctos, Gray.

355ᵉ Espèce. Ours blanc, *Ursus maritimus*, L. *Ursus albus*, Brisson. L'*Ours polaire*.

M. Gray a formé de cette espèce un sous-genre, que caractérisent ses habitudes, la couleur de son pelage, la forme du crâne et le nombre des fausses molaires.

L'ours blanc est depuis long-temps célèbre par son courage et sa voracité; il a la tête très allongée, le crâne aplati, le cou très long et la plante du pied d'une largeur remarquable; ses poils sont longs, doux, très fins et d'un beau blanc; dimension des plus grands individus 6 pieds 7 pouces.

Sa voracité le porte à détruire un grand nombre d'animaux; il attaque l'homme; se retire sous la neige pour passer l'hiver dans un état de léthargie presque complet.

Il habite les glaces éternelles du pourtour du pôle boréal et les côtes du Spitzberg, du Groënland, etc.

§. 7. *Sous-genre* Helarctos, Horsfield.

Un animal qu'on montra en Europe sous le nom de *Paresseux ours*, auquel on avait enlevé toutes les dents incisives, porta Illiger à créer le genre *Prochilus*; M. de Blainville prouva que c'était une espèce du genre *Ursus*; avant, Meyer en avait fait un *Melursus*, et Fischer un *Chondrorhynchus*. Le nom d'*Helarctos*, proposé par M. Horsfield pour les deux espèces des régions équatoriales, vient d'ἕλη, chaleur solaire, et d'ἄρκτος, ours.

Les principaux caractères de ce sous-genre sont d'avoir les lèvres lâches, très extensibles, une très longue langue et quelques modifications dans le système dentaire.

356ᵉ Espèce. Ours aux grandes lèvres, *Ursus labiatus*, de Blainv. *Bradypus ursinus*, Shaw. Le *Paresseux ours*. *Ursus longirostris*, Tiedm.

Cet animal, de la taille de l'ours brun, est en-

tièrement noir, et çà et là seulement des taches brunes tranchent sur le noir foncé de son pelage; il a une tache blanche en forme de V sur la poitrine. Cette espèce, que quelques auteurs regardent comme distincte de l'*Ours malais*, ne nous paraît pas en différer.

Cet animal se nourrit de fruits, de miel, de fourmis blanches; il se retire dans les cavernes des pays montagneux de l'Inde.

357e Espèce. OURS MALAIS, *Ursus malayanus*, Raffl. *Prochilus malayanus*, Gray. *Helarctos malayanus*, Horsf. Cuv. 47e liv.

Cette espèce, que nous croyons identique avec la précédente, a le pelage très noir, et sur la poitrine se dessine une large tache semi-lunaire d'un blanc net. Les Malais lui donnent le nom de *Bruang*.

Il habite la presqu'île de Malak.

358e Espèce. OURS DE BORNÉO, *Ursus euryspilus*. *Helarctos euryspilus*, Horsf.

Cette espèce diffère de l'*ours malais*, auquel elle ressemble, ayant ses formes et son pelage également très noir, par une large plaque, échancrée en son bord supérieur, de couleur orangée, et par une bandelette transversale grise sur chaque pied.

Un individu fut apporté vivant de Bornéo, et conservé en Angleterre; ses habitudes en captivité étaient assez paisibles, quoiqu'il parût stupide et vorace.

LXXVIIIe Genre. ARCTONYX, *Arctonyx*, F. Cuv.

Ce genre a le port et les griffes d'un ours, avec la queue, les yeux et le groin d'un cochon; il a six petites incisives égales et deux longues canines à chaque mâchoire, et fait le passage des carnassiers aux pachydermes omnivores.

On ne connaît qu'une seule espèce vue vivante à Barackpour, par M. Duvancel, et décrite par M. F. Cuvier.

359e Espèce. ARCTONYX BALI-SAUR, *Arctonyx collaris*, F. Cuv.

Cet animal a les oreilles courtes, le groin couleur de chair, le poil rude, rare sous le ventre, la queue presque nue; son pelage est d'un blanc jaunâtre ondé de noir, jaune sur la gorge; une bande jaune naît sur le museau, traverse l'œil et va contourner l'épaule. Le nom de *bali-saur* signifie en *hindou*, *cochon des sables*.

Ses habitudes sont lentes; il grogne lorsqu'on l'irrite.

Il habite l'Inde.

LXXIXe Genre. RATON, *Procyon*, Storr. Cuv.

Molaires dont les trois dernières ont leur couronne chargée de tubercules mousses; pieds pentadactyles, pourvus d'ongles acérés; queue très longue, poilue, non prenante; point de follicules anales; six mamelles ventrales.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

360e Espèce. RATON LAVEUR, *Procyon lotor. Ursus lotor*, L. Le *Raton*, Buffon.

Le *Raccoon* des Anglo-Américains, le *Mapach* des Mexicains.

Pelage gris brun; museau blanc, avec un trait brun au travers des yeux; queue annelée de brun et de blanc. Longueur totale, 2 pieds 5 pouces.

On connaît trois variétés du raton, la première est le *raton fauve*, la seconde le *raton à gorge brune*, et la troisième le *raton blanc* de Brissou.

Quoique de forme lourde en apparence, le raton est agile dans ses mouvemens. Son nom lui vient de sa singulière habitude qu'il a de passer dans l'eau tous les alimens qu'on lui présente; il a l'odorat très fin, vit de fruits, de racines, d'insectes.

Il habite l'Amérique septentrionale, depuis le 50e degré jusqu'au Paraguay. Je doute cependant

qu'il existe dans les régions chaudes de la Guyane et du Brésil.

361e Espèce. RATON CRABIER, *Procyon cancrivorus*, Geoff. Le *Raton crabier* de Buffon. Le *Chien crabier* de la Borde et des habitans de Cayenne.

Pelage fauve, mêlé de gris et de noir, assez uniforme en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; anneaux de la queue peu marqués. Longueur totale 2 pieds 1 pouce.

Le *raton crabier* recherche sur les rivages les *crabes*, d'où lui vient son nom. Il est commun à la Guyane.

LXXXe Genre. PANDA, *Ailurus*, F. Cuv.

Ce genre est très voisin du précédent ; il en diffère en ce qu'il n'a qu'une fausse molaire au lieu de trois aux deux mâchoires. Incisives lobées au nombre de six; canines supérieures droites comme dans les ratons; pieds pentadactyles, à plante entièrement couverte de poils, à ongles demi-rétractiles, à marche plantigrade.

M. F. Cuvier a créé ce nouveau genre pour y placer un animal asiatique découvert par M. Duvaucel, et qu'il regarde comme intermédiaire entre la famille des civettes et celle des ours.

362e Espèce. PANDA ÉCLATANT, *Ailurus fulgens*, F. Cuv. 50e liv.

Cette espèce nouvellement connue, a une fourrure très épaisse, la tête blanche avec le mufle noir, le front fauve, toutes les parties supérieures du corps d'un roux brillant; la queue est longue et touffue, annelée de roux, tantôt clair, tantôt pâle; toutes les parties inférieures du corps sont d'un noir foncé, ainsi que les extrémités des membres. Sa taille est celle du chat domestique.

Habite les Indes orientales.

LXXXIe Genre. ICTIDE, *Ictides*, Valenc.

Ce genre se rapproche encore plus des ratons

que le genre *Paradoxure*, placé à côté des civettes, quoiqu'il y soit déplacé, puisque les animaux qui le composent sont plantigrades.

Dans ce genre les dents sont plus épaisses et beaucoup plus tuberculeuses que dans les paradoxures.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

On ne connait que deux espèces de ce genre, que M. Temminck dit avoir nommé dès 1820 *Arctictis*; si cette dénomination est antérieure à celle de M. Valenciennes, elle devra être adoptée. Les *ictides* ont le corps trapu, la marche plantigrade, la queue forte et prenante, les pieds pentadactyles avec des ongles non rétractiles.

363. Espèce. ICTIDE DORÉ, *Ictides aureus*, Valenc. *Paradoxurus aureus*, F. Cuv.

Cet animal a le pelage d'un brun fauve doré également uniforme, et composé de poils très-longs. On ignore son pays natal, quoiqu'il soit probable que c'est l'Inde.

364. Espèce. ICTIDE BENTURONG, *Ictides albifrons*, Valenc. *Paradoxurus albifrons*, F. Cuv. Le *Benturong*, Raffles.

Cet animal a le pelage composé d'un mélange de longues soies noires et blanches, excepté sur la tête et les membres, où elles sont courtes; le front et le museau sont presque blancs; la queue et les pattes sont noirâtres; une tache noire existe sur l'œil et s'étend jusqu'à l'oreille; les oreilles sont bordées de blanc et garnies de longs poils; moustaches très longues et très épaisses.

L'*ictide* dort le jour et veille la nuit. M. Duvaucel le dessina d'après un individu vivant qu'il vit à *Barrakpour*. Sa patrie est l'Inde intérieure.

365e Espèce. Ictide noir, *Ictides ater*. Le *Benturong noir*, F. Cuv.

Cet *ictide* a le pelage entièrement gris noirâtre. M. Valenciennes attribue à l'âge ou au sexe cette coloration, et croit qu'il ne diffère point de l'espèce précédente.

Ce benturong habite Java.

LXXXIIe Genre. Paradoxure, *Paradoxurus*, F. Cuv.

Caractères généraux des civettes et des genettes; queue susceptible de s'enrouler de dessus en dessous jusqu'à sa base, mais non prenante; doigts au nombre de cinq, presque palmés; plante des pieds tuberculeuse, appuyant en entier sur le sol; ongles à demi-rétractiles; yeux à pupille longitudinale; point de poche près de l'anus.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-5}$, 40.

Ce genre est composé de deux espèces enlevées au genre civette, *viverra*, et nous ne le plaçons ici que parce que les animaux qui le composent sont *plantigrades*, et qu'ils ont quelques traits d'analogie avec les *ratons*.

366e Espèce. Paradoxure fougoussé, *Paradoxurus typus*, F. Cuv. *Viverra nigra*, Desm. 316. *La Genette de France*, Buffon. *La Marte des Palmiers*.

Cet animal a de longueur, y compris la queue, 3 pieds; son pelage est noirâtre, avec quelques légers indices de taches longitudinales sur les flancs; une tache blanche au-dessus de l'œil, et une autre au-dessous; la queue noire.

Buffon le décrivit par erreur sous le nom de *genette de France*. On indique les Indes orientales pour sa patrie. Il parait grimper aisément sur les palmiers et s'y maintenir avec sa queue. C'est encore la *viverra musangua*, Raffles, le *musang* de Marsden, le

luwach des Javans, décrite dans le supplément nº 833 de la *Mamm.* de Desmarest.

367e Espèce. PARADOXURE PRÉHENSILE, *Paradoxurus prehensilis*, Desm. p. 540. *Viverra prehensilis*, de Blainville.

Cette espèce, de la taille de la mangouste d'Egypte, a le pelage d'un jaune verdâtre, avec la ligne dorsale, le bout de la queue, les pattes noires; deux lignes de taches allongées noires près du dos, et beaucoup de petites taches orbiculaires sur chaque côté du flanc. Habite le Bengale.

LXXXIIIe Genre. COATI, *Nasua*, Storr. Cuv.

Pieds pentadactyles, pourvus d'ongles acérés; queue très longue, poilue, non prenante; nez excessivement prolongé et très mobile; point de follicules anales; six mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$ 40.

368e Espèce COATI ROUX, *Nasua rufa*, F. Cuv. Desm. 263. Le *Quachi*; *Viverra nasua*, L.

Pelage généralement d'un roux vif brillant; museau noir grisâtre, avec trois taches blanches autour de chaque œil, mais sans ligne longitudinale de cette couleur sur le nez; long. totale 2 pieds 5 pouces.

Le coati vit par petites troupes dans les forêts équinoxiales, et son nez lui sert à palper ou flairer tout ce qui l'entoure; son odorat est très exercé, et il répand une forte odeur autour de lui; il grimpe dans les arbres avec facilité; vit d'œufs et de vers, et de toute sorte de petits insectes.

Habite la Guyane, le Brésil.

369e Espèce. COATI BRUN, *Nasua fusca*, F. Cuv. Desm. 264. *Viverra narica*, L. Le *Coati noirâtre*, Buffon. Le *Coati mondi*, Marcgrave. *Blaireau de Surinam*, Brisson.

Pelage brun ou fauve en dessus, d'un gris jaunâ-

tre ou orangé en dessous; trois taches blanches autour de chaque œil; une ligne longitudinale de la même couleur le long du nez.

Ce coati a la taille du précédent, les mêmes mœurs, et présente un grand nombre de variétés de pelage; on l'élève en domesticité, et il grimpe mieux que les chats.

On le trouve au Paraguay, au Brésil, à la Guyane.

LXXXIVe Genre. KINKAJOU, *Potos*, Geoff. *Cercoleptes*, Illig.

Cinq doigts armés d'ongles crochus à chaque pied; queue longue et prenante, non dépourvue de poils à l'extrémité; museau court; tête arrondie; point de follicules anales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

Une seule espèce compose ce genre, que M. F. Cuvier a rangé parmi les quadrumanes, et que M. Desmarest a laissé entre les *coatis* et les *blaireaux*, à la place que nous lui conservons.

370e Espèce. KINKAJOU POTOT, *Potos caudivolvulus*, Desm. 265. Le *Potot*, Buffon. *Viverra caudivolvula*, Screb.

Cet animal, de la taille d'un chat, a le pelage en entier d'un fauve brunâtre très clair; il dort le jour roulé en boule, recherche les lieux solitaires; vit de petits quadrupèdes et d'oiseaux et a les habitudes des singes.

Le kinkajou habite dans presque toute l'Amérique équatoriale. Suivant M. de Humboldt, les Indiens de la Nouvelle-Grenade le nomment *Guchumbi*.

LXXXVe Genre. BLAIREAU, *Meles*, Briss.

Corps bas sur jambes; pieds à cinq doigts; ongles robustes; queue courte, velue; une poche remplie

d'une humeur grasse, infecte, près de l'anus; six mamelles, deux pect. et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{6-6}$, 36.

371ᵉ Espèce. Blaireau ordinaire, *Meles vulgaris*, Desm. 266. *Ursus meles*, L. Le *Blaireau*, Buff.

Pelage d'un gris brun en dessus, noir en dessous; une bande longitudinale noire de chaque côté de la tête, passant sur l'œil et sur l'oreille; taille d'un chien de médiocre grandeur.

Le blaireau se tient isolé dans les bois les plus épais, se creuse un terrier, ne sort que la nuit, et vit de petits animaux et de fruits.

Il habite toute l'Europe, et est rare partout.

372ᵉ Espèce. Blaireau du Labrador, *Meles Labradorica*, Sabine, *Voy. du cap. Parry*.

Cette espèce, connue sous le nom de *carcajou* (*ursus labradoricus*, Gm.) ou de *glouton du Labrador*, suivant Sonnini, n'est regardée par les auteurs modernes que comme une variété de l'espèce précédente. Les zoologistes américains, M. Harlan entre autres, établissent ses caractères spécifiques.

Pelage brun ferrugineux en dessus, ligne longitudinale blanchâtre, bifurqué sur la tête, et simple tout le long du dos; pieds de devant noirs; côtés du museau brun foncé; longueur totale, deux pieds deux pouces, non compris la queue. La femelle est beaucoup plus petite.

Habite le pays des Esquimaux, le Labrador.

LXXXVIᵉ Genre. Glouton, *Gulo*, Retz.

Pieds pentadactyles; deux replis de la peau, mais point de poche près de l'anus; corps plus ou moins effilé, plus ou moins élevé sur jambes; queue assez courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6}$, 34 ou 38.

373e Espèce. Glouton du Nord, *Gulo arcticus*, Desm. 267. *Ursus gulo*, L. Le *Glouton*, Buff. La *Volverenne*, Pennant. Le *Russomak* des Russes.

Corps assez trapu; pelage d'un beau marron foncé, avec un disque presque noir sur le dos; la teinte est plus claire sur la variété nommée *volverenne* (*ursus luscus*, L.). Longueur totale, 2 pieds 8 pouces

Le glouton, comme son nom l'indique, est vorace et cruel: c'est un animal nocturne, ne dormant point tout l'hiver.

Il habite un cercle entier autour du pôle nord, aussi-bien en Europe, en Asie qu'en Amérique.

374e Espèce Glouton grison, *Gulo vittatus*, Desm. 268. *Viverra vittata*, L. *Fouine de la Guyane* et *Grison* de Buffon. *Lutra vittata*, Traill.

Taille très allongée; pelage noir, piqueté de blanc; dessous de la tête et du cou gris; une bande blanche allant de chaque côté du front aux épaules. Longueur totale, 1 pied 10 pouces.

C'est le *petit furet* de D'Azara. Cet animal est excessivement carnassier.

Il habite toute l'Amérique méridionale, la Guyane et le Paraguay principalement.

375e Espèce. Glouton taira, *Gulo barbatus*, Desm. 269. *Mustela barbata*, L. Le *Taira* ou *Galera* de Buffon.

Taille assez allongée; pelage d'un brun noir; une large tache blanche jaunâtre couvrant le dessus du cou et de la gorge. De la grandeur de la marte commune.

C'est le *grand furet* de D'Azara; il se creuse des terriers et répand une forte odeur de musc.

Il habite les mêmes contrées que le précédent.

376e Espèce. Glouton oriental, *Gulo orientalis*. Horsf. *Nientek* des Javanais.

Cette espèce a le corps allongé; la queue médiocre; le pelage brun; la gorge, la poitrine et les joues jaunâtres, ainsi qu'une tache qui part du ver-

tex et s'étend sur le dos en finissant en pointe; les ongles des pieds de devant sont très crochus. Il a de longueur totale 2 pieds 1 pouce. Il habite Java.

LXXXVIIe Genre. RATEL, *Mellivora*, STORR.

Caractères généraux des *gloutons*, mais la formule dentaire est différente.

Incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires, $\frac{4-4}{4-4}$, 32.

Le genre RATEL se rapproche par plusieurs caractères des *hyènes*, et encore plus des *putois*, des *zorilles* et des *martes*. On n'en connait qu'une seule espèce, rangée par les auteurs modernes parmi les *gloutons*, dont M. F. Cuvier l'a distrait le premier.

377e Espèce. RATEL DU CAP, *Mellivora capensis*. *Gulo capensis*, Desm. 270. *Viverra mellivora*, L. *Le Ratel*, Sparm. *Blaireau puant de Lacaille*, Voy. au Cap.

Corps épais et trapu; pelage gris en dessus, noir en dessous, avec une ligne longitudinale blanche de chaque côté, depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, entre ces deux couleurs. 3 pieds 4 pouces de longueur totale.

Cet animal est renommé dans tous les voyages au Cap pour son adresse à dérober le miel des abeilles sauvages. On dit qu'il est averti du voisinage des ruches par le *coucou indicateur*, qui vient après lui partager le butin.

Il habite les environs du cap de Bonne-Esperance.

2e Tribu. LES DIGITIGRADES

Animaux marchant sur l'extrémité des doigts.

1re Section. *Une seule dent tuberculeuse en arrière de la dent carnassière de la mâchoire supérieure; corps très allongé; pieds courts.*

LXXXVIIIe Genre. MARTE, *Mustela*, L.

Corps très allongé, vermiforme; doigts des pieds séparés et armés d'ongles acérés; queue médiocre, non touffue.

Ce genre est subdivisé en trois sous-genres : 1°. celui des *putois*; 2°. celui des *zorilles*; 3°. et celui des *martes* proprement dites.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6}$, 34 ou 38.

1er Sous-genre. Putois, *Putorius*, G. Cuv.

Museau plus court que celui des martes proprement dites; point de tubercule intérieur à la carnassière inférieure; deux fausses molaires supérieures; trois inférieures de chaque côté; animaux exhalant une odeur infecte.

378e Espèce. Marte putois, *Mustela putorius*, L. Le *Putois*, Buff.

Pelage brun; les poils intérieurs étant d'un blanc jaunâtre; quelques taches blanches à la tête, et notamment près du museau.

Le putois fréquente les basses-cours, détruit la volaille, vit de tous les petits animaux qu'il peut attraper.

Il habite toute l'Europe tempérée.

379e Espèce. Marte d'Eversmann, *Mustela Eversmanii*.

Ce putois, trouvé par M. Eversmann, entre Orembourg et Bukkara, est peut-être une variété du putois commun; son pelage est d'un jaune clair à pointes des poils brunes seulement sur les lombes; la poitrine et les pieds sont bruns; la queue est d'une égale teinte partout.

M. de Lichtenstein pense que ce pourrait bien être une espèce, ou la variété en pelage d'hiver, mentionnée par Pallas en Sibérie et en Russie.

380e Espèce. Marte des Alpes, *Mustela alpina*, Gebler.

Le *putois des Alpes*, suivant M. Gebler, forme véritablement une espèce, qui est distinguée par le manque de tubercule intérieur à la canine, et qui en a deux à la seconde molaire d'en haut; sa taille est plus

petite et plus allongée que celle du putois commun ; il est jaunâtre en dessus; d'un jaune pâle en dessous, avec du blanc au menton et à la bouche.

Il habite les mines d'argent de Riddersk, dans les Alpes, et se blottit dans des creux sous terre et dans les crevasses des rochers.

Il vit de *lagomys des Alpes* et de *lagopèdes*.

381e Espèce. MARTE CHOROK, *Mustela sibirica*, Pallas.

Pelage d'un jaune fauve pâle, surtout sur les parties inférieures; museau brun; tour du nez blanc.

Le chorok a les mêmes mœurs sanguinaires que le putois.

Il habite l'été les profondes forêts des montagnes de la Sibérie.

382e Espèce. MARTE FURET, *Mustela furo*, L. Le *Furet*, Buff.

Le furet diffère très peu du putois, dont il n'est peut-être qu'une variété; il en est distinct par son pelage jaunâtre, et ses yeux roses; lui-même présente aussi une variété à pelage mêlé de blanc, de fauve et de noir.

Le furet est employé à la chasse du lapin, qu'il poursuit avec un acharnement sans exemple.

Sa patrie est l'Afrique, et il s'est naturalisé en Espagne. En France, il ne vit qu'en domesticité.

383e Espèce. MARTE DE JAVA, *Mustela nudipes*, F. Cuv. 32e liv.

Le *furet de Java* a le pelage d'un fauve doré brillant; la tête et l'extrémité de la queue d'un blanc jaunâtre; et la plante des pieds entièrement nue; ses mœurs sont sans doute analogues à celles des espèces précédentes.

Il habite Java, où M. Diard l'a découvert.

384e Espèce. MARTE PEROUASCA, *Mustela sarmatica*, Pallas.

Le *putois de Pologne*, la *marte à ceinture*. Cette espèce a le pelage d'un brun ferrugineux, tacheté de

jaune en dessus; la gorge et le ventre noirs. Animal vorace, sans cesse en quête des petits rongeurs, dont il est le destructeur le plus actif.

Habite la Russie et la Pologne.

385e Espèce. MARTE BELETTE, *Mustela vulgaris*, L.

La belette, si connue par la destruction qu'elle apporte dans nos basse-cours, a le pelage entièrement d'un brun roux en dessus, et blanc en dessous; son corps est extrêmement effilé.

Cet animal fréquente les habitations, et habite les bois taillis qui sont près des villages; suce le sang des volailles.

Habite l'Europe tempérée, et, dit-on, aussi l'Amérique du nord.

386e Espèce. MARTE ALPINE, *Mustela altaïca*, Pallas.

M. Gebler a retrouvé cette espèce que Pallas n'avait fait qu'entrevoir, et qu'il avait caractérisée par cette phrase: queue deux fois plus longue que la tête, et d'une seule couleur.

387e Espèce. MARTE DES NEIGES, *Mustela nivalis*, L.

Cette belette des neiges, dont le pelage est entièrement blanc, avec quelques poils noirs au bout de la queue, a tantôt été considérée comme une variété, ou de la belette commune, ou de l'hermine.

Elle habite le nord de l'Europe, et notamment la Russie et la Sibérie.

388e Espèce. MARTE AFRICAINE, *Mustela africana*, Desm. 276.

La *belette d'Afrique* a le dessus du corps d'un brun roussâtre; le dessous d'un jaune pâle, avec une bande longitudinale étroite de la première couleur au milieu du ventre.

On la dit d'Afrique.

389e Espèce. MARTE HERMINE, *Mustela erminea*, L. Le *Roselet* et l'*Hermine*, Buffon.

Cet animal est renommé par la blancheur de son pelage d'hiver, tandis que l'été il a le dessus du corps d'un brun marron pâle, et blanc en dessous;

ses mœurs sont voraces ; il détruit en quantité les mulots, les souris, et habite principalement les granges. Ce qui le distingue de la belette albinos, est une touffe très noire qui termine toujours sa queue.

Sa fourrure est estimée, et est en possession d'orner les robes des docteurs.

Elle habite toute l'Europe tempérée, mais elle n'est commune qu'en Russie, en Sibérie et en Laponie.

390e Espèce. MARTE MINK, *Mustela lutreola*, Pallas.

Nommée *tuhcuri* en Finlande, *mœnck* par les marchands de pelleteries d'Abo, et *nœrs* par les Prussiens ; cette marte a le pelage d'un brun noirâtre; la lèvre supérieure, le menton et le dessous du cou blancs; ses pieds sont à demi-palmés; aussi Erxleben en avait-il fait sa *lutra minor* ; elle vit de grenouilles et de poissons.

Elle habite tout le nord de l'Europe, et surtout la Finlande.

2e Sous-genre, ZORILLE, Cuv.

Museau court, molaire tuberculeuse d'en haut assez large ; deux fausses molaires supérieures, trois inférieures, ongles des pieds de devant obtus, épais, propres à fouiller la terre.

391e Espèce. MARTE ZORILLE, *Mustela zorilla*, Desm. 279. Le *Blaireau du Cap*, Kolbe. Le *Zorille*, Buffon.

Le zorille a le pelage varié irrégulièrement de bandes longitudinales noires et blanches; il se creuse des terriers et habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

3e Sous-genre, les MARTES, proprement dites.

Museau un peu allongé; ongles acérés ; un petit tubercule à la carnacière inférieure ; une fausse molaire de plus en haut et en bas que le putois.

392e Espèce. MARTE COMMUNE, *Mustela martes*, L. La *Marte*, Buffon.

La marte a le pelage formé de deux sortes de poils, les uns longs et fermes, et les autres qui ne sont qu'un duvet très fin; il est entièrement brun, avec une tache jaune clair sur la gorge; cet animal est très-sauvage, recherche les forêts les plus épaisses et vit de petits animaux.

Il habite tout le nord de l'Europe et aussi, dit-on, l'Amérique septentrionale.

393e Espèce. MARTE FOUINE, *Mustela foina*, L. La *Fouine*, Buffon.

Cette espèce a le pelage brun avec tout le dessous de la gorge et du cou blanchâtre; sa tête est aplatie au sommet; elle se tient de préférence dans le voisinage des habitations rurales.

Elle habite l'Europe et l'Asie occidentale.

394e Espèce. MARTE ZIBELINE, *Mustela zibellina*, L. Le *Sobol* des Polonais et des Russes. Le *Sabbel* des Suédois.

La zibeline, employée comme emblême dans le blazon, a le pelage brun mélangé de blanchâtre sur la tête et de gris sur la gorge; des poils abondans revêtent les pieds jusque sur les doigts; elle se tient sur les bords des fleuves dans des trous placés dans des lieux ombragés; se nourrit d'animaux même de son genre.

Habite tout le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

395e Espèce. MARTE VISON, *Mustela vison*, L. Le *Vison*, Buffon.

Le vison a le pelage brun plus ou moins foncé, avec une teinte plus ou moins épaisse de fauve; la queue est d'un brun noir; une tache blanche occupe la pointe de la mâchoire inférieure; les pieds sont à demi-palmés; il vit sur le bord des eaux, dans des terriers, dans le nord de l'Amérique et principalement au Canada.

396ᵉ Espèce. MARTE PEKAN, *Mustela canadensis*, L. Le *Pekan*, Buffon.

Le pekan habite les mêmes contrées que le vison et a les même habitudes; la tête, le cou, les épaules et le dessus du dos sont mélangés de gris et de brun; le nez, les lombes, la queue et les membres sont d'un brun noirâtre; très souvent une tache se dessine sur la gorge.

397ᵉ Espèce. MARTE A TÊTE DE LOUTRE, *Mustela lutreocephala*, Harlan, Faune Amér.

Cette espèce avait été confondue avec le vison et la *mustela lutreola* de Pallas; elle diffère du vison par sa couleur et par sa taille, car elle est d'un blanc brunâtre, plus clair inférieurement; sa queue est d'un brun ferrugineux; ses doigts sont demi-palmés; elle joint aux formes d'une marte, la tête et les oreilles d'une loutre.

Elle habite le Maryland.

398ᵉ Espèce. MARTE GRISE, *Mustela poliocephala*; *Viverra poliocephala*, Traill.

Cette espèce est plus élevée que celles connues, et sa fourrure, très longue sur la nuque, forme en cet endroit une sorte de colerette; elle est noire sur le corps, grise sur la tête et sur le cou, et présente sur la gorge une tache jaune entourée d'un rebord noir de jais.

Elle habite les forêts de Demérary à la Guyane.

399ᵉ Espèce. MARTE MARRON, *Mustela rufa*, Desm. 283.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, a le pelage d'un roux marron plus foncé en dessous qu'en dessus et composé de poils annelés de brun marron et de jaunâtre; sa queue est brune à sa pointe; le corps et la tête compris ont un pied sept pouces de longueur.

400ᵉ Espèce. MARTE ZORRA, *Mustela sinuensis*, Humboldt.

Le zorra, que le baron de Humboldt a découvert à la Nouvelle-Grenade, se rapproche par les for-

mes du kinkajou; son pelage est d'un gris noirâtre uniforme; le ventre et l'intérieur des oreilles sont blancs; il chasse aux petits oiseaux.

401e Espèce. MARTE CUJA, *Mustela cuja*, Molina.

De la taille du furet; pelage tout noir, très doux et très épais; sa queue est touffue et aussi longue que le corps; son museau est terminé comme un groin; elle se nourrit de souris et d'autres petits animaux.

Sa patrie est le Chili.

402e Espèce. MARTE QUIQUI, *Mustela quiqui*, Molina.

Cette espèce est encore du Chili; elle se rapproche de la belette, suivant Molina; sa couleur est brune; sa tête aplatie; ses oreilles courtes et rondes, et son museau en forme de groin; une tache blanche occupe le milieu du nez; elle vit dans des terriers et de petits animaux.

403e Espèce. MARTE PÊCHEUSE, *Mustela piscatoria*. *Mustela Pennanti*, Erxl. ?

Cette espèce est voisine de la zibeline; elle a des oreilles larges et arrondies, noires et bordées de blanc; des moustaches grandes et soyeuses; la face et les côtés du cou d'un cendré mêlé de noir; le reste du corps est noir; ses pieds sont larges et velus, et sa queue est très touffue.

Cette marte est de l'Amérique septentrionale.

404e Espèce MARTE A GORGE DORÉE, *Mustela flavigula*, Bodd.

Cette espèce, ainsi que les trois précédentes, n'est guère authentique; on la dit noire, avec le menton et les joues blanches, la gorge d'un jaune citron; le dos et le ventre jaune.

On ignore sa patrie.

405e Espèce. MARTE DE PENNANT, *Mustela Pennantii*, Erx. Godman, p. 203.

Cette espèce que M. Desmarest a rejetée dans une note, a été étudiée de nouveau; c'est le *wejack* de

Hearne; cette marte a le museau pointu et le nez brun; les oreilles sont larges, courtes et arrondies; la poitrine est brune avec quelques poils blancs; le ventre et les cuisses sont d'un brun noir; les pieds sont larges et revêtus de poils; les ongles sont blancs; son pelage est jaunâtre passant au brun marron sur la tête; la queue est noire et lustrée, très grêle à son extrémité.

Cette marte habite la Pensylvanie et les bords du *grand lac des Esclaves*.

LXXXIXe Genre. MOUFETTE, *Mephitis*, Cuv.

Corps allongé, arqué, doigts des pieds séparés et armés d'ongles forts, les antérieurs étant propres à fouir; queue longue et très touffue, ou tout-à-fait nulle. Des glandes anales sécrétant une odeur fétide. (1)

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 32.

306e Espèce. MOUFETTE D'AMÉRIQUE, *Mephitis americana*, Desm. 287. Le *Chinche*, le *Conepate*, Buff.

Sous ce nom de moufettes d'Amérique, on a rangé un très grand nombre d'animaux; mais les descriptions imparfaites qu'ont donné les voyageurs des diverses variétés ne permettent point en effet de leur assigner leur vraie place. Cette moufette, de la taille du chat ordinaire, a le pelage doux, lustré, marqué de bandes blanches longitudinales sur un fond brun noirâtre; sa queue est couverte de poils très longs et très touffus. Ses principales variétés sont l'*ysquiepatl*, le *conepatl* d'Hernandez, et le *polecat* et le *conepate* de Buffon.

307e Espèce. MOUFETTE MAPURITO, *Mephitis mapurito*. *Viverra mapurito*, Gm.

Cette espece, décrite par Mutis et de Humboldt,

(1) Ce qui leur a valu le nom de *bêtes puantes*, d'*enfant du diable*, etc., etc.

a le pelage touffu, d'un noir foncé, n'ayant sur le dos qu'une bande blanche; des oreilles peu apparentes, et une queue terminée de blanc; elle se creuse des terriers; vit de vers et de larves d'insectes; et habite la Nouvelle-Grenade.

408e Espèce. MOUFETTE DU CHILI, *Mephitis chiliensis*, Geoff.

Le pelage de cette espèce est brun marron avec deux raies blanches sur les côtés du corps, qui se réunissent derrière la tête pour former un croissant; sa queue est très touffue, mélangée de blanc et de brun. Rapportée du Chili par Dombey.

409e Espèce. LA MOUFETTE CHINCHE, *Mephitis chincha*. *Viverra mephitis*, Gm. Le *Chinche*, Buff.

Cette moufette est d'un brun plus ou moins foncé avec deux petites taches blanches sur les épaules et sur le ventre; le front marqué d'une bande longitudinale blanche; deux raies blanches excessivement larges sur le corps; queue fournie de très longs poils blancs mêlés d'un peu de noir.

Cette espèce habite le Chili. On en cite des variétés qui seraient de Buénos-Ayres, du Brésil, du Mexique, et même de la Louisiane et des Etats-Unis.

410e Espèce. MOUFETTE DE QUITO, *Mephitis quitensis*, l'*Atok*, ou le *Zorra de Quito* de Humboldt.

Cette espèce a le corps noir marqué de deux bandes blanches longitudinales; des oreilles petites, très pointues et noires; une queue d'un tiers moins longue que le corps, blanche et noire et très touffue.

Elle habite la province de Quito.

411e Espèce. MOUFETTE INTERROMPUE, *Mephitis interrupta*, Rafinesq.

Cette espèce est brune; deux raies courtes, blanches, occupent parallèlement la tête; huit raies se dessinent sur le dos, les quatre antérieures également et parallèlement, et les quatre postérieures dans un sens inverse.

Elle est rare à la Louisiane, son pays natal.

XC^e Genre. Mydaus, *Mydaus*, F. Cuv.

Cinq doigts à chaque pied, réunis jusqu'à la dernière phalange par une membrane très étroite : ongles fouisseurs très grands aux pieds de devant, médiocres à ceux de derrière ; queue rudimentaire ; papille ronde ; oreille externe nulle ; quatre mamelles pectorales et deux inguinales.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, fausses molaires $\frac{2-2}{3-3}$, carnassières $\frac{1-1}{1-1}$, tuberculeuses $\frac{1-1}{1-1}$, 34.

Une seule espèce, de Java.

112e Espèce. Mydaus de Java, *Mydaus meliceps*, F. Cuv. Horsf. La Moufette de Java, le *Telagon mephitis javanensis*, Leschen. Desm. 288.

Découverte à Java par M. Leschenault, cette espèce, dont les habitudes sont inconnues, a le pelage d'un brun foncé, avec une tache blanche sur le front, s'avançant en pointe vers le museau, et se prolongeant entre les deux épaules. La queue a moins d'un pouce de longueur, et elle est blanche à son extrémité.

XCI^e Genre. Loutre, *Lutra*, Rai, L.

Corps très long ; jambes courtes ; pieds à cinq doigts palmés ; queue longue très robuste, aplatie horizontalement, couverte de poils courts ; tête comprimée ; yeux grands ; oreilles très courtes ; moustaches très fortes.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

Les loutres habitent sur le bord des eaux douces et de la mer, et vivent presque exclusivement de poissons ; leur fourrure, très estimée, est l'objet d'un commerce actif, et nécessite des armemens considérables. On a importé plus de 7,300 peaux de

lutra canadensis aux Etats-Unis, dans la seule année de 1821, suivant Franklin.

413e Espèce. LOUTRE D'EUROPE, *Lutra vulgaris*, Erxl. *Mustela lutra*, L. La *Loutre*, Buffon.

La loutre a le pelage brun en dessus, et blanchâtre en dessous; le menton et la gorge sont d'un gris pâle.

La teinte du pelage de cet animal varie quelquefois, et peut même être atteint d'albinisme; une variété, entièrement tachetée, a été prise à l'île Adam, aux environs de Paris.

La loutre habite généralement le bord des étangs et des rivières de toute l'Europe.

414e Espèce. LOUTRE DU CANADA, *Lutra canadensis*, F. Cuv.

Cette espèce, établie d'après l'examen d'un crâne, se rapproche beaucoup de la loutre commune, quoiqu'elle en diffère par plusieurs particularités anatomiques; son pelage, ses habitudes ne sont pas décrites. Est probablement la *lutra hudsonica* de Lacépède.

415e Espèce. LOUTRE DE LA GUYANE, *Lutra enudris*. F. Cuv.

Cette espèce est bai clair en dessus, plus pâle en dessous; la gorge et les côtés de la face jusqu'aux oreilles sont presque blancs; la couleur de la queue est comme celle du corps, plus claire en dessous qu'en dessus.

Elle habite les grands fleuves de la Guyane.

416e Espèce. LOUTRE DE LA CAROLINE, *Lutra lutaxina*, F. Cuv.

Le pelage de cette espèce est composé de poils assez longs, les soyeux recouvrant les laineux; sa couleur est un brun foncé en noirâtre, un peu plus pâle sous le corps; les joues, le menton et la gorge sont d'un gris brunâtre pâle, et le dessous du cou est d'un brun grisâtre.

Elle habite la Caroline du sud.

417e Espèce. Loutre de la Trinité, *Lutra insularis*, F. Cuv.

Cette loutre a les poils courts et presque ras, de couleur brune châtain clair, plus pâle sur les flancs, et presque d'un blanc jaunâtre sur le dessous du corps et les côtés de la tête, plus sale sur le dessous du cou et de la poitrine.

Habite l'île de la Trinité.

418e Espèce. Loutre de Cayenne, *Lutra brasiliensis*, Rai, Geoff. *Mustela lutris brasiliensis*, L. *La Saricovienne de la Guyane*, Buffon.

Cette espèce est la seule loutre qui soit privée de l'appareil glanduleux qui entoure les narines; son pelage est court et ras, d'un brun roux fauve brillant, plus foncé en marron vers l'extrémité des membres et de la queue; le dessous du cou et la gorge sont d'un jaune fauve pâle.

M. F. Cuvier ne pense pas que la saricovienne soit une espèce authentique. La seule loutre d'Amérique connue de Marcgrave est son *iiya*, aussi nommé *cariguebeyu*.

419e Espèce. Loutre du Kamtschatka, *Lutra lutris*, Geoff. Cat. *Mustela lutris*, L. *Lutra marina*, Erxl. Desm. 291.

Cette espèce a servi de type à M. Flemming, pour former un genre qu'il nomme Enhydra; elle présente plusieurs variétés peu reconnaissables dans les descriptions des voyageurs.

Sa fourrure est épaisse, laineuse et très douce, et garnie de peu de poils soyeux, de couleur noire lustrée; plusieurs des parties supérieures sont d'un brun marron foncé et velouté, et les parties antérieures d'un gris argenté; le corps est allongé; la queue courte et grosse, et les pieds de derrière sont très courts.

Cette loutre habite tout le nord de l'Asie et de l'Amérique, surtout à la côte nord-ouest. Les

Russes, les Anglais et les Américains en font l'objet d'un commerce très lucratif avec la Chine.

On en connaît une variété à tête blanche.

420e Espèce. LOUTRE BARANG, *Lutra barang*, F. Cuv.

Cette espèce est nommée à Sumatra *barang-barang*; elle est d'un brun de terre d'ombre sale et grisâtre, un peu plus pâle sous le corps; les tempes, la gorge, le dessous du cou sont d'un gris brunâtre; les poils laineux sont d'un gris brun sale, et les soyeux sont bruns.

Elle a été découverte à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

421e Espèce. LOUTRE SIMUNG, *Lutra simung*, Raffl. Cat. F. Cuv.

Cette espèce, également de Sumatra, est plus grande que la précédente; ses poils sont aussi moins longs, plus lisses et plus doux; son pelage est brun foncé, prenant une teinte roussâtre plus claire sous le corps et la queue; le cou et les joues sont d'un blanc fauve jaunâtre; le menton est blanc.

422e Espèce. LOUTRE NIRNAIER, *Lutra nair*, F. Cuv.

Cette espèce, nommée *nir-nayie* à Pondichéry, sa patrie, a le pelage assez court, d'un châtain foncé, s'affaiblissant sur les flancs; le dessous du cou et les joues ainsi que la gorge sont d'un brun roussâtre clair assez pur; une tache fauve rousse au-dessus de l'œil.

423e Espèce. LOUTRE DE STELLER, *Lutra Stelleri*; *Lutra marina*, Steller.

Cette espèce n'est probablement pas une loutre, suivant M. Frédéric Cuvier; elle a le pelage et les teintes du *lutra lutris*, mais elle en diffère par l'organisation; sa taille est celle d'un chien médiocre; ses dents sont différentes de celles des loutres; les ongles sont aigus; les doigts sont velus et épais; non étendus, ni élargis; la paume est nue; les pieds postérieurs sont très aplatis, et ne diffèrent de ceux des

phoques qu'en ce qu'ils sont libres; la queue est courte, large, plate et pointue.

Habite les environs du pôle boréal.

XCII^e Genre. Aonyx, *Aonyx.*

Ce genre présente les mêmes caractères généraux que les loutres, tels que le système dentaire, et l'habitude générale du corps; seulement il en diffère par la forme des pieds et par les doigts, à peine réunis par une membrane. Le second doigt paraît soudé au troisième sur toute la première articulation. Ils sont tous les deux plus allongés que les suivans, et tous les doigts sont privés d'ongles, ou un vestige d'ongle rudimentaire est seulement observé aux second et troisième doigts des pieds postérieurs.

24e Espèce. Aonyx Delalande, *Aonyx Delalandi.* *Lutra inunguis*, G. Cuv. F. Cuv. *Dict. Sc. nat.*

La *loutre du Cap*, dont on doit la connaissance à M. Delalande, a un pelage doux, fourni et épais, d'un brun châtain, plus foncé sur la croupe, les membres et la queue, plus clair sur les flancs, et gris brunâtre sur la tête; le dessous du corps est d'un blanc assez pur; elle a deux pieds dix pouces du museau à la queue, et celle-ci a un pied huit pouces.

Elle habite les étangs salés des bords de la mer du Cap, et vit de poissons et de crustacés.

2e Section. *Deux dents tuberculeuses plates derrière la carnassière supérieure, munies elles-mêmes d'un talon assez fort.*

XCIII^e Genre. Chien, *Canis*, L.

Pieds de devant à cinq doigts; pieds de derrière à quatre; ongles non rétractiles; langue douce; point de poche anale; deux dents tuberculeuses derrière chaque molaire carnassière.

Form. dent. : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{7-7}$, 42.

Les chiens forment un genre qui se compose de beaucoup d'espèces, mais qui compte encore plus de variétés; la domesticité semble en avoir modifié la race à l'infini.

§. 1. *Pupilles des yeux rondes.* Les CHIENS.

425e Espèce. CHIEN DOMESTIQUE, *Canis familiaris*, L.

Les caractères spécifiques du chien domestique sont : la queue recourbée en arc ; museau plus ou moins allongé ou raccourci; pelage très varié pour la nature du poil et pour ses teintes, à cela près que toutes les fois que la queue (*suivant* M. DESMAREST) offre une couleur quelconque et du blanc, ce blanc est terminal.

Comme le chien domestique a des variétés infinies et intéressantes à connaître, nous indiquerons celles qu'ont admises les auteurs, et notamment MM. F. Cuvier et Desmarest.

†. Les MATINS.

1. CHIEN DE LA NOUVELLE-HOLLANDE, *Canis australasiæ*, Desm. F. Cuvier. *Dingo*, Shaw.

Pelage fauve en dessus et plus pâle en dessous, très fourni, formé de deux poils; queue touffue; vit de crabes et de toutes sortes de débris; suit les tribus misérables de naturels de l'Australie.

Commun aux alentours de Port-Jackson.

2. CHIEN DE L'HYMALAYA, *Canis hymalaniensis*.

A la tête allongée; le museau aigu; les oreilles dressées et pointues; le pelage de deux sortes de poils, les soyeux bruns et les laineux cendrés; deux taches noirâtres sur les oreilles; cendré sous la gorge; la queue est touffue (*Abel*, Orien. Mag. d'après *Hogson*); on le nomme en Boteanien *Wah*.

3. CHIEN MATIN, *Canis laniarius*, L. Le *Mâtin*, Buffon.

Queue relevée; pelage assez court, fauve jaunâtre, rayé de noirâtre, quelquefois blanc, gris, brun ou noir; il est courageux, robuste, et sert à la chasse du sanglier. Habite la France.

4. Chien sauvage de Sumatra, *Canis sumatrensis*, Hardwich.

A le nez pointu; les yeux obliques; les oreilles droites; les jambes élevées; la queue pendante, très touffue, plus grosse au milieu qu'à son origine; pelage d'un roux ferrugineux, plus clair sur le ventre.

5. Chien quao, *Canis quao*, Hardwich.

Cette variété est peu connue et se rapproche beaucoup de la précédente, seulement la queue est plus noire et ses oreilles sont moins arrondies.

Habite les montagnes de *Ramghur* dans l'Inde.

6. Chien de la Nouvelle-Irlande, *Canis novæ-hyberniæ*, Lesson.

Ce chien, de moitié plus petit que celui de l'Australie, a le museau aigu; les oreilles droites, pointues et courtes; les jambes grêles; le poil ras, de couleur brune ou fauve; nommé *Poull* par les naturels qui se nourrissent de sa chair; il est hardi, courageux et vorace; il mange de tout.

7. Chien danois, *Canis danicus*, Desm. Le grand Danois, Buffon.

Pelage ordinairement blanc et marqueté de taches noires arrondies, nombreuses; queue assez grêle; corps et membres plus fournis que le mâtin; employé comme coureur.

8. Chien lévrier, *Canis grajus*, L.

Le museau très allongé; les jambes minces et très longues, l'abdomen rétréci; le pelage composé de poils soyeux; il a pour variétés:

1°. Le lévrier d'Irlande.
2°. Le lévrier de la Haute-Écosse.
3°. Le lévrier de Russie.
4°. Le lévrier d'Italie ou levron (*Canis italicus*, L.).
5°. Le lévrier chien-turc.

Le lévrier habite l'Europe, et est originaire des parties méridionales, suivant Buffon.

††. Les ÉPAGNEULS.

9. Chien épagneul, *Canis extrarius*, L.

Les oreilles larges, tombantes; jambes courtes; queue relevée; poil en général très grand; pelage le plus ordinairement blanc avec des taches brunes; il a pour variétés :

1°. Le petit épagneul.
2°. Le gredin (*canis brevipilis*, L.).
3°. Le pyrame.
4°. Le bichon (*canis militœus*, L.).
5°. Le chien lion (*canis leoninus*, L.).
6°. Le chien de Calabre.

Race originaire d'Espagne, et habite l'Europe tempérée.

10. Chien barbet, *Canis aquaticus*, L. Le *Caniche* ou *Chien canard*.

A les oreilles larges et pendantes; les jambes courtes; le corps épais; le poil long et frisé, noir tacheté de blanc, ou blanc tacheté de noir; variétés :

1°. Le petit barbet (*canis minor*, L.).
2°. Le chien griffon.

11. Chien courant, *Canis gallicus*, L.

Museau long et gros; oreilles très larges, très longues et pendantes; jambes longues et charnues; corps gros et allongé; queue relevée; poil court, couleur blanche, uniforme, ou varié de taches noires.

Habite la France.

12. Chien braque, *Canis avicularius*, L.

Museau un peu plus court que le précédent, ainsi que les oreilles; les jambes plus longues; le corps plus épais; le nez quelquefois fendu; variété.

1°. Le braque du Bengale, *Buff.*

13. Chien basset, *Canis vertagus*, L. *Basset à jambes droites*, Buff.

Oreilles longues et pendantes; queue longue;

jambes courtes, droites et grosses; pelage ras, taché de noir ou de brun; variétés :

1°. Basset à jambes torses.

2°. Chien burgos, *Buff.*

Habite l'Europe méridionale et tempérée.

14. Chien de berger, *Canis domesticus*, L., vulg. le *Chien de Brie*.

Oreilles courtes et droites; queue horizontale ou pendante; poil long, de couleur où le noir domine; est intelligent.

Habite l'Europe tempérée et septentrionale.

15. Chien loup, *Canis pomeranus*, L.

Oreilles droites et pointues; museau long et effilé; queue enroulée en avant; poil court sur la tête et long sur le corps; pelage blanc, gris, noir ou fauve. Habite comme le précédent.

16. Chien de Sibérie, *Canis sibiricus*, L.

Poils très grands sur tout le corps; pelage ardoisé et gris cendré.

Habite la Sibérie.

17. Chien des eskimaux, *Canis borealis*, Desm. F. Cuv.

Voisin du chien loup, queue relevée en cercle; poils soyeux, peu fournis, très fins et ondulés; pelage de couleur variable et ayant de grandes taches blanches, noires ou grises; sert à conduire les traîneaux.

Habite le cercle arctique, la baie de Baffin.

18. Chien alco, *Canis americanus*, L. Le *Michacaneus* de Fernandès, et aussi son *Techichi*.

Taille du bichon, tête très petite; corps très gros; dos arqué; queue courte, pendante; poil long et jaune, celui de la queue blanchâtre.

††† Les DOGUES.

19. Chien dogue, *Canis molossus*, L. *Bull dog* des Anglais.

Museau gros, court et plat; nez retroussé; lèvres

épaisses et pendantes ; front aplati ; corps gros et allongé ; queue relevée et repliée en avant vers le bout ; poil presque ras, fauve pâle en général.

Habite l'Europe, surtout l'Angleterre.

Var. 1°. *Le dogue du Thibet.*

20. Chien dogue anglais, *Canis anglicus.*

Résultat de l'alliance du mâtin et du dogue ; pelage souvent composé de longs poils, tantôt fauve blanc tacheté de plaques brunes, etc. ; les oreilles très pendantes.

21. Chien doguin, *Canis fricator*, L. Le *Carlin*, le *Mopse.*

Ne diffère du dogue que par sa petite taille ; face noire ; pelage ras et généralement blond ; a peu d'intelligence et beaucoup d'étourderie.

22. Chien d'Islande, *Canis islandicus*, L.

La tête ronde ; les yeux gros ; les oreilles à demi-droites ; le poil lisse et long.

23. Chien petit danois, *Canis variegatus*, L.

Le front bombé ; le museau mince et pointu ; les oreilles à demi pendantes ; la queue relevée ; le pelage ras, à taches le plus souvent noires et blanches.

24. Chien roquet, *Canis hybridus*, L.

A la tête ronde ; les yeux gros ; les oreilles petites, à demi pendantes ; la queue redressée ; les jambes petites, le poil et la couleur du petit danois.

25. Chien anglais, *Canis britannicus*, Desm.

Résultat du petit danois et du pyrame.

26. Chien d'Artois, *Canis fricator*, L.

Museau très court et très aplati ; race doublement métive, provenant du mélange du roquet avec le doguin. Habite la Flandre, l'Artois.

27. Chien d'Alicante, *Canis andalusiæ*, Desm. Le *Chien de Cayenne.*

Museau court du doguin ; long poil de l'épagneul, provenant du mélange des deux races.

28. Chien turc, *Canis ægyptius*, L. Le *Chien de Barbarie*.

La tête assez grosse; le museau assez pointu; oreilles assez larges et horizontales; membres grêles; peau presque entièrement nue, noire ou couleur de chair, ou tachée de brun par plaques.

Var. 1°. Chien turc à crinière, *Buffon*.

Cette variété provient du chien turc et du petit danois ou du petit lévrier.

Le chien turc est d'Afrique et de Barbarie, et non de Turquie; il est extraordinairement commun au Pérou; ne serait-ce pas plutôt d'Amérique qu'il proviendrait?

29. Chien caraïbe, *Canis caraibæus*.

Suivant M. *Moreau de Jonnès*, les Américains avaient des chiens avant l'arrivée des Européens, et il paraîtrait même qu'ils en avaient plusieurs espèces, dont la race est aujourd'hui éteinte. Le 14 octobre 1482 Colomb trouva, dans les îles Lucayes, des petits chiens qui n'aboyaient point, et qui n'avaient aucun poil sur la peau; il les retrouva encore en 1494 sur l'île de Cuba, et les habitans les mangeaient. Les Français firent la même observation en arrivant à la Martinique et à la Guadeloupe, en 1635. Or, cette variété pourrait bien être le chien turc, cru à tort d'Afrique, et que nous avons vu exister encore en abondance à Payta dans le Pérou.

426e Espèce. Loup commun, *Canis lupus*, L.

Le loup, l'animal le plus féroce de nos forêts et de nos bois, a les plus grands rapports avec le chien, et il est presque impossible de l'en distinguer zoologiquement; sa queue est droite; son pelage est gris fauve, avec une raie noire sur les jambes de devant les adultes, et des yeux obliques; une variété blanche, atteinte d'albinisme, ou qui est l'effet du climat du nord pendant l'hiver, est la seule remarquable.

Le loup est solitaire; lâchement vorace; n'attaque l'homme que lorsqu'il est affamé; se réunit

par fois en bandes dévastatrices, lorsque la famine le chasse des lieux qu'il fréquente.

Habite toute l'Europe, et a passé, dit-on, dans l'Amérique septentrionale; il a été détruit en Angleterre et en Ecosse.

427e Espèce. Loup du Mexique, *Canis mexicanus*, Desm. 297.

Cette espèce a le pelage cendré, varié de taches fauves, et marqué de plusieurs bandes noirâtres qui s'étendent de chaque côté du corps, depuis la ligne dorsale jusqu'aux flancs; il est de la taille du loup d'Europe.

Il vit dans les endroits chauds de la Nouvelle-Espagne.

428e Espèce. Loup rouge, *Canis jubatus*, Desm. 296.
Le *Loup rouge*, Cuvier. L'*Agouara guazou*, d'Azara.

Cet animal est remarquable par la teinte d'un roux cannelle foncé de son pelage, plus claire sur les parties inférieures; une courte crinière noire occupe toute la longueur de l'épine dorsale.

Il est solitaire dans les lieux bas et marécageux des Pampas de la Plata.

429e Espèce. Loup de prairie, *Canis latrans*, Harlan, Faune Am. *Prairie's wolf*, Say.

Ce loup, découvert dans l'expédition aux monts *Arkansas*, a le pelage d'un gris cendré varié de noir et de fauve cannelle terne; les poils de la ligne dorsale sont les plus longs; les parties inférieures sont moins colorées que les supérieures; la queue est droite.

Il habite les plaines du *Missouri*; vit en troupes nombreuses; chasse les daims, et mange quelquefois des fruits.

430e Espèce. Loup odorant, *Canis nubilus*, Say Long's Exp.

Ce loup est robuste, d'un aspect plus redoutable que le loup rouge et que le précédent; il exhale une

forte odeur, qui est fétide; la teinte de son pelage est obscure et pommelée en sa partie supérieure. Le gris domine sur les flancs.

Il habite les mêmes lieux que le loup de prairie.

431e Espèce. Loup fossile, *Canis spelæus*, Goldfuss.

Ce loup, dont les débris fossiles ont été trouvés dans la caverne de *Gailenreuth*, a la plus grande ressemblance, par la forme de son crâne, avec celui du loup ordinaire; mais cependant il en diffère essentiellement par un museau plus court et une plus grande largeur du palais.

M. Georges Cuvier, dans son grand ouvrage sur les fossiles, a reconnu quatre espèces de chiens antidiluviens.

432e Espèce. Chien antarctique, *Canis antarcticus*, Shaw, Misc.

Cette espèce, qui vit isolée sur l'une des îles désertes des Malouines, l'île Falkland, a le pelage roussâtre; la queue rousse à sa base, noire vers son milieu, et terminée de blanc; sans cesse affamé, ce chien est maigre et guette les lapins ou le gibier dont ces îles sont garnies; il se creuse des terriers. Le père Molina, dans son *Histoire des Productions du Chili*, regarde le *culpeu* (*canis culpæus*) comme le même que le chien antarctique trouvé aux îles Malouines par Byron.

433e Espèce. Chien crabier, *Canis cancrivorus*. *Chien des bois de Cayenne*, Buffon. Le *Koupara*, de Barrère?

A le pelage cendré et varié de noir en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; les oreilles brunes; les côtés du cou, derrière les oreilles, fauves; les jambes et le bout de la queue noirâtres; il vit par petites troupes, de chair, de fruits, etc.

Habite la Guyane française.

434e Espèce. Chien chacal, *Canis aureus*, L. Le *Jackal* ou *Tschakkal* des Orientaux. L'*Adive*, Buffon.

A le pelage d'un gris jaunâtre en dessus, blan-

châtre en dessous; queue noire à son extrémité, ne descendant que jusqu'aux talons; il vit en troupes nombreuses, se creuse des terriers, exhale une forte odeur; est commun en Afrique et en Asie. M. Tilésius pense que sous ce nom, sont confondues plusieurs espèces distinctes; il croit que le *Chacal du Caucase* est la souche du chien domestique, ce que présumaient Pallas et Guldenstædt. Le chacal de l'Inde diffère aussi de celui du Sénégal.

435e Espèce. Chien corsac, *Canis corsac*, L. L'*Isatis*, Buff.

Ce chien a le pelage d'un gris fauve, uniforme en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; les membres fauves; la queue très longue, touchant à terre, et noire au bout; de la taille de la fouine.

Vit en troupes dans les déserts de la Tartarie.

436e Espèce. Chien karagan, *Canis karagan*, Pallas, Gm.

Cette espèce est peu connue, et son pelage approche de celui du loup par la couleur; sa fourrure est apportée à *Oremburg* par les marchands kirguis.

437e Espèce. Chien mesomelas, *Canis mesomelas*, Erxl. L. Le *Chacal du Cap*.

Cet animal a le dos marqué d'une plaque triangulaire d'un gris noirâtre, large sur les épaules, et finissant en pointe à l'origine de la queue; les côtés du corps sont roux; la poitrine et le ventre blancs; la queue descend presque jusqu'à terre.

Il habite le cap de Bonne-Espérance.

438e Espèce. Chien anthus, *Canis anthus*, F. Cuv.

Ce chacal a le pelage gris, parsemé de quelques taches jaunâtres en dessus, blanchâtres en dessous; la queue est fauve, avec une ligne longitudinale noire à sa base, et quelques poils noirs à sa pointe.

Habite le Sénégal.

§. 2. *Pupille se contractant verticalement.* Les RENARDS.

439e Espèce. RENARD COMMUN, *Canis vulpes*, L.

Le renard a le pelage fauve en dessus et blanc en dessous; le derrière des oreilles est noir; la queue touffue et terminée par des poils noirs.

Fin et rusé, le renard déploie la plus subtile adresse pour se glisser dans les basses-cours, où il fait de grands ravages; il mange de tout, *glapisse*, se creuse des terriers et vit dans les bois taillis; le renard laisse exhaler une odeur infecte. Une variété que l'on rencontre en Suisse est le *renard musqué*, qui répand une odeur fort agréable; le *renard noble*, dans le même pays, est l'espèce commune dans l'âge avancé.

VAR. Le *Renard croisé d'Europe* (*Canis crucifera* de Gesner et de Brisson).

440e Espèce. RENARD CHARBONNIER, *Canis alopex*, L. Herm. Le *Kohlfuchs* des Suisses.

Les auteurs modernes regardent ce renard comme une simple variété du précédent, et M. Steinmuller dit même qu'il n'en est que le jeune âge; son poil est épais, beaucoup plus fourni que dans le renard ordinaire, et d'un roux plus foncé; les pieds et le bout de la queue sont noirs.

Habite aussi l'Europe, où il est plus rare et se tient dans les montagnes.

441e Espèce. RENARD ISATIS, *Canis lagopus*, L.

Le *renard bleu*, Buffon; le *fiall-rfven* de Nylsson, l'*refst* et le *toa* des Islandais, le *swid* et le *gran rnev* des Danois, le *melrak* des Norwégiens, le *njal* des Lapons et le *nauli* des Finnois.

A des poils très longs, épais et doux, une fourrure d'un gris cendré ou d'un brun clair uniforme en été et blanche en hiver.

Animal rempli de hardiesse, de ruses, et porté à la rapine.

Il vit dans les contrées les plus voisines du cercle polaire boréal.

442ᵉ Espèce. RENARD ARGENTÉ, *Canis argentatus*, F. Cuv. Le *Renard argenté*, Geoff.

A le pelage d'un noir de suie, piqueté ou glacé de blanc, ayant l'extrémité de la queue blanche.

Habite le nord de l'Amérique et de l'Asie.

443ᵉ Espèce. RENARD D'AFRIQUE, *Canis famelicus*, Kretschmar.

Cette espèce nouvelle, encore peu connue, a été envoyée d'Afrique, au Musée de Francfort, par le voyageur *Ruppel*; elle a les oreilles longues, mais beaucoup moindres que celles du zerdo, dont elle se rapproche.

444ᵉ Espèce. RENARD FENNEC, *Canis fennecus*.

Aucun animal n'a peut-être plus occupé les naturalistes que celui-ci ; ils en ont fait tour à tour un *chien*, un *galago*, ou le type du genre FENNEC. Bruce en donna une mauvaise figure et une description incomplète sous le nom de *fennec* ; Spermann, sous celui de *zerda* ; Buffon le nomma *animal anonyme* ; Gmelin l'a décrit sous le nom de *canis zerdo* ; Desmarest, sous celui de *fennecus Brucii*. M. Leuckart a proposé la distinction spécifique de *canis pygmæus*, *Saharensis* ou *megalotis*. On doit au voyageur *Denham* une très bonne figure du fennec. (*Voyage en Afrique*.)

Le fennec a de très petites dimensions, les jambes grêles, le museau effilé, les oreilles très grandes. La couleur du pelage est en dessus d'un roux isabelle agréable, et blanche en dessous ; une tache fauve est placée derrière chaque œil ; le bout de la queue ainsi que la base sont noirs ; les oreilles sont bordées intérieurement de poils blancs plus longs que ceux des autres parties.

Le fennec, rapporté de l'Afrique centrale par le major *Denham*, diffère très légèrement de celui décrit par M. Leuckart dans l'*Isis*. On indique que son pelage est d'un roux blanchâtre uniforme, seulement plus pâle en dessous ; le dos est brun, et sillonné de raies noires très minces et très déliées ; le menton,

la gorge, le ventre, et les parties internes des cuisses et des jambes sont blancs ; le museau est noir ; tout le reste se rapporte d'ailleurs dans ces deux descriptions.

Cet animal vit de dattes et autres substances dans les déserts de l'Afrique, se creuse des terriers ; sa peau sert aux Arabes de fourrure ; ses mœurs ne sont pas connues.

445e Espèce. RENARD A GRANDES OREILLES, *Canis megalotus*, Cuv. Desm. 830.

Cet animal, de la taille du renard ordinaire, a les oreilles très larges et très longues ; le pelage gris, une bande de poils plus grands que les autres sur la ligne dorsale, et noirâtres ; la queue très touffue, noire, grise à sa base ; les pieds sont noirs.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

446e Espèce. RENARD AGILE, *Canis velox*. Say Long's exp.

Cette espèce a le pelage fin, doux, de couleur fauve, d'un brun ferrugineux ; le dessous de la tête est d'un blanc pur ; le corps est mince ; les poils du cou sont plus longs que ceux des autres parties.

Elle vit dans les pays découverts du Missouri, où elle se creuse des terriers.

447e Espèce. RENARD CROISÉ, *Canis decussatus*, Geoff.

A le pelage varié de noir et de blanchâtre en dessus, avec une croix noire sur les épaules ; museau, parties inférieures du corps et pattes noires ; la queue terminée de blanc ; de la taille du renard d'Europe.

Habite l'Amérique septentrionale.

448e Espèce. RENARD GRIS, *Canis virginianus*, Erxl. Gm. Le *Renard gris* de Catesby.

A le pelage en entier d'un gris argenté.

Habite la Virginie.

449e Espèce. RENARD FAUVE, *Canis fulvus*, Desm. 309. Le *Renard de Virginie*, de Palissot de Beauvois.

A le pelage nuancé de roux et de fauve; le dessous du cou et du bas-ventre blancs; poitrine grise; face antérieure des jambes de devant et pieds noirs, avec du fauve sur les doigts; la queue terminée de blanc; a les formes du renard d'Europe.

Habite les Etats-Unis.

450e Espèce. RENARD TRICOLOR, *Canis cinereo-argenteus*, Erxl. L'*Agouarachay*, d'Azara.

A le corps gris noir en dessus, la tête gris fauve; les oreilles et les côtés du cou d'un roux vif; la gorge et les joues blanches; le menton noir, la queue fauve, nuancée de brun, et terminée de noir foncé.

Habite les Etats-Unis et le Paraguay.

451e Espèce. RENARD D'EGYPTE, *Canis niloticus*, Geoff.

Cette espèce, de la taille du renard ordinaire, dont elle est voisine, a le dessus du corps roussâtre, le dessous gris cendré; les oreilles noires et les pieds fauves.

Habite l'Egypte.

452e Espèce. RENARD DU BENGALE, *Canis bengalensis*, Shaw. Penn.

Est brun en dessus, avec une bande longitudinale noire; le tour des yeux est blanc, et la queue est terminée de noir.

Habite l'Inde.

§. 3. *Chiens à pieds de hyènes.*

453e Espèce. CHIEN PEINT, *Canis pictus*, Desm. 831. *Hyæna picta*, Temm. (*Ann. Sc. phys.* t. III, p. 51.)

Cet animal, de la taille du loup d'Europe, varie par les taches de son pelage; cependant celles-ci sont disposées par plaques variées de noir, de brun, de roux et de blanc; sa queue est touffue et blanche au bout, et descend jusqu'aux talons.

Il chasse en troupes assez nombreuses, dans le midi de l'Afrique, sa patrie.

XCIVe Genre. GYMNURE, *Gymnura*.

Nous formons ce genre d'après l'avis de M. Desmarest, pour y placer un animal très voisin des civettes, et peut-être plus voisin encore des paradoxures, qui sont plantigrades. Nous le plaçons provisoirement dans les digitigrades. Il a un museau pointu, une langue douce, des oreilles arrondies, droites et nues, des ongles comprimés, arqués et aigus, une queue nue, et la formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

A la mâchoire supérieure, les deux incisives moyennes sont les plus larges, et écartées l'une de l'autre; les deux latérales sont très petites; les canines sont médiocres. La première molaire a deux pointes, la seconde une seule; la quatrième et la cinquième ont quatre tubercules, la sixième n'en a que trois.

A la mâchoire inférieure, les canines sont longues.

454e Espèce. GYMNURE DE RAFFLES, *Gymnura Rafflesii. Viverra gymnura*, Rafl. cat. Sum.

Cette espèce, des Indes orientales, a le museau pointu qui dépasse d'un pouce la mâchoire inférieure; ses yeux sont petits, les moustaches longues; la queue, qui est nue comme celle du rat, n'a que 10 pouces de longueur, et la tête et le corps ont 1 pied. Le pelage a deux sortes de poils, une bourre courte, très épaisse et très douce, et un poil long et dur; le corps, les jambes et la première moitié de la queue sont noirs; la tête, le cou et les épaules sont blancs; une bande noire passe sur les yeux; habitudes inconnues.

XCVe Genre. CIVETTE, *Viverra*, L.

Tous les pieds à cinq doigts munis d'ongles à demi-rétractiles; langue hérissée de papilles aigues

et rudes; une poche plus ou moins profonde, située entre l'anus et les organes de la génération, et renfermant une matière très odorante en plus ou moins grande quantité.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

1er *Sous-genre.* Les vraies CIVETTES, *Civetta*, Cuvier.

Ont une poche située entre l'anus et les organes sexuels, divisée en deux sacs et remplie d'une humeur concrète exhalant une forte odeur de musc.

455e Espèce. CIVETTE VULGAIRE, *Viverra civetta*, L.

A le pelage gris, tacheté et couvert de bandes brunes et noirâtres; une crinière tout le long du dos; une queue brune, moins longue que le corps. Animal nocturne, vivant de proie.

Habite l'Afrique et surtout l'Abyssinie. La matière odorante, connue sous le nom de *civette*, est pour les Orientaux un parfum délicieux. C'est un objet de commerce employé dans les cosmétiques, et quelquefois en médecine.

456e Espèce. CIVETTE D'HARDWICH, *Viverra Hardwichii.*

Cette civette a environ 15 pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a à peu près 11. Son pelage est blanc jaunâtre, marqué de larges lignes longitudinales, et de taches noires allongées et confluentes; la queue a six anneaux noirs et autant de blancs jaunâtres; le nez est noir, et une ligne de cette dernière couleur va de l'œil sur le cou, de chaque côté.

Elle habite Java.

457e Espèce. CIVETTE ZIBET, *Viverra zibetta*, L. Le *Musc*, La Peyronie. Le *Zibet*, Buffon.

A le pelage gris, nuancé de brun, disposé en bandes transversales sur les jambes; la gorge blanche, avec deux bandes noires de chaque côté; point

de crinière; la queue longue, couverte de poils courts, et annelée de noir.

Habite l'Inde.

2e *Sous-genre.* Les GENETTES, *Genetta*, Cuvier.

Les poches odoriféres sont rédnites à un léger enfoncement, formé par la saillie des glandes, et sans excrétion sensible.

458e Espèce. GENETTE COMMUNE, *Genetta vulgaris.* *Viverra genetta*, L. *V. malaccensis*, L. la *Genette* et la *Genette de France*, Buffon. *Civette de Malacca*, Sonnerat.

A le pelage gris, tacheté de petites plaques noires, tantôt rondes et tantôt oblongues; la queue est annelée de noir. On dit la genette d'Afrique, du Cap, d'Espagne, du midi de l'Asie, et même de France, dans le Poitou. Les zoologistes les plus instruits pensent que, sous ce nom, sont confondues plusieurs espèces.

Elle habite, dit-on, le bord des rivières, les lieux bas.

459e Espèce. GENETTE DE BARBARIE, *Genetta afra*, F. Cuv.

Cette espèce est distinguée spécifiquement de la genette du Sénégal et de celle du Cap; son pelage est gris, plus ou moins mêlé de jaunâtre; le chanfrein est blanc; le menton et la ligne dorsale noirs; les bandes longitudinales sont plns régulières que dans les deux espèces que nous avons mentionnées; la genette du Sénégal en a quatre; celle de Barbarie en a cinq, et celle du Cap en a au moins six, suivant M. F. Cuvier.

460e Espèce. GENETTE LISANG, *Genetta lisang*. Le *Viverra lisang ?* Hardw. *Viverra gracilis*, Horsf. Desm. 834. Le *Delundung* des Javaus.

Cette espèce, dont M. Horsfield a fait un sous-genre sous le nom de *prionodonte*, et qu'il a placé parmi les chats, est très probablement une genette, voisine des *paradoxures*. Sa tête est allongée, son

museau pointu ; son pelage d'un fauve très clair, avec quatre bandes brunes transverses très larges ; queue ayant deux anneaux très étroits, puis sept plus larges, et le bout noir ; des bandes étroites sur le cou ; des taches sur les épaules et sur les cuisses ; elle a 2 pieds 6 pouces de longueur totale.

Habite Java.

461e GENETTE FOSSANE, *Genetta fossa. Viverra fossa*, L. La *Fossane*, Buffon.

Cette espèce a le pelage gris roux, marqué de taches brunes disposées sur le dos en quatre lignes longitudinales, et éparses sur les flancs ; la queue est roussâtre, faiblement marquée d'anneaux d'un roux brun. Elle vit de viande et de fruits, et surtout de bananes.

Habite Madagascar.

462e Espèce. GENETTE A BANDEAU, *Genetta fasciata. Civette à bandeau*, Geoff.

Pelage d'un jaune clair marqué de taches brunes disposées par séries longitudinales ; bout du museau blanc, ainsi qu'une bande transversale, située au-dessus des yeux.

Patrie inconnue, peut-être de Java.

463e Espèce. GENETTE DE L'INDE, *Genetta indica. Viverra indica*, Geoff. *Viverra rasse*, Horsf.

Cette genette a le pelage d'un blanc jaunâtre, avec huit bandes longitudinales étroites et brunes.

Habite l'Inde, d'où l'a rapportée Sonnerat.

464e Espèce. GENETTE RAYÉE, *Genetta striata. Viverra striata*, Desm. 320. *V*— *fasciata*, L. Le *Putois rayé de l'Inde*, Buff. Le *Chat sauvage à bandes noires des Indes*, Sonnerat.

Cette genette, de la taille de la *marte putois*, a le pelage jaunâtre marqué de six bandes brunes assez larges.

Habite la côte de Coromandel.

465e Espèce. GENETTE BONDAR, *Genetta bondar*, De Blainv. *Viverra bondar*, Desm. 321.

Cette genette du Bengale a le fond du pelage fauve, avec la pointe des grands poils noire ; une bande dorsale noire, ainsi que deux bandelettes parallèles sur chaque flanc ; les quatre pieds et le bout de la queue noirs.

XCVIe Genre. MANGOUSTE, *Ichneumon*, Lacép.

Pieds courts, à cinq doigts à demi palmés, munis d'ongles un peu rétractiles ; langue garnie de papilles cornées ; oreilles petites ; une poche volumineuse, simple, ne renfermant pas de matière odorante, et au fond de laquelle l'anus est percé ; corps très allongé ; queue longue, forte à sa base.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 40.

466e Espèce. MANGOUSTE A BANDES, *Ichneumon mungoz*, *Viverra mungoz*, L. Mangouste de l'Inde, Buffon.

Cette espèce est remarquable par une douzaine de bandes transverses brunes, qui coupent le dos, et qui sont séparées par un pareil nombre de bandes rousses ; la teinte générale du pelage est brunâtre. La mangouste est célèbre par l'instinct que lui attribue Kœmpfer de détruire les serpens, et de se guérir de leurs morsures envenimées en se frottant sur la plante nommée *ophioriza mungos*.

L'Inde est sa patrie.

467e Espèce. MANGOUSTE D'EDWARDS, *Ichneumon Edwardsii*. *Herpestes Edwardsii*, Geoff. Desm. 323.

Espèce des Indes orientales, admise par M. Geoffroy, d'après un dessin d'Edwards ; elle a le dos et la queue annelés de brun, sur un fond olivâtre, le museau brun rougeâtre, et les ongles noirs.

468e Espèce. Mangouste nems, *Ichneumon griseus. Viverra cafra*, L. Le *Nems*, Buffon.

M. Geoffroy donne l'Inde pour patrie de cette espèce, que Buffon indique d'Afrique; sa couleur générale est grise brunâtre, uniforme en dessus, et piquetée très régulièrement de petits traits d'un brun roux.

469e Espèce. Mangouste vansire, *Ichneumon galera. Mustela galera*, L. Le *Vansire*, Buffon.

Cet animal, nommé, dit-on, chez les Madécasses *vohang-shira*, a le pelage d'un brun assez foncé, pointillé de jaunâtre, et dont la queue est également touffue et également grosse dans toute sa longueur; il aime se baigner.

On le trouve à Madagascar, et on assure qu'il est naturalisé à l'Ile de France.

470e Espèce. Mangouste de Java, *Ichneumon javanicus*.

Cette espèce est décrite par M. Geoffroy, dans son travail sur les mangoustes; son pelage est marron, pointillé de blanc jaunâtre, ayant la tête et les jambes d'une seule couleur, et d'un marron foncé; la queue égale dans toute sa longueur. On en connait une variété à pelage encore plus roux.

Habite l'île de Java.

471e Espèce. Mangouste rouge, *Ichneumon ruber*. Geoff.

Cette espèce est entièrement d'un rouge ferrugineux très éclatant, plus particulièrement sur la tête.

On ignore sa patrie.

472e Espèce. Grande Mangouste, *Ichneumon major*, Geoff.

La *grande mangouste*, Buffon, est de couleur marron, et chaque poil est annelé de fauve; la queue est terminée en pointe, et brune à son extrémité. Elle a 3 pieds 6 pouces de longueur totale.

On ignore sa patrie.

473ᵉ Espèce. Mangouste d'Égypte, *Ichneumon Pharaonis. Viverra ichneumon*. L. Le *Rat de Pharaon*. On pense que la *Mangouste* est l'*Ichneumon* d'Hérodote et des anciens.

Son pelage entier paraît être mélangé également de brun marron et de fauve, chaque poil étant annelé de ces deux couleurs; les pieds sont noirs ou d'un marron foncé, de même que le museau; des poils allongés, formant une touffe distique, terminent la queue en éventail.

La mangouste se tient sur le bord des eaux, et vit de petits animaux dont elle suce le sang.

Elle habite l'Egypte, où les anciens la divinisaient, parce qu'elle était, suivant eux, l'ennemi le plus redoutable du crocodile.

XCVIIᵉ Genre. Mangue, *Crossarchus*. F. Cuv.

L'animal qui sert de type à ce genre doit être placé entre les mangoustes et les surikates, quoique sa marche soit plantigrade, parce qu'il a la physionomie générale de ces deux genres.

La tête est plus arrondie, et le museau plus grand que dans les mangoustes; la pupille est ronde; le museau mobile; les oreilles sont petites, arrondies, bilobées; la langue, douce sur ses bords, est papilleuse, cornée au centre; la queue est aplatie; cinq doigts à tous les pieds; poche anale sécrétant une matière onctueuse puante.

474ᵉ Espèce. Mangue obscure, *Crossarchus obscurus*. F. Cuv. 47ᵉ liv.

La mangue a un pied de longueur, de la tête à l'anus, et la queue n'a que sept pouces; son pelage est formé de deux sortes de poils; l'extérieur est assez dur et d'un brun uniforme, un peu plus clair sur la tête; elle est intelligente, douce et propre; se nourrit de viande.

Habite la côte occidentale d'Afrique.

XCVIII[e] Genre. Surikate, *Rysæna*, Illig.

Pieds assez longs, à quatre doigts armés d'ongles robustes non rétractiles et propres à fouir; langue garnie de papilles cornées; oreilles petites; poches donnant dans l'auus même; corps allongé, queue longue, grêle et pointue.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 36.

475[e] Espèce. Surikate du Cap, *Rysæna capensis*, *Viverra tetradactyla*, L. Le *Zenick*, Sonner. Le *Surikate*, Buff.

Le surikate peut avoir de longueur, en y comprenant la queue, 3 pieds 10 pouces; son pelage est mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir; il se rapproche beaucoup des mangoustes, dont il a la manière de vivre et les habitudes; son urine est très fétide; sa patrie est le cap de Bonne-Espérance.

3[e] Section. *La grosse molaire d'en bas n'ayant pas derrière elle de petite dent.*

XCIX[e] Genre. Protèle, *Proteles*, Is. Geoff.

L'animal unique qui sert de type à ce genre a été récemment découvert au Cap, par M. Delalande. M. G. Cuvier le nomma primitivement *civette hyénoïde*, en indiquant qu'il devait servir à établir un nouveau genre. C'est ce qu'a fait M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui a publié une monographie, accompagnée d'une excellente figure.

Le genre *protèle*, qui a les plus grands rapports avec les *hyènes*, en diffère par la forme allongée de la tête, un museau fin et presque conique, voisin des chiens sous ce rapport, et surtout par ses pieds antérieurs pentadactyles et les postérieurs tétradactyles; l'hyène n'ayant qu'un pouce rudimentaire en devant.

Form. dentaire douteuse : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{3-3}$, 30.

176e Espèce. PROTÈLE DE DELALANDE, *Proteles Lalandii*, Is. Geoff. *Civette? hyénoïde*, F. Cuv. *Dict. Sc. nat.* Desm. 832.

Le protèle a le port des hyènes, et, comme elles, le train de derrière beaucoup plus bas que celui de devant; le pelage est gris, et sur la ligne dorsale règne une crinière peu fournie; les pieds sont noirs; des bandes noires peu nombreuses occupent les côtés du corps, et de plus petites se montrent sur les jambes; la queue, qui est touffue, est noire, et grise à sa base; un simple sillon existe sous l'anus.

Cet animal vit dans des terriers, et est rare; son nom rappelle le voyageur qui l'a découvert dans le fond de la Cafrerie; il est appelé par les colons du Cap *aard wolf*, loup de terre.

Ce Genre. HYÈNE, *Hyæna*, Brisson.

Les jambes antérieures plus longues que les postérieures; tous les pieds à quatre doigts; langue rude; yeux très saillans; oreilles grandes; mâchelières très grosses et coniques; une poche profonde et glanduleuse sous l'anus.

Form. dent. : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 34.

L'*hyæna venatica* de Brooks, ou chien sauvage d'Afrique, est l'*hyæna picta* de Temminck, et par conséquent l'espèce qui est décrite avec cette synonymie dans le genre *canis*.

177e Espèce. HYÈNE RAYÉE, *Hyæna vulgaris*, Desm. 331. *Canis hyæna*, L. *Hyæna* d'Aristote et d'Oppien. *Canis hyænomelas*, Bruce.

La *hyène d'Orient* est d'un gris jaunâtre, rayée transversalement de brun sur les flancs et sur les pates; elle est renommée par sa lâche voracité, par son goût dépravé pour les charognes et les cadavres, qu'elle déterre. On la trouve en Barbarie, en

Égypte, en Abyssinie, où on en remarque de très grands individus; en Nubie, en Syrie et en Perse.

478e Espèce. HYÈNE TACHETÉE, *Hyæna capensis*, Desm. *Canis crocuta*, L. *Loup tigre?* Kolbe.

Pelage en entier d'un jaune roux, avec des bandes longitudinales sur le corps, formées de taches brunes indécises; les membres sont bruns en dehors, et roussâtres en dedans; les oreilles sont un peu quadrilatères.

Habite le midi de l'Afrique, et notamment le cap de Bonne-Espérance; elle paraît cependant aller jusque dans la Barbarie.

479e Espèce. HYÈNE ROUSSE, *Hyæna rufa*, G. Cuv. L'*Hyène brune*, F. Cuv. *Dict. Sc. nat.*

Cette espèce est d'un brun roux, avec le dessus du dos, quelques ondes sur les flancs, quelques bandes sur les cuisses, et les jambes marquées de noirâtre; la queue est longue, touffue, unicolore; les oreilles sont presque nues, allongées et pointues.

Sa patrie est inconnue.

480e Espèce. HYÈNE FOSSILE, *Hyæna fossilis*, G. Cuv. Oss. Foss. Goldfuss.

D'un tiers environ plus grande que l'*hyène rayée*, et le museau plus court à proportion; dents semblables, pour la forme, à celles de l'*hyène tachetée*, mais plus grandes; trouvée dans les cavernes de Franconie, de Baumann, dans le département du Doubs, à Montmartre; dans la caverne de Kirckale et de Gailenreath, et de Sundwig.

CIe Genre. CHAT, *Felis*, L.

Cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, armés d'ongles rétractiles, surtout les antérieurs; tête et mâchoires courtes; la dernière molaire supérieure tuberculeuse et très petite; langue et glands hérissés de papilles cornées; oreilles pointues; point de follicules anales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{3-3}$, 30.

Animaux essentiellement carnivores, et surtout recherchant les chairs palpitantes.

§. 1. *Chats de l'ancien continent.*

481e Espèce. Felis lion, *Felis leo*, L.

Var. 1. *Lion de Barbarie;* pelage brun, une grande crinière dans le mâle.

2. *Lion du Sénégal;* crinière moins épaisse, pelage plus jaunâtre.

3. *Lion de Perse* ou d'*Arabie;* pelage isabelle pâle, crinière épaisse.

4. *Lion du Cap;* deux variétés, l'une jaune et l'autre brune; celle-ci est la plus féroce et la plus redoutée.

Célèbre dès la plus haute antiquité par son courage et par la magnanimité qu'on lui prête, le lion est le plus belliqueux des animaux; son pelage est entièrement fauve, ras sur le corps, tandis qu'une épaisse crinière ondoie sur le cou; la queue est terminée par un gros flocon de poils; la *lionne* ne diffère du mâle que par le manque de crinière; le lion rugit, s'élance et terrasse sa proie, qu'il guette sur le bord des eaux ou caché dans les taillis.

Habite toute l'Afrique et aussi une partie de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde.

M. *Goldfuss* a décrit, sous le nom de *felis spelæa*, des ossemens fossiles de la caverne de Gailenreuth, qui appartenaient à une espèce voisine par la taille du lion et par les formes de la panthère.

482e Espèce. Felis tigre, *Felis tigris*, L. *Tigre royal;* le *Madjan-gédé* des Javanais et l'*Arimau bessar* des Malais.

Le tigre a de tout temps été célèbre par la férocité la plus indomptable et par la soif du sang qui le dévore. Son pelage est remarquable par les couleurs qui lui sont propres. Sur un fond fauve, clair en dessus et blanc en dessous, se dessinent des raies

irrégulières, étendues en travers et d'un noir vif; les poils des joues forment deux touffes allongées.

Audacieux et hardi, il n'y a point d'animaux que n'attaque le tigre; il est répandu dans tous les pays de l'Asie méridionale, et est, après le lion, l'espèce de *felis* la plus grande.

483e Espèce. Felis panthère, *Felis pardus*, L. Temm. *Monog.*

Taille plus petite que celle du léopard; queue aussi longue que le corps et la tête; taches en rose très nombreuses et rapprochées, ayant au plus 12 à 14 lignes de diamètre, avec le centre de la même couleur que le fond, c'est-à-dire d'un fauve jaunâtre foncé; 18 vertèbres à la queue; crâne plus long que celui du léopard. L'espèce de la panthère, selon M. Temminck, n'a pas encore été figurée; néanmoins il est enclin à regarder la pl. 101 de Schreber comme représentant une panthère. Il n'y a point d'individus dans la collection du Muséum de Paris, et les animaux qui y portent le nom de panthère, sont tous des léopards, suivant M. Temminck.

Habite le Bengale, et n'existe point probablement en Afrique.

484e Espèce. Felis léopard, *Felis leopardus*, L. Tem. *Felis pardus*, Cuv. Le *Faahd* des Arabes.

Le léopard est un peu plus petit que la lionne; il a la queue de la longueur du corps; le fond du pelage est jaune clair, parsemé de taches assez distantes, ayant au plus 18 lignes de diamètre, et dont le fond est rose; le dessous du corps est blanc; 22 vertèbres à la queue.

Le léopard habite l'Afrique, et se trouve aussi dans l'Inde.

485e Espèce. Felis guépard, *Felis jubata*, L.

Le *Tigre chasseur*; le *Léopard à crinière*, vulgairement le *Youse* des Persans.

M. F. Cuvier a proposé de faire de ce *felis* un sous-genre particulier, parce qu'il n'a point, comme

les autres chats, des ongles rétractiles ni propres à déchirer, et qu'ils ressemblent au contraire à ceux des chiens.

Son pelage est fauve, couvert de petites taches noires, rondes et pleines, disposées avec régularité et n'ayant point la forme de roses; il a une crinière sur la nuque.

Il habite l'Asie méridionale, et on dit qu'on peut le dresser pour la chasse.

486e Espèce. Felis lynx, *Felis lynx*, L. Le *Loup cervier* des fourreurs; le *Goupe* des Norwégiens et le *Wargelue* des Suédois, qui en reconnaissent trois variétés fort différentes.

Queue de la longueur de la tête, ayant sa dernière moitié noire; corps épais, élevé sur de grosses jambes; oreilles terminées par un pinceau de longs poils; quatre ou cinq bandes ondées sur les joues; moustaches blanches; pelage court en été, long en hiver, roussâtre, avec de petites mèches d'un roux-brun parsemées par tout le corps; pas de bande noire sur la ligne moyenne du dos.

Il habitait l'Europe entière, où il est devenu fort rare.

On en indique une variété à taches pâles, *fel.s rufa*, Pennant, et le capitaine Brooks en indique trois, qu'on pourrait, dit-il, regarder comme espèces.

Le lynx vit de gibier, qu'il poursuit sur les arbres même; de là l'excellente vue qu'on lui accorde et qui a passé dans le langage figuré.

487e Espèce. Felis parde, *Felis pardina*, Oken, Temm. *Loup cervier* des Acad. de Paris.

Taille du blaireau d'Europe; queue plus longue que celle du lynx; des pinceaux aux oreilles; de grands favoris aux joues; pelage court, d'un roux vif et lustré, parsemé de mèches ou taches longitudinales d'un noir parfait, qui existent aussi sur la queue.

Des contrées les plus chaudes de l'Europe, telles

que le Portugal, la Sardaigne, la Sicile et la Turquie.

488e Espèce. FELIS SERVAL, *Felis serval*, L. Temm.

Cette espèce de M. Temminck comprend les *felis serval*, *capensis* et *galeopardus* de M. Desmarest.

Plus petite que la panthère; queue de moitié moins longue que le corps; oreilles grandes, rayées de noir et de blanc, 4 bandes sur la nuque et 5 entre les épaules; toutes les taches pleines et noires.

Habite le cap de Bonne-Espérance et toute la partie méridionale de l'Afrique. C'est le *tiger boschkat* des colons du Cap.

489e Espèce. FELIS CERVIER, *Felis cervaria*, Temm.

Taille de loup; queue conique plus longue que la tête, terminée de noir; moustaches blanches; pinceaux des oreilles courts ou nuls; pelage gris, fin, long et touffu, surtout aux jambes, avec des taches brunes dans le jeune âge, et noires dans les adultes. Cette espèce pourrait être le *kattlo* des Suédois, le *felis corpore albido maculis nigris* de Linné; le *lynx du Canada* ou celui que Pontoppidan désigne comme étant d'un gris blanc, clair-semé de taches foncées; enfin, le *chulon* ou *chelason* de Tartarie.

Du nord de l'Asie. Les dépouilles de cette espèce viennent de Moscou.

490e Espèce. FELIS POLAIRE, *Felis borealis*, Temm. *Chat du Canada*, Geoff.

Plus petit que le précédent. Cette espèce douteuse a la queue plus courte que la tête, obtuse, tronquée, avec bien peu de noir au bout; moustaches noires et blanches; pinceaux des oreilles longs; pelage fourré et touffu, surtout sur les jambes, ondé de gris et de brun, sans aucune tache distincte.

Il est des contrées les plus septentrionales de l'Amérique et d'Asie.

491e Espèce. FELIS CARACAL, *Felis caracal*, L. le *Lynx* des anciens.

La queue descend jusqu'aux talons; les oreilles

sont terminées par un pinceau de poils allongés; la couleur de l'animal est d'un roux vineux uniforme en dessus, blanc en dessous; la poitrine est fauve, avec des taches brunes; les oreilles sont noires en dehors et blanches en dedans.

Le *caracal d'Alger* n'a point de pinceau de poils aux oreilles; son pelage est roussâtre avec des raies longitudinales; une bande de poils rudes sur les quatre jambes.

Le *caracal de Nubie* a la tête plus ronde, point de de croix sur le pelage, des taches fauves sur les parties internes et sur le ventre.

Le *caracal du Bengale* a une longue queue et de grandes jambes

Vit de proie et suit les lions pour recueillir les débris des chairs qu'ils abandonnent. Hab. l'Afrique, la Perse et l'Arabie.

492e Espèce. FELIS DORÉ, *Felis chrysothrix*, Temm. *Felis aurata*, Temm. *Monog.* T. I, p. 120.

Un peu plus grand que le caracal; queue de moitié de la longueur du corps seulement; une bande brune tout le long de la ligne moyenne de cette queue, dont l'extrême pointe est noire; oreilles courtes, arrondies, sans pinceaux de poils; pelage très court et lustré, d'un rouge bai très vif et sans taches sur les parties supérieures, avec quelques petites taches brunes sur les flancs et le ventre, qui est d'un blanc roussâtre; gorge blanche; oreilles noires en dehors, roussâtres en dedans; les quatre pattes d'un roux doré.

La patrie de cette nouvelle espèce, dont un individu est conservé dans le Musée des Pays-Bas, est encore inconnue.

493e Espèce. FELIS CHAUS, *Felis chaus*, Guldenst.

Longueur du corps, 2 pieds; de la queue, 8 à 9 pouces; jambes longues; museau obtus; oreilles pourvues de pinceaux très courts; une bande noire depuis le bord antérieur des yeux jusqu'au museau; pelage d'un gris clair jaunâtre; bout de la queue

noir, avec 2 anneaux de la même couleur, qui en sont rapprochés.

De l'Égypte, de la Nubie et du Caucase.

494e Espèce. Felis botté, *Felis caligata*, Bruce, Temminck. *Felis lybicus*, Oliv. Le *Lynx des marais*.

Longueur totale, 3 pieds, dont la queue prend 13 pouces et demi, c'est-à-dire près de la moitié; cette queue est grêle; oreilles grandes, rousses en dehors, à pinceaux bruns très courts; plante et partie postérieure du pied d'un noir parfait; milieu du ventre et ligne moyenne de la poitrine et du cou d'un roussâtre clair; parties supérieures du pelage d'un fauve nuancé de gris et parsemées de poils noirs; cuisses marquées de bandes peu distinctes, d'un brun clair; deux bandes d'un roux clair sur les joues; queue de la couleur du dos à sa base, terminée de noir avec trois ou quatre demi-anneaux vers le bout, séparés par des intervalles d'un blanc plus ou moins pur.

De l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance et du midi de l'Asie.

495e Espèce. Felis manoul, *Felis manul*, Pallas, Desm. 357.

Cette espèce n'est point admise par M. Temminck; elle a, d'après Pallas, le facies du lynx, la queue touchant la terre, et marquée de six anneaux noirs; le pelage d'un fauve roussâtre uniforme; deux points noirs sur le sommet de la tête, et deux bandes noires parallèles sur les joues, et de la taille du renard; vit principalement de lièvres (*lepus tolai*).

Habite les déserts de la Tartarie Mongole.

496e Espèce. Felis obscur, *Felis obscura*, Desm. 360. Le *Chat noir du Cap*, F. Cuv.

A le pelage d'un brun noir très foncé, avec des bandes transversales entièrement noires et très nombreuses; il est de la taille du chat domestique et vit au cap de Bonne-Espérance : espèce douteuse, suivant M. Temminck.

497e Espèce. FELIS DE LA CAFRERIE, *Felis cafra*, Desm. 837.

Ce chat nouveau, apporté du Cap par M. Delalande, a le fond du pelage gris fauve en dessus et fauve en dessous; les paupières supérieures sont blanchâtres; trois colliers entourent la gorge; vingt bandes brunes coupent transversalement les flancs; huit bandes noires traversent les pattes de devant, et douze celles de derrière; queue longue terminée de noir et ayant quatre anneaux bien marqués; d'un tiers plus grand que le chat sauvage.

Habite la Cafrerie.

498e Espèce. FELIS DU BENGALE, *Felis bengalensis*, Desm. 838.

Cette espèce, de la taille du chat ordinaire, a le pelage d'un gris fauve en dessus, blanc en dessous; le front marqué de quatre lignes longitudinales brunes, et les joues de deux; un collier sous le cou et un second sous la gorge; taches brunes allongées sur le dos, et ventre et pieds mouchetés de brun; la queue brunâtre, avec des anneaux peu apparens.

Habite le Bengale.

499e Espèce. FELIS GANTÉ, *Felis maniculata*, Ruppel, Temm.

C'est le chat d'Egypte, que M. Temminck regarde comme le type originaire de nos chats domestiques. Outre les caractères de taille et ceux qu'offrent sa forme, la longueur de la queue, cet animal est distingué par ses oreilles sans pinceaux, la plante des pieds noire, la teinte généralement gris fauve du pelage. Il y a sept ou huit fines bandes noires arquées sur l'occiput et la nuque; et la queue, dont la pointe est noire, a deux anneaux de cette couleur, qui en sont rapprochés; la ligne dorsale est noire; les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de fauve seulement sur la poitrine; la face externe des pieds de devant a quatre ou cinq petites bandes transversales brunes, et la face interne deux grandes taches noires; cinq ou six petites bandes sont sur

les cuisses. Cette espèce est certainement nouvelle.

Elle habite l'Afrique septentrionale.

500e Espèce. FELIS CHAT, *Felis catus*, L.

Le chat typique a pour caractère d'avoir le pelage d'un gris plus ou moins obscur, marqué de bandes noirâtres longitudinales sur le dos, et transversales sur les flancs; les lèvres et la plante des pieds noires; la queue annelée avec le bout noir.

Le chat à l'état sauvage vit isolé, dans les pays boisés, sans cesse à la chasse aux oiseaux, grimpe dans les arbres avec facilité, miaule. Privé, c'est le commensal de nos demeures, où il voue une guerre éternelle aux rats et souris.

Var. 1. Le chat domestique tigré, *felis catus domesticus*, L.

2. Le chat des Chartreux, *felis catus cæruleus*, L.
3. Le chat d'Espagne, *felis catus hispanicus*, L.
4. Le chat d'Angora, *felis catus angorensis*, L.

§. 2. *Chats des îles asiatiques de la Polynésie.*

501e Espèce. FELIS MELAS, *Felis melas*, Péron.

Cet animal, que M. Temminck croit être une variété du léopard, constitue au contraire une espèce dont les individus n'habitent que la grande île de Java, et encore dans les districts les plus isolés de l'Est, tels que *Blambangan*; sa taille est celle de la panthère; son pelage est d'un noir très vif, sur lequel se dessinent des zônes de même couleur, mais qui semblent plus lustrées; ce chat, nommé *arimaou* par les Javanais, sert aux combats singuliers du *rampok* (voyez les détails que j'en ai donnés, *Zool. de la Coquille*, t. 1, p. 139).

J'ai eu occasion d'en voir un bel individu chez le résident de Sourabaya, et on m'a assuré que le *melas* n'était pas rare dans l'île.

502e Espèce. FELIS ONDÉ, *Felis undata*, Desm.

Pelage d'un gris sale, parsemé de nombreuses petites taches noirâtres un peu allongées; a les dimensions du chat ordinaire de petite taille; M. Desmarest

pense que c'est le chat sauvage indien de Vosmaër.

Il habite Java ; espèce douteuse suivant M. Temminck, et sans doute est le *felis minuta*.

503e Espèce. Felis de Java, *Felis javanensis*, Desm. 358. Le *Chat de Java*, Cuv. Le *Felis minuta*, Temm.

A le pelage d'un gris brun clair en dessus et blanchâtre en dessous, avec quatre lignes de taches brunes allongées sur le dos et des taches rondes épaisses sur les flancs ; une bande transversale sous la gorge, et deux ou trois autres sous le cou ; de la taille du chat domestique.

Habite l'île de Java.

504e Espèce. Felis servalin, *Felis minuta*, Temm. *Felis javanensis* et *sumatrana*, Horsfield.

Cette espèce fait très probablement un double emploi avec le *chat de Java* ; il a la taille du chat domestique et un peu les formes, mais sa queue est plus courte et plus grêle, ses oreilles sont plus petites ; son pelage est fauve brun clair en dessus; moins foncé sur les flancs ; le dessous est blanc ; des bandes et taches noires s'étendent parallèlement du front aux épaules, et d'autres occupent les parties supérieures du corps. C'est le *kuwuk* des Javans.

Habite Java et Sumatra.

505e Espèce. Felis de Diard, *Felis Diardi*, Cuv.

Espèce de Java, décrite par M. G. Cuvier dans son ouvrage sur les Ossemens fossiles, t. 4.

506e Espèce. Felis arimau, *Felis macrocelis*, Horsf. Temm. L'*Arimau-Dahan* de Sumatra. *Felis nebulosa*, Griff.

Cette espèce est grise, avec des taches noires, transversales et très grandes sur les épaules, obliques et plus étroites sur les flancs où elles sont séparées par des taches anguleuses, rarement ocellées ; ses pieds sont forts et les doigts sont robustes ; la queue est très longue, grosse et lanugineuse ;

elle a de longueur, sans y comprendre la queue, 3 pieds; celle-ci a 2 pieds 8 pouces.

Il vit d'oiseaux et de bêtes fauves; habite Sumatra et Bornéo. (Il est décrit dans le n° 4, p. 542, du *Zool. journ.*)

§. 3. *Chats du Nouveau-Monde.*

507e Espèce. FELIS COUGUAR, *Felis puma*, Traill. *Felis concolor*, L. Desm. 336. Le *Gouazouara* de d'Azara; le *Lion des Péruviens*, le *Tigre rouge*, vulgairement.

A le pelage d'un fauve agréable et uniforme, sans aucune tache; les oreilles sont noires; la queue claviforme et noire à son extrémité; les jeunes ont, dans leur premier âge, une livrée comme les lionceaux.

On regarde comme une variété de cette espèce le *couguar* de Pensylvanie de Buffon, figuré p. 291 de la *Mastologie des États-Unis* de Godman.

Ce chat habite le Paraguay, le Brésil, la Guyane et les États-Unis.

508e Espèce. FELIS UNICOLORE, *Felis unicolor*, Traill.

Cette espèce, comparée au couguar, est de moitié plus petite; son pelage est en entier d'un fauve brun rouge sans tache, et la queue longue; les oreilles n'ont point de noir, et sa tête est beaucoup plus pointue que celle du couguar; les jeunes n'ont point de livrée.

Il habite les forêts profondes de Démérary à la Guyane hollandaise.

509e Espèce. FELIS NOIR, *Felis discolor*, Screb. Le *Couguar noir*, Buffon.

Cette espèce, adoptée par quelques nomenclateurs et rejetée par d'autres, n'est point connue avec exactitude; on la dit noire et ayant des poils longs, ainsi que les moustaches; Buffon et Sonnini lui donnent pour synonyme le *jaguereté* de Pison; M. Desmarest la cite en note.

Habite Cayenne.

510e Espèce. FELIS JAGUAR, *Felis onça*, L. C'est l'*Onza* de Marcgrave; et la *Grande panthère* des fourreurs.

Le jaguar a le pelage fauve en dessus, blanc en dessous, marqué de taches noires circulaires en forme d'œil, rangées sur 5 ou 6 lignes de chaque côté du corps.

Var. Le *Jaguar noir*, *felis nigra*. Erxl.

Cette variété est le jaguerété de Marcgrave.

Le couguar habite les forêts marécageuses d'une grande partie de l'Amérique méridionale.

511e Espèce. FELIS YAGOUAROUNDI, *Felis yaguarundi*, Desm. 361.

Cet animal du Paraguay, décrit par d'Azara, est de la taille du chat domestique. Son pelage est d'un noir brun piqueté de blanc sale; les poils de la queue sont plus longs que ceux du corps.

Ce chat habite les bois épais, vit d'oiseaux, et paraît exister aussi au Chili.

512e Espèce. FELIS A VENTRE TACHETÉ, *Felis celidogaster*, Temm.

Taille du renard d'Europe; queue un peu plus courte que la moitié du corps et de la tête, oreilles médiocres; pelage court, lisse et doux, d'un gris de souris marqué de taches pleines d'un brun chocolat; celles de l'épine dorsale oblongues et les autres rondes. Cinq ou six bandes brunes demi-circulaires sur la poitrine; ventre blanc et marqué de taches brunes; deux bandes brunes sur la face interne des pieds de devant et quatre sur les pieds de derrière; queue brune tachée de brun; face externe des oreilles noire, moustaches noires et terminées de blanc.

Une dépouille de cette espèce nouvelle a, dit-on, été rapportée du Chili ou du Pérou.

513e Espèce. FELIS DU CANADA, *Felis canadensis*, Geoff. Godman, p. 302. Le *Lynx du Canada*, Buffon.

A la queue très courte et noire au bout; les oreil-

les sont terminées par un petit pinceau de poils; pelage grisâtre, avec des points fauves ou brun pâle en dessus et blanchâtre sans taches en dessous; quelques lignes noires sur la tête.

Habite le Canada, la terre de Labrador. M. Godman lui donne pour synonymie le *Felis borealis* de Temminck.

Voyez cette espèce mentionnée ci-avant.

514ᵉ Espèce. Felis bai, *Felis rufa*, Guldenst. Temm. Le *Chat-cervier* des fourreurs, Desm. 347.

Le *lynx d'Amérique*, de la taille du renard, à queue courte et très grêle, à favoris courts, à pelage ondé et rayé dans toutes les saisons; roussâtre en été et brun cendré en hiver; des petits pinceaux aux oreilles. M. Temminck croit qu'il faut rapporter à cette espèce le *lynx du Mississipi*, et le *chat à ventre tacheté* de M. Geoffroy. C'est le *bay-cat* des Anglo-Américains.

515ᵉ Espèce. Felis ocelot, *Felis pardalis*, L. Le *Maracaya* du Brésil du prince de Neuwied.

L'ocelot a le fond du pelage gris, marqué de grandes taches fauves bordées de noir, formant des bandes obliques sur les flancs. Le front est bordé latéralement par deux lignes noirâtres; on remarque quelques variétés dans la disposition des taches.

Habite l'Amérique méridionale et notamment le Mexique. C'est, suivant M. Temminck, le *chibiguazu* de d'Azara.

516ᵉ Espèce. Felis océloïde, *Felis macroura*, Wied. Temm.

Cette espèce, que M. Temminck décrit comme nouvelle, est très semblable à l'ocelot; mais elle a toujours le pelage plus clair, sa queue est remarquablement plus longue et moins mince vers l'extrémité; sa taille est plus petite et les taches de ses flancs sont moins étendues; elle est plus basse sur jambes et son corps est plus allongé.

Elle est du Brésil, où elle a été observée par le

prince Maximilien de Neuwied (t. 3, p. 142, trad. franç. de son Voy. au Brésil).

517e Espèce. FELIS CHATI, *Felis mitis*, F. Cuv. 18e liv.

Le pelage est fauve, marqué de quatre rangées de taches noires sur le dos, plus petites sur les flancs, bordées et plus larges en avant qu'en arrière, et disposées sur cinq rangées. Les oreilles sont noires avec une grande tache blanche sur le milieu de chacune.

Ce chat a les mœurs douces, et est très commun au Paraguay.

518e Espèce. FELIS GUIGNA, *Felis guigna*, Molina.

Il ressemble au chat sauvage par les formes, et au *margay* par son pelage qui est fauve et marqué de taches noires, rondes et d'environ cinq lignes de diamètre, et qui s'étendent sur le dos jusqu'à la queue.

519e Espèce. FELIS COLOCOLLA, *Felis colocolla*, Molina. F. Cuv.

Cette belle espèce, figurée dernièrement par M. F. Cuvier, a le pelage blanc, avec des bandes transversales noires et jaunes, flexueuses. Sa queue est annelée jusqu'à sa pointe de cercles noirs; elle vit également dans les forêts du Chili.

520e Espèce. FELIS MARGAY, *Felis tigrina*, L. Le *Margay*, Buffon. Le *Baracaya*, d'Azara.

A le pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun noir, allongées, disposées en cinq lignes longitudinales sur le dos et obliques sur les flancs. Les épaules tachées de fauve foncé et bordées de brun noir; la queue annelée irrégulièrement.

Habite le Brésil et la Guyane.

521e Espèce. FELIS FACIÉ, *Felis fasciata*, Desm. 348.

C'est le *lynx facié* de Rafinesque, trouvé par Lewis et Clarke dans leur expédition à la côte N. O. de

l'Amérique septentrionale. Cette espèce n'est pas bien connue, et M. Temminck ne l'adopte point. Sa queue est courte, blanche, avec la pointe noire; les oreilles ont des pinceaux de poils noirs au dehors; le pelage est très épais, d'un brun roussâtre, avec des bandes et des points noirâtres en dessus; sa taille est forte.

522ᵉ Espèce. FELIS MONTAGNARD, *Felis montana*, Desm. 349.

Le *mountain cat* des Anglo-Américains, espèce douteuse imparfaitement décrite par Rafinesque. Elle a la queue très courte, grisâtre; les oreilles sont dépourvues de pinceaux de poils noirs en dehors avec des taches blanchâtres et fauves en dedans. Le pelage est grisâtre et sans taches en dessus, blanchâtre avec des taches brunes en dessous.

Habite les monts *Alléganys*, l'État de New-York, les montagnes du Pérou.

523ᵉ Espèce. FELIS DE LA FLORIDE, *Felis floridana*, Desm. 350.

Autre espèce douteuse de Rafinesque dont les oreilles sont sans pinceaux; le pelage grisâtre, les flancs variés de taches d'un brun jaunâtre et de raies onduleuses, noires. Plus petite de taille que le *chat-cervier*.

Habite la Floride, la Georgie et la Louisiane.

524ᵉ Espèce. FELIS DORÉ, *Felis aurea*, Desm. 351.

Cette espèce douteuse est encore un *lynx* de Rafinesque. Sa queue est très courte; les oreilles sont sans pinceaux; son pelage est jaune, clair, brillant, parsemé de taches noires et blanches; le ventre est sans taches et d'un jaune pâle; elle est de moitié plus grande que le chat domestique.

N'a été trouvée que sur les bords de la rivière *Yellow-Stone*, vers 44° de lat. N.

525ᵉ Espèce. FELIS DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, *Felis mexicana*, Desm. 362.

Est le *chat sauvage de la Nouvelle-Espagne* de

Buffon, suivant M. Desmarest, qui admet cette espèce qui est douteuse. Son pelage est d'un gris bleuâtre uniforme, moucheté de noir.

526e Espèce. Felis pajeros, *Felis pageros*, Desm. 363. Le *Chat pampa*, d'Azara.

A le poil long, doux, gris-brun, clair en dessus, avec des bandes transverses, roussâtres sous la gorge et le ventre, et des anneaux obscurs sur les pattes.

Habite les Pampas du Paraguay.

527e Espèce. Felis eyra, *Felis eyra*, Desm. 364. L'*Eyra*, d'Azara.

A le pelage roux, clair partout, une tache blanche de chaque côté du nez, ainsi que la mâchoire inférieure et les moustaches; queue plus touffue que celle du chat domestique. Cette espèce, rejetée par M. Temminck, a été mentionnée par le prince de Neuwied.

Habite le Paraguay.

528e Espèce. Felis de la Caroline, *Felis caroliniensis*, Desm. Note. Le *Chat-tigre* de Collinson. *Lynx*.

Ce chat termine ceux sur lesquels on n'a que des renseignemens incomplets. Son pelage est d'un brun clair, rayé de noir, depuis la tête jusqu'à la queue; ventre de couleur pâle avec des taches noires; jambes minces et tachées de noir; oreilles garnies de poils fins. Deux larges taches noires sous les yeux; moustaches roides et noires. Femelle plus mince, d'un gris roussâtre, sans aucune tache sur le dos; une seule tache noire sur le ventre qui est d'un blanc sale.

Les espèces seulement admises par M. Temminck dans la quatrième monographie, sont, pour les chats de l'ancien continent, les felis lion, tigre royal, guépard, léopard, panthère, longibande, serval, cervier, polaire, lynx, parde, caracal, doré, chaus, botté, chat, ganté et servalin; ceux du Nouveau-Monde sont les felis couguar ou puma, ja-

guar, jaguarondi, à ventre tacheté, bai, ocelot, oceloïde, chati et margay.

3e Tribu. Les CARNIVORES AMPHIBIES OU PHOCACÉES.

Animaux distingués de tous les antres mammifères, par leurs pieds qui sont courts, enveloppés par la peau, en forme de nageoires, et qui ne servent qu'à la natation ou à les traîner sur le rivage.

1re famille. Les CYNOMORPHES (*Cynomorpha*).

Les deux mâchoires ont des canines et des incisives, les canines supérieures sont de grandeur ordinaire.

L'histoire des phoques est même aujourd'hui extrêmement embrouillée; un grand nombre d'espèces sont encore à connaître et à décrire.

CIIe Genre. CALOCÉPHALE, *Calocephalus*, F. Cuv.

Mâchelières formées principalement d'une grande pointe placée au milieu, d'une plus petite située antérieurement, et de deux, également plus petites, placées postérieurement. Boite cérébrale bombée sur les côtés, aplatie au sommet; de légères rugosités pour crêtes occipitales.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 34.

529e Espèce. CALOCÉPHALE OCÉANIQUE, *Calocephalus oceanicus*. *Phoca oceanica*, Cuv. Lepech. Desm. 373.

Cette espèce, que M. Cuvier regarde comme identique avec le *Calocéphale du Groënland*, en diffère, suivant M. Desmarest, par la forme des incisives, et s'éloignerait de ce genre puisqu'elle n'a que 4 incisives à chaque mâchoire.

Le pelage du mâle est gris blanc, marqué d'une grande tache brune sur les épaules, d'où part une bande oblique sur chaque flanc, qui se porte jusqu'à la région du penis; la tête est d'un brun mar-

ron tirant sur le noir; les ongles des pieds de devant sont robustes; long. tot. 6 pieds 7 pouces.

Habite la mer Blanche seulement pendant l'hiver.

530e Espèce. CALOCÉPHALE GROENLANDAIS, *Calocephalus groënlandicus*, F. Cuv. *Ph. oceanica*, Lep.? Le *Svartside* d'Égède. *Phoca groenlandica*, Fab.

Cette espèce est le type du genre; le pelage des adultes mâles est blanchâtre, avec le front et une tache en croissant sur chaque flanc, noirs. Le mâle a la tête entièrement noire; des ongles assez forts; long. tot. 6 pieds.

Habite les régions polaires, la mer Blanche, les côtes du Groënland et de la Nouvelle-Zemble.

531e Espèce. CALOCÉPHALE VEAU MARIN, *Calocephalus vitulinus*, F. Cuv. *Phoca vitulina*, L. Le *Phoque commun*, Buff. *Phoca littorea*, Thienemann.

Cette espèce a des ongles assez forts, et les soies des moustaches ondulées; le pelage d'un gris jaunâtre, plus ou moins ondé ou taché de brun, selon l'âge; le poil abondant et assez épais; long. tot. 3 pieds 3 pouces.

Ses mœurs sont douces, son intelligence est très développée; elle habite les mers boréales, et se rencontre fréquemment sur nos côtes.

532e Espèce. CALOCÉPHALE QUEUE BLANCHE, *Calocephalus albicauda*. *Phoca albicauda*, Desm. 839.

Cette espèce a les formes du phoque commun; son pelage est gris de fer, s'éclaircissant sur les côtés et blanchâtre sous le ventre; quelques petites taches noirâtres irrégulières sur le dos et sur les flancs; museau blanc en dessus; la queue mince, longue, d'un beau blanc; les ongles des mains robustes; long. 3 pieds et demi environ. Patrie inconnue.

533e Espèce. CALOCÉPHALE LIÈVRE, *Calocephalus leporinus*, F. Cuv. *Phoca leporina*, Lepech. Desm. 374.

Cette espèce, suivant M. Desmarest, aurait 4 incisives à chaque mâchoire. Elle est recouverte de poils blancs, très doux et très longs; les ongles

des pieds antérieurs sont assez forts; long. tot. 6 pieds 6 pouces.

Habite la mer Blanche et les côtes d'Islande et du Spitzberg.

534e Espèce. CALOCÉPHALE MARBRÉ, *Calocephalus discolor*, F. Cuv. *Phoque commun*, F. Cuv. 9e liv.

Sa taille est celle du phoque commun, dont cette espèce diffère par les couleurs. Son pelage est gris foncé, veiné de lignes blanchâtres irrégulières, formant sur le dos et sur les flancs une sorte de marbrure.

Habite les côtes de France.

535e Espèce. CALOCÉPHALE LAGURE, *Calocephalus lagurus*, G. Cuv. Oss.

Pelage d'un gris argenté en dessus, avec quelques taches brunes, noirâtres, éparses, et d'un blanc cendré en dessous. Ongles forts et noirs; moustaches médiocres, en partie noirâtres et en partie blanchâtres, et gaufrées comme dans le phoque commun; long. tot. 3 pieds 3 pouces.

Habite les côtes de Terre-Neuve.

536e Espèce. CALOCÉPHALE HÉRISSÉ, *Calocephalus hispidus*, F. Cuv. *Phoca hispida*, Screb. *Phoca fœtida*, Fab. Desm. 377.

Son pelage est brun, varié de taches blanches en dessus et blanc en dessous. Les jeunes ont une teinte plus pâle que les adultes, et les vieux mâles répandent une odeur infecte; le poil est hérissé et les ongles assez forts.

Habite les mers polaires. M. Thienemann (*Voy. en Islande*) regarde comme cette espèce le *Phoca annellata* de Nillson; long de 4 à 5 pieds.

537e Espèce. CALOCÉPHALE BARBU, *Calocephalus barbatus*, F. Cuv. *Phoca barbata*, Fab. Desm. 378. Le *grand Phoque*, Buffon. L'*Urksuk*, Crantz.

Cette espèce a le pelage entièrement noir sur les individus adultes, et enfumé chez les jeunes; le doigt

du milieu des mains est excessivement allongé ; long. jusqu'à 10 pieds. 4 mamelles abdominales, les autres espèces n'en ayant que deux.

Habite les mers polaires.

538ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE SCOPULICOLE, *Calocephalus scopulicolus. Phoca scopulicola*, Thienemann.

Pelage noir sur le dos, vert sous le ventre et sur les flancs, marbré de noir près du dos, et de gris sur le ventre ; long 6 pieds.

Habite les côtes d'Islande.

539ᵉ Espèce. CALOCÉPHALE LEUCOPLA, *Calocephalus leucopla. Phoca leucopla*, Thienemann.

Pelage entièrement verdâtre, teinté de grisâtre sur le dos.

Habite les côtes d'Islande.

CIIIᵉ Genre. STÉNORHYNQUE, *Stenorhynchus*, F. Cuv.

Museau extrêmement proéminent ; dents composées à leur partie moyenne d'un long tubercule arrondi, cylindrique, recourbé en arrière, et séparé des deux autres tubercules un peu plus petits, l'un antérieur et l'autre postérieur, par une profonde échancrure ; de très petits ongles aux pieds.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

540ᵉ Espèce. STÉNORHYNQUE AUX PETITS ONGLES, *Stenorhynchus leptonyx*, F. Cuv. *Phoca leptonyx*, de Blainville, Desm. 379.

Ongles très petits, surtout ceux des pieds de derrière ; pelage gris en dessus avec des vergetures jaunâtres sur les côtés du dos, d'un blanc jaunâtre sale en dessous ; les soies des moustaches sont rondes et courtes. Taille de 7 à 9 pieds.

Habite les côtes des îles Malouines et de la Nouvelle-Géorgie.

541e Espèce. STÉNORHYNQUE DE WEDDELL, *Stenorhyncus Weddellii. Otaria Weddellii*, Lesson. *Sea leopard*, Wedd. *it.*

Le docteur Jamieson a placé avec assez de fondement ce phoque près du leptonyx. La figure qu'en donne le capitaine *Weddell* (*Voyage au Pôle sud*) le représente avec un cou allongé, une tête très petite, un pelage court, gris ardoisé en dessus, jaune en dessous, et recouvert sur le dos de nombreuses taches blanches.

Il habite les côtes des Orcades australes par 60 degrés 37 minutes de lat. sud.

CIVe Genre. PELAGE, *Pelagius*, F. Cuv.

Museau élargi et allongé à son extrémité ; chanfrein très arqué ; incisives supérieures échancrées transversalement à leur extrémité ; les inférieures sont simples ; mâchelières épaisses et coniques, n'ayant en avant et en arrière que des petites pointes rudimentaires.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 32.

542e Espèce. PELAGE MOINE, *Pelagius monachus*, F. Cuv. *Phoca monachus*, Herm. Gm. Desm. 372. Le *Phoque à ventre blanc*, Buff. *Ph. bicolor*, Shaw. *Ph. leucogaster*, Péron.

Pelage d'un brun noirâtre, uniforme en dessus ; ventre blanc ; moustaches lisses ; long. de 7 à 8 pieds.

Habite la mer Adriatique.

CVe Genre. STEMMATOPE, *Stemmatopus*, F. Cuv.

Tête surmontée d'un organe particulier (d'où vient le nom de *stemmatope*, *front couronné*) dont la nature n'est pas connue ; mâchelières à racines simples, courtes et larges, et striées seulement à leur couronne ; museau étroit et obtus ; crâne développé.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

543ᵉ Espèce. STEMMATOPE MITRÉ, *Stemmatopus cristatus*, F. Cuv. Dekai. *Phoca cristata*, Gm. Desm. 371. *Ph. mitrata*, Camper. Le *Phoca leonina* de Fabricius.

Ce phoque, sur lequel M. Dekai a publié un bon mémoire, est, suivant lui, remarquable par la dilatation des narines du mâle qui simulent des vessies lorsqu'elles sont gonflées ; pelage doux et long, laineux en dessous, noir chez les vieux, argenté inférieurement, blanc et gris chez les jeunes ; le sac dilatable qui recouvre la tête est revêtu de poils courts et bruns. Long. de 7 à 8 pieds.

Habite les côtes du Groënland et de l'Amérique du Nord jusqu'aux Etats-Unis.

CVIᵉ Genre. MACRORHIN, *Macrorhinus*, F. Cuv.

Genre s'éloignant beaucoup des précédens ; dents incisives crochues comme les canines, mais plus petites ; canines fortes et prononcées ; mâchelières à racines simples, plus larges que les couronnes : celles-ci ressemblent à un mamelon pédonculé.

Form. dentaire : incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

544ᵉ Espèce. MACRORHIN A TROMPE, *Macrorhinus proboscideus*, F. Cuv. Le *Phoque à trompe*, de Péron. *Ph. proboscidea*, Desm. 368. L'Eléphant marin ; le *Miouroung* des Australiens.

Le nez du mâle se prolonge en une sorte de trompe molle, érectile à l'époque des amours ; le pelage est très ras et d'un gris assez clair ; crêtes occipitales très développées ; les ongles des mains sont très petits. Les femelles n'ont point de trompes : long. de 20, 25 à 30 pieds. Ils vivent par grandes troupes sur les plages de l'hémisphère austral ; ils se livrent des combats furieux pour la possession des femelles, mangent des poulpes, des poissons.

545e Espèce. MACRORHIN D'ANSON, *Macrorhinus Ansonii, Phoca Ansonii*, Desm. 369. *Phoca Leonina*, L.

M. Fréd. Cuv. n'adopte point cette espèce, qui est peut-être l'éléphant marin mal décrit et mal figuré par Anson, sous le nom de lion marin. Son nez est surmonté d'une trompe aussi érectile; son pelage est fauve clair; les ongles des mains sont robustes; les crêtes occipitales et sagittales sont peu développées : taille de 12 à 20 pieds anglais.

Habite l'île de Juan Fernandez, les îles Antarctiques.

546e Espèce. MACRORHIN DE BYRON, *Macrorhinus Byronii. Phoca Byronii*, Deblains, Desm. 370. *Sea lion of lord Byron*, du Musée d'Hunter.

Cette espèce n'est placée qu'avec doute, et seulement par ses rapports avec les précédentes. M. G. Cuvier la range dans les otaries, et elle ne repose que sur une détermination de ses parties osseuses, par M. de Blainville : elle présente six incisives supérieures, dont la seconde, extérieure, est plus grosse que les autres, et est semblable à une canine; crêtes occipitales et sagittales très saillantes, ainsi que l'apophyse mastoïde.

Les îles Mariannes.

CVIIe Genre. ARCTOCÉPHALE, *Arctocephalus*, F. Cuv.

Tête surbaissée; museau rétréci; les quatre incisives moyennes partagées transversalement dans leur milieu par une échancrure profonde; les inférieures échancrées d'avant en arrière; mâchelières n'ayant qu'une seule racine, moins épaisse que la couronne, qui consiste en un tubercule moyen garni à sa base, en avant et en arrière, d'un tubercule beaucoup plus petit.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{6-6}{5-5}$, 36.

547ᵉ Espèce. ARCTOCÉPHALE OURSIN, *Arctocephalus ursinus*, F. Cuv. *Otaria ursina*, Desm. 381. *Ph. ursina*, L. L'*Ours marin*, Buff. *Ursus marinus*, Steller.

A le pelage brun, prenant une teinte grisâtre à la pointe en vieillissant. Les femelles varient un peu par la couleur : long. de 4 à 6 pieds.

Habite les côtes des îles Aléoutiennes, les côtes du Kamschatka.

L'*ours de mer* de Forster doit être différent ; il habite les mers du cap Horn et du cap de Bonne-Espérance.

CVIIIᵉ Genre. PLATYRHYNQUE, *Platyrhyncus*, F. Cuv.

Les incisives, dans ce genre, sont pointues, et les mâchelières n'ont de pointe secondaire qu'à leur partie antérieure ; la région cérébrale est très élevée et le museau est beaucoup plus élargi que dans le genre précédent ; le système de dentition est le même quant au nombre de dents.

548ᵉ Espèce. PLATYRHYNQUE LION, *Platyrhyncus leoninus*, F. Cuv. *Otaria jubata*, Desm. 380. Le *lion marin* de Steller, de Pernetty, de Buffon.

Pelage de couleur fauve ; une crinière épaisse sur le cou du mâle, allant jusqu'aux épaules ; moustaches noires.

Habite les îles Antarctiques, telles que les Malouines, la Terre de feu. Steller l'a trouvé dans l'hémisphère nord aux Kouriles.

549ᵉ PLATYRHYNQUE MOLOSSE, *Platyrhyncus molossinus*, Lesson. *Otaria molossina*, Zool. de la Coquille, par Less. et Garn. ; *Phoque à crin* des baleiniers anglais.

Pelage d'un roux jaune uniforme, à poils partout également ras, et nulle trace de crinière ; poils des moustaches aplatis, rouge brun, extrémités noires ;

ongles nuls aux mains, et au nombre de trois, robustes aux pieds : 4 pieds 8 pouces.

Habite les îles Malouines.

550ᵉ Espèce. Platyrhynque de l'Uranie, *Platyrhyncus Uraniæ. Otarie Guérin*, Quoy et Gaim.

Cette espèce n'est connue que par une note de MM. Quoy et Gaimard, dans la *Zoologie du voy. autour du monde, de l'Uranie.* Elle est bien voisine si elle n'est pas notre *otaria molossina;* cependant elle en diffère par le système dentaire, puisque ces deux naturalistes lui donnent six incisives et quatorze molaires supérieurement, et inférieurement quatre incisives et douze molaires . on n'indique point de canines, sans doute par erreur; son pelage est ras, de couleur brune; le museau aplati, avec cinq rangs de moustaches : dim. 4 pieds 10 pouces.

Habite les îles Malouines.

CIXᵉ Genre. Halychoerus, *Halychærus*, Nillson.

Ce genre, que nous indiquons ici pour mémoire, et qui n'est pas encore bien déterminé, diffère des précédens par ses dents, qui n'ont qu'une pointe; le squelette offre quelques différences, et la tête fait le passage des *phoques* aux *morses.*

551ᵉ Espèce. Halychoerus gris, *Halychærus griseus*, Hornschuch.

Pelage blanc et soyeux, à poils longs de 2 pouces, passant à la couleur gris de plomb sur le dos; laine courte et blanche sous le poil. Cette espèce est voisine du *phoca cucullata* de Boddaert.

Habite les mers du nord de l'Europe, les côtes de la Poméranie.

Les auteurs systématiques donnent encore plusieurs espèces de phoques, qui ne sont point rigoureusement déterminées et qu'on ne pourrait rapporter aux genres précédens sans commettre des erreurs; nous les mentionnerons en rappelant les deux divisions admises par les auteurs avant celles de M. Fréd. Cuvier.

§. 1. *Point d'oreilles externes*, Phoques des auteurs.

1. Phoque de l'île de Saint-Paul, *Phoca Coxii*, Desm.

Pelage de couleur de buffle, ou brun ou blanc; taille égale à celle du phoque à trompe; *lion marin* de Coxe, qui a trouvé cette espèce en grande abondance aux îles d'Amsterdam et de Saint-Paul.

2. Phoque urigne, *Phoca lupina*, Molina.

Lèvre supérieure un peu cannelée comme celle du lion marin; a de 6 à 8 pieds de longueur; le pelage est brun gris et blanchâtre parfois; les pieds de devant n'ont que 4 doigts.

Il habite le Chili; est peut-être l'éléphant de mer.

3. Phoque a long cou, *Phoca longicollis*, Shaw.

A le cou très long, parce que les membres antérieurs sont fort éloignés de la tête; point d'ongles aux pieds de devant.

Patrie inconnue.

4. Phoque cassigiak, *Phoca maculata*, Bodd.

Les vieux sont tigrés; les jeunes noirs sur le dos et blancs sous le ventre.

5. Phoque lakhtak, admis par M. Desmarest, d'après la description de Kraschenninikow.

Il est gros comme un bœuf et des mers de Kamschatka.

6. Phoque tête de tortue, *Phoca testudinea*, Shaw.

A le cou allongé; les pieds conformés comme ceux du phoque commun; la tête semblable à celle d'une tortue.

Des mers d'Europe, où il n'a pas été vu depuis Parsons.

7. Phoque fascié, *Phoca fasciata*, Shaw.

Pallas dit que sa couleur est noirâtre, à l'exception d'un ruban jaune qui semble dessiner les contours d'une selle sur le dos de l'animal.

8. Phoque ponctué, *Phoca punctata*, Encycl. angl.

La tête, le dos, les membres tachetés.
Des Kouriles.

9. Phoque moucheté, *Phoca maculata*, Encycl. angl.

Moucheté de brun.
Des Kouriles.

10. Phoque noir, *Phoca nigra*, Encycl. angl.

Des Kouriles.

11. Phoque tigré, *Phoca tigrina*.

De la taille d'un grand veau; le dos couvert de taches rondes égales; le ventre blanchâtre; les jeunes entièrement blancs.
Des mers de Kamschatka (*Kraschenninikow*).

§. 2. *Oreilles externes apparentes*, Otaries, Péron.

1. Otarie de Péron, *Otaria Peronii*, Desm. 383. *Otaria nigra*, Desm. *Phoca pusilla*, L. *Otarie de l'île Rottnest*, Péron, it.

Pelage doux, et généralement noirâtre; les moustaches rondes et lisses; les pieds de derrière n'ayant d'ongles apparens qu'aux trois doigts du milieu, et terminés par une membrane dont le bord offre 5 lobes; taille de 2 pieds de long; oreilles pointues.
Habite la Nouvelle-Hollande.

2. Otarie de Delalande, *Otaria Delalandii*, G. Cuv.

Cette espèce, rapportée du Cap par M. Delalande, a 3 pieds 6 pouces; son pelage est fourré, doux, laineux à sa base; sa pointe est annelée de gris et de noirâtre, ce qui lui donne une teinte d'un gris brun roussâtre; le ventre a une teinte plus pâle.

3. Otarie cendrée, *Otaria cinerea*, Péron., Desm. 384.

Pelage dur et grossier, de couleur grise cendrée, a 9 à 10 pieds de longueur.
Habite les côtes de l'île Decrès, à la Nouvelle-Hollande.

4. Otarie d'Hauville, *Otaria Hauvillii*, G. Cuv.

Pelage d'un cendré foncé en dessus, blanchâtre aux flancs et sous la poitrine ; une bande d'un brun roux règne le long du dessous du ventre, et une bande noirâtre va transversalement d'une nageoire à l'autre ; long. de 4 pieds 2 pouces.

Habite les îles Malouines.

5. Otarie couronné, *Otaria coronata*, Blainv. Desm. 383.

Pelage noir, varié de taches jaunes ; une bande sur la tête et une tache sur le museau, de couleur jaune ; 5 ongles aux pieds de derrière.

Patrie inconnue.

6. Otarie albicolle, *Otaria albicollis*, Péron. Desm. 385.

Pelage marqué d'une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou ; membres antérieurs situés fort en arrière ; long. de 8 à 9 pieds.

Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

7. Otarie jaunatre, *Otaria flavescens*, Shaw. Desm. 386.

Pelage d'un jaune pâle uniforme ; oreilles longues ; long d'un à deux pieds ; ongles manquant aux doigts des mains, et trois seulement aux doigts moyens des pieds.

8. Otarie des îles Falkland, *Otaria falklandica*, Shaw. Desm. 387.

Pelage gris cendré, nuancé de blanc terne ; point d'ongles aux doigts des mains ; quatre ongles aux doigts des pieds.

9 Otarie cochon de mer, *Otaria porcina*, Molina.

Pelage et forme de l'*urigne* de Molina ; museau plus allongé ; des oreilles relevées, et cinq doigts aux pieds de devant.

Habite le Chili.

§. 3. *Phoques fossiles.*

M. le baron Cuvier a découvert des portions osseuses, qui ont appartenu à des phoques, aux environs d'Angers, dans un terrain calcaire coquiller marin ; l'une appartenait à une espèce trois fois plus grande que le *veau marin*, et l'autre à une espèce plus petite.

2e Famille. Les Predentés, *Brocha*.

La mâchoire inférieure manque de canines et d'incisives ; les canines supérieures forment d'énormes défenses dirigées inférieurement.

CXe Genre. Morse, *Trichechus*, L.

Molaires cylindriques, courtes et tronquées obliquement.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{0}$, canines $\frac{2}{0}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 22.

552e Espèce. Morse cheval marin, *Trichechus rosmarus*, Gm.

Le *morse*, Buffon, *vache marine*, *bête à la grande dent*. Le morse a de longueur totale près de onze pieds ; le pelage qui le revêt est très court, très peu fourni, et de couleur roussâtre ; la lèvre est très renflée, et garnie de fortes moustaches aplaties ; deux canines énormes se recourbent inférieurement. Cet amphibie vit en grandes troupes sur les rivages de l'Océan atlantique austral, et de l'Océan pacifique. L'huile qu'on en retire est employée dans les arts.

4e Division. Les MARSUPIAUX (*Marsupialia*).

Les animaux de cette famille ont deux gestations, celle utérine et celle marsupiale ; ils ont une poche formée par un repli de la peau dans les femelles, et des os dits marsupiaux dans les deux sexes. Le pouce de l'extrémité postérieure, souvent nul, souvent distinct, sans ongle et opposable aux autres doigts.

Le scrotum et les testicules des mâles sont placés en avant de la verge, dont le gland est bifurqué.

§. 1. Les Entomophages et Carnivores.

Deux canines et plusieurs petites incisives aux deux mâchoires.

CXI^e Genre Sarigue, *Didelphis*, L.

Tête très pointue; gueule très fendue; oreilles; doigts non palmés; queue nue, écailleuse et prenante; une poche abdominale ou un simple pli de la peau du ventre dans les femelles.

Form. dent. : incis. $\frac{10}{8}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{7-7}{7-7}$, 50.

Ce genre est propre aux deux Amériques. M. G. Cuvier en indique une espèce fossile dans les carrières de Montmartre, voisine de la Marmose, quoique différente, par son squelette, de toutes les espèces connues.

†. *Femelles ayant une poche complète très ample, dans les individus adultes, moins distincte chez les jeunes sujets, où se cachent les petits.*

553e Espèce. Sarigue a oreilles bicolores, *Didelphis virginiana*, Penn. Desm. 380. Le *Manicou*, l'*Opossum*, la *Sarigue* des Illinois, Buff. *Virginian opossum*, Shaw.

Cette espèce, de la taille d'un lapin, a le pelage laineux, mêlé de blanc et de noirâtre, traversé par des soies blanches. Les oreilles sont mi-parties de noire et de blanc; la tête est presque toute blanche; elle vit de chairs, de fruits et de racines.

Habite toute l'Amérique septentrionale. C'est l'*opossum woapinck* de Barton, qui a cherché à expliquer le mode de nutrition des petits.

554e Espèce. Sarigue Azara, *Didelphis Azaræ*, Screb. Temm. p. 30. Le *Gamba* ou *Micouré premier* de d'Azara.

Cette sarigue, confondue avec l'espèce précédente, est de la taille du lapin. Son museau est long; son

pelage est composé de poils soyeux d'un blanc pur sur toute leur étendue, et d'un feutre cotonneux et court en dessous; le tour des yeux est noir, ainsi que les extrémités des membres et les oreilles; face et nuque presque noires. C'est le *didelphis aurita* du prince de Neuwied.

Habite l'Amérique méridionale.

555ᵉ Espèce. SARIGUE CRABIER, *Didelphis cancrivora*, L.

Le *grand philandre oriental* de Seba, le *puant* de Cayenne, a la taille d'un chat, le pelage d'un jaunâtre terne, mêlé de brunâtre et traversé par des soies brunes, ayant un chanfrein brun; vit au milieu des paletuviers, sur les rivages limonneux, recherchant divers animaux et surtout des crabes. Il est commun à Cayenne et à Surinam.

556ᵉ SARIGUE QUICA, *Didelphis quica*, Temm. p. 36.

De la taille d'un jeune putois; la queue plus longue que le corps et la tête terminée à sa partie nue par un espace blanc; pelage gris de souris en dessus et d'un blanc pur en dessous. La femelle est fauve noirâtre, plus clair sur les flancs et comme argentée. Un cercle noir autour des yeux, et le museau de cette couleur. Le *quica* vit sur les arbres, de fruits, de petits oiseaux, et ne chasse que la nuit.

On le trouve au Brésil.

557ᵉ Espèce. SARIGUE MYOSURE, *Didelphis myosuros*, Temm. p. 38.

De la taille du *quica*, et a sa queue analogue à celle du rat vulgaire, bicolore, grêle, beaucoup plus longue que le corps et la tête; les oreilles sont très grandes, comme rondes; le pelage est doux, serré, très court, brun et fauve roussâtre, plus foncé sur la ligne vertébrale; le dessous du corps est blanc roussâtre.

Habite la Guyane, Surinam, et le Brésil.

558ᵉ Espèce. SARIGUE OPOSSUM, *Didelphis opossum*, L. Desm. 391.

Le *quatre-œil* et le *carigueia* des Brésiliens, de la

taille de l'écureuil d'Europe, à pelage châtain ou fauve en dessus, blanchâtre en dessous; une tache jaune pâle au-dessus de chaque œil; la queue velue dans une partie de sa longueur; couleur plus foncée chez les mâles que chez les femelles.

Habite l'Amérique méridionale; est commun à la Guyane.

559e Espèce. Sarigue philander, *Didelphis philander*, Temm. p. 43. Le *Faras*, Screber. *Didelphis cayopollin*, L. Desm. 394.

De la taille de l'opossum; narines séparées par un sillon très marqué; une bande d'un roux foncé sur le milieu de la tête; une tache cendrée enveloppant les yeux; queue beaucoup plus longue que le corps et la tête, tachetée de brun sur un fond blanc; pelage fauve roussâtre, teinté de jaunâtre sur les flancs, blanc en dessous et sur les joues.

Habite la Guyane.

† †. *Les femelles n'ont point de poche, mais seulement un repli longitudinal de la peau de chaque côté du ventre.*

560e Espèce. Sarigue grison, *Didelphis cinerea*, Temm. p. 46, et prince de Neuwied.

De la taille du rat domestique, la tête petite, le museau très court; les oreilles un peu étranglées à la base et nues; la queue beaucoup plus longue que le corps et la tête, très grêle, très poilue à sa base, et nue sur tout le reste, blanche à l'extrémité; pelage fourni, court, d'un gris cendré clair en dessus, et blanchâtre en dessous, roussâtre sur la poitrine; les femelles sont roussâtres.

Découverte au Brésil par le prince de Neuwied.

561e Espèce. Sarigue dorsal, *Didelphis dorsigera*, L. Temm. p. 48.

De la taille d'un rat; la queue est grêle, poilue dans une portion assez étendue; sa partie nue est brune unicolore; les yeux placés dans une tache marron assez foncée; pelage fin, court et peu fourni,

gris brun ; front d'un blanc jaunâtre ainsi que les joues.

Habite Surinam.

562ᵉ Espèce. Sarigue marmose, *Didelphis murina*, L. Desm. 396.

A la taille du lérot, le pelage d'un gris fauve en dessus, d'un jaunâtre pâle presque blanc en dessous ; les yeux placés dans le milieu d'un trait brun ; la queue d'une seule couleur, longue comme le corps, entièrement nue : c'est la *marmose* de Buffon, le *taibi* des Brésiliens.

Habite l'Amérique méridionale, et surtout la Guyane.

563ᵉ Espèce. Sarigue touan, *Didelphis tricolor*, Geoff. *D. brachyura*, Pallas. Le *Micouré cinquième* de d'Azara. Le *Tuan*, Buffon.

Le pelage d'un brun noirâtre sur le dos, d'un roux vif tranché sur les flancs, et blanc en dessous; la queue forte, courte, velue à sa base; de la taille du sarigue dorsal.

Habite la Guyane.

564ᵉ Espèce. Sarigue brachiure, *Didelphis brachyura*, Gm.

De la taille du lérot; a le pelage d'un roux foncé en dessus et sur les flancs, blanchâtre en dessous; la queue de la longueur de la moitié du corps.

Habite la Guyane.

565ᵉ Espèce. Sarigue a queue nue, *Didelphis nudicauda*, Geoff. ?

Pelage gris brun en dessus, blanchâtre en dessous ; une tache jaune paille sur chaque œil ; queue plus longue que le corps, et nue dans toute son étendue ; voisine du *didelphus opossum* par ses couleurs.

Habite Cayenne.

566ᵉ Espèce. SARIGUE A GROSSE QUEUE, *Didelphis crassicaudata*, Desm. 395. Le *Micouré à grosse queue*, de d'Azara.

A le pelage fauve ou cannelle en dessus, plus clair sur l'œil; les pieds et la face de couleur foncée; queue à peu près de la longueur du corps, très grosse à la base, et couverte de poils dans son premier tiers.

Habite le Paraguay.

567ᵉ Espèce. SARIGUE CAYOPOLLIN? *Didelphis cayopollin*, L. Desm. 394.

Cette espèce est peu distincte de la marmose, quelques auteurs ne l'admettent point; son pelage est d'un gris fauve en dessus, et d'un blanc jaunâtre en dessous; le tour des yeux et une bande sur le nez sont bruns; la queue tachetée de noirâtre, beaucoup plus longue que le corps; de la taille du *surmulot*.

Habite probablement la Guyane.

568ᵉ Espèce. SARIGUE LAINEUSE, *Didelphis lanigera*, Desm. 395. *Micouré laineux*, d'Azara.

A le pelage couleur de tabac d'Espagne en dessus et blanchâtre en dessous; la queue presque triangulaire à sa base, beaucoup plus longue que le corps et nue en dessus dans son dernier tiers seulement.

Habite le Paraguay.

569ᵉ Espèce. SARIGUE NAIN, *Didelphis pusilla*, Desm. 399. *Micouré nain*, d'Azara.

A le pelage d'un gris de souris, obscur en dessus, blanchâtre en dessous; queue plus longue que le corps, toute nue et très mince, de couleur blanchâtre.

Habite le Paraguay.

CXIIᵉ Genre. CHIRONECTE, *Chironectes*, Illig.

Dix incisives supérieures, huit inférieures; tête pointue; oreilles nues, arrondies; queue écailleuse, prenante; une poche abdominale dans les femelles; un pouce postérieur; doigts palmés.

570e Espèce. CHIRONECTE YAPOCK, *Chironectes yapock*, Desm. 400. *Didelphis palmata* des auteurs. La *Petite loutre de la Guyane*, Buff.

A le pelage brun en dessus, avec trois bandes transverses, grises, claires, interrompues dans leur milieu, blanc en dessous; animal qui vit sur les bords des eaux et nage avec facilité.

Habite la rivière d'*Yapock* à la Guyane.

CXIIIe Genre. DASYURE, *Dasyurus*, Geoff.

Tête conique, très pointue; gueule très fendue; oreilles médiocres, velues; pouces des pieds de derrière rudimentaires; queue couverte de poils et non prenante; point de poche abdominale dans les femelles.

Form. dent. : incisives $\frac{8}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 42.

Genre purement *australien*.

571e Espèce. DASYURE URSIN, *Dasyurus ursinus*, Geoff.

Pelage noir; queue assez courte, légèrement prenante et nue en dessous; vit sur le bord de la mer, à la terre de Van-Diémen ou Tasmanie; il est de la grandeur d'un petit blaireau; est très carnassier.

572e Espèce. DASYURE A LONGUE QUEUE, *Dasyurus macrurus*, Geoff. Le *Spotted martin* de Phillip. *Dasyure tacheté* de Péron.

Pelage brun marron, tacheté de blanc, ainsi que la queue; vit sur les bords de la mer de la chair des phoques morts ou autres animaux.

Habite les alentours du Port-Jackson.

573e Espèce. DASYURE DE MAUGÉ, *Dasyurus Maugei*.

De la taille du *putois*; pelage olivâtre en dessus, cendré en dessous, moucheté de blanc; queue d'une seule couleur.

Habite aux environs de Port-Jackson; carnassier nocturne; excessivement propre; et vorace.

574e Espèce. DASYURE VIVERRIN, *Dasyurus viverrinus*, Geoff. Le *Spotted opossum* de Phillip. Le *Tapoo tafa*, var. White.

Le pelage est brun non moucheté; la queue est unicolore.

Habite les alentours de Port-Jackson.

575e Espèce. DASYURE TAFA, *Dasyurus tafa*, Geoff.

Le *tapoa-tafa* de J. White ne diffère presque point du précédent, aussi le regarde-t-on comme une variété d'âge; M. Desmarest lui conserve le nom d'espèce, imposé par M. Geoffroy. Son pelage est brun, non moucheté; la queue est de la même couleur, seulement la taille est plus petite que celle du *viverrin*.

Habite les environs de Port-Jackson.

CXIVe Genre. PHASCOGALE, *Phascogale*, Temm.

Ce genre, démembré des dasyures, en diffère par la formule dentaire suivante :

Incisives $\frac{8}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 46.

Dans ce genre il y a une fausse molaire de plus que dans les *dasyures*. Les incisives sont composées de deux sortes de dents, inégales dans le *phascogale*, et disposées en rangées régulières dans le genre dasyure; les deux incisives moyennes beaucoup plus grandes que les latérales.

576e Espèce. PHASCOGALE A PINCEAU, *Phascogale penicillata*, Temm. *Didelphis penicillatus*, Shaw. *Dasyurus penicillatus*, Geoff. Desm. 407.

Taille plus forte que le *surmulot*; queue très touffue à sa pointe; pelage uniforme et cendré, court, laineux et très touffu, blanchâtre inférieurement.

Vit sur les arbres à la Nouvelle-Hollande.

577e Espèce. PHASCOGALE NAIN, *Phascogale minima*, Temm. *Dasyurus minimus*, Geoff.

D'une taille moindre que celle du lérot d'Europe;

a le pelage cotonneux, fort-épais et d'un roux uniforme.

Habite le sud de la Tasmanie.

CXVe Genre. THYLACINE, *Thylacinus*, Temm.

Form. dent. : $\frac{8}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 46.

Ce genre, démembré des dasyures, a les incisives rangées en demi-cercle, égales, et séparées dans le milieu et aux deux mâchoires, par un espace vide; l'incisive extérieure, de chaque côté, est la plus forte; les canines sont grandes, fortes, larges, courbées et pointues comme celles des chats et des chiens; dernières molaires hérissées de trois tubercules obtus, et ressemblant aux carnassières des *canis* et des *felis*; cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière.

578e Espèce. THYLACINE DE HARRIS, *Thylacinus Harrisii*, Temm.; *Dasyurus cynocephalus*, Geoff. Desm. 401.

De la taille d'un jeune loup; le pelage brun jaunâtre; la croupe zébrée; la queue comprimée; est le plus grand carnassier du continent austral.

Il vit dans les cavernes, sur le bord de la mer, à la terre de Diémen.

CXVIe Genre. PÉRAMÈLE, *Perameles*, Geoff.

Tête allongée, pointue; oreilles médiocres, velues; pouces postérieurs rudimentaires; les deux premiers doigts petits et réunis par la peau, jusqu'à la racine des ongles; train de derrière plus fort que celui de devant; une poche abdominale chez les femelles.

Form. dent. : incis. $\frac{10}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{7-7}{7-7}$, 48.

Genre australien.

579e Espèce. PÉRAMÈLE NEZ POINTU, *Perameles nasuta*, Geoff.

Tête très longue; museau effilé; nez prolongé

au-delà de la mâchoire; pelage gris brun en dessus et blanc en dessous.

Habite l'Australie.

380ᵉ Espèce. PÉRAMÈLE DE BOUGAINVILLE, *Perameles Bougainville*, Quoy et Gaim.

Cette petite espèce, découverte par MM. Quoy et Gaimard, dans le voyage autour du monde de l'Uranie, a le corps roux en dessus et cendré inférieurement; la tête est allongée et aiguë; les oreilles longues et ovalaires; sa longueur totale est de huit pouces et demi.

Elle habite la baie des chiens marins dans la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande. M. Temminck la regarde affirmativement comme le jeune âge du *perameles nasuta*, ce qui n'est pas. Le *nasuta*, beaucoup plus grand que le *Bougainville*, a de très petites oreilles, tandis que ce dernier en a au contraire de très grandes proportionnellement, etc.

381ᵉ Espèce. PÉRAMÈLE OBÉSULE, *Perameles obesula*, Geoff.

Tête assez courte; chanfrein arqué: on lui donne huit incisives inférieures; le pelage est jaune roussâtre en dessus et blanc en dessous. M. Geoffroy en avait fait le type du genre *isoodon*; il est de la taille du rat commun, et habite aussi la Nouvelle-Hollande.

MM. Quoy et Gaimard (p. 57) indiquent un grand péramèle long de 2 pieds, qu'on leur remit dans les montagnes bleues de la Nouvelle-Galles du sud; son pelage était roux brun en dessus et comme fauve en dessous: il fut perdu dans le naufrage de l'Uranie. Ils le nomment PÉRAMÈLE LAWSON, dans la table des corrections de leur Zoologie.

§. 2. LES CARPOPHAGES.

Six incisives aux deux mâchoires, ou du moins à la supérieure; point de canines à l'inférieure.

†. *Quatre canines.*

CXVII[e] Genre. PHALANGER, *Phalangista*, Geoff.

Tête assez courte; oreilles petites, velues; pelage laineux et court; point de membrane étendue entre les membres antérieurs et les membres postérieurs; queue longue, prenante, quelquefois dépourvue de poils à son extrémité.

1[er] *Sous-genre.* PHALANGER, *Phalangista.*

Queue prenante, mais couverte de poils; les oreilles longues et droites.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{2}$, can. o, mol. $\frac{8-8}{7-7}$, 38.

Ce genre est essentiellement propre à l'*Australie.*

582[e] Espèce. PHALANGER RENARD, *Phalangista vulpina*, Temm. *Phalanger renard*, G. Cuv. Le *Bruno*, Vicq-d'Azyr. Le *Wha-tapoo-roo* de White. *Vulpain opossum* de White.

Ce phalanger a, de longueur totale, 3 pieds 6 pouces; oreilles longues, droites et pointues; pelage cotonneux, fauve roussâtre, ou brunâtre, ou fauve argentin, suivant les effets de la lumière; la moitié terminale de la queue, ainsi que les lèvres et le tour des yeux sont noirs; les parties inférieures du corps sont d'un roux jaunâtre.

Habite la Nouvelle-Hollande, aux environs de Port-Jackson.

583[e] Espèce. PHALANGER DE COOK, *Phalangista Cookii*, Cuv. Desm. 414. Le *Phalanger*, Cook.

De la taille du putois; le pelage doux, court et brun, ou d'un gris roussâtre en dessus, blanc en dessous; la queue de la couleur du dos est terminée de blanc.

Habite la Tasmanie.

584[e] Espèce. PHALANGER NAIN, *Phalangista nana*, Geoff. Desm. 415.

Cette espèce, de la taille d'une souris, a le pelage

gris en dessus, blanc en dessous, ayant la queue de la couleur du dos. Péron l'a trouvée sur l'île Maria, dépendante de la Tasmanie.

2e *Sous-genre.* Couscous, *Cuscus*, Lacép.

Queue prenante, mais en grande partie nue et couverte de rugosités; les oreilles très courtes.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, can. o, mol. $\frac{6-6}{8-8}$, 40.

Genre particulier à la *Polynésie occidentale* ou *Malaisie.*

A. *Oreilles peu apparentes, velues en dedans et en dehors.*

585e Espèce. Couscous tacheté, *Cuscus maculatus*, *Phalangista maculata*, Geoff. Desm. 411, *Didelphis orientalis*, L. *Cuscus amboinensis*, Lacép.

Cette espèce, nommée *coëscoës* aux Moluques, suivant Valentyn, varie singulièrement selon les âges et le sexe; son pelage est généralement blanchâtre, couvert de plaques brunes isolées, distinctes ou souvent confondues; la nature de son poil, qui est très épais, est laineuse.

Ses mœurs sont lentes et nocturnes; il vit de fruits dans les forêts équatoriales des grandes îles Moluques et Papoues : nous l'avons trouvé à Waigiou, où les naturels le nomment *scham-scham.*

586e Espèce. Couscous oursin, *Cuscus ursinus*, *Phalangista ursina*, Temm. 10.

Cette espèce, de la taille des chats sauvages, a les oreilles très courtes; son pelage est rude, frisé et crépu, noir ou noirâtre; les poils soyeux sont entièrement noirs; les parties inférieures du corps sont d'un fauve roussâtre; les parties nues du museau et de la queue sont noirâtres.

Ce couscous habite la partie septentrionale des Célèbes. Les habitans estiment sa chair.

587ᵉ Espèce. COUSCOUS A CROUPION DORÉ, *Cuscus chrysorrhos*, *Phalangista chrysorrhos*, Temm. p. 12.

Ce couscous a la taille du chat sauvage, le museau court et les oreilles très courtes; le pelage est serré, cotonneux et un peu frisé, garni de poils soyeux; la tête est d'un cendré gris clair, une touffe blanchâtre couvre les oreilles; les flancs sont d'un gris de cendre un peu brunâtre; le croupion et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré vif; les parties internes des membres et la poitrine, ainsi que la moitié du ventre sont d'un blanc pur; une bande noire occupe les flancs; les extrémités sont d'un roux doré; la partie nue de la queue est jaune.

Habite les Moluques.

588ᵉ Espèce. COUSCOUS DE QUOY, *Cuscus Quoyii*, *Phalangista Quoy*, Gaim. zool. de l'Uranie, *Phalangista Papuensis*, Desm. 840.

M. Temminck n'adopte point cette espèce, qu'il regarde comme un jeune âge du *couscous tacheté*; le corps est gris brun, avec une ligne dorsale plus foncée; le dessus de la tête est jaunâtre, le dessous est d'un blanc sale; les extrémités des membres sont d'un brun noir assez foncé.

Habite l'île de Waigiou, où les naturels le nomment *rambave*, et les habitans de Guebé, *do*.

589ᵉ Espèce. COUSCOUS A GROSSE QUEUE, *Cuscus macrourus*, Lesson et Garnot.

Cette espèce, que nous avons figurée dans la Zoologie de la Coquille, a le pelage gris, d'où sortent des poils noirs plus longs, et est parsemé de taches éparses brunes; la tête est fauve; la gorge et les oreilles sont blanches; la queue est robuste, cendrée; le ventre est blanchâtre, les extrémités brunes. Cette espèce a 12 pouces 8 lignes du bout du museau à la queue; et celle-ci, très grosse à sa base, a 17 pouces de longueur.

Habite l'île de Waigiou.

B. *Oreilles distinctes, nues intérieurement.*

590e Espèce. Couscous blanc, *Cuscus albus*; *Phalangista cavifrons*, Temm. p. 17. *P. alba et rufa*, Geoff. *Didelphis orientalis*, L. *Ph. rufa*, Desm. 412.

Cette espèce, dont nous avons donné une excellente figure dans notre zoologie, a le pelage d'un blanc roussâtre ou blanchâtre; une ligne très foncée occupe le trajet de la colonne vertébrale; une plaque jaunâtre se dessine sur les côtés du cou; la partie dénudée de la queue est rouge carmin.

Cette espèce est indiquée à Amboine et à Banda: nous l'avons trouvée à la Nouvelle-Irlande, où elle est commune; les naturels mangent sa chair et lui donnent le nom de *kapoune*.

CXVIIIe Genre. Koala, *Phascolarctos*, Blainv.

Corps trapu; tête courte; oreilles en cornet de médiocre grandeur; extrémités robustes, à peu près d'égale longueur; cinq doigts à chaque pied; les antérieurs divisés en deux groupes, savoir: le pouce et l'index d'une part, et les trois autres doigts de l'autre; pouce postérieur très grand; les deux doigts réunis comme dans les *phalangers*; queue très courte.

Formule dent. douteuse: incis. $\frac{6}{2}$, can. $\frac{2-2}{0}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, 30.

Illiger avait fait du *koala* son genre AMBLOTIS. Cet animal n'a pas été revu depuis Flinders, si ce n'est *peut-être* par M. Knox. (*Edimb. New Ph. Journ.* 1826, p. 104.)

591e Espèce. Koala de Flinders, *Phascolarctos Flindersii*. Le *Wombat*, Flinders. Le *Koala brun*, *phascolarctos fuscus*, Desm. 430. *Lipurus cinereus*, Goldfuss.

Cet animal, de la taille d'un chien médiocre, a le port et la démarche d'un petit ours; il a le poil

••

long, touffu, grossier et brun chocolat; il grimpe aux arbres et se creuse des tannières.

Il habite les bords de la rivière Wapaum, à la Nouvelle-Hollande.

††. *Deux Canines.*

CXIXe Genre. POTOROU, *Hypsiprymnus*, Illig.

Tête allongée; oreilles grandes; lèvre supérieure fendue; queue médiocre, écailleuse, couverte de poils assez rares; denx mamelles seulement dans la poche ventrale des femelles; pieds antérieurs à 5 doigts armés d'ongles et obtus, propres à fouir la terre; troisième doigt des pieds de derrière très robuste et pourvu d'un ongle très fort.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{2}$, can. $\frac{1-1}{0}$, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30.

592e Espèce. POTOROU WHITE, *Hypsiprymnus White*, Quoy et Gaim. Le *Potoroo*, White. Le *Kanguroo-rat*, Phillip. *Macropus minor*, Shaw. *Potorous minimus*, Desm. 422, et *Kangurus Gaimardi*, Desm. 842.

Cet animal, figuré dans l'atlas zoologique de l'Uranie, est gris, rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous; la tête est triangulaire; les oreilles sont larges; les tarses très longs; la queue allongée, flexible, grêle, terminée par un pinceau; il a des mœurs douces et timides.

Il habite les alentours du port Jackson où il n'est pas rare, surtout près de la rivière de la Wéragambia, dans les montagnes bleues.

593e Espèce. POTOROU LESUEUR, *Hypsiprymnus Lesueur*, Quoy et Gaim. p. 64.

Cette espèce n'est fondée que sur plusieurs têtes trouvées sur l'île de Direk-Hartichs, qui avaient à peu près les mêmes dimensions que celles de l'*hypsiprymnus White*, mais qui en différaient par une grande étendue de la cavité tympanique, par la

largeur des arcades zygomatiques, et par la brièveté de la voûte palatine.

594ᵉ Espèce. POTOROU PÉRON, *Hypsiprymnus Peron*, Quoy et Gaim. p. 64.

Autre espèce fondée sur un squelette apporté par Péron, de la Nouvelle-Hollande. La tête de celle-ci, comparée aux deux des espèces précédentes, est plus mince, plus pointue et plus allongée en cône. Les incisives supérieures mitoyennes et les canines ont plus de longueur; la caisse du tympan est moins développée, les arcades zygomatiques sont plus étroites et moins convexes.

§. 3. Les PHYLLOPHAGES.

Canines nulles aux deux mâchoires.

†. *Six incisives supérieures et deux inférieures.*

CXXᵉ Genre. PÉTAURISTE, *Petaurus*, Shaw.

Tête assez courte; oreilles petites, velues; peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et postérieurs, et recouverte de poils; queue non prenante, cylindrique.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{8-8}{7-7}$, 38.

Genre australien.

A. Les PÉTAURISTES.

Queue ronde à poils non distiques.

595ᵉ Espèce. PÉTAURISTE TAGUANOÏDE, *Petaurus taguanoïdes*, Desm. *Petaurista taguanoïdes*, Desm. 416. *Didelphis petaurus*, Shaw. *Hepoona roo* des naturels des environs de Sydney.

A le pelage très doux, gris brun et brun luisant en dessus; la gorge et la poitrine blanches; la queue brune dans toute sa longueur, brune fauve à sa base. On connait une variété, à pelage tout blanc.

Habite l'Australie, la Nouvelle-Galles du sud. Les naturels se servent de sa peau pour se faire des petits manteaux.

596e Espèce. PÉTAURISTE A GRANDE QUEUE, *Petaurus macrourus*, Desm. *Petaurista macroura*, Desm. 417.

Est de la taille du rat surmulot; son pelage est gris brun en dessus, blanchâtre en dessous; la queue est grêle, plus longue que le corps.

Habite la Nouvelle-Hollande.

597e Espèce. PÉTAURISTE A VENTRE JAUNE, *Petaurus flaviventer*, Desm. *Petaurista flaviventer*, Geoff. Desm. 418.

A le pelage d'un brun marron en dessus, d'un fauve blanchâtre en dessous; la queue de la couleur du dos, ronde et un peu plus longue que le corps; de la taille d'un surmulot.

De la Nouvelle-Hollande.

598e PÉTAURISTE SCIURIN, *Petaurus sciureus*, Desm. *Petaurista sciurea*, Desm. 419. *Norfolk island squirrel*, Penn. Phillip. Voy.

Gris cendré en dessus, blanc en dessous; le bord des membranes et une ligne dorsale brunes; tête grise, jaunâtre; queue grise roussâtre à sa base et brune à son extrémité.

Habite l'île de Norfolk, dépendante de l'Australie.

599e Espèce. PÉTAURISTE DE PÉRON, *Petaurus peronii*, Desm. 420.

De la taille de l'écureuil d'Europe, est brun en dessus et blanc en dessous; les membranes sont sur leur face supérieure mélangée de brun et de gris; les pieds sont blancs, et la queue est brune, terminée de blanc.

Habite la Nouvelle-Hollande.

B. Les VOLTIGEURS, *Acrobata*, Desm.

Queue dont les poils sont parfaitement distiques.

600e Espèce. PÉTAURISTE PYGMÉ, *Petaurus pygmæus*, Desm. 421. *Didelphis pygmæa*, Shaw.

Pelage d'un gris de souris uniforme, légèrement lavé de roussâtre en dessus, et d'un blanc pur en dessous; queue grise roussâtre.

Habite l'Australie.

CXXIe Genre. KANGOUROU, *Macropus*, Shaw.

Tête allongée; oreilles très grandes; lèvre supérieure fendue; moustaches très courtes et très rares; membres postérieurs semblables à ceux des potorous, mais beaucoup plus longs et plus robustes; queue longue, triangulaire, très musculeuse; une poche abdominale dans les femelles, dans laquelle sont situées les deux mamelles.

Form. dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 24.

C'est le genre *Macropus* de Shaw, modifié par M. F. Cuvier.

601e Espèce. KANGOUROU A MOUSTACHES, *Macropus labiatus*. *Kangurus labiatus*, Geoff. Desm. 423. *Didelphis gigantea*, Gm. Le *Kangoroo*, Cook. *Macropus major*, Shaw.

Cette espèce, de la taille d'un mouton, est gris cendré en dessus et blanchâtre en dessous; le menton est traversé par une ligne d'un gris cendré; les pieds et le dessus de la queue noirâtres.

Animal doux, timide, susceptible de devenir très familier; dont la chair est coriace.

Habite toute la Nouvelle-Galles du Sud.

602e Espèce. KANGOUROU BRUN ENFUMÉ, *Macropus fuliginosus*. *Kangurus fuliginosus*, Péron, Desm. 424.

Cette espèce, de très grande taille, est d'un brun fuligineux en dessus, d'un gris clair en dessous; les

pates et la queue sont noirâtres, celle-ci est fauve en dessous vers sa pointe; dim. 4 pieds 6 pouces.

Habite l'île Decrès, sur la côte sud de l'Australie.

603e Espèce. KANGOUROU LAINEUX, *Macropus laniger. Kangurus laniger*, Q. et G. *K. roux*, Desm. 841.

Cette espèce nouvelle, figurée pl. 9 de la *Zoologie de l'Uranie*, a le pelage laineux, d'un rouge ferrugineux en dessus; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; les oreilles sont ovales, longues et poilues; elle a 4 pieds de long.

Habite les environs de Port-Macquarie, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

604e Espèce. KANGOUROU BANKS, *Macropus Banksianus. Kangurus Banksianus*, Gaimard.

Cette espèce n'est pas très authentique; M. Gaimard l'a établie d'après une description d'un journal inédit de M. Barralier, qui dit : Nous trouvâmes dans les montagnes bleues un kangourou d'un rouge foncé, plus petit que l'espèce ordinaire (*K. labiatus*), nommé *Waring*, et qui a des taches brunes sur la tête.

Il n'habite que les montagnes, et il est très rare.

605e Espèce. KANGOUROU GRIS ROUX, *Macropus rufogriseus. Kangurus rufo-griseus*, Pér. et Les. Desm. 425.

Est d'un gris roux en dessus, plus clair en dessous; les pieds et le bout de la queue passant au brun, le dessous de la queue de même couleur que le dessus.

Habite la Nouvelle-Hollande.

606e Espèce. KANGOUROU A COU ROUX, *Macropus ruficollis*, *Kangurus ruficollis*, Pér. et Les. Desm. 426.

Pelage d'un gris de lièvre en dessus, et d'un blanc assez pur en dessous; la nuque et le haut des épau-

les d'un roux mêlé de gris; le dessous de la queue roux.

Habite l'île King, dans le détroit de Bass.

607ᵉ Espèce. KANGOUROU DE L'ÎLE EUGÈNE, *Macropus eugenii. Kangurus eugenii*, Péron et Les. Desm. 427.

Espèce à pelage d'un gris brun en dessus, et mêlé d'un peu de roux sur les parties antérieures et sur les pates de devant, et blanchâtre en dessous; la queue en dessous est d'un blanc roussâtre.

Habite l'île Eugène, sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande.

608ᵉ Espèce. KANGOUROU OUALABAT, *Macropus ualabatus. Kangurus ualabatus*, Less. et Garn., *Zool. de la Coquille*. Le *K. bicolor*, vél. du muséum, *K. Brunii*, Desm. 429.

Cet animal, regardé à tort comme le *kanguroo d'Aroé* ou *didelphis Brunii* de Gmelin, est propre à la Nouvelle-Galles du Sud, où il est commun; les naturels le nomment *oualabat*, et les colons *kangourou de buisson*; il est brun en dessus, fauve pâle en dessous; la queue très longue, très noire en dessus, ainsi que la bouche; les pates, les joues sont grises, et les poils de la base des oreilles sont jaunes rougeâtres.

609ᵉ Espèce. KANGOUROU DE LABILLARDIÈRE, *Macropus Billardierii. Kangurus Billardierii*, Desm. 843.

A les oreilles courtes, ovales, arrondies; la queue aussi longue que le corps; le pelage d'un gris brun uniforme en dessus, roussâtre en dessous; la lèvre supérieure rousse; est de la taille de l'halmature élégant.

Il habite la terre de Diémen.

610ᵉ Espèce. KANGOUROU DES ANCIENS, *Macropus veterum. Kangurus veterum*, Less. *Zool. de la Coquille*. Le *Filander*, Valentyn et Lebruyn. Le *Lapin d'Aroë*. Le *Pelandoc*.

Je crois avoir prouvé (*Zool.* p. 163) que c'est à

tort qu'on a donné le nom de *didelphis Brunii*, Gm. à un *kangourou* de la Nouvelle-Hollande; le *lapin d'Aroë* formera probablement un genre lorsqu'il sera mieux connu; il appartient exclusivement aux îles équatoriales, il y est nommé *podin*.

Le *podin*, ou *macropus veterum*, est brun en entier, et beaucoup plus ramassé dans ses formes que tous les autres kangourous; sa queue est moins longue; ses membres antérieurs plus forts; il est de la taille du lièvre commun.

Il habite la Nouvelle-Guinée; ses mœurs sont douces. De nouveaux renseignemens deviennent indispensables pour éclairer l'histoire de cet animal.

CXXII^e Genre. HALMATURE, *Halmaturus*, Illig.

M. F. Cuvier a adopté, pour ce genre démembré de la grande famille des *kangourous*, un nom qu'Illiger avait consacré à toutes les espèces sans distinction.

La formule dentaire de ce nouveau genre, ainsi modifiée, est :

Incisives $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires, $\frac{5-5}{5-5}$, 28.

Voyez les différences que présentent les dents des *macropus*, p. 138 de F. Cuv. (*des dents*). Les halmatures diffèrent encore des vrais *kangourous* par des oreilles plus courtes, une queue presque nue, ou n'ayant que quelques poils rares.

611e Espèce. HALMATURE ÉLÉGANT, *Halmaturus elegans*. Le *Kanguroo élégant*; *Kangurus fasciatus*. Péron et Lesueur, Desm. 428.

Cette jolie espèce a le pelage d'un gris de souris, rayé de brun en travers, ce qui forme de 12 à 15 bandes d'un roux légèrement brun sur le dos et sur les lombes; elle se tient sous les buissons épais et se forme des galeries sur la terre d'Endracht. Sa chair est agréable.

612e Espèce. HALMATURE THÉTIS, *Halmaturus Thetis*, Busseuil.

M. F. Cuvier a nommé *kangourou thétis* une espèce nouvelle, apportée du Port-Jackson, en 1826, par la frégate *la Thétis*, commandée par M. de Bougainville, et que M. Busseuil doit décrire dans la relation qui va être imprimée de ce voyage.

Le pelage est roux cendré en dessus et gris jaunâtre sur les flancs, offrant une teinte rouge sur le col et sur les épaules; la queue est peu fournie de poils et recouverte de squammelles comme celle des rats; elle est d'un noir foncé ainsi que les pieds; le ventre, la poitrine et la gorge sont blanchâtres; longueur du corps 2 pieds 1 pouce et de la queue 20 pouces.

† †. *Deux incisives fortes à chaque mâchoire.*

CXXIIIe Genre. PHASCOLOME, *Phascolomys*, Geoff.

Corps ramassé; tête large; une poche ventrale dans les femelles; cinq doigts armés d'ongles crochus aux pieds de devant, et quatre séparés avec un tubercule à la place du pouce, sans ongle, aux pieds de derrière; queue presque nulle.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 24.

613e Espèce. PHASCOLOME DE BASS, *Phascolomys Bassii*. Le *Wombat* de Bass, de Péron et de Lesueur. *Phascolomys wombat*, Péron et Lesueur. Desm. 431.

Est de la taille d'un blaireau; son pelage est grossier, d'un brun gris uniforme plus ou moins foncé; animal dormeur, très doux, qu'il serait facile d'acclimater en France, dont la chair est délicate, qui vit de substances végétales.

Habite l'île King, dans le détroit de Bass, les îles Furneaux; n'existe point aux environs de Port-Jackson.

C'est le premier hommage qu'on adresse à l'intrépide chirurgien de la *Reliance*, M. Bass. Ses travaux et les éminens services qu'il a rendus à la science lui méritent bien un tel honneur ; quoique Péron nous ait particulièrement fait connaître le *wombat*, sa réputation ne sera point appauvrie d'une dédicace si légitime.

IVe ORDRE.

Rongeurs, *Glires*.

Ont deux grandes incisives à chaque mâchoire, séparées des molaires par un espace vide; point de canines; les extrémités postérieures plus longues que les antérieures.

1. *Rongeurs omnivores à clavicules bien distinctes.*

1re Famille. Les Sciurins, *Sciurini*.

Ont les molaires simples, à couronne tuberculeuse, 5 en haut, 4 en bas de chaque côté des mâchoires; les incisives inférieures très comprimées; les doigts longs et armés d'ongles acérés, 4 aux pates antérieures et 5 aux postérieures; pouce antérieur très court; queue longue et touffue à poils souvent distiques; chez quelques espèces des abajoues; chez d'autres la peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et les postérieurs.

A. *Sciurins à membres libres.*

CXXIV^e^ Genre. Tamia, *Tamia*, Illiger.

Tête osseuse, présentant une ligne courbe, uniforme à sa partie supérieure, étant vue de profil, et offrant, vue en dessus, toutes ses parties antérieures très effilées ; boite cérébrale peu étendue et ne s'avançant pas jusqu'à la moitié de la tête.

Animaux fouisseurs, ayant des abajoues et la queue distique.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

614ᵉ Espèce. Tamia suisse, *Tamia striata. Sciurus striatus*, Klein, Desm. 547.

L'écureuil de la Caroline a le dessus du corps d'un brun fauve et cinq raies longitudinales brunes et deux blanches; il est blanc en dessous; la région lombaire est rousse, ainsi que la queue qui est noirâtre en dessus et bordée de noir en dessous. Ce petit animal se creuse des terriers, se fait des greniers et habite les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie.

615ᵉ Espèce. Tamia de la baie d'Hudson, *Tamia hudsonia. Sciurus hudsonius*, Forst. Desm. 549.

Cette espèce a le pelage d'un brun roux en dessus et d'un cendré blanchâtre en dessous; une raie noire occupe chaque flanc; sa taille est un peu moindre que celle de l'écureuil d'Europe.

Elle habite les contrées les plus froides de l'Amérique septentrionale.

616ᵉ Espèce. Tamia palmiste, *Tamia palmarum. Sciurus palmarum*, Gm. Desm. 542.

Cette espèce n'est pas un véritable tamia, elle s'en rapproche plus cependant que des écureuils; son pelage est d'un gris brun marqué de trois bandes longitudinales d'un blanc sale; le dessous du corps est blanc; la queue est rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Le *palmiste* est familier; il se plaît sur les toits, sur les murailles et sur les palmiers; il fait un grand dégât des fruits.

L'Inde est sa patrie.

617ᵉ Espèce. Tamia a quatre bandes, *Tamia quadrivittata. Sciurus quadrivittatus*, Say.

Cette espèce a la tête brunâtre mélangé de fauve; quatre lignes blanches se dessinent sur son pelage, dont les côtés sont fauves et le dessous blanchâtre; sa longueur est d'environ sept pouces; il ne grimpe jamais sur les arbres et vit dans des trous de rochers, aux États-Unis.

CXXV^e Genre. Ecureuil, *Sciurus*, L.

Dépression des frontaux légère, et saillie postérieure des mêmes os peu sensible; profil à peu près droit pour la face; cavité crânienne de la longueur des deux tiers de la face.

Animaux sans abajoues et dont la queue est distique.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

618e Espèce. Écureuil d'Europe, *Sciurus vulgaris*, L. Le *Petit-gris* de Sibérie.

Ce petit animal, qui offre plusieurs variétés, est généralement d'un roux plus ou moins vif en dessus, passant quelquefois au gris en dessous; les oreilles sont garnies de longs poils qui forment un pinceau au bout de chacune d'elles. Il y a des écureuils roux, roux piqueté de gris, gris cendré, gris ardoisé foncé, gris blanc, tout blanc et tout noir; le petit-gris en est une des variétés la plus distincte, et Daubenton en indique quatre.

Cet animal se tient dans les forêts, vit de fruits à coques dures; est sans cesse en mouvement, et habite toute l'Europe et le nord de l'Asie.

619e Espèce. Ecureuil gris, *Sciurus cinereus*, Schreb. Desm. 528. Le *Petit-gris* de Buffon.

Cette espèce a le pelage d'un gris fauve piqueté de noir en dessus et blanc en dessous; les flancs sont bordés d'une ligne fauve; cet écureuil, sans pinceau aux oreilles, est de la taille de celui d'Europe: il vit en grandes troupes; et il est multiplié outre mesure aux États-Unis, surtout en Caroline et en Pensylvanie.

620e Espèce. Écureuil capistrate, *Sciurus capistratus*, Bosc, Desm. 529.

Le capistrate est quelquefois tout noir et quelquefois gris avec le ventre noir; mais le plus souvent il a le pelage gris de fer avec la tête noire, tandis que le bout du museau est constamment blanc, de même

que les oreilles ; il vit dans les forêts de pins, dont il mange les semences.

Il habite la Caroline du Sud.

621e Espèce. Écureuil coquallin, *Sciurus variegatus*, Gm. Desm. 530.

Le *coquallin* de Buffon n'est regardé par M. F. Cuvier que comme une variété du capistrate ; son pelage est varié de noir et de roux vif en dessus ; le dessous du corps est roux orangé ; l'occiput est noir ; mais le bout du museau et le bout des oreilles sont de couleur blanche.

Il habite, dit-on, la Nouvelle-Espagne.

622e Espèce. Écureuil des Pyrénées, *Sciurus alpinus*, F. Cuv.

Cette espèce est brun foncé, piqueté de blanc jaunâtre sur le dos ; une bande fauve sépare le blanc du cou et le gris du haut des membres du brun du dos ; le poil de la queue est très long et noir ; les pieds fauves et les oreilles pénicillées.

Il habite les Pyrénées.

623e Espèce. Écureuil a ventre roux, *Sciurus rufiventer*, Geoff. Desm. 531.

Est de la taille de l'écureuil d'Europe ; il n'est probablement qu'une variété de celui de la Caroline ; il est gris brun en dessus ; d'un roux vif en dessous ; ayant les pieds bruns ; la queue moins longue que le corps, brune à la base et fauve à l'extrémité.

Il habite les États-Unis.

624e Espèce. Écureuil a bande rouge, *Sciurus rubrolineatus*, Desm. 532.

C'est l'écureuil rouge de Warden, dont le pelage est grisâtre sur les flancs, blanc sur le ventre, avec une ligne rouge longitudinale sur le dos ; il est plus petit que l'*écureuil gris* et vit dans les forêts de pins de l'Amérique septentrionale.

M. Harlan le regarde comme une variété du *sciurus hudsonius* ou *tamia*.

..

625e Espèce. Écureuil rouge, *Sciurus ruber*, Rafin.

Cette espèce ne repose que sur une indication fort imparfaite de M. Rafinesque; elle est très grande, puisqu'elle a près de deux pieds; son pelage est entièrement rouge de brique en dessus, blanc en dessous et sans flocon de poils aux oreilles.

Elle habite le territoire du Missouri.

626e Espèce. Écureuil affinis, *Sciurus affinis*, Raffles.

Cet écureuil, de la taille du *sciurus bicolor*, est d'un gris cendré ou gris brun sur le dos et sur la queue, et presque blanc sur les parties inférieures du corps; présente sur chaque flanc une ligne d'un brun roussâtre.

Il habite Sumatra.

627e Espèce. Écureuil a bande latérale, *Sciurus lateralis*, Say.

Cette espèce, découverte dans l'expédition de Long, est un peu plus grande que le *Sciurus striatus*; il est brun cendré en dessus, et a de chaque côté du dos une ligne peu déterminée d'un blanc jaunâtre terne, plus large antérieurement que postérieurement.

Habite les montagnes rocheuses.

628e Espèce. Écureuil a queue linéolée, *Sciurus grammurus*, Say.

Cette espèce, longue de onze pouces, est entièrement cendrée; de chaque côté de la queue se dessinent trois lignes noires parallèles; son pelage est composé de poils durs et grossiers; il habite les montagnes rocheuses, aux sources de l'Arkansaw; vit dans les trous des roches de grès; mange les boutons et ne paraît pas grimper aux arbres. Est peut-être un *tamia*.

629e Espèce. Écureuil de la Louisiane, *Sciurus ludovicianus*, Curtis.

A les parties supérieures du corps et de la queue d'un gris foncé; le ventre et les parties internes des membres ainsi que le dessous de la queue sont d'un

brun roussâtre, celle-ci est très large et plus longue que le corps.

Cet écureuil, de la taille du *sciurus vulpinus*, habite les bords de la rivière Rouge.

630e Espèce. ÉCUREUIL A GRANDE QUEUE, *Sciurus magnicaudatus*, Say.

A le dessus du corps ainsi que les flancs mêlés de gris et de noir; les côtés de la tête et les orbites sont d'un gris ferrugineux pâle; les joues et les oreilles sont d'un brun obscur; il a 1 pied 7 pouces de longueur totale.

Habite les bords du Missouri.

631e Espèce. ÉCUREUIL NOIR, *Sciurus niger*, L. Desm. 533.

Cette espèce, de la taille de l'écureuil d'Europe, a généralement le pelage noir foncé en dessus et d'un noir brunâtre en dessous; quelques individus ont du blanc au bout de la queue, au nez, sur les pates et autour du cou.

Elle est de l'Amérique septentrionale.

632e Espèce. ÉCUREUIL DU MALABAR, *Sciurus maximus*, Gmel. Desm. 534.

Cette espèce est le *grand écureuil de la côte du Malabar*, de Sonnerat; sa taille en effet est celle d'un chat; elle a le dessus de la tête, les flancs et les jambes d'un marron pourpré très beau; une tache transversale sur les épaules; le dos, les lombes et la queue sont d'un beau noir; le dessous du corps et des membres sont d'un jaune pâle.

Elle habite les palmiers sur la côte du Malabar.

633e Espèce. ÉCUREUIL DE CEYLAN, *Sciurus ceilonensis*, Bodd. Desm. 535.

Cet écureuil a beaucoup d'analogie avec le précédent, et est trois fois plus grand que celui d'Europe; toutefois il a le dessus de la tête et du dos noirs; la queue grise et le dessus du corps d'un jaune pâle; deux petits traits passent sur les joues.

Il habite l'île de Ceylan.

634ᵉ Espèce. ÉCUREUIL DE MADAGASCAR, *Sciurus madagascariensis*, Shaw.

Cette espèce, peu connue, est d'un noir foncé en dessus; le dessous du cou est d'un blanc jaunâtre: le ventre est d'un brun mêlé d'un peu de jaune; la queue est grêle, plus longue que le corps, et noire. Habite Madagascar.

635ᵉ Espèce. ÉCUREUIL DE PRÉVOST, *Sciurus Prevostii*, Desm. 537.

Cette espèce nouvelle est de la taille de l'écureuil d'Europe; son pelage est noir en dessus, jaune sur les flancs, et marron en dessous, la queue est brune.

Elle habite l'Inde.

636ᵉ Espèce. ÉCUREUIL DE LESCHENAULT, *Sciurus Leschenaultii*, Desm. 538. *Sciurus albiceps*, Geoff.

A le pelage brun, clair en dessus; la tête, la gorge, le ventre et la partie interne et antérieure des jambes de devant d'un blanc jaunâtre; la queue est très brune en dessus et jaunâtre en dessous; on en indique une variété d'un brun foncé.

Provient de l'île de Java.

637ᵉ Espèce. ÉCUREUIL BICOLOR, *Sciurus bicolor*, Sparm. Desm. 539.

Cette espèce, encore mal connue, est d'un brun foncé, noirâtre en dessus; d'un fauve vif en dessous; un cercle noir autour des yeux, et les oreilles non pennicillées. Sparmann la dit de Java.

638ᵉ Espèce. ÉCUREUIL DU BANANIER, *Sciurus plantani*, Horsf. *Sciurus bilineatus*, Geoff. Desm. 540. *Sciurus notatus*, de Bodd.

Cet écureuil est gris en dessus et présente une ligne blanche longitudinale sur chaque flanc; la queue est un peu plus courte que le corps, et celui-ci est jaunâtre en dessous.

Habite l'île de Java. Est le *plantan squarrel* de Pennant.

639e Espèce. Écureuil barbaresque, *Sciurus getulus*, Gm.

Le *barbaresque* de Buffon a environ dix pouces de longueur; il est brun, avec quatre lignes longitudinales blanches qui se prolongent jusque sur sa queue.

Il vit sur les palmiers, dans le nord de l'Afrique, et notamment en Barbarie.

Écureuils *encore mal connus.*

1. Écureuil de Perse, *Sciurus persicus*, Gm.

Gris obscur en dessus et jaunâtre en dessous; le tour des yeux noir; cuisses et pieds de derrière roux; oreilles noirâtres, sans pinceaux de poils.

Habite les montagnes hircaniennes de la Perse.

2. Écureuil anomal, *Sciurus anomalus*, Gm.

Un peu plus grand que l'écureuil commun; d'un ferrugineux foncé en dessus, un peu plus pâle en dessous; les joues fauves; les orbites bruns; le tour de la bouche blanc.

Habite la Géorgie.

3. Écureuil rouge, *Sciurus erythræus*, Gm.

Pelage mêlé de jaune et de brun en dessus; d'un fauve sanguin en dessous; une ligne longitudinale noirâtre sur la queue; un peu plus grand que l'écureuil commun.

Habite les Indes orientales.

4. Écureuil d'Abyssinie, *Sciurus abyssinicus*, Gm.

Est, d'après Shaw, une variété de l'écureuil de Ceylan; il est d'un noir ferrugineux en dessus, cendré en dessous; la queue grise, longue d'un pied et demi.

5. Écureuil de l'Inde, *Sciurus indicus*, Gm.

D'un pourpre obscur en dessus, jaune en dessous; la queue est orangée à son extrémité.

Habite Bombay; est sans doute une variété de l'*écureuil du Malabar*.

6. ÉCUREUIL DU MEXIQUE, *Sciurus mexicanus*, Gm.

Brun cendré, avec sept bandes blanchâtres longitudinales sur le dos des mâles, et cinq sur celui des femelles. Espèce très douteuse.

7. ÉCUREUIL JAUNE, *Sciurus flavus*, Linn.

Pelage jaune; la pointe de chaque poil est blanche; de Carthagène, suivant Linné; de Guzarate, suivant Pennant.

Voisin du *guerlinguet à queue annelée*.

CXXVI^e Genre. GUERLINGUET, *Macroxus*, F. Cuv.

Les frontaux sont très déprimés dans ce genre; naseaux peu allongés; une dépression profonde entre le crâne et la face.

Animaux dont la queue est ronde, et qui n'ont pas d'abajoues.

Form. dentaire: incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

640e Espèce. GUERLINGUET TOUPAYE, *Macroxus toupaï*, *Sciurus bivittatus*, Desm. 547; le *Toupaye* de Raffles.

A le pelage d'un brun noir, tiqueté de jaunâtre sur le dos, et d'un roux brillant en dessous; une ligne blanche supérieure et une ligne noire inférieure accolées sur chaque flanc; la queue est terminée par du roux; il est un peu plus gros que l'écureuil commun: il vit sur les cocotiers, à Sumatra.

641e Espèce. GUERLINGUET LARY, *Macroxus insignis*, *Sciurus insignis*, F. Cuv.

Le *lary* a le corps d'un gris brun en dessus, avec trois lignes longitudinales noires; la tête est grise; les flancs et les membres à l'extérieur sont roux; le menton est blanc, ainsi que le cou et le ventre; la queue est brune.

Sumatra est sa patrie.

642e Espèce. GUERLINGUET DE LA GUYANE, *Macroxus æstuans*, *Sciurus æstuans*, Gmel. Desm. 543.

Est le *grand guerlinguet* de Buffon, dont le pelage

est d'un gris olivâtre, lavé de roussâtre en dessus, d'un roux pâle en dessous; la queue est plus longue que le corps, et nuancée de brun, de noir et de fauve; il a environ 18 pouces.

Il vit de fruits de palmier, au Brésil et à la Guyane.

643e Espèce. Guerlinguet nain, *Macroxus pusillus*, *Sciurus pusillus*, Geoff. Desm. 544.

Cette espèce est le *petit guerlinguet* de Buffon, et le *rat des bois* de Cayenne; il est d'un gris brun olivâtre plus clair sur les parties inférieures; le museau est de couleur fauve; la queue est plus courte que le corps, et couverte de poils mélangés de brun et de fauve; il a 9 pouces de longueur totale environ. Il n'est pas rare à Cayenne.

644e Espèce. Guerlinguet a bandes blanches, *Macroxus albovittatus*, *Sciurus ginginianus*, Shaw.

Est roussâtre en dessus, blanc en dessous, avec une ligne blanche de chaque côté du corps; la queue variée de noir et de blanc; les ongles très longs, comprimés et arqués. Sous le nom d'écureuil de Gingi (*sciurus dschinschicus*), Sonnerat a distingué une variété d'un gris terreux en dessus, beaucoup plus clair en dessous, et à queue paraissant entièrement noire.

L'espèce habite le cap de Bonne-Espérance, et sa variété l'Inde.

Ce guerlinguet est le *sciurus erythropus* de Geoffroy-Saint-Hilaire, que Kuhl a nommé *sciurus Levaillantii*, et que déjà Forster avait appelé *sciurus setosus*.

645e Espèce. Guerlinguet a queue annelée, *Macroxus annulatus*, *Sciurus annulatus*, Desm. 546.

Cette espèce, de la taille du *tamia palmiste*, est d'un gris verdâtre clair en dessus et blanc en dessous; la queue est plus longue que le corps et annelée en travers de noir et de blanc. On ignore sa patrie.

CXXVII^e Genre. ANISONYX, *Anisonyx*, Rafin.

Ce genre, peu certain, est établi par M. Rafinesque pour y ranger des animaux voisins des écureuils et des marmottes, dont ils diffèrent par le nombre et par la forme des doigts; leurs dents sont semblables à celles des écureuils; ils n'ont pas d'abajoues. Tous les pieds ont cinq doigts; les deux internes des pieds de devant sont très courts; les ongles sont très longs et la queue distique.

646[e] Espèce. ANISONYX BRACHYURE, *Anisonyx brachyura*, Rafin.

Pelage brun tirant sur le gris, un peu piqueté de blanc roussâtre; une légère couleur de brique sur les parties inférieures; la queue ovale, ayant un [illegible] de longueur totale, brune rougeâtre en dessus, d'un gris de fer en dessous, et bordée de blanc: est l'*écureuil de terre* des voyageurs *Lewis* et *Clarck*.

Habite la Colombia, vit de racines, de fruits, et se creuse des terriers.

647[e] Espèce. ANISONYX ROUX, *Anisonyx rufa*, Rafin. *Arctomys rufa*, Harlan, Faun. Am. p. 308.

Espèce douteuse d'un genre peu certain, établie sur une peau vue par *Lewis* et *Clarck*. La fourrure de cet animal, nommée *sewewel* par les indiens de la Colombia, sa patrie, est composée de poils longs, soyeux, d'un brun rougeâtre; les oreilles sont brèves, pointues, avec des poils courts.

B. *Sciurins à membres engagés dans la peau des flancs.*

CXXVIII[e] Genre. PTEROMYS, *Pteromys*, G. Cuv.

La partie postérieure des os nasaux un peu bombée; les frontaux fortement déprimés dans leur milieu, et se relevant ensuite légèrement; les parties postérieures de la tête ne commencent à se courber en bas, d'une manière sensible, qu'à partir du milieu

des pariétaux ; capacité cérébrale petite, n'ayant que la moitié de la longueur de la tête.

Ecureuils volans du midi de l'Asie.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

Animaux nocturnes, ayant la peau des flancs très dilatée entre les membres antérieurs et postérieurs, et formant, en se tendant, une une sorte de parachute, utile pour soutenir l'animal lorsqu'il saute.

648e Espèce. PTEROMYS TAGUAN, *Pteromys petaurista*, Pallas. Desm. 550.

Le *taguan* de Buffon a le pelage brun pointillé de blanc en dessus, et gris inférieurement, excepté le cou, qui est brun ; les cuisses ont une teinte roussâtre, et la queue est presque noire ; la membrane des flancs se prolonge en une petite pointe près du poignet.

Habite les Moluques et les Philippines.

649e Espèce. PTEROMYS ÉCLATANT, *Pteromys nitidus*, Geoff. Desm. 551.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par les couleurs ; son pelage est en dessus d'un brun marron foncé, et d'un roux brillant en dessous ; la queue est presque noire, et le dessous de la gorge est brun.

Habite Java.

Peut-être faudra-t-il réunir aux *pteromys* une grande espèce inédite, fort remarquable, que M. Temminck nomme *pteromys leucogenys*, et qui provient du Japon.

CXXIXe Genre. SCIUROPTÈRE, *Sciuropterus*, F. Cuv.

Diffère des *pteromys*, parce que la partie antérieure de la ligne du profil de la tête est droite jusqu'au milieu des frontaux, où elle prend une direction courbe très arquée, sans dépression intermédiaire. L'occiput est saillant, les frontaux sont allongés, et la capacité du crâne comprend les trois cinquièmes de la longueur de la tête.

Ecureuils volans du nord de l'Asie et de l'Amérique.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

650ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE FLÈCHE, *Sciuropterus sagitta. Sciurus sagitta*, Penn. *Pteromys sagitta*, Geoff. Desm. 552.

A le pelage d'un brun foncé en dessus, et blanc en dessous; la queue est d'un brun assez clair; un angle saillant à la membrane des flancs, près du poignet.

Habite l'île de Java. M. Horsfield a décrit, sous les noms de *Pt. genibarbis* et *lepidus*, une seule espèce suivant M. Temminck, très voisine de celle-ci.

651ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE DE SIBÉRIE, *Sciuropterus sibiricus, Pteromys sibiricus*, Desm. 553. *Sciurus volans*, L. Var. a.

D'un gris cendré en dessus, blanc en dessous; la queue de la moitié de la longueur du corps; les membranes des flancs n'offrant qu'un simple lobe arrondi derrière les poignets. On en connaît une variété albine.

Ses habitudes sont tristes et solitaires; vit de bourgeons dans les forêts de pins et de bouleaux de l'Europe et de l'Asie septentrionales.

652ᵉ Espèce. SCIUROPTÈRE D'AMÉRIQUE, *Sciuropterus volucella, Pteromys volucella*, Pallas, Desm. 554. Le *Polatouche*, Buffon. L'*Assapan*, F. Cuv.

Est gris roussâtre en dessus, blanc en dessous; la queue est presque aussi longue que le corps; la membrane des flancs est simplement lobée derrière les poignets.

Vit en petites troupes sur les arbres, dans le Canada, et le reste des Etats-Unis, jusqu'en Virginie.

2ᵉ Famille. Les ARCTOMYDES, *Arctomydes*.

Animaux ayant, ainsi que les écureuils, 10 mâchelières supérieures et 8 inférieures, toutes tuberculeuses; les incisives pointues; la tête grosse; la queue courte ou moyenne.

CXXX^e Genre. SPERMOPHILE, *Spermophilus*. F. Cuv.

Ce genre intermédiaire entre les marmottes et les écureuils, et voisin des tamias, a des molaires étroites, un hélix bordant l'oreille, une pupille ovale, de grandes abajoues, des doigts de pieds étroits et libres; le talon qui est couvert de poils, tandis que les doigts des pieds de derrière sont nus.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

653e Espèce. SPERMOPHILE SOUSLIK, *Spermophilus citillus*, *Arctomys citillus*, Pallas, Desm. 524. *Mus citillus*, L. Le *Jevraschka* ou marmotte de Sibérie.

Est d'un gris brun en dessus, ondé ou tacheté de blanc par gouttelettes, blanc en dessous. On en connaît plusieurs variétés : l'une, tachetée (*sp. guttata*); une, ondulée (*sp. undulata*) ou le *zizel*; enfin, une troisième, d'un brun jaunâtre uniforme, ou la *marmotte de Sibérie*.

Cet animal vit isolé dans des terriers, de semences, et habite le nord de l'Europe et de l'Asie, ainsi que la Perse, l'Inde et la Tartarie.

654e Espèce. SPERMOPHILE DE HOOD, *Spermophilus Hoodii*; *Sciurus tridecemlineatus*, Mitch. Desm. 548. *Arctomis Hoodii*, Sabine, 29.

Cet animal est de la taille de l'écureuil suisse; son pelage est châtain foncé en dessus et blanchâtre en dessous; une ligne dorsale blanchâtre à moitié continue, et à moitié formée de petites taches, est bordée par trois lignes entières et par trois séries de taches attenant entre elles.

Il habite le pays où le Mississipi prend naissance.

655. SPERMOPHILE DE RICHARDSON, *Spermophilus Richardsonii*; *Arctomis Richardsonii*, Sabine, 28. Le *Tawny american marmot*.

Ce spermophile a des oreilles courtes, un museau aigu, une queue médiocre et un pelage uniformément fauve, mais dont chaque poil est brun à la

base; le ventre est plus clair que le dos, et des taches ferrugineuses sont éparses çà et là ; les poils de la queue sont longs et annelés de brun et de noir, et terminés de fauve.

Sa patrie est le nord de l'Amérique, et il a été trouvé à Carlston-House.

656e Espèce. SPERMOPHILE DE PARRY, *Spermophilus Parryii; Arctomys Parryii*, Richards. Le *Ground squirrel* de Hearne, Faune Am. p. 170.

A les pieds pentadactyles, le museau conique, des oreilles très courtes, une longue queue, noire au bout ; le corps tacheté en dessus de plaques blanches et noires confluentes, le ventre de couleur ferrugineuse.

Habite le nord de l'Amérique.

657e Espèce. SPERMOPHILE DE FRANKLIN, *Spermophilus Franklini*, *Arctomis Franklini*, Sabine 27.

Cette nouvelle espèce, dédiée au capitaine Franklin, est partout revêtue de poils assez courts, bruns à la base, d'un blanc sale au milieu, annelés de noir, et terminés de blanc jaunâtre; l'aspect du pelage affecte ainsi une couleur générale brunâtre, tiquetée de blanc jaunâtre; les poils de la queue sont annelés, ceux du ventre sont d'une teinte plus claire : cette espèce a des oreilles assez longues, un museau très obtus et une longue queue.

Elle habite le nord de l'Amérique : elle n'a que 10 pouces de longueur totale.

658e Espèce. SPERMOPHILE DE LA LOUISIANE, *Spermophilus ludovicianus*, *Arctomys ludoviciana*, Ord et Say, Faun. de Harlan. *Arctomys missouriensis*, Warden. *Prairie dog*, Lewis et Clarck.

Est d'un brun roussâtre sale et pâle, entremêlé de poils gris et de poils noirs; a 16 pouces de longueur.

Habite les Etats-Unis : c'est le type du genre *Cynomis (rat-chien)* de M. Rafinesque, et cette espèce est son *cynomis socialis*.

659e Espèce. SPERMOPHILE GRIS, *Spermophilus griseus; Cynomis griseus*, Rafinesq.

Est entièrement gris; sa taille est d'environ 10 pouces 4 lignes; sa fourrure est fine; ses ongles sont longs.

Il habite les plaines du Missouri : espèce très douteuse.

CXXXIe Genre. MARMOTTE, *Arctomys*, Gm.

Corps trapu ; jambes et queue courtes; point d'abajoues ; ongles robustes et comprimés.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{5-5}{4-4}$, 22.

660e Espèce. MARMOTTE BOBAK, *Arctomys bobac*, Gm. Desm. 522. La *Marmotte de Pologne* ou *bobak* de Buffon.

A le pelage d'un gris jaunâtre, entremêlé de poils bruns; quelques teintes rousses vers la tête, et le dessous du corps de cette dernière couleur.

Habite les montagnes médiocres du côté du midi; vit dans des terriers, en société, dans la Pologne et l'Asie septentrionale jusqu'au Kamtschatka.

661e Espèce. MARMOTTE DES ALPES, *Arctomys marmotta*, Gm.

La *marmotte*, renommée par son sommeil léthargique nommé *hybernation*, a le pelage gris jaunâtre, teinté de cendré vers la tête, qui est noirâtre en dessus; le bout de la queue est noirâtre.

Elle habite les régions des glaces éternelles des hautes montagnes, vit en troupes dans des terriers habilement disposés, de substances végétales.

Habite les Alpes, les Pyrénées, ainsi que les autres montagnes de l'Europe et de l'Asie.

662e Espèce. MARMOTTE MONAX, *Arctomys monax*, Gm.

La *marmotte du Canada*, ou le *monax* de Buffon, est brune en dessus, plus pâle en dessous et sur les côtés. Le museau est gris bleuâtre et noirâtre; la queue est de moitié aussi longue que le corps, et est couverte de poils noirâtres.

Elle vit dans les rochers, se creuse des terriers, se nourrit d'herbes et habite toute l'Amérique septentrionale. Est de la taille d'un lapin.

663e Espèce. MARMOTTE DE QUÉBEC, *Arctomys empetra*, Gm.

La *marmotte du Canada* de Buffon est brune noirâtre, piquetée de blanc en dessus; d'un roux ferrugineux en dessous; la queue courte, noirâtre au bout.

Habite les contrées les plus septentrionales de l'Amérique. M. Sabine l'a rencontrée dans son voyage au pôle nord. C'est une variété de cette espèce que M. Kuhl a nommée *Arctomys melanopus*.

664e Espèce. MARMOTTE POUDRÉE, *Arctomys pruinosa*, Gm.

Cette espèce, jusqu'à ce jour regardée comme douteuse, a été rencontrée par le capitaine Sabine dans le nord de l'Amérique, et décrite par lui dans les Mémoires de la Société Linnéenne de Londres. Son dos est couvert de longs poils, durs, cendrés à la base, noirs au milieu et blanchâtres au bout; le bout du nez, la queue et les pieds sont noirs; le dessus de la tête est brun et les joues sont blanchâtres.

665e Espèce. MARMOTTE FAUVE, *Arctomys fulvus*, Eversm.

Cette espèce est voisine du bobak; elle a le pelage d'un jaune brun luisant, avec un duvet interne gris de cendre; elle a 13 pouces de longueur, et la queue en a trois; les doigts sont minces, très allongés surtout le pouce.

Habite les bords de la rivière de Kuwaodchour entre Orembourg et Bukkara.

666e Espèce. MARMOTTE AUX DOIGTS LISSES, *Arctomys leptodactylus*, Eversm.

Pelage serré d'un jaune d'or luisant en dessus, blanc en dessous; sommet de la tête gris brun; une tache blanche entre le nez et l'œil, et un trait noir

sur la face; la queue d'un noir luisant en dessous et bordée de blanc.

Habite Caraghata à 140 verstes de Boukkara; long de 8 pouces et la queue 2 pouces 6 lignes.

667ᵉ Espèce. MARMOTTE MUGOSARIQUE, *Arctomys mugosaricus*, Eversm.

Ressemble au *spermophile souslik* par la couleur du pelage. Elle n'a que 8 pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui n'a qu'un pouce; la plante des pieds est large et courte, égale à la 10ᵉ partie à peu près de la longueur du corps.

Habite les monts Monghodjar, près Boukkara.

Parmi les espèces les moins connues on cite les suivantes :

668ᵉ Espèce. MARMOTTE GUNDI, *Arctomys gundi*, Gm. Le *Mus gundi*, Rothm.

Cette espèce est voisine de la marmotte d'Europe par ses formes; mais on dit qu'elle n'a que quatre doigts à chaque pied; sa taille est celle du lapin, et son pelage est roussâtre; elle a des oreilles très courtes, mais larges.

Le mont Atlas en Afrique est, dit-on, sa patrie.

669ᵉ Espèce. MARMOTTE MAULIN, *Arctomys maulina*, Shaw. *Mus maulinus*, Molina.

Cette espèce est deux fois plus grande que la marmotte d'Europe; son museau est plus long et plus effilé aussi, et sa queue est moins courte; ses pieds sont pentadactyles, et ses oreilles sont pointues.

Cet animal, douteux ou au moins mal décrit, a été trouvé par le père Molina dans la province du Maule, au Chili.

670ᵉ Espèce. MARMOTTE DE CIRCASSIE, *Arctomys circassiæ*; *Glis tscherkessicus*, Erxl.

Cette espèce douteuse aurait la taille du hamster; sa queue est assez longue et poilue; son pelage est châtain; ses jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière, ce qui porterait à croire que c'est une gerbille.

Elle se creuse des terriers aux environs du fleuve Térek.

3e Famille. Les Ulacodées.

Ne comprend encore qu'un genre, l'*ulacode*, qui ressemble aux *arctomys* par la forme des dents, et qui se rapproche des *épineux* ou *porc-épics*, et même des *meriones*, par plusieurs caractères insolites.

CXXXIIe Genre. Ulacode, *Aulacodus*, V. Swind. Temm. t. I, p. 245.

Form. dent. : $\frac{2}{2}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, adulte probablement $\frac{3-3}{3-3}$, 12 ou 16.

Ce genre a été fondé par M. Temminck sur un seul individu, dans le jeune âge. Les incisives supérieures sont fortement cannelées, ayant chacune deux sillons ; les inférieures sont lisses et tranchantes ; les molaires d'en haut ont aussi deux sillons profonds et trois éminences ; la première molaire inférieure a trois sillons et quatre éminences ; museau court, sans abajoues, large et obtus ; quatre doigts à tous les pieds, un cinquième rudimentaire dans le squelette ; queue entièrement poilue, oreilles grandes, à conque garnie de replis internes.

671e Espèce. Ulacode swinderien, *Aulacodus Swinderanus*, Temm.

Cet animal est un peu plus grand que le *campagnol aquatique* (*hypudœus amphibius*) ; a les oreilles très grandes, nues, en demi-cercle ; la queue à peu près de la moitié de la longueur du corps, garnie de poils courts ; pelage grossier, formé de soies dures et longues, annelées de jaunâtre et de brun foncé ; la couleur des parties inférieures est d'un blanc jaunâtre uniforme ; un flocon au bout de la queue ; longueur, 8 pouces 3 lignes.

Patrie inconnue.

4e Famille. Les Rats taupes, *Talpiformes*.

Ont au plus seize molaires ; les incisives inférieures

tronquées; les ongles, ceux des pieds postérieurs au moins, plats.

A. *Six molaires supérieures; six ou dix inférieures.*

CXXXIIIe Genre. RAT TAUPE, *Georychus*, Illig.

Molaires simples, à tubercules mousses; incisives inférieures en forme de coin, comme les supérieures, et non subulées; corps cylindrique; pieds courts, les antérieurs propres à fouir; yeux rudimentaires et cachés sous la peau; queue nulle ou très courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

672e Espèce. RAT TAUPE ZEMNI, *Georychus typhlus*. *Aspalax typhlus*, Desm. 518. *Mus typhlus*, Pallas, Gm.

La taupe (*aspalax*) d'Aristote est en entier d'un cendré lavé de roussâtre; sa taille est celle du rat commun, environ. On en connait une variété qui offre des taches blanches irrégulières sur son pelage; vit en société, dans des galeries souterraines, de racines et d'herbes.

Habite l'Asie mineure, la Perse, la Russie méridionale, etc.

673e Espèce. RAT TAUPE A BANDES, *Georychus vittatus*. *Spalax vittata*, Rafinesq.

Espèce de la forme du cochon d'Inde, suivant M. Rafinesque; fauve en dessus, avec trois bandes longitudinales, larges et brunes; blanc en dessous; oreilles petites, ovales et un peu pointues.

Habite l'Etat de *Kentucky*. Espèce douteuse.

674e Espèce. RAT TAUPE SUKERKAN, *Georychus talpinus*. *Lemmus talpinus*, Desm. 452. *Mus talpinus*, Pallas, Gm.

Le *petit spalax* a le pelage gris brun en dessus, blanchâtre en dessous. On connait un *sukerkan noir*; vit de racines et de tubercules, dans les galeries qu'il se creuse.

Ne sort que la nuit, et habite la Russie méridionale, la Tartarie et la Bukkarie.

675e Espèce. RAT TAUPE ZOKOR, *Georychus zokor*. *Lemmus zokor*, Desm. 451. *Mus aspalax*, Pallas.

Pelage gris roussâtre, mélangé de gris clair et de brun à la racine, passant au blanchâtre en dessous; la queue très courte, pointue, couverte de poils de la même couleur que le dos; le corps est raccourci, ventru; vit sous terre; se creuse des galeries, et fait sa nourriture de bulbes de plantes.

Il habite la Daourie et les monts Altaïs.

CXXXIV^e Genre. BATHYERGUE, *Bathyergus*, Illig.

Incisives inférienres en coin, comme les supérieures; pieds antérieurs armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; yeux extrêmement petits, mais découverts; queue très courte.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

676e Espèce. BATHYERGUE CRICET, *Bathyergus capensis*, Desm. 520.

Le *mus capensis* de Pallas et de Gmelin a le pelage brun, offrant une tache blanchâtre autour de l'oreille, une autre autour de l'œil, une sur le vertex, et le bout du museau blanc; de la grandeur de la taupe; il creuse des galeries souterraines dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

677e Espèce. BATHYERGUE HOTTENTOT, *Bathyergus hottentotus*, Lesson et Garn. *Zool. de la Coquille*.

Espèce de moitié plus petite que la précédente, a le pelage d'une teinte uniforme de brun gris, passant au cendré en dessous; la queue, bordée de poils distiques, est peu ou point sensible.

Habite le cap de Bonne-Espérance, à quelque distance de la mer, près la *Pearl*; longueur 4 pouces 6 lignes.

B. *Huit molaires supérieures, et huit inférieures.*

CXXXV^e Genre. ORYCTÈRE, *Orycterus*, F. Cuv.

Dans l'*oryctère*, le museau est plus allongé que

dans les *bathyergus*; il est terminé par un boutoir; les incisives ont un sillon longitudinal très profond; queue plate.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

678e Espèce. ORYCTÈRE DES DUNES, *Orycterus maritimus*. *Bathyergus maritimus*, Desm. 519. La *grande Taupe du Cap*, Buffon. *Mus maritimus*, Gmelin.

Est presque de la taille d'un lapin; le pelage est d'un gris blanchâtre; la queue est garnie de poils roides, de couleur grise; se creuse des galeries souterraines, et vit de racines et d'ognons, aux environs du cap de Bonne-Espérance.

CXXXVIe Genre. HÉLAMYS, *Helamys*, F. Cuv.

Molaires simples à deux lames, tant en haut qu'en bas; incisives inférieures en forme de coin, comme les supérieures; museau épais; oreilles longues; extrémités antérieures à cinq doigts armés d'ongles fort longs; extrémités postérieures très longues, à quatre doigts; queue longue et très touffue; quatre mamelles pectorales.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

Beaucoup de caractères réunissent les gerboises et les hélamys. Cependant les premières n'ont que trois molaires à la mâchoire inférieure de chaque côté, et toutes sont inégales; leurs incisives sont pointues et effilées, tandis qu'elles sont coupées en biseau dans les hélamys.

679e Espèce. HÉLAMYS MANNET, *Helamys caffer*, F. Cuv. *Pedetes capensis*, Desm. 521. *Dipus caffer*, Gm. Le *grand Gerbo*, Buffon. Le *Lièvre sauteur* du Cap.

Fauve jaunâtre clair, varié de noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec une ligne de la même couleur dans le pli des aines; les jambes brunes; la queue assez mince, roussâtre en dessus à l'origine, grise en dessous, et noire au bout.

Habite le cap de Bonne-Espérance, dans des

terriers ; dort le jour, et exécute des sauts énormes à l'aide de ses jambes organisées pour cela.

CXXXVIIe Genre. Cténome, *Ctenomys*, de Blainv.

Corps assez allongé, sacciforme, un peu déprimé, assez poilu, terminé par une queue médiocre, couverte de poils rares; tête ovale, peu déprimée; yeux petits; auricules visibles, mais fort petites; dents incisives fortes, à coupe carrée, à bord large, sans sillon sur leur surface; membres assez courts, terminés par cinq doigts pourvus d'ongles fouisseurs très longs, très arqués et pointus en avant; plus courts, plus larges, excavés en cuiller en arrière, garnis à leur racine de poils durs roides, formant une sorte de râteau.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

680e Espèce. Cténome du Brésil, *Ctenomys brasiliensis*, de Blainv.

Le *ratto qui moro embaxo doxano* de *las Minas* au Brésil, sa patrie, a le pelage doux, fin, court, d'un gris ardoisé à sa base, et d'un brun roussâtre luisant dans tout le reste de son étendue; se fondant en dessous en blanc roussâtre; les poils de la queue sont brun noirâtre; il est de la taille du *rat d'eau* d'Europe.

5e famille. Les Murins, *Murini.*

Ont les incisives inférieures pointues, et jamais au-delà de 16 molaires; tous les doigts sont libres.

A. *Membres antérieurs beaucoup plus courts que les postérieurs.*

CXXXVIIIe Genre. Gerboise, *Dipus*, Screb. Gm.

Molaires simples à couronne tuberculeuse; pommettes très saillantes; extrémités postérieures extrêmement allongées, avec les doigts en nombre variable, mais n'ayant pour tous, comme ceux des oiseaux, qu'un seul métatarsien; queue très longue,

touffue au bout; verge épineuse et écailleuse; huit mamelles.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

Ce genre est propre à l'ancien continent, dans les déserts et dans les lieux secs et stériles.

681e Espèce. GERBOISE GÉANTE, *Dipus maximus*, de Blainv. Desm. 508.

Cette espèce, de la grosseur d'un lapin de moyenne taille, est d'un gris clair en dessus; la tête est marquée d'une ligne noire sur chaque œil, qui se réunit sur le chanfrein, avec la ligne du côté opposé; le dessous du corps est blanc; quatre doigts au pates de devant et trois à celles de derrière.

On ne connaît point sa patrie. M. de Blainville observa un seul individu vivant à Londres.

682e Espèce. GERBOISE GERBO, *Dipus gerboa*, Gm. Desm. 509. *Mus jaculus*, L. Le *Gerbo ou gerboise*, Buffon.

Est fauve clair en dessus, la pointe des poils étant noire; le dessous du corps est blanc; un croissant de la même couleur se dessine sur chaque fesse; il a trois doigts au pates de derrière, et celui du milieu est le plus long.

Le gerbo vit dans les lieux sablonneux et déserts, en troupes; son caractère est inquiet; sa nourriture consiste en bulbes de plantes; il fait des sauts énormes et habite la Barbarie, l'Égypte, l'Arabie et la Syrie.

Le *dipus Brucii* ou gerboise décrite par Bruce, est une variété assez distincte en quelques points. Elle est des déserts de Barea.

683e Espèce. GERBOISE ALAGTAGA, *Dipus jaculus*, Gm. Desm. 510. Le *Mus sagitta* et *Mus jaculus*, Pallas. Le *Mongul* de Vicq-d'Azyr. Le *Moria jalma* des Kalmoucks.

Est d'un fauve très pâle en dessus et blanc en dessous; le museau blanc; une raie blanche en croissant sur les fesses; cinq doigts aux pieds de derrière,

celui du milieu beaucoup plus long que les autres; les oreilles sont longues; long. totale 16 pouces.

Habite les déserts de la Tartarie, la Crimée, la Tauride.

M. Éversmann en indique une variété sous le nom de *dipus jaculus pygmæus*, des déserts entre Orembourg et Bukkara. Il la regarde comme étant peut-être le *dipus acontion* de Pallas.

684e Espèce. GERBOISE BRACHYURE, *Dipus brachyurus*. Blainv. Desm. 511.

A le pelage fauve pâle, varié de brun en dessus, blanc en dessous; un croissant blanc sur chaque fesse; museau blanc à l'extrémité et brun en dessus; queue et membres assez épais; oreilles assez courtes; pieds de derrière à cinq doigts, dont les trois internes sont d'égale longueur entre eux. Vit des bulbes du *lys de Pompadour* (*lilium pomponium*).

Habite la Tartarie et la Sibérie.

685e Espèce. GERBOISE NAINE, *Dipus minutus*, Desm. 512. *Dipus jaculus*, Var. *minor*, Pallas.

Est à peine de la taille du mulot; est d'un gris jaunâtre pâle, varié de brun en dessus et blanc en dessous, ainsi que les extrémités, et un croissant sur chaque fesse; museau gris, jaunâtre; cinq doigts aux pieds de derrière; les ongles des trois intermédiaires de même longueur.

Habite les environs de la mer Caspienne et du Volga.

686e Espèce. GERBOISE TRAIT, *Dipus tellum*, Eversm.

Cette gerboise est longue de 5 pouces et la queue a 6 pouces; elle a trois doigts aux pieds de derrière; la queue est bordée de noir, et n'a pas de blanc à son extrémité; les tarses sont garnis en dessous de poils noirâtres, durs et médiocrement longs, ayant de forts tubercules à la naissance de l'ongle.

Habite les rives du lac Aral.

687e Espèce. GERBOISE QUEUE PLATE, *Dipus platurus*, Eversm.

A 3 pouces 6 lignes de longueur sans y comprendre la queue qui en a aussi trois; les oreilles sont longues, sagittées et terminées par une petite touffe de poils noirs très courts; les pieds ont cinq doigts; les formes sont les mêmes que celles de l'espèce suivante.

Habite *Kouvan-deria* entre Orembourg et Bukkara.

688e Espèce. GERBOISE A PIEDS DE LIÈVRE, *Dipus lagopus*, Eversm.

Cette gerboise a de longueur du corps 4 pouces 3 lignes, et autant pour la queue, qui, terminée par une touffe de poils blancs, est bordée de noir, à un pouce de sa terminaison; les tarses sont garnis en dessous de poils serrés, longs, roides et blancs, formant brosse; le pelage est en dessus de couleur isabelle claire, et blanc en dessous.

Habite près du lac de *Camexhli*, entre Orembourg et Bukkara.

CXXXIXe Genre. GERBILLE, *Gerbillus*, Desm.

Molaires simples, à couronne tuberculeuse; museau pointu; pommettes non saillantes; extrémités postérieures très longues, à cinq doigts, ayant chacun son métatarsien propre; queue longue et plus ou moins touffue, sans flocon de poils plus longs à l'extrémité.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

§. 1. *Gerbilles à jambes postérieures médiocrement longues et à corps assez épais.*

689e Espèce. GERBILLE DU LABRADOR, *Gerbillus labradoricus*, Sabine.

Cette espèce, décrite dans le voyage du capitaine Franklin, est brune en dessus et blanche en dessous; les deux couleurs se fondent insensiblement; la queue, noire en dessus, est blanche inférieure-

ment; les moustaches sont très fournies, longues et noires : elle a 4 pouces de longueur, et la queue a 2 pouces et demi.

690ᵉ Espèce. GERBILLE HÉRINE, *Gerbillus indicus*, Desm. 515.

Cette espèce a été décrite par M. Hardwich, dans le tome VIII des *Trans. de la Soc. Linéenne de Londres*, sous le nom de *dipus indicus* ou *yerbua*; elle est figurée dans la 40ᵉ liv. de M. F. Cuvier; son pelage est marron en dessus et tacheté de lignes brunes longitudinales; il est blanc en dessous; la queue est un peu plus longue que le corps; elle est brune, terminée par un flocon de poils blancs; elle est de la grosseur du rat domestique; vit de graines céréales.

Habite l'Indostan.

691ᵉ Espèce. GERBILLE DU TAMARISQUE, *Gerbillus tamaricinus*, Desm. 513.

Le *mus tamaricinus* de Pallas a le pelage dense et touffu, d'un gris jaunâtre en dessus et blanc en dessous; la queue est à peu près de la longueur du corps, annelée de gris et de brun; le corps est long de 6 pouces, et la queue en a cinq; vit dans les lieux marécageux salins, où croissent les soudes, les tamarisques, dont il fait sa nourriture, sur les côtes désertes de la mer Caspienne.

692ᵉ Espèce. GERBILLE DE LA TORRIDE, *Gerbillus meridianus*, Desm. 514. *Mus longipes*, Pallas.

Le *Jird* de Vicq-d'Azyr est d'un fauve grisâtre en dessus, d'un blanc pur en dessous, avec une ligne moyenne d'un roux brun; les membres sont blancs; la queue est à peu près de la longueur du corps, et d'un fauve grisâtre uniforme; le corps a 4 pouces 2 lignes de longueur; et la queue, sans les poils qui la terminent, 3 pouces; se creuse des terriers, vit de graines dures, de noix, dans les déserts brûlans des bords de la mer Caspienne.

§. 2. *Gerbilles dont les membres postérieurs sont extrêmement longs.*

693e Espèce. GERBILLE D'EGYPTE, *Gerbillus ægyptius*, Desm. 516.

Le *dipus pyramidum* de M. Geoffroy Saint-Hilaire est de la taille d'une souris, et ses jambes postérieures sont aussi longues que le corps; son pelage est jaune clair en dessus, d'un blanc pur en dessous; la queue est un peu plus longue que le corps; elle est brune, terminée de poils assez longs.

Il vit dans des terriers aux environs de Memphis et des pyramides, en Egypte.

694e. Espèce. GERBILLE AUX YEUX NOIRS, *Gerbillus megalops*, Rafin.

A le corps long de deux pouces; les jambes postérieures de trois; le pelage est gris; les yeux sont très grands, ainsi que les oreilles; le museau noir; et la queue, plus longue que le corps, est terminée de blanchâtre.

Habite le Kentucky.

695e Espèce. GERBILLE A QUEUE DE LION, *Gerbillus leonurus*, Rafin.

Le corps et les jambes ont chacun trois pouces de longueur; le pelage est fauve; les oreilles sont très longues; la queue est noire, terminée par une touffe fauve.

Habite l'Indiana, le Kentucky.

696e Espèce. GERBILLE DE LA BAIE D'HUDSON, *Gerbillus hudsonius*, Rafinesq.

Voisine de l'espèce suivante; celle-ci a le corps brun, bordé d'une ligne jaune de chaque côté.

Elle habite les bords de la baie d'Hudson.

697e Espèce. GERBILLE SORICINE, *Gerbillus soricinus*, Rafinesq.

Cette espèce est d'un gris brun en dessus; les flancs sont marqués par une ligne rousse longitudinale; les oreilles sont presque nues, ovales et ar-

rondies ; la queue, plus courte que le corps, est soyeuse, d'un gris brun en dessous.

Habite l'Amérique du nord.

La *gerbillus sylvaticus* de Mitchill ne nous est pas connue.

CXL[e] Genre. MÉRIONE, *Meriones*, Illig. F. Cuv.

Diffère des autres rats à longs pieds ou gerbilles par la forme de ses molaires, dont la couronne présente une sorte d'S renversée, avec des cercles, de plus en plus marqués sur les dernières dents (F. Cuv. p. 187). Dans les gerbilles, les dents sont simples; dans les mériones, elles sont composées.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

Nous ne connaissons que deux espèces de ce genre : peut-être faudra-t-il même en enlever le *meriones opimus*, ou bien lui adjoindre plusieurs gerbilles dont le système de dentition n'est pas encore connu. M. Cuvier prend pour type de ce genre la *gerbille du Canada* ou le *dipus americanus* de Barton.

698[e] Espèce. MÉRIONE DU CANADA, *Meriones canadensis*; *Gerbillus canadensis*, Desm. 517. *G. Daviesii*, Rafin. *Dipus canadensis*, Davies. *D. americanus*, Barton.

Est jaunâtre en dessus, blanc en dessous; les oreilles sont très courtes; la queue est presque entièrement nue, un peu plus longue que le corps, sans flocons de poils allongés au bout; est de la taille d'une souris.

Habite le Canada.

699[e] Espèce. MÉRIONE GRASSE, *Meriones opimus*, Eversm.

Est une gerbille sans doute. Cette espèce a les formes lourdes et très grasses; les oreilles courtes; la queue forte et longue de 4 pouces, et terminée par une houppe brune; le corps a 5 pouces de longueur.

Habite entre Orembourg et Bukkara.

§. 3. *Membres de même longueur ou à peu près.*

A. *Des abajoues extérieures.*

CXLI^e Genre. SACCOMYS, *Saccomys*, F. Cuv.

Ce genre a été fondé par M. F. Cuvier pour recevoir un petit animal de l'Amérique septentrionale, de la grosseur du Loir, et qui se distingue des autres rongeurs connus, par des abajoues extérieures.

La formule dentaire est la suivante : incis. $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

La première molaire a une large échancrure anguleuse au côté interne, et au milieu de cette échancrure on voit une portion circulaire qui tient par l'émail.

700e Espèce. SACCOMYS ANTOPHILE, *Saccomys antophilus*, F. Cuv.

Les abajoues d'un individu observé étaient remplies de fleurs de securidaca, et c'est de là que lui vient le nom d'antophile. Le saccomys est de la taille d'une souris; sa queue est longue et nue; ses pieds sont tous pentadactyles, et son pelage est d'un fauve uniforme.

Habite les États-Unis.

CXLII^e Genre. PSEUDOSTOME, *Pseudostoma*, Say.

Des dents mâchelières sans racines distinctes de la couronne; tous les pieds pentadactyles, armes d'ongles analogues à ceux des taupes ; des abajoues extérieures et non intérieures; est le genre ASCOMYS de Lichtens.

701e Espèce. PSEUDOSTOME A BOURSE, *Pseudostoma bursarius*, Say. *Mus bursarius*, Shaw. *Cricetus bursareus*, Desm. 505.

Le *mus saccatus* de Mitchill a le pelage court, très fin et gris; des oreilles très petites, d'énormes abajoues; la plante du pied reposant en entier sur le

sol. Vit très probablement sous terre, de fruits, dans des terriers.

Habite le *Canada*, suivant Shaw, et les bords du lac supérieur, suivant Mitchill.

CXLIII[e] Genre. CYNOMYS, *Cynomys*, Rafinesq.

Genre peu connu, établi par M. Rafinesque, pour y placer des rongeurs à abajoues, dont les dents sont semblables à celles des écureuils; les doigts pentadactyles, avec les deux doigts extérieurs plus courts que les autres; la queue couverte de poils distiques.

702[e] Espèce. CYNOMYS SOCIAL, *Cynomys socialis*, Rafinesque. (*Voyez* le *Spermophilus ludovicianus*, p. 244.)

Cette espèce a le pelage de couleur rouge de brique en dessus et gris en dessous; elle a 16 pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a 4. C'est l'*écureuil jappant* de Lewis et de Clarke. Vit de racines et d'herbes, en grande compagnie, dans de vastes terriers dans les plaines du Missouri.

703[e] Espèce. CYNOMYS GRIS, *Cynomys griseus*, Rafin.

Cette espèce douteuse a le pelage très fin et entièrement gris.

On la trouve sur les bords du Missouri.

CXLIV[e] Genre. GEOMYS, *Geomys*, Rafin.

Ce genre n'est point encore adopté; il renferme des rongeurs à abajoues, ayant cinq doigts onguiculés à tous les pieds; les ongles de ceux de devant très longs, et une queue ronde et nue, ce qui les différencie des hamsters.

704[e] Espèce. GEOMYS DES PINS, *Geomys pinetis*, Rafin.

Est d'un gris de souris, et de la taille du rat; sa queue entièrement nue est plus courte que le corps.

Habite la Géorgie, dans la région des pins.

Le mus *bursarius* de Shaw est le *geomys cendre* de M. Rafinesque.

CXLVe Genre. Diplostome, *Diplostoma*, Rafin.

Abajoues très grandes, atteignant en arrière jusqu'aux épaules; dents incisives sillonnées; corps cylindrique, sans queue et sans oreilles; les yeux couverts par le poil; quatre doigts à chaque pied.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

705e Espèce. Diplostome brun, *Diplostoma fusca*, Rafin.

Cette espèce est entièrement brune, et a 11 pouces de longueur; elle vit sous terre de racines dans les plaines de Missouri.

706e Espèce. Diplostome blanc, *Diplostoma alba*, Rafin.

Cette espèce, du même pays que la précédente, n'a que 5 pouces et demi de longueur, et a son pelage blanc.

CXLVIe Genre. Hamster, *Cricetus*, Lacép.

Molaires simples, à couronne garnie de tubercules mousses, quatre doigts et un vestige de pouce aux pates de devant; ongles robustes; queue courte et velue.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

707e Espèce. Hamster ordinaire, *Cricetus vulgaris*, Desm. 499. *Mus cricetus*, Pallas, L. Le *Hamster* de Buffon.

Est d'un gris roussâtre en dessus, noir en dessous, avec trois grandes taches sur les flancs; les pieds sont blancs, et la gorge et la poitrine présentent chacune une tache blanche; on en connaît une variété toute noire; il se nourrit de racines, de fruits et d'herbes; hyberne pendant les froids et vit en troupes dans des galeries souterraines.

Habite tout le nord de l'Europe et de l'Asie.

708e Espèce. HAMSTER VOYAGEUR, *Cricetus migratorius*, Desm. 500. *Mus migratorius*, Pallas. Le *Hagri*, Vieq-d'Azyr.

Cette espèce a le pelage d'un gris cendré en dessus et blanc en dessous, ainsi que le museau, le pourtour des narines et les pieds; les oreilles sont nues et échancrées.

Habite la Sibérie.

709e Espèce. HAMSTER SABLÉ, *Cricetus arenarius*, Desm. 501. *Mus arenarius*, Pallas, Gm. Le *Sablé*, Vieq-d'Azyr.

Cette espèce a le corps très raccourci; la queue plus longue que les autres espèces; le pelage cendré blanchâtre en dessus, très blanc en dessous, ainsi que les poils de la queue; les oreilles arrondies, pubescentes; se nourrit de graines d'astragale.

Habite les campagnes sabloneuses de la Sibérie.

710e Espèce. HAMSTER PHÉ, *Cricetus phœus*, Desm. 502.

Le *mus phœus* de Pallas est de la taille du *campagnol vulgaire*; son pelage est cendré brunâtre sur le dos et entièrement blanc sur toutes les parties inférieures; les oreilles sont très larges et presque nues; il vit des graines de céréales.

Habite les contrées tempérées de la Perse et les déserts d'Astrakan.

711e Espèce. HAMSTER SONGAR, *Cricetus songarus*. Desm. 503. *Mus songarus*, Pallas.

De la taille du *campagnol vulgaire*; est cendré sur le dos avec une ligne dorsale noire; le ventre est d'un blanc pur; les flancs sont variés de blanc et de brun; son corps est trapu et sa queue très courte; se tient dans les lieux arides, vit de graines de plantes légumineuses; devient très gras et habite les déserts de la Sibérie.

712e Espèce. HAMSTER NROZO, *Cricetus furunculus*, Desm. 504. *Mus furunculus*, Pallas et Gm.

Celui-ci a le corps allongé; le museau pointu; les

oreilles larges et nues; le pelage gris jaunâtre en dessus, avec une ligne dorsale noire; le ventre et les pieds blanchâtres.

Habite la Daourie.

713e Espèce. HAMSTER CHINCHILLA, *Cricetus laniger*, Geoff. *Mus laniger*, Molina. Le *Chincille* d'Acosta.

Cette espèce est remarquable par ses poils extrêmement doux et soyeux, très longs, d'un gris noirâtre ondulé de blanc; les oreilles sont assez grandes et presque nues; le ventre et les pieds sont d'un blanc de neige; de longs poils roides gris et blancs revêtent sa queue qui est courte; le chinchilla a 11 pouces de longueur; sa fourrure est excessivement recherchée comme objet de mode.

Molina le dit du Chili et Acosta des montagnes du Pérou; il se tient vers le sommet glacé des Andes.

714e Espèce. HAMSTER A BANDES, *Cricetus fasciatus*, Rafinesq.

Cette espèce douteuse est rousse sur le dos, avec dix raies transversales noires; sa queue est mince, annelée de noir et plus courte que le corps; les oreilles sont courtes et un peu aiguës; ses abajoues sont pendantes.

Habite les prairies du Kentucky.

CXLVIIe Genre. HÉTÉROMYS, *Heteromys*, Desm.

Nous regardons ce genre comme une coupe avantageuse, et quoique M. Desmarest l'ait proposé sans l'adopter nous le croyons utile, pour diviser le plus possible les genres trop nombreux en espèces.

L'hétéromys a les abajoues des hamsters; la forme générale du corps et la queue des rats proprement dits, et les piquans aplatis, sur le dos, des échimys.

Système dentaire inconnu; les pieds ont 6 callosités en dessous, et 5 doigts, dont l'interne est très petit.

715e Espèce. Hétéromys de Thompson, *Heteromys Thompsonii*. *Mus anomalus*, Thomps. *Cricetus anomalus*, Desm. 507.

Ce rongeur a le pelage brun-marron en dessus, et blanc en dessous; le dos revêtu d'épines lancéolées fines, entremêlées de poils fins; la queue est écailleuse, revêtue de quelques poils épars. Il est de la taille du *rat commun* et habite l'île caraïbe de la Trinité.

B. *Point d'abajoues.*

CXLVIIIe Genre. Otomys, *Otomys*, F. Cuv.

Ce genre est caractérisé par ses molaires, dont les supérieures ont leur couronne formée de lames transversales un peu arquées, bordées d'émail, et dont le nombre est de trois pour la première, de deux pour la seconde et de quatre pour la troisième. Les inférieures ont moins de largeur, et leurs lames moins arquées sont au nombre de quatre pour la première, et de deux pour chacune des deux dernières.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

Les deux espèces qui composent ce genre sont nouvelles, et ont été apportées du cap de Bonne-Espérance par M. Delalande; elles ne nous sont pas connues.

CXLIXe Genre. Rat, *Mus*, L.

Molaires à couronne tuberculeuse, quatre doigts et un vestige de pouce aux pates antérieures; cinq doigts non palmés aux pieds de derrière; queue plus ou moins longue, presque nue, et présentant des rangées transversales très nombreuses de petites écailles, de dessous lesquelles sortent les poils; quelquefois floconneuse au bout; poils des parties supérieures quelquefois roides et plats ou épineux.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

Se tient dans l'intérieur des maisons, aussi dans le voisinage des eaux, en Sibérie et en Mongolie.

720e Espèce. RAT SURMULOT, *Mus decumanus*, Pallas. Le *Surmulot* et le *Pouc*, Buffon. Desm. 473.

Cette espèce, plus grande que le rat noir, a le pelage gris, brun en dessus, et blanc en dessous; queue presque de la longueur du corps; nage avec facilité, quoique ses pieds ne soient pas palmés; est vorace et vit de tout.

Est originaire de l'Inde; a été introduit en France en 1750, et est extraordinairement commun dans les ports de mer.

721e Espèce. RAT A BANDES, *Mus lineatus*, Eversm.

Ce rat a la queue aussi longue que le corps; une raie étroite et noire est placée sur le dos, depuis la nuque jusqu'à la queue, deux autres lignes latérales, moins foncées, l'accompagnent en biaisant un peu; le pelage est en général d'un brun gris; les oreilles sont d'un gris jaune, avec une grande tache noire près de chacune; le ventre est d'un gris clair.

Il a été trouvé près du ruisseau de Ouzounbourteh, entre Orembourg et Bukkara.

722e Espèce. RAT DE L'INDE, *Mus indicus*, Geoff. Desm. 474.

Est gris roussâtre en dessus et grisâtre en dessous; la queue est un peu moins longue que le corps; ses oreilles sont grandes et presque nues.

Il est de la taille du *surmulot*, et habite Pondichéry.

723e Espèce. RAT D'ALEXANDRIE, *Mus alexandrinus*, Geoff. Desm. 475.

A le pelage d'un gris roussâtre en dessus, cendré en dessous; la queue d'un quart plus longue que le corps; les poils du dos les plus longs sont aplatis, fusiformes et striés sur une face.

Habite l'Égypte.

724e Espèce. RAT NOIR, *Mus rattus*, L.

Ce rat, qui vit dans nos maisons, est noirâtre en

dessus et cendré foncé en dessous; des petits poils blanchâtres couvrent le dessus des pieds.

Il est quelquefois atteint d'albinisme; il est courageux, omnivore, et habite toute l'Europe et l'Amérique.

725e Espèce. Rat d'Islande, *Mus islandicus*, Thien.

Cette espèce, décrite récemment par M. Thienemann, est noirâtre sur le dos et grise sur tout le reste du corps. On observe des taches jaunes sur les flancs; la queue est presque nue, à écailles verticillées, et à peine plus longue que le corps.

Habite l'Islande.

726e Espèce. Rat mulot, *Mus sylvaticus*, L.

Le mulot est un peu plus gros que la souris; il est gris roussâtre sur le dos et le ventre est blanchâtre; sa queue est un peu plus courte que le corps; sa multiplication est parfois étonnante; il ravage alors des provinces entières.

Il est de toute l'Europe.

727e Espèce. Rat champêtre, *Mus campestris*, F. Cuv. Dict. Sc. Nat. t. 44, p. 477. Le *Mulot nain* ou *Mulot des bois* de Daubenton.

La queue est plus longue que le corps de 4 lignes; les poils sont gris ardoisé à leur naissance et fauves à leur extrémité; tout le dessous du corps et les quatre pieds sont blancs; les moustaches sont noires.

Habite les champs non loin des villages de France, et d'une grande partie de l'Europe tempérée.

728e Espèce. Rat souris, *Mus musculus*, L.

La souris est le commensal de toutes nos demeures; elle est d'un gris uniforme en dessus, passant au cendré en dessous; sa queue est à peu près aussi longue que le corps; elle est assez velue. Ce petit animal offre plusieurs variétés dans les teintes de son pelage.

Elle habite toute l'Europe, et toutes les parties du monde où se sont établis les Européens.

729ᵉ Espèce. Rat des moissons, *Mus messorius*, Shaw. Desm. 479.

A le pelage d'un gris de souris mêlé de jaunâtre en dessus, blanc en dessous; les pieds sont de cette dernière couleur; la queue de très peu plus courte que le corps, qui est de deux pouces trois lignes.

Vit dans les endroits rocailleux, les champs cultivés en Angleterre.

730ᵉ Espèce. Rat sitnic, *Mus agrarius*, Pallas, Gm.

Le *rat à barbe noire* est gris ferrugineux en dessous avec une ligne dorsale noire et étroite; sa queue a un peu plus de la moitié de la longueur totale du corps, qui est de deux pouces dix lignes.

Il ravage les moissons dans le nord de l'Allemagne, la Russie et la Sibérie.

731ᵉ Epèce. Rat subtil, *Mus subtilis*, Pallas. *Mus vagus*, Pallas. Le *Sikistan* ou *Rat* vagabond.

Son pelage est fauve ou cendré en dessus, avec une ligne dorsale noire; les oreilles sont plissées, et la queue est plus longue que le corps; il ressemble un peu au *rat fauve de Sibérie*, mais il a les oreilles et la queue plus longues. On connaît deux ou trois variétés dans les couleurs du pelage, ce qui porta Pallas à le nommer *mus vagus* et *mus betulinus*.

Il grimpe aisément dans les arbres; et est très commun en Sibérie et surtout en Tartarie.

732ᵉ Espèce. Rat de Donavan, *Mus Donavani*.

Ce rat, figuré dans la 26ᵉ livraison du *Magasin du Naturaliste*, a une queue médiocre, légèrement pointue; il a une teinte générale sur le corps d'un fauve noir varié de cendré, sur laquelle tranche sur le dos trois lignes plus claires.

Il habite le cap de Bonne-Espérance.

733ᵉ Espèce. Rat strié, *Mus striatus*, L.

Le *mus orientalis* de Seba a le pelage d'un gris roux en dessus et marqué d'une douzaine de lignes

longitudinales et de petites taches blanches; sa queue est de la longueur du corps, et sa taille un peu moindre que celle de la souris.

Habite les Indes orientales.

734e Espèce. RAT DE BARBARIE, *Mus barbarus*, L.

A le pelage brun en dessus et marqué de dix lignes longitudinales blanchâtres; les pieds de devant n'ont que trois doigts; il est plus petit que la souris commune.

Habite l'Afrique septentrionale.

Cette espèce est douteuse dans le genre qu'elle occupe.

735e Espèce. RAT NAIN, *Mus soricinus*, Herm.

Le *rat à museau prolongé* est gris jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; son museau est très prolongé; ses oreilles sont orbiculaires et velues; la queue est aussi longue que le corps; diffère du rat des moissons par la forme de son museau.

Habite les environs de Strasbourg.

736e Espèce. RAT FAUVE, *Mus minutus*, Pallas, Desm. 485.

Le *rat ferrugineux* a, comme son nom l'indique, le pelage de cette couleur en dessus et blanchâtre en dessous; le museau peu prolongé et la queue plus courte que le corps; il est de moitié moins grand que la *souris*, et vit dans les champs; se réunit en grandes sociétés sous les gerbes de blé, en Russie et en Sibérie.

737e Espèce. RAT A QUEUE BICOLORE, *Mus dichrurus*, Rafin.

Le *rat de Sicile* est encore très mal connu; il a huit pouces; le pelage fauve, mélangé de brunâtre en dessus et sur les côtés; la tête marquée d'une bande brunâtre; le ventre blanchâtre; la queue de la longueur du corps, annelée, ciliée, brune en dessus, blanche en dessous et un peu tétragone.

Habite les champs de la Sicile.

B. *Rats du nouveau continent.*

738e Espèce. RAT ANGOUYA, *Mus angouya*, d'Azara, Desm. 486.

C'est le *mus brasiliensis* de M. Geoffroy, mais non celui décrit sous ce nom par Desmarest ; il est d'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous, mais plus clair sous la tête et plus foncé sous la poitrine; la queue est un peu plus longue que le corps; les oreilles sont arrondies et moyennes.

Il habite le Paraguay.

739e Espèce. RAT ROUX, *Mus rufus*, d'Azara, Desm. 487.

Le *rat cinquième* de d'Azara est généralement d'un fauve roussâtre, plus terne et plus foncé sur la tête et sur le dos; le ventre est jaunâtre; la queue a plus de la moitié de la longueur du corps.

Habite le voisinage des eaux, au Paraguay.

740e Espèce. RAT DU BRÉSIL, *Mus brasiliensis*, Desm. Dict. sc. nat.

Est de la taille du rat commun, auquel il ressemble par ses formes, mais sa tête est plus courte et ses oreilles sont moins longues; son pelage est ras et doux, d'un brun fauve sur le dos, fauve sur les flancs, et gris sous le ventre; sa queue est un peu plus longue que le corps et ses moustaches sont noires.

Habite le Brésil.

741e Espèce. RAT A GROSSE TÊTE, *Mus cephalotes*, Desm. 488.

Ce rat est remarquable par la grosseur de sa tête, par son museau court, son pelage brun en dessus, plus clair sur les côtés, blanchâtre tirant un peu sur le fauve en dessous; la queue de la longueur du corps; vit dans les terres labourées, y creuse des terriers.

Habite les alentours de l'Assomption au Paraguay

742e Espèce. Rat oreillard, *Mus auritus*, Desm. 489.

Le *rat quatrième* de d'Azara a aussi une grosse tête; les oreilles très longues; le pelage généralement gris de souris en dessus et blanchâtre en dessous; la queue plus courte que le corps.

Habite les pampas de Buénos-Ayres.

743e Espèce. Rat bleu, *Mus cyaneus*, Gm.

Le *guanque* de Molina, dont le genre est douteux; il ressemble au mulot; ses oreilles sont plus arrondies; sa queue est de médiocre longueur et presque en entier poilue; son pelage blanc en dessous est d'un gris bleu en dessus; il se creuse des terriers et vit en familles dans le Chili.

744e Espèce. Rat des Catingas, *Mus pyrrorhinos*, Wied Neuwied, it.

Ce rat, de la grosseur du lérot, a la queue très longue; le corps gris brunâtre sale, les oreilles grandes et presque nues; les cuisses, la région nasale et la base de la queue d'un rouge brun.

Cet animal habite souvent la partie inférieure des nids de la *fauvette à front roux*, tandis que cet oiseau occupe le nid supérieur, sur les frontières de *Mina-Geraës*, au Brésil.

745e Espèce. Rat aux tarses noirs, *Mus nigripes*, Desm. 490.

Le *rat sixième* de d'Azara a la tête grosse; les oreilles courtes et arrondies; le pelage d'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous; les extrémités des pieds de couleur noire très foncée; la queue plus courte que le corps; a 5 pouces 11 lignes de long. totale en y comprenant la queue.

Habite les terres cultivées au Paraguay.

746e Espèce. Rat piloris, *Mus pilorides*, Desm., Dict. sc. nat., t. 44, p. 483.

Ce rat est le *piloris* des créoles des Antilles; il est presqu'aussi grand que le surmulot; son pelage est en entier d'un beau noir lustré, à l'exception du

menton, de la gorge et de la base de la queue, qui sont d'un blanc pur; ce n'est point le *piloris* de la Martinique dont parle Rochefort.

Habite les Antilles.

747e Espèce. Rat laucha, *Mus laucha*, Desm. 491.

Le *rat septième* de d'Azara a la tête peu large, mais le museau pointu; son pelage est d'une couleur plombée en dessus et blanchâtre en dessous; ses moustaches sont fines et blanches; les tarses sont blancs en dessous; la queue est un peu plus courte que le corps.

Habite les pampas de Buénos-Ayres.

748e Espèce. Rat aux pieds blancs, *Mus leucopus*, Rafin.

Ce rat n'a que cinq pouces de longueur du bout du museau à l'origine de la queue; il est fauve brunâtre en dessus, blanc en dessous; il a la tête jaune; les oreilles sont larges; la queue d'un brun pâle en dessus et grise en dessous, est aussi longue que le corps.

Habite les États-Unis.

749e Espèce. Rat noiratre, *Mus nigricans*, Rafin.

Cette espèce, admise par M. Desmarest dans sa *Mammalogie*, et par M. Harlan dans sa *Faune d'Amérique* (p. 151), est au moins bien voisine du *mus rattus* si elle ne l'est pas; elle a 6 pouces de longueur; le corps est noirâtre en dessus et gris en dessous; la queue est plus longue que le corps et noire.

Habite l'Amérique septentrionale.

§. 2. Rats épineux.

750e Espèce. Rat perchal, *Mus perchal*, Gm. *Echimys perchal*, Geoff. Le *Rat perchal* de Buffon.

A les oreilles nues; le pelage d'un brun roussâtre en dessus, parsemé de poils roides, gris en dessous; les moustaches noires; la queue ayant 9 pouces de long, et le corps 15 pouces.

Il habite les maisons de Pondichéry et on recherche sa chair.

751e Espèce. RAT DU CAIRE, *Mus cahirinus*, Geoff.

Cette espèce a le pelage d'un gris cendré uniforme, plus clair et plus doux sur les côtés et sur le dos et composé de poils roides presque épineux; la queue et le corps ont chacun 4 pouces de long.

Habite l'Egypte.

CLe Genre. LOIR, *Myoxus*, Gm.

Molaires simples, offrant encore des lignes transverses, saillantes et creuses; quatre doigts et un vestige de pouce aux pates de devant; poil très doux et très fin; queue très longue, tantôt fort touffue et ronde, d'autres fois déprimée et à poils distiques; d'autres fois encore floconneuse à l'extrémité seulement.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

752e Espèce. LOIR COMMUN, *Myoxus glis*, Gm.

Le loir est plus petit que l'écureuil; il a le pelage d'un gris brun cendré en dessus, blanchâtre en dessous, avec du brun autour de l'œil; les poils de la queue sont touffus et très fournis; il vit dans les arbres et au milieu des bois les plus épais; il tombe l'hiver dans une profonde léthargie.

Habite les pays montueux et boisés de l'Europe, jusqu'en Laponie; on n'en trouve point en Angleterre. C'est probablement le *rat édule* des Latins.

753e Espèce. LOIR LÉROT, *Myoxus nitela*, Gm. Le *Mus quercinus* de Linné. Le *Lérot* de Buffon.

Pelage gris fauve en dessus, blanchâtre en dessous; l'œil entouré par une tache noire, qui s'étend en s'élargissant jusque derrière l'oreille; la queue est longue, garnie de poils ras, puis terminée par une épaisse touffe blanche.

Habite les jardins, vit de fruits, fait des provisions d'hiver, et se trouve dans toute l'Europe tempérée.

754e Espèce. LOIR DU SÉNÉGAL, *Myoxus Coupeii* F. Cuv. 37e. *Myoxus africanus*, Shaw.

Cette espèce est plus petite que le lérot d'Europe; la couleur de son pelage est d'un gris clair, légèrement jaunâtre en dessus et sur la queue; les parties inférieures du corps sont blanchâtres; les joues et la mâchoire inférieure sont d'un blanc pur.

M. Frédéric Cuvier a dédié cette espèce à M. Lecoupé, capitaine de vaisseau, gouverneur du Sénégal.

755e Espèce. LOIR DRYADE, *Myoxus dryas*, Screb. Desm. 465.

Est gris fauve en dessus, et d'un blanc sale en dessous, avec une tache obscure qui entoure l'œil et qui se rend à l'oreille; la queue est assez courte, et couverte de grands poils distiques à sa base.

On le dit des forêts de la Russie et de la Géorgie.

756e Espèce. LOIR MUSCARDIN, *Myoxus muscardinus*, Gm. Le *Mus avellanarius*, L. Le *Croque-noix* de Brisson.

A le pelage fauve clair en dessus, presque blanchâtre en dessous; la queue de la longueur du corps, aplatie horizontalement, et formée de poils distiques; il niche dans les coudriers, se creuse des trous dans les vieux troncs et sous terre; y amasse des provisions.

Habite l'Europe.

757e Espèce. LOIR DE SICILE, *Myoxus siculæ*. *Musculus frugivorus*, Raf.

Espèce fort douteuse quant à son genre; a le pelage d'un roux brunâtre, et parsemé de longs poils bruns en dessus, blancs en dessous; les oreilles sont nues et arrondies; la queue cylindrique, ciliée et brune; vit de fruits, niche sur les arbres, et sa chair est bonne à manger.

Habite la Sicile.

758e Espèce. LOIR DEGU, *Myoxus degu*.

Est le *sciurus degus* de Gmelin, décrit par Mo-

lina, page 269 de son *Hist. nat. du Chili*. On ne sait si c'est un écureuil tamia, ou un loir, ou un campagnol.

CLI^e Genre. ECHIMYS, *Echimys*, Geoff.

Molaires simples à couronne, présentant des lames transverses, réunies deux à deux par un bout, ou isolées ; quatre doigts onguiculés, et un vestige de pouce aux pates de devant ; queue très longue, écailleuse, presque nue ; poils, surtout ceux des parties supérieures, en forme de piquans plats aciculés.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

759e Espèce. ECHIMYS HUPPÉ, *Echimys cristatus*, Desm. 456. Le *Lérot à queue dorée* de Buffon.

A le pelage marron en dessus; la tête d'un brun foncé, avec une ligne étroite, blanche sur le front; la queue plus longue que le corps, noire, et blanche à son extrémité ; a 9 pouces et demi de longueur, sans y comprendre la queue, qui a un pied.

Habite Surinam.

760e Espèce. ECHIMYS DACTYLIN, *Echimys dactylinus*, Geoff. Desm. 457.

Est brun, mêlé de gris et de jaunâtre en dessus; les flancs sont roussâtres; les poils sont secs et roides, mais non précisément épineux; les deux doigts du milieu des pates antérieures sont plus longs que les autres; la queue est plus longue que le corps; les ongles des doigts sont plats, et non crochus.

Habite l'Amérique méridionale.

761e Espèce. ECHIMYS ÉPINEUX, *Echimys spinosus*, Desm. 458. L'*Echimys roux* de M. Cuvier, et le *Rat épineux* 1er de d'Azara.

Est brun obscur, mélangé de rougeâtre en dessus, blanc sale en dessous; les poils du dos sont entremêlés de piquans forts; la queue est plus courte

que la moitié du corps, qui a sept pouces de long; il est solitaire dans les trous qu'il se creuse.

Habite l'Amérique méridionale.

762ᵉ Espèce. ECHIMYS A AIGUILLONS, *Echimys hispidus*, Geoff. Desm. 459.

A le pelage d'un brun roux, plus clair en dessous; la tête roussâtre; des poils épineux très roides et larges; la queue entièrement écailleuse, et de la longueur du corps.

Habite l'Amérique méridionale.

763ᵉ Espèce. ECHIMYS DIDELPHOÏDE, *Echimys didelphoïdes*, Geoff. Desm. 460.

A le pelage brun sur le dos, plus clair sur les flancs, et jaunâtre en dessous; les piquans annelés de brun foncé et de roux; la queue poilue à sa base, dans l'étendue d'un pouce ou d'un septième de la longueur du corps.

Habite l'Amérique.

764ᵉ Espèce. ECHIMYS DE CAYENNE, *Echimys cayennensis*, Geoff. Desm. 461.

Est d'un roux passant au brun sur le milieu du dos, et a le ventre blanc; les tarses des pieds de derrière sont fort longs, et ont les trois doigts du milieu presque égaux entre eux; épines nombreuses.

Habite l'Amérique méridionale.

765ᵉ Espèce. ECHIMYS SOYEUX, *Echimys setosus*, Geoff. Desm. 462.

A le poil plus doux et moins mélangé d'épines que l'espèce précédente; il est roux en dessus, et blanc en dessous; les pieds sont blancs; la queue est un peu plus longue que le corps; les tarses postérieurs sont fort longs, avec les trois doigts du milieu presque égaux entre eux.

Patrie inconnue. Sans doute l'Amérique méridionale.

CLIIᵉ Genre. LEMMING, *Hipudæus*, Illig.

Molaires composées, à couronne plane, présen-

tant des lames émailleuses, anguleuses; oreilles très courtes; ongles des doigts, des pieds de devant, tantôt pentadactyles ou tantôt tétradactyles, propres à fouir; queue très courte et velue.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

Genre très voisin des *campagnols* ou ARVICOLES, n'en différant que par le nombre des doigts de devant et par la brièveté de la queue.

766ᵉ Espèce. LEMMING DE NORWÈGE, *Hipudæus norvegicus*, Desm. 450. Le *Lapin de Norwège* de Brisson. Le *Lemming* de Buffon. Le *Mus lemmus*, L.

Est roux fauve, varié de noir et de brun, ayant 5 doigts aux pates antérieures; on en regarde comme une simple variété le *lemming de Laponie*, Pallas, plus petit que le précédent d'un quart, et qu'on ne trouve que dans la Laponie russe; le lemming a le corps long de 5 pouces 3 lignes; il vit, dans les montagnes de la Norwège et de la Laponie, du *lichen des rennes*.

767ᵉ Espèce. LEMMING DE LA BAIE D'HUDSON, *Hipudæus hudsonius*. Le *Rat du Labrador*. *Mus Hudsonius*, Pallas.

A le pelage d'un cendré clair; quatre doigts et un rudiment de pouce aux pieds de devant; oreilles externes nullement apparentes; long. cinq pouces; le mâle plus grand que la femelle.

Habite l'Amérique septentrionale.

768ᵉ Espèce. LEMMING A COLLIER, *Hipudæus torquatus*. *Mus torquatus*, Pallas.

Est ferrugineux, avec une ligne dorsale noire et un collier blanc, interrompu en dessous; les oreilles sont très courtes; les pates antérieures ont cinq doigts, armés d'ongles médiocrement forts, celui du pouce court et arrondi.

Habite la Sibérie.

769e Espèce. LEMMING A QUEUE VELUE, *Hipudæus lagurus*. Le *Lagure* de Vicq-d'Azyr. *Mus lagurus* de Pallas.

Est gris cendré, avec une ligne dorsale noire et sans collier; les oreilles médiocres; les doigts comme dans l'espèce précédente; long. du corps seulement 3 pouces 7 à 8 lignes; se creuse des galeries; vit en grandes troupes dans les déserts de la Tartarie et dans les steppes de la Sibérie.

CLIIIe Genre. CAPROMYS, *Capromys*, Desm.

Ce genre, formé par M. Desmarest pour y ranger un animal de l'île de Cuba, avait été étudié avant par M. Say, qui le nomma *isodon*, dénomination déjà appliquée par M. Geoffroy à un didelphe, et que par conséquent on ne peut conserver.

Le *capromys* a quatre molaires prismatiques de chaque côté de la mâchoire, ayant leur couronne traversée par des replis d'émail qui pénètrent assez profondément, et qui sont semblables à ceux qu'on voit sur la couronne des molaires des castors; les pieds sont très robustes, et leur forme rend ce genre intermédiaire aux rats et aux marmottes.

770e Espèce. CAPROMYS DE FOURNIER, *Capromys Furnieri*, Desm.; *Isodon pilorides*, Say.

Le capromys a la taille d'un lapin de moyenne grosseur, et son corps est ramassé dans ses formes. Les mains ont quatre doigts et un rudiment de pouce; les pieds appuient en entier sur le sol; ils ont cinq doigts fortement onguiculés; la queue est de moitié plus courte que le corps, elle est couverte d'écailles comme celle du rat proprement dit; il a quatre mamelles placées sur les côtés du corps; le pelage est grossier, d'un brun noirâtre, lavé de fauve obscur dans les parties supérieures; la croupe est rousse; les mains, les pieds et le museau sont noirâtres.

M. Desmarest pense que le *capromys* est l'animal décrit par Oviedo, il y a 300 ans, et nommé à la Havane, alors comme aujourd'hui, *chemi*, et que ce n'est pas le pilori *des voyageurs*. Cet animal est doux, intelligent, et vit de substances végétales; il est aussi nocturne, grimpeur et sauteur, mais non fouisseur. Il porte

avec la main sa nourriture à la bouche? c'est l'*agutia congo* des créoles de l'île de Cuba, où il est très commun.

771e Espèce. CAPROMYS PRÉHENSILE, *Capromys prehensilis*, Poeping.

L'*agutia caravalli* des créoles de Cuba, l'*utia* d'Oviédo, a la queue allongée, grêle, de la longueur du corps, qui a 23 pouces; la tête, la plante de toutes les pates et les ongles blancs; son pelage est épais, composé de poils mous et flexibles, de couleur ferrugineuse mêlée de gris; la queue est nue à son extrémité. Cet animal est paresseux, lent et très rare dans les forêts des parties méridionales de Cuba; il se tient dans les arbres, où il grimpe avec la plus grande facilité, en se pendant aux branches et se cachant sous leurs feuilles.

CLIVe Genre. CAMPAGNOL, *Arvicola*, Lacép.

Molaires composées, à couronne plane, présentant des lames émailleuses, anguleuses; oreilles assez grandes; doigts antérieurs pourvus d'ongles médiocres; queue ronde, velue, à peu près de la longueur du corps, mamelles au nombre de 8 à 12.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

La disposition de la couronne des *arvicola* a porté M. Cuvier à former deux divisions dans ce genre.

§. 1. CAMPAGNOLS NAGEURS.

772e Espèce. CAMPAGNOL RAT D'EAU, *Arvicola amphibius*, Desm. 435. *Mus amphibius*, L.

Le rat d'eau de Buffon est gris noirâtre, légèrement mêlé de jaunâtre en dessus, plus clair en dessous; sa queue est noire, plus longue que la moitié du corps; ses oreilles sont courtes et velues : on en connait plusieurs variétés, le rat d'eau noir et celui varié; tous les deux de Sibérie : et enfin, le rat d'eau (*arvicola paludosus*), qui doit former une espèce.

Ce campagnol habite l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique.

773e Espèce. CAMPAGNOL DES RIVAGES, *Arvicola riparius*, Ord. *Arvicola palustris*, Harlan, Faune Améric.

Cette espèce a le museau gros, les oreilles médiocres, la queue moins longue que le corps, qui a 5 pouces de longueur; son pelage est brun rougeâtre, mêlé de noir en dessus et cendré en dessous. Ce campagnol nage très bien, fréquente les rivières, recherche les semences de la *zizania aquatica*.
Habite les Etats-Unis.

774e Espèce. CAMPAGNOL DU NIL, *Arvicola niloticus*. Desm. 437.

Est le *lemmus niloticus* de Geoff.; son pelage est brun mêlé de fauve sur le dos; gris jaunâtre sur le ventre; les oreilles sont presque nues et brunâtres; la queue est brune, presque aussi longue que le corps.
Il habite l'Egypte.

§. 2. CAMPAGNOLS TERRESTRES.

A. *De l'ancien continent.*

775e Espèce. CAMPAGNOL SCHERMAUS, *Arvicola argentoratensis*, Desm. 436.

Le *scherman* de Buffon est brun noirâtre, mêlé de gris et de fauve en dessus, et gris cendré en dessous; sa queue est brune, presque nue et un peu plus courte que la moitié du corps.
Habite les environs de Strasbourg. Il est probable que cette espèce soit le *mus amphibius terrestris* de la *Fauna suecica*. M. F. Cuvier l'a figurée dans la 38e liv. de ses mammifères.

776e Espèce. CAMPAGNOL VULGAIRE, *Arvicola vulgaris*, Desm. 439.

Le *campagnol* de Buffon, *mus agrestis* de Linné, est gris brun roussâtre en dessus, et gris pâle en dessous; sa queue est velue, de la longueur du tiers de son corps; ses oreilles sont moyennes et arrondies. L'énorme multiplication de cet animal a quel-

quefois occasionné les plus grands ravages dans certains pays.

Il habite l'Europe, voyage parfois en grande troupe et dévaste des récoltes entières.

777ᵉ Espèce. CAMPAGNOL FAUVE, *Arvicola fulvus*, Desm. 440.

Est d'un fauve roussâtre ; le ventre et les pates jaunâtres ; oreilles à peine visibles ; queue un peu plus courte que la moitié du corps.

Habite la France.

778ᵉ Espèce. CAMPAGNOL ÉCONOME, *Arvicola œconomus*, Desm. 442.

C'est le *mus œconomus* de Pallas et de Gmelin, et la *fegoule* de Vicq-d'Azyr ; son pelage est brun en dessus, jaune sur les flancs, blanc sous la gorge et sous le ventre ; la queue est brune, n'ayant que le quart de la longueur du corps ; les oreilles sont très courtes ; se creuse des terriers, vit en grandes troupes.

Habite les vallées profondes et humides de la Sibérie.

779ᵉ Espèce. CAMPAGNOL SAXIN, *Arvicola saxatilis*, Desm. 443.

Le *mus saxatilis* de Pallas et de Gmelin, est brun mêlé de gris en dessus, gris foncé sur les flancs, cendré blanchâtre en dessous ; queue longue de la moitié du corps ; oreilles grandes et ovales.

Habite les lieux rocailleux en Sibérie et en Mongolie.

780ᵉ Espèce. CAMPAGNOL ALLIAIRE, *Arvicola alliarius*, Desm. 444.

Mus alliarius, Pallas et Gmelin ; gris cendré en dessus, blanc en dessous ; oreilles grandes, presque nues ; queue de la longueur du tiers du corps ; vit d'ail, se creuse des terriers.

Habite la Sibérie.

781e Espèce. CAMPAGNOL DORÉ, *Arvicola rutilus*, Desm. 445. *Mus rutilus*, Pallas et Gmelin.

Cette espèce est rousse en dessus, blanchâtre en dessous, avec quelques teintes grises et jaunâtres; la queue est égale au tiers du corps; les oreilles sont nues et bordées de poils seulement à leur extrémité.

Habite la Sibérie et le Kamtschatka.

782e Espèce. CAMPAGNOL GREGARI, *Arvicola gregalis*, Desm. 446. *Mus gregalis*, Pallas et Gmelin.

Cette espèce a le pelage d'un gris pâle sur le dos, et d'un blanc sale sous le ventre; les poils du dos sont noirâtres et plus longs que les autres; les oreilles sont très minces et assez grandes; la queue est marquée de quarante anneaux écailleux environ.

Elle vit de bulbes de liliacées, dans la Sibérie orientale.

783e Espèce. CAMPAGNOL SOCIAL, *Arvicola socialis*, Desm. 447. *Mus socialis*, Pallas, *Mus gregarius* de L.

A le pelage très fin et très doux, d'un gris pâle sur le dos, d'un blanc pur sur le ventre et sur les extrémités; les oreilles larges, courtes et nues; la queue blanchâtre, n'ayant que le quart de la longueur du corps.

Vit d'ognons dans les déserts du Volga et du Taik.

784e Espèce. CAMPAGNOL D'ASTRAKAN, *Arvicola astrachanensis*, Desm. 448.

Jaune en dessus, cendré en dessous, ce campagnol, de la grandeur d'une souris, a la queue de la longueur du quart du corps.

Habite les environs d'Astrakan.

785e Espèce. CAMPAGNOL RAYÉ, *Arvicola pumilio*, Desm. 449.

Cette espèce qui est le *mus pumilio* de Sparmann, est facile à reconnaître par son pelage brun

clair en dessus, et marqué de quatre bandes longitudinales noires.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

B. *Campagnols du Nouveau-Monde.*

786e Espèce. CAMPAGNOL AUX JOUES FAUVES, *Arvicola xanthognatus*, Desm. 441.

Cette espèce, décrite par M. Leach dans ses *Mélanges*, est fauve variée de noir en dessus, et gris cendré clair en dessous; les joues fauves; la queue est noire en dessus, blanche en dessous.

Elle habite les bords de la baie d'Hudson.

787e Espèce. CAMPAGNOL ALBICAUDE, *Arvicola albicaudatus*, Desm. 438.

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, est brune; les pates et le dessus de la queue sont blancs; celle-ci est à peine longue de la moitié du corps.

CLVe Genre. MYNOME, *Mynomes*, Rafin.

Ce genre ne diffère presque point de celui des campagnols dont il a les dents; il s'en distingue seulement par le nombre des doigts, qui est de 4 à chaque pied, avec un doigt interne fort court, et par la queue qui est velue, aplatie et écailleuse comme dans les ondatras.

788e Espèce. MYNOME DES PRAIRIES, *Mynomes pratensis*, Rafinesq. *Arvicola pensylvatica*, Ord et Harlan.

Il a 4 pouces de longueur et sa queue n'a que 9 lignes; son pelage est fauve brunâtre en dessus, et blanc grisâtre en dessous.

Il habite le bord des rivières, vit de bulbes de liliacées, et notamment de ceux de l'ail aux Etats-Unis.

CLVIe Genre. SIGMODON, *Sigmodon*, Say et Ord.

Ce genre a à chaque mâchoire six molaires égales avec des racines et à couronne ayant des sillons

alternes très profonds, disposés en *sigma*; queue velue; 4 doigts aux pieds de devant, avec le rudiment d'un cinquième doigt onguiculé; 5 doigts aux pieds de derrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

789e Espèce. Sigmodon velu, *Sigmodon hispidum*, Say et Ord. *Arvicola hortensis* de Harlan, *Faune améric.*

Cet animal, long de 6 pouces, a la tête grosse, le museau allongé et les yeux grands; la queue est à peu près aussi longue que le corps; un poil mou revêt les oreilles; la couleur du pelage est d'un jaune d'ocre pâle, mélangé de noir sur la tête et en dessous; les parties inférieures sont cendrées; les membres antérieurs sont courts, les postérieurs sont forts et robustes. Le *Sigmodon* est très commun dans les terres défrichées et abandonnées qui bordent la rivière Saint-Jean, dans la Floride orientale.

CLVIIe Genre. Néotome, *Neotoma*, Say et Ord.

Ce genre nouveau, fondé par les naturalistes américains Say et Ord, a pour caractères d'avoir de longues racines aux molaires, ce qui le sépare du genre *arvicola* dont il est voisin; la queue velue; 4 doigts aux membres antérieurs, avec le rudiment d'un 5e, et 5 doigts aux pieds de derrière.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

790e Espèce. Néotome de la Floride, *Neotoma floridana*, Say et Ord. *Mus floridanus*, Desm. 192.

Ce petit animal a été découvert, en 1818, dans la Floride orientale, et M. Say s'en procura deux individus dans l'expédition du major Long aux Montagnes rocheuses; il a les oreilles très grandes; la queue plus longue que le corps, blanche en dessous, brune en dessus; pelage court, très doux, couleur de plomb mélangé avec des poils jaunâtres et noirs; le jaune domine sur les flancs, et le brun

sur la ligne dorsale; le dessous du corps est d'un blanc pur.

Habite la Floride orientale et les bords du Missouri.

6e Famille. Les NAGEURS, *Natatorii.*

Cette famille diffère de la précédente parce que ses pieds postérieurs sont entièrement ou en grande partie palmés.

CLVIIIe Genre. HYDROMYS, *Hydromys*, Geoff.

Molaires simples, à couronne creusée en cuiller dans son milieu; queue longue cylindrique et couverte de poils ras; pieds postérieurs à cinq doigts réunis par une membrane, tantôt très étendue, tantôt plus ou moins échancrée; quatre doigts et un vestige de pouce aux pates de devant.

Formule dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, 12.

791e Espèce. HYDROMYS A VENTRE BLANC, *Hydromys leucogaster*, Geoff. Desm. 469. *Hydromys chrysogaster*, Geoff. Desm. 468.

Les auteurs ont distingué comme espèces ces deux hydromys qui se ressemblent beaucoup, et qui n'offrent qu'une légère variété l'une de l'autre; le pelage est court, plus ou moins doux, brun ou brun marron en dessus, et orangé fort vif ou blanc pur en dessous.

Habite les îles *Bruni* et *Maria*, près la Tasmanie.

CLIXe Genre. POTAMYS, *Myopotamus*, Commers.

Tête large; museau obtus; oreilles petites et rondes; pieds pentadactyles; le pouce des pates de devant fort court, les quatre autres libres; queue longue, conique, forte, écailleuse, et parsemée de gros poils; molaires grossissant depuis la première jusqu'à la dernière, ayant la forme de celles des castors, ayant une échancrure sur une face et trois du côté opposé.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

792e Espèce. POTAMYS CORPU, *Myopotamus bonariensis*, Comm.

L'*Hydromys coypus*, Geoff. Desm. 467. Le *Coypou* de Molina. *Mus coypus*, Gm. Le *Quouiya* de d'Azara, ressemble au castor par sa forme générale; son pelage est d'un brun marron sur le dos, roux sur les flancs et brun clair sous le ventre; le feutre est d'un brun cendré, les soies qui le traversent sont luisantes; on en connaît une variété toute rousse.

Habite le voisinage des eaux; se creuse des terriers; nage parfaitement bien; il est commun au Paraguay, au Tucuman et au Chili; son feutre, nommé dans le commerce *raconda*, sert à faire des chapeaux fins.

CLXe Genre. ONDATRA, *Ondatra*, Lacép.

Molaires composées et à racines distinctes; leur couronne est plane, avec des lames émailleuses et anguleuses; cinq doigts à chaque pied, les antérieurs libres, les postérieurs ayant leurs bords garnis d'une rangée de soies roides et serrées, qui remplissent les fonctions d'une membrane natatoire; queue longue, ronde à la base, et ensuite comprimée latéralement, linéaire, écailleuse, et recouverte de peu de poils roides.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16.

793e Espèce. ONDATRA DU CANADA, *Ondatra zibethicus*.

C'est le *Castor zibethicus* de Linné, le *Rat musqué du Canada* de Brisson, et l'*Ondatra* de Buffon. Cet animal a toutes les formes extérieures du *campagnol amphibie*; il est en dessus d'un brun teint de roux et en dessous d'un cendré clair; il vit en petite famille sur le bord des eaux; se construit une demeure à la manière des castors; exhale une forte odeur de musc.

Habite la plus grande partie de l'Amérique sep-

tentrionale; il a 1 pied 7 lignes de longueur; la queue a 9 pouces.

CLXIe Genre. Castor, *Castor*, L.

Molaires composées, à couronne plane, avec des replis émailleux, sinueux et compliqués; cinq doigts à chaque pied; queue large, épaisse, aplatie horizontalement, de forme ovale, nue et couverte d'écailles.

Form. dentaire: incisives $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

794e Espèce. Castor ordinaire, *Castor fiber*, L.

Le castor ou le *bièvre*, célèbre par son industrie perfectionnée; a son pelage composé d'une bourre grossière d'un brun roussâtre que revêt un duvet très fin, plus ou moins gris; on en connaît plusieurs variétés; les principales sont: le castor de France, le noir, le blanc, le varié et le jaune; le castor du Canada ne paraît point différer de l'espèce existante en France; cet animal vit sur les rivages des fleuves; se réunissant en troupes l'hiver, se façonnant des demeures avec le plus grand art, établissant des digues, se formant des chambres, etc.; leur fourrure sert dans les arts, et on emploie en médecine l'humeur sébacée dite *castoreum*.

Habite l'Amérique septentrionale; l'espèce d'Europe est devenue rare et isolée.

795e Espèce. Castor trogontherium, *Castor trogontherium*, Fisch.

Ce n'est qu'à l'état fossile et sur une seule tête que cette espèce a été établie par M. Fischer de Moscou; elle présentait l'analogie la plus frappante avec le crâne du castor d'Europe et elle n'en différait que par des dimensions beaucoup plus grandes. Son gisement est les bords de la mer d'Asoff.

2 *Rongeurs n'ayant que des rudimens de clavicule; herbivores.*

7e Famille. Les Épineux, *Hystricosi*.

Corps couvert de piquans roides et aigus; langue

hérissée d'écailles épineuses; huit molaires supérieures et huit inférieures, à couronne garnie de 4 ou 5 impressions; pieds de devant tétradactyles, les postérieurs pentadactyles, armés d'ongles robustes; queue plus ou moins longue, quelquefois prenante.

Form. dent.: incis. $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

§. 1. *Queue non prenante; pieds antérieurs tétradactyles avec un rudiment d'ongle; pieds postérieurs pentadactyles.*

CLXII^e Genre. Porc-épic, *Hystrix*, Briss.

Car. anat. Partie antérieure de la tête très bombée, en raison du développement de la portion osseuse destinée aux organes olfactifs; os du nez très étendus; fosses temporales et orbitaires très petites; pariétaux déprimés; crêtes occipitale et sagittale très saillantes; queue courte; pieds plantigrades.

796e Espèce. Porc-épic d'Italie, *Hystrix cristata*, L.

Le porc-épic a le corps couvert de piquans très longs sur le dos, annelés régulièrement de noir-brun et de blanc; sur la nuque et sur le cou s'élèvent de longues soies roides, formant une crinière; cet animal se creuse des terriers; vit d'alimens végétaux; dévaste parfois les jardins; se hérisse lorsqu'on l'inquiète, mais ne darde jamais ses piquans, ainsi qu'on l'a dit à tort.

Habite l'Afrique, surtout la Barbarie, l'Espagne, le royaume de Naples, la Perse, la Grèce, etc.

M. F. Cuvier ajoute à ce genre deux espèces, qui sont: l'*hystrix senegalica* et l'*hystrix cayennensis*, dont il ne parle point dans le même article donné dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*.

797e Espèce. Porc-épic de Malacca, *Hystrix fasciculata*, Shaw. *Mus fasciculatus*, Desm. 195.

Le *Porc-épic de Malacca* de Buffon a les parties supérieures du corps couvertes de longs piquans un peu aplatis et marqués d'un sillon dans toute leur

étendue ; la plupart sont blancs à la pointe et noirs dans leur milieu, ou noirs en dessus et blancs en dessous ; la queue est nue, écailleuse, terminée par un bouquet de poils longs et plats, semblables à des rognures de parchemins ; long. du corps 1 pied 1 pouces ; de la queue 5 pouces 6 lignes.

Habite l'Inde et surtout la presqu'île de Malak.

CLXIIIᵉ Genre. ACANTHION, *Acanthion*, F. Cuv.

Même système de dentition que pour les porc-épics, seulement le chaufrein, au lieu d'être fortement arqué, est presque droit ; os du nez formant un parallélogramme allongé ; sinus frontaux très restreints ; pariétaux beaucoup plus grands et capacité cérébrale plus grande que dans les porc-épics ; les crêtes ne sont que médiocrement développées.

798ᵉ Espèce ACANTHION DE JAVA, *Acanthion javanicum*, F. Cuv.

Cette espèce n'est fondée que sur une tête osseuse apportée de Java par M. Leschenault.

799ᵉ Espèce. ACANTHION DE DAUBENTON, *Acanthion Daubentonii*, F. Cuv.

Fondée comme la précédente sur un crâne, qui annonce que la tête est beaucoup moins effilée que dans l'espèce précédente, à cause de la moindre largeur des os du nez ; le front plus aplati ; la capacité cérébrale plus étendue d'avant en arrière.

CLXIVᵉ Genre. ÉRÉTHIZON, *Erethizon*, F. Cuv.

La tête des *éréthizon*, vue de profil, offre à son sommet une ligne presque droite, interrompue par l'élévation des crêtes orbitaires du frontal ; le siége de l'olfaction se partage avec le cerveau, à peu près la longueur de la tête ; les naseaux sont courts et parallélogrammiques ; les cornets sont simples ; les frontaux plats, garnis d'assez fortes crêtes, la sagittale très saillante ; les fosses orbitaires et temporales très grandes.

800e Espece. Éréthizon urson, *Eretizon dorsatum*. F. Cuv. *Hystrix dorsata*, Gm.

A le corps couvert de piquans courts, en partie blancs ou jaunâtres, et en partie bruns ou noirâtres; couvert dans certaines parties du corps par des poils longs et noirâtres; la queue est allongée, et au lieu de crinière des soies un peu plus longues s'élèvent sur la tête et sur la nuque; cet animal demeure sous des racines d'arbres creux, se nourrit de feuilles et d'écorces de pins de Canada et de tilleul glabre; les Américains estiment sa chair.

Habite les Etats-Unis.

801e Espèce. Éréthizon macroure, *Erethizon macrourus; Mus macrourus*, Desm. 465. *L'Urson à queue longue*. L'*Hystrix macroura* de Gm.

La queue de cette espèce a 8 pouces de longueur; elle est terminée par un épi de poils dont chacun d'eux est composé de nœuds et d'étranglemens successifs, formant un chapelet; les piquans qui revêtent le corps sont arrondis, forts, médiocrement longs et très serrés; suivant Séba elle est des Indes orientales.

802e Espèce. Éréthizon de Buffon, *Erethizon Buffonii*, F. Cuv.

Le *Coëndou* de Buffon a le corps couvert de piquans nombreux, courts, entièrement blancs, si ce n'est à leurs pointes, et entremêlés de poils bruns; le bout du museau, les jambes et les pieds sont couverts de poils semblables à du crin de couleur brune; cet animal est une variété de l'*hystrix couiy* de quelques auteurs.

Patrie inconnue. Une seule peau existe au muséum.

§. 2. *Queue prenante; quatre doigts seulement aux pieds de derrière.*

CLXVe Genre. Coendou, *Coendu*, Lacép.

Os frontaux très élevés et grandement développés; os du nez relevés dans leur moitié posté-

rieure, ne formant qu'à peu près les deux cinquièmes de la courbure de la tête et presque aussi larges que longs; sinus frontaux très développés; fosses orbitaires et temporales réunies et très grandes.

Ce genre a été changé de nom par M. F. Cuvier, qui le nomma SYNETHÈRE, *Synethere*. Celui de M. de Lacépède, ayant l'antériorité, doit être restitué.

803e Espèce. COENDOU PRÉHENSILE, *Coendu prehensilis*. *Synethere prehensilis*, F. Cuv.

Cet animal est le *coëndou à longue queue* de Buffon; l'*hystrix cuandu*, Desm. 558; dont le corps est couvert de piquans courts, blancs à leur base et à leur extrémité, noirs au milieu, sans poils sur le dos; la partie inférieure du corps est d'un brun noir; la queue a 18 pouces et est pointue et prenante.

Habite le Brésil, la Guyane et l'île de la Trinité. Le HOITZTLACUATZIN de Hernandez est peut-être une seconde espèce de ce genre, distinguée par la pointe noire des épines.

CLXVIe Genre. SPHIGGURE, *Sphiggurus*, F. Cuv.

Os frontaux déprimés; espace des organes olfactifs très diminué, la capacité cérébrale étant la même que dans le genre précédent; le pouce des pieds de derrière est entièrement caché sous la peau et dépourvu d'ongle, il sert de support à un fort tubercule mobile élargissant la plante, et opposable aux autres doigts; il est en tout semblable au genre *Coendou* ou *Synethère*.

804e Espèce. SPHIGGURE D'AZARA, *Sphiggurus spinosa*, F. Cuv. *Histrix insidiosa*, Lichtenst.

Le *couiy* de d'Azara a le corps couvert de piquans serrés, nombreux, entremêlés de très peu de poils, ayant leur attache mince, et leur pointe acérée; blancs et jaunâtres, et noirs à leur partie

centrale; le ventre est revêtu d'un feutre grisâtre, d'apparence laineuse; la queue en dessus est épineuse et couverte de poils durs et noirs, elle est nue à environ 3 pouces de son extrémité.

Habite le Paraguay.

805e Espèce. SPHIGGURE ORICO, *Sphiggurus villosa*, F. Cuv.

Cette espèce nouvelle est abondamment recouverte en dessus de poils blanchâtres très longs, noirs à leur base, et cachant en entier les épines qui sont colorées comme celles de l'espèce précédente; la queue est d'un marron très clair à sa première moitié et noire dans le reste; longueur, 14 pouces.

Habite le Brésil, d'où M. Auguste de St.-Hilaire l'a rapportée.

8e Famille. Les LÉPORINS, *Leporini*.

Ont cinq doigts en devant, et quatre aux pieds de derrière; six incisives à la mâchoire supérieure, dans le jeune âge, deux des plus internes tombantes, et quatre persistantes; 20 à 22 molaires.

CLXVIIe Genre. PIKA, *Lagomys*, G. Cuv.

Dents généralement conformées comme celles des lièvres; jambes presque de même longueur entre elles; oreilles assez courtes et de forme arrondie; point de queue; clavicules presque parfaites. (LAGOMYS, *lièvre-rat*); mamelles, 4 à 6.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{2}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 26.

806e Espèce. PIKA ALPIN, *Lagomys alpinus*, Desm. 566. *Lepus alpinus*, Pallas. *Lagomys pika*, Geoff.

Est roussâtre, à oreilles arrondies et brunes; le pelage long et rude, fauve sur la tête et le dos, et mêlé de longs poils noirs; longueur, 9 pouces 7 lignes.

Habite les montagnes escarpées à l'est de la Sibérie, dans les trous, les rochers; il ne sort que la

nuit; il préfère le voisinage des neiges. On croit en avoir trouvé les restes fossiles en Corse et à Nice; vit d'herbes dans des galeries souterraines.

807e Espèce. PIKA OGOTON, *Lagomys ogotona*, Desm. 567. *Lepus ogotona*, de Pallas.

A le pelage d'un gris pâle; les oreilles ovales, légèrement aiguës, et de la couleur du corps; les poils sont lisses, fins et longs; longueur, 6 pouces 7 lignes; se creuse des terriers dans les lieux sablonneux et pierreux; vit de matières végétales.

Habite la Tartarie mongole et les contrées montueuses au-delà du lac Baïkal.

808e Espèce. PIKA SULGAN, *Lagomys pusillus*, Desm. 568. *Lepus pusillus*, Pallas.

A le pelage épais, composé de poils très doux, et d'une laine droite très fine, d'un fauve grisâtre; les teintes du corps sont brunes, mélangées de gris; les oreilles sont presque triangulaires, bordées de blanc; le dessous est gris cendré; longueur, 6 pouces 7 lignes; aime les lieux fertiles et découverts; sort la nuit; vit d'écorces et d'herbes; est solitaire; se creuse des terriers.

Habite les parties méridionales de la chaîne des monts Ourals, et il ne s'engourdit pas pendant l'hiver.

CLXVIIIe Genre. LIÈVRE, *Lepus*, Briss.

Cinq molaires composées partout, formées chacune de deux lames verticales soudées ensemble, avec une sixième petite dent simple du côté de la mâchoire supérieure; pates de derrière longues; oreilles très allongées; une queue courte et relevée; 6 à 10 mamelles.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{2}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$, 28.

809e Espèce. LIÈVRE ORDINAIRE, *Lepus timidus*, L.

A le pelage gris fauve, nuancé de brun; les oreilles plus longues que la tête, cendrées sur la conque, et noires au bout; la queue blanche, avec

une ligne noire en dessus. On en connaît une variété entièrement blanche. Le lièvre vit dans les lieux découverts, les petits taillis, et cherche sa nourriture la nuit; il est solitaire, et dort le jour.

Il est commun dans toute l'Europe: on l'indique aussi en Asie.

810e Espèce. Lièvre a queue rousse, *Lepus ruficaudatus*, Is. Geoff.

Ressemble, par les couleurs de son pelage, au lièvre commun d'Europe; mais il se distingue très facilement de ce dernier, par sa queue plus longue et rousse en dessus, au lieu d'être noire, comme cela a lieu dans presque toutes les autres espèces; en outre, sa tache oculaire moins prononcée; son poil un peu plus rude, et sa taille un peu moins considérable; ses joues sont d'un roux très mélangé de noir. L'individu, d'après lequel M. Isidore Geoffroy a fait connaître cette espèce, était en assez mauvais état, et les oreilles manquaient presque complétement, ce qui ne lui a pas permis de les décrire.

Le lièvre à queue rousse habite le Bengale, d'où il a été envoyé au muséum par M. Duvaucel.

811e Espèce. Lièvre lapin, *Lepus cuniculus*, L.

Le *lapin* a le pelage gris, mêlé de fauve, et une plaque rousse sur la nuque; il a la gorge et le ventre blanchâtres; les oreilles à peu près de la longueur de la tête; la queue brune en dessus; sa variété domestique, ou le *clapier*, est mélangé de blanc, de noir, de gris et de roux, mais ses oreilles sont toujours plus grandes que dans l'espèce sauvage. On connaît encore deux variétés distinctes, qui sont le *lapin argenté* et le *lapin angora*, ou à longs poils soyeux.

Cet animal est originaire d'Afrique. D'abord naturalisé en Espagne, il s'est ensuite propagé dans toute l'Europe, où il n'est pas rare. Le lapin vit en compagnie, en se blottissant dans des terriers communs.

812ᵉ Espèce. Lapin des sables, *Lepus arenarius*, Is. Geoff. *Lepus saxatilis*, F. Cuv. *Dict.* p. 309, t. 26.

L'espèce que M. Isidore Geoffroy a décrite sous ce nom, a été découverte par Delalande, dans les sables du pays des Hottentots; elle est en dessus d'un gris cendré tiqueté, avec les membres, la gorge, les flancs, le tour des yeux et le bout du museau roux; la tache du derrière du cou est grise et fort petite; le dessous de la tête est d'un brun roussâtre, et le dessous du corps blanc; la queue, pareillement blanche en dessous, est noire en dessus; les oreilles sont de même couleur que chez le lapin ordinaire; seulement la tache noire de l'extrémité est plus étendue. Cette espèce, d'un quart plus petite que notre lapin, ressemble beaucoup, par les couleurs de son pelage, au lièvre du Cap, dont elle diffère au contraire par les formes.

813ᵉ Espèce. Lapin de Magellanie, *Lepus magellanicus*, Less. et Garn.

Ce lapin, que nous avons trouvé aux îles Malouines, où il existe en troupes nombreuses, est entièrement d'un noir violacé, offrant çà et là des taches blanches; les oreilles sont d'un brun roux, et plus courtes que la tête; on observe plusieurs taches blanches régulières placées l'une sur le nez, l'autre entre les deux narines, la troisième sur la gorge, et la quatrième sur le front.

Il a été indiqué par Magellan, qui l'observa en 1520, sur les bords du détroit qui porte son nom. Ce lapin est commun aux Malouines, où il se creuse des terriers sous le seul arbrisseau de ce climat, l'*amellus diffusus* de Wildenow.

814ᵉ Espèce. Lièvre polaire, *Lepus glacialis*, Sabine. Le *Rekalek* du Groënland?

Cette espèce est plus grande que le *lepus variabilis*, et a le pelage entièrement blanc; les oreilles plus longues que la tête; les lèvres noires; la queue écourtée; les ongles larges, déprimés et forts; elle est très commune dans l'île Melville, près du pôle

boréal, au Groënland et dans le détroit de Barow; la blancheur éclatante de ce lièvre ne subsiste que dans l'automne et l'été; l'hiver, son pelage est brun grisâtre.

Il se tient dans les falaises du bord de la mer.

815e Espèce. LIÈVRE DE VIRGINIE, *Lepus virginianus*, Harlan, Faun. Amér. 196 et 310.

Le *warying hare* de Warden, est d'un gris brun en été, blanc en hiver, avec un cercle fauve roussâtre, qui entoure constamment les orbites; les oreilles sont à peu près de la longueur de la tête; sa queue est très courte. M. *Harlan* en indique une variété, qui est le *warying hare* de l'expédition de Lewis et Clarck, et qui est plombé en dessus et blanc en dessous, et d'un blanc pur en hiver.

Ce lièvre ne se creuse point de terriers; il vit dans les prairies du midi des Etats-Unis et dans les plaines du Missouri.

816e Espèce. LIÈVRE VARIABLE, *Lepus variabilis*, Pallas, L.

Est plus fort que le lièvre ordinaire; son pelage est gris fauve en été, blanc en hiver; les oreilles sont plus courtes que la tête, et noires au bout en tout temps; la queue varie suivant les saisons, et a alors la couleur du corps. Ce lièvre change de demeure; voyage isolément; se nourrit principalement d'agaric et de semences de *pinus cembra*.

Habite le nord de l'ancien monde, et peut-être aussi de l'Amérique.

817e Espèce. LIÈVRE HYBRIDE, *Lepus hybridus*, Pallas.

Pallas regardait ce lièvre comme une espèce particulière, ou aussi comme le produit du *lièvre commun* avec le *lièvre variable*. Toutefois, il ne diffère de ce dernier, que parce qu'il ne blanchit qu'incomplétement, et que son pelage conserve toute l'année du gris, et que la queue reste noire.

Habite quelques cantons de la Russie et de la Sibérie.

818e Espèce. LIÈVRE MOUSSEL, *Lepus nigricollis*, F. Cuv.

Cette espèce est de la taille du lapin; son pelage est en dessus d'un fauve roux tiqueté, et les flancs sont gris et aussi tiquetés; tout le dessous du corps est d'un blanc pur; une bande grisâtre va du museau à l'oreille, en passant sur l'œil; les oreilles sont variées de blanc, de roux gris et de brun pâle; leur pointe est noire; le dessus du cou est d'un beau noir; le reste du corps en dessus est d'un gris de perle; les quatre pates sont rousses; la queue est blanche en dessus et brune en dessous.

Habite la côte de Malabar et l'île de Java.

819e Espèce. LIÈVRE D'ÉGYPTE, *Lepus ægyptiacus*, Geoff.

De taille plus petite que le lièvre d'Europe; son pelage est roux grisâtre; le menton et la gorge sont d'un blanc légérement teint de fauve; une bande blanche passe sur l'œil; le devant du cou est d'un roussâtre pâle; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre; la queue est blanchâtre en dessous et brun noir en dessus.

Habite l'Égypte.

820e Espèce. LIÈVRE DU CAP, *Lepus capensis*, L.

M. Frédéric Cuvier regarde ce lièvre comme une espèce distincte. M. Desmarest l'a confondu avec celui d'Égypte; il est plus grand que le lièvre d'Europe; il est en général d'un gris roux en dessus et blanc en dessous; les jambes et la poitrine sont d'un fauve vif uniforme; la queue est blanche en dessous et noire en dessus; un trait roussâtre, bordé d'une bande brunâtre en dessous, occupe la région de l'oreille; il est nommé au cap de Bonne-Espérance, sa patrie, *mountain hare*.

Il se tient dans les dunes, et n'est point commun.

821e Espèce. LIÈVRE TAPÉTI, *Lepus brasiliensis*, L. Le *Tapeti*, d'Azara.

Ce lièvre, plus petit que le lapin, a le pelage varié de brun noir et de jaunâtre en dessus; un demi col-

lier blanc sous le cou; les oreilles beaucoup plus courtes que la tête; la queue très courte.

Cet animal se tient dans les bois, gîte comme le lièvre d'Europe, et habite le Brésil et le Paraguay.

822e Espèce. Lièvre américain, *Lepus hudsonius*, Pallas. *Lepus americanus*, Erxl. Desm. 564.

Est de la taille d'un lapin médiocre; son pelage est d'un roux brun, tiqueté de gris sur quelques parties; le dessous du cou et le ventre sont blancs; les oreilles sont noires à leur sommet, et elles sont plus courtes que la tête; la queue est grisâtre en dessus et blanche en dessous.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale, et elle se tient dans les lieux secs, sous les souches d'arbres; elle ne se creuse point de retraite.

823e Espèce. Lièvre Tolaï, *Lepus tolaï*, Gm.

A la tête et le dos mêlés de gris pâle et de brun; le dessous du corps et la gorge sont blancs, et le dessous du cou est jaunâtre, ainsi que la nuque et les oreilles, bordées supérieurement de noir; du blanc autour de l'œil et du museau; queue noire en dessus et blanche en dessous; taille moyenne entre celles du lièvre et du lapin.

824e Espèce. Lièvre viscache, *Lepus viscaccia*, Gm. Molina. La *Viscache*, d'Azara. Les *Viscachus*, Feuillée.

Cette espèce douteuse, que Molina seul a fait connaître, a, dit-il, la tête assez semblable à celle du lièvre; la queue longue; quatre doigts aux pieds antérieurs, et seulement trois à ceux de derrière; le pelage est long, doux, mélangé de brun et de blanchâtre, une bande blanche traverse l'œil; les joues sont très noires et garnies d'épaisses moustaches roides et longues.

On ne peut placer cet animal nulle part, avec des caractères aussi peu sûrs que ceux-ci; et M. Desmarest, qui rapporte longuement, page 360 de la *Mammalogie*, les détails fournis par d'Azara, pense

que ce doit être le type d'un nouveau genre, où se rangera peut-être même encore le *chinchilla*.

Habite le Chili.

9e Famille. Les Dasypoïdes, *Dasypoïdes*.

N'ont que deux incisives à chaque mâchoire et 16 molaires en tout; les pieds postérieurs ont cinq ou trois doigts, mais dont un de chaque côté est très petit.

§. 1. *Cinq doigts à tous les pieds.*

CLXIXe Genre. Paca, *Cœlogenus*, F. Cuv.

Molaires composées à couronne plate, irrégulièrement sillonnée; queue extrêmement courte, une sorte de cavité sur les joues, dont l'ouverture est extérieure; mamelles au nombre de quatre.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

525e Espèce. Paca brun, *Cœlogenus subniger*, Desm. 575. *Cavia paca*, Gm. L'*Ourana* ou *Pak* de Barrere.

A le pelage brun noirâtre, marqué de chaque côté du corps de cinq ou quatre rangs de taches arrondies disposées sous forme de bandes, et blanches.

Le paca brun vit de fruits et de racines, se creuse des terriers, s'apprivoise aisément, et n'est pas rare au Brésil, à la Guyane, mais il est moins commun aux Antilles et au Paraguay.

526e Espèce. Paca fauve, *Cœlogenus fulvus*, F. Cuv. Desm. 576. *Cavia paca*, Geoff. *Paca femelle*, Buffon.

A le pelage fauve, marqué sur les flancs de quatre ou cinq bandes parallèles composées de taches arrondies blanches; les pates antérieures sont brunes. Une tête de paca a été trouvée sur les bords de la Delaware, il y a une trentaine d'années, et M. Harlan, ne sachant à quel animal la rapporter, en a constitué, suivant M. Desmarest, un genre à sup-

primer, et qui est nommé dans la Faune américaine, *osteopera platycephala*.

Le *paca fauve* habite la Guyane.

§. 2. *Quatre doigts en devant et trois derrière.*

CLXX. Genre. Agouti, *Chloromys*, F. Cuv.

Quatre molaires composées partout, presque égales, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée et à contour arrondi; tous les doigts libres; jambes fines; une petite queue, ou un tuberbule en place; mamelles en nombre variable, selon les espèces.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

827e Espèce. Agouti acuti, *Chloromys acuti*, F. Cuv. Le *Dasyprocta acuti*, Desm. 571. *Cavia aguti*, Erxl. L'*Agouti*, Buffon.

A le pelage brun piqueté de jaune ou de roussâtre; croupe rousse, les oreilles et la queue courtes; douze mamelles; les poils de la croupe sont très longs et ont quatre pouces de longueur, tandis que les autres n'en ont qu'un.

Il vit en troupes dans les bois; se nourrit de fruits et de racines, et est très commun à la Guyane et au Brésil, ainsi qu'à Sainte-Lucie.

828e Espèce. Agouti a crête, *Chloromys cristatus*, F. Cuv. Le *Cavia huppé*, Geoff. *Dasyprocta cristata*, Desm. 572.

A le pelage noirâtre piqueté de roux; les poils de l'occiput très allongés et formant une sorte de crête; les poils de la croupe aussi très longs; le ventre brun, les oreilles et la queue courtes; sa taille est, ainsi que l'espèce précédente, analogue à celle des lapins; son caractère est peu docile.

Habite Sorinam.

829e Espèce. Agouti acouchi, *Chloromys acuschy*, *Cavia acuschy*, Gm. L'*Acouchy* de Buffon. *Dasyprocta acuschy*, Desm. 573.

Cette espèce est brune, avec des mouchetures fauves; la croupe est noirâtre; le ventre roux. On

ne remarque point de crête derrière la tête; la queue est mince et un peu allongée; elle a six mamelles.

L'*akouchi* vit dans les bois à la Guyane, et aux îles de Sainte-Lucie et de la Grenade.

830e Espèce. Agouti des Patagons, *Chloromys patagonicus*; *Dasyprocta patachonica*, Desm. 574. Le *Lièvre pampa* de d'Azara. *Cavia patachonica*, Shaw.

Est gris fauve piqueté sur le dos, et d'une teinte brune passant au noir en dessus; le ventre et les fesses sont blanches; les flancs sont fauves; les oreilles sont longues; la queue est très courte; quatre mamelles.

Vit dans les pampas du Paraguay, par paires isolées; sa fourrure est estimée. On le trouve aussi sur les bords du détroit de Magellan.

Nous ne connaissons pas une espèce nouvelle d'*agouti* que M. F. Cuvier nomme *chloromys* de la Caroline.

CLXXIe Genre. Kérodon, *Kerodon*, F. Cuv.

Ce genre a quelques rapports avec celui nommé *cavia*, mais il en diffère par les organes locomoteurs et par ceux de la mastication. Les molaires se ressemblent toutes; elles se composent de deux parties égales, semblables l'une et l'autre à un triangle ou plutôt à un cœur, réunis du côté externe de la dent, et séparés du côté interne. Ces triangles ou ces cœurs sont entourés chacun par leur émail et remplis de matière osseuse, et leur séparation produit une échancrure anguleuse en partie remplie de cortical.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

831e Espèce. Kérodon moco, *Kerodon moco*, F. Cuv.

Seule espèce connue, découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, et que le prince Maximilien de Neuwied a mentionnée sous le nom de *cavia rupestris*. Son pelage est d'un gris cendré

mêlé de jaune rougeâtre et de noirâtre en dessus, et le dessous est blanchâtre; il est plus petit que le *cavia aperea*.

Habite les lieux rocailleux de l'intérieur du Brésil, près du Rio San-Francisco.

CLXXII^e Genre. Cabiai, *Hydrochærus*, Briss.

Molaires composées, les postérieures étant les plus longues, et formées de lames nombreuses, simples et parallèles; les antérieures offrant des lames fourchues; doigts larges et armés d'ongles réunis par des membranes; point de queue; douze mamelles.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

832e Espèce. Cabiai capybare, *Hydrochærus capybara*, Erxl. Desm. 569. *Cavia capybara*, Gm. Le *Cabiai* de Buffon.

Est brun roussâtre foncé en dessus et fauve en dessous; les poils rares et semblables à des soies de cochon, mais plus fins; il nage avec facilité, vit de végétaux; se réunit en petites troupes; s'apprivoise aisément, et se tient sur les bords des grands fleuves de l'Amérique, au Brésil, à la Guyane et au Paraguay.

CLXXIII^e Genre. Cobaye, *Cavia*, Erxl. Gm. *Anæma*, F. Cuv. Dents, p. 150.

Molaires composées n'ayant chacune qu'une lame simple et une fourchue; point de queue; doigts des pates de devant séparés; ongles courts, robustes, en forme de petits sabots; deux mamelles ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{2}$, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 20.

833e Espèce. Cobaye cochon d'Inde, *Cavia cobaya*, Gm. Desm. 570. Le *Cochon d'Inde*, Buff. *Mus porcellus*, L.

Est gris roussâtre à l'état sauvage, et blanchâtre en dessous; tandis que son pelage, à l'état domes-

tique, est varié par de larges plaques noires, blanches ou fauve orangé. Le corps de cet animal est trapu et court, et son cou est très gros; à l'état sauvage, on le nomme *apéréa ;* il vit alors dans les broussailles, d'herbes qu'il recueille pendant la nuit; à l'état domestique, on le nomme *cochon d'Inde.* Sa chair est estimée, et il s'est acclimaté dans tout le midi de l'Europe, et dans toutes les colonies européennes; il multiplie étonnamment.

L'*apéréa* habite le Brésil et le Paraguay.

Ve ORDRE.

ÉDENTÉS (*edentata*).

Point de dents incisives, ni à l'une ni à l'autre mâchoire, si on en excepte le seul genre *tatou ;* tantôt des canines et des molaires, tantôt des molaires seulement; souvent point de dents du tout; ongles enveloppant l'extrémité des doigts, et presque en forme de sabots.

1re Division. Les BRÉVIROSTRES (*Brevirostres*) ou tardigrades, *point d'incisives ; 18 molaires au plus ; le museau court ; les extrémités postérieures très longues.*

CLXXIVe Genre. MÉGATHÈRE, *Megatherium*, G. Cuv.

Point de canines; membres très robustes, d'égale longueur; doigts très inégaux et ayant leur dernière phalange conformée de manière à supporter un très grand ongle, 3 en avant et 5 en arrière; queue (s'il en existait une) fort courte.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{0}$ can. o, mol. $\frac{4-4}{4-4}$, 18.

Une seule espèce fossile, M. Harlan ayant rétabli le genre mégalonyx de Jefferson

834e Espèce. MÉGATHÈRE DE CUVIER, *Megatherium Cuvieri*, Desm. 579.

L'animal fossile du Paraguay. Les débris qu'on possède au cabinet de Madrid de ce gigantesque animal anti-diluvièn, permettent des upposer qu'il avait 12 pieds de longneur sur 5 de hauteur. La couronne de ses molaires était marquée de sillons transversaux : on a trouvé un squelette presque entier à 100 pieds au-dessous d'un terrain sablonneux, à 3 lieues de Buenos-Ayres; depuis, on l'a rencontré dans un autre lieu du Paraguay et au Pérou. (*Mém. de M. G. Cuvier.*)

CLXXVe Genre. MÉGALONYX, *Megalonyx*, Jeffers.

Le profond naturaliste Cuvier avait rangé dans le genre *megatherium* les ossemens fossiles decrit. sous le nom de *megalonyx*, par M. Jefferson, dans le numéro 30, p. 246 des *Transactions de la Soc. phil. de Philadelphie*. M. Harlan ayant retabli ce genre, nous le conservons comme coupe artificielle.

Le genre *mégalonyx* a ses molaires cylindriques, simples, à couronnes creusées au centre, et entourées d'un rebord d'émail, et saillant.

Formule dentaire du megatherium.

Les dents de ce genre ressemblent beaucoup, par leur disposition, à celles des bradypes, et leurs phalanges onguéales ont la forme de celles du *Mégathère*.

835e Espèce. MÉGALONYX DE JEFFERSON, *Megalonyx Jeffersonii*, Harlan, 201. *Megatherium Jeffersonii*, Cuv. Desm. 580.

Cet animal, qui habitait les mêmes parallèles dans l'hémisphère Nord que le *mégathère* de Cuvier dans le Sud, n'était pas plus grand qu'un fort bœuf : ses ossemens ont été trouvés, pour la première fois, en 1796, dans le calcaire de la Virginie.

Sous le nom de *megatherium de la Géorgie*, M. W. Cooper a décrit, dans les *Annales du Lycée de New-York*, des ossemens qui paraîtraient ne pas être ceux du *mégalonyx* : sa taille était beau-

coup plus considérable; mais nous n'avons point de renseignemens assez complets pour établir ses caractères spécifiques.

CLXXVIe Genre. BRADYPE, *Bradypus*, L.

Des molaires cylindriques et des canines aiguës plus longues que ces molaires; bras et avant-bras très grêles et beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, qui sont comme crochues et tournées l'une vers l'autre; tête petite et arrondie; doigts au nombre de 2, réunis et terminés par 2 fortes griffes en forme de crochets.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{4-4}{3-3}$, 18.

836e Espèce. BRADYPE UNAU, *Bradypus didactylus*, L. Desm. 578. *Cholœpus*, Illig. L'*Unau*, Buffon.

L'unau a les jambes de derrière plus longues que celles de devant; sa face est oblique; le crâne peu saillant en avant; la mâchoire inférieure avancée en pointe; les poils très longs, surtout sur la nuque, très secs, la plupart d'un brun grisâtre, les autres d'un blanchâtre pâle. L'unau est plus agile qu'on ne le croit communément; il vit de feuilles, pousse un petit cri, n'a qu'un seul petit, voit mal pendant le jour.

Il habite le Brésil et la Guyane.

A cette espèce appartient, comme variété, le *kouri* ou *petit unau* de Buffon, et qui n'a que 12 pouces de longueur; son pelage est brun, nuancé de cendré et de jaune : il vit à la Guyane, où il paraîtrait très rare.

CLXXVIIe Genre. ACHEUS, *Acheus*, F. Cuv. Dents, p. 194.

M. F. Cuvier a donné le nom d'un grec paresseux et stupide, suivant la fable, au *paresseux aï* des auteurs. Ce genre diffère du précédent par les dents molaires, qui toutes affectent la forme de cylindres, dont l'extrémité est creusée, tandis que le rebord formé d'une substance plus dure,

subsiste, et est irrégulièrement découpé, excepté chez la première, qui n'a qu'un biseau postérieur. Toutes les dents des mâchoires supérieure et inférieure sont disposées de manière à s'entailler entre elles; de plus, l'*acheus* a 3 doigts, armés d'ongles robustes à tous les pieds.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{5-5}{4-4}$, 18.

837ᵉ Espèce. ACHEUS AÏ, *Acheus aï*; *Bradypus tridactylus*, L. Desm. 577. L'*Aï* Buffon, le *Paresseux*.

L'*aï* a les membres antérieurs du double plus longs que les postérieurs; le front est saillant; le menton est comme tronqué en avant; le pelage est gris brunâtre, mélangé de blanchâtre; sur le dos règne le plus ordinairement une large tache jaune ou orangée, traversée par une ligne noire longitudinale. On en connaît plusieurs variétés fort remarquables, qui sont : l'*aï à dos sans taches* ou *bradype dos brûlé* de Sonnini; l'*aï à face jaune*; l'*aï à collier* ou *à collerette noire*, et l'*aï gris de cendre uniforme*.

L'*aï* est plus agile que sa conformation doit le faire penser : c'est un animal timide, grimpant dans les arbres avec vitesse, vivant de feuilles et n'ayant jamais qu'un petit; il est très commun au Brésil, à Cayenne, à la Nouvelle-Espagne, dans toute l'Amérique intertropicale. On doit à MM. Quoy et Gaimard d'excellens renseignemens sur les mœurs de l'*aï*.

2ᵉ Division. LONGIROSTRES (*Longirostres*) ou ÉDENTÉS ORDINAIRES.

1ʳᵉ TRIBU.

Genres sans dents aucunes, ayant des incisives et des molaires, ou des molaires seules. Celles-ci sont au nombre de 26 à 98; le museau est allongé et les membres sont à peu près égaux.

I. *Des incisives et des molaires.*

CLXXVIII[e] Genre. Tatou, *Dasypus*, L. F. Cuv.

Des dents sans racines; test écailleux et dur, composé de compartimens semblables à de petits pavés, qui recouvrent la tête, le corps et la queue; carapace formée de trois parties, un bouclier arrondi sur les épaules, un semblable sur la croupe, et des bandes mobiles transversales plus ou moins nombreuses entre eux; cinq doigts partout, ou seulement quatre antérieurs; ongles robustes; langue peu extensible.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{4}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 38.

M. Fréd. Cuvier a appliqué à une seule espèce (*dasypus encoubert*) le nom de *tatou*, et a placé les autres espèces dans son genre *Tatusie.* On voit ainsi que la dénomination d'*Edentés*, donnée par Linné à ces animaux parce qu'ils étaient privés d'incisives, n'est pas exacte. (*Voyez* F. Cuvier, 38[e] liv. des Mammifères.)

838[e] Espèce. Tatou encoubert, *Dasypus encoubert*, Desm. 586. *Dasypus sexcinctus* et *octodecimcinctus*, L. L'*Encoubert* et le *Cirquinçon* de Buffon. Le *Tatou poyou*, d'Azara.

Ce tatou a la tête large, aplatie et triangulaire; la queue ronde, de la moitié de la longueur du corps, annelée seulement à sa base; la cuirasse est composée de six ou sept bandes mobiles, formées de pièces grandes, rectangulaires, lisses, plus longues que larges; les oreilles sont assez longues; le dessus des yeux est écailleux; des ongles médiocres et deux mamelles pectorales; de grands poils blanchâtres sortent d'entre les écailles des pièces mobiles de la cuirasse; l'encoubert fouille le sol, court avec vitesse, et peut s'aplatir contre terre.

Il est commun au Paraguay.

II. *Point d'incisives, des molaires seules.*

CLXXIX^e Genre. CHLAMYPHORE, *Chlamyphorus*, Harlan, vol. 1. *Ann. New-York.*

Test osseux formé de nombreuses bandes mobiles transverses, depuis la tête jusqu'à la queue, et non divisé en deux boucliers pour les épaules et les reins, comme dans les genres *tatou*, *tatusie* et *priodonte*; queue mince, exactement appliquée sur le corps; test tronqué postérieurement; ongles de devant plus forts que les postérieurs; les cinq extrémités pentadactyles.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 32.

Ce genre, voisin des tatous, a de grands rapports avec le *megatherium* fossile du Paraguay, qui, suivant don *Damasio de Laranhaia*, devait avoir un test comme les *tatous*, et une queue mince comme le *chlamyphorus*. M. Harlan lui trouve aussi quelques rapports d'organisation avec la taupe.

839e Espèce. CHLAMYPHORE TRONQUÉ, *Chlamyphorus truncatus*, Harlan.

Cette espèce nouvelle de quadrupède est supérieurement figurée dans le tome 1er des *Annals of the New-York lyceum of nat. history*. Le corps est recouvert en dessus d'un test coriace, verticalement tronqué à la partie postérieure, et formé d'écailles rhomboïdales, disposées par rangées transversales et lisses; le dessous est garni de poils blancs, soyeux, de la douceur de ceux de la taupe; le test du dos s'avance sur la tête, qui est aussi recouverte d'écailles; les plantes des pieds sont nues; les ongles de devant sont très forts et très comprimés; la queue est ferme et collée sur l'abdomen. Cet animal n'a que 5 pouces 2 lignes de longueur totale. Il a été découvert aux alentours de la ville de *Mendoce*, dans les Cordilières du Chili; les naturels le nomment *pichiciago*.

Il vit sous terre comme la taupe dont il a les ha-

bitudes, et porte ses petits sous son manteau écailleux; sa queue n'a point ou peu de mouvement.

CLXXXe Genre. PRIODONTE, *Priodontes*, F. Cuv.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{0}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{25-25}{24-24}$, 98.

M. F. Cuvier a créé ce genre pour recevoir le *tatou géant*; le nombre des dents varie un peu dans cette espèce; toutes les molaires ont à peu près les mêmes proportions entre elles, et toutes sont comprimées latéralement, surtout les antérieures; les unes et les autres sont divisées longitudinalement dans leur milieu, par une partie plus claire que ce qui les entoure, et demi-transparente; les dents inférieures ont aussi la forme de lames, et sont divisées.

Les caractères extérieurs sont les mêmes que ceux du *tatou* et des *tatusies*; deux mamelles pectorales; cinq doigts aux pieds de devant.

840e Espèce. PRIODONTE GÉANT, *Priodontes giganteus*. *Dasypus giganteus*, G. Cuv. Desm. 584. Le *deuxième Kabassou*, Buffon. Le *grand Tatou*, d'Azara. Le *Tatou noir des bois*, au Paraguay.

Le *priodonte* a la tête proportionnellement plus petite que les *tatusies*; sa queue est ronde, ayant à peu près la moitié de la longueur du corps, et recouverte d'écailles tuilées; douze ou treize bandes mobiles à la cuirasse, composée de compartimens plus longs que larges; les oreilles assez petites; le museau long, et les ongles très robustes; la couleur de la tête, des flancs et de la queue est blanchâtre, le reste noirâtre.

Il vit dans les bois, fouille la terre, et habite les alentours de l'Assomption au Paraguay.

CLXXXIe Genre. TATUSIE, *Tatusia*, F. Cuv.

M. F. Cuvier a institué ce genre pour recevoir les armadilles sans dents incisives, ou sans dents implantées dans l'os intermaxillaire.

Tous les caractères extérieurs du genre TATOU (*dasypus*) conviennent aux *tatusies*.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{0}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{9-9}{8-8}$, 34.

Le nom d'*armadillo*, généralement employé par les peuples des pays où les *tatusies* vivent, aurait peut-être été préférable.

§. 1. *Quatre doigts aux pieds de devant ; deux ou quatre mamelles.*

341ᵉ Espèce. TATUSIE APAR, *Tatusia apar. Dasypus apar*, Desm. 581. Le *Tatou apar*, Buff. Le *Tatou mataco*, d'Azara. *Tolypeutes*, Illig. C'est le *Dasypus tricinctus*, L.

Ce tatou a la tête oblongue, presque pyramidale; le museau pointu ; la queue très courte et aplatie; les oreilles médiocres; trois bandes mobiles à la cuirasse; les compartimens tuberculeux; les pieds assez faibles; deux mamelles pectorales; treize rangées de plaques polygones sur le bouclier de la croupe, de couleur plombée; poils bruns, rares sous le ventre, abondans sur les jambes et sur le rebord des plaques mobiles; il peut se rouler complétement en boule, et il fouille la terre difficilement.

Habite la république argentine et le Tucuman, surtout les environs de Buenos-Ayres.

342ᵉ Espèce. TATUSIE A QUATRE BANDES, *Tatusia quadricincta.*

Cette espèce, au moins douteuse, est le *dasypus quadricinctus* de Linné, et qu'il ne spécifie que par ces mots : *quatre rangées d'écailles osseuses.* C'est le *cheloniscus* de Columna ; le *cataphractus scutis duabus, cingulis quatuor* de Brisson. Linné penche à regarder cette espèce comme une variété de la précédente, et comme étant identique avec le *dasypus quadricinctus* de Molina.

Patrie inconnue.

843e Espèce. TATUSIE PEBA, *Tatusia peba*; *Dasypus peba*, Desm. 582. *Dasypus septem, octo et novemcinctus*, L. Le *Cachicame*, Buffon. L'*Aiatochtli* de Hernandez. Le *Tatou noir*, d'Azara. Le *Tatou peba*, Marcgrave.

Linné avait fait trois espèces de ce tatusie; sa queue est ronde, annelée dans presque toute son étendue, et est de la longueur du corps; la cuirasse est formée de sept, huit ou neuf bandes mobiles, dont les compartimens sont rectangulaires; ceux des bandes sont petits et arrondis; les oreilles sont très longues, et il a quatre mamelles; le test est de couleur noire; les écailles se dépouillent souvent sur les flancs, et leur partie osseuse blanche est mise à nu.

Il creuse la terre, et est très commun au Brésil, à la Guyane et au Paraguay.

844e Espèce. TATUSIE MULET, *Tatusia hybridus*, *Dasypus hybridus*, Desm. 583. Le *Tatou mulet* de d'Azara. Le *Mbouriqua* des Guaranis.

Ce tatou se rapproche du précédent, dont il diffère par sa queue arrondie, longue de la moitié du corps à peu près; son museau est allongé; ses oreilles sont grandes, ses jambes courtes, et il a cinq, six ou sept bandes mobiles à la cuirasse.

Ce tatou habite les endroits découverts, les pampas de *Buenos-Ayres*; il est assez commun au Paraguay.

§. 2. *Cinq doigts aux pieds de devant; deux mamelles.*

845e Espèce. TATUSIE TATOUAY, *Tatusia tatouay*; *Dasypus tatouay*, Desm. 585. *Armadillo africanus*, Seba. *Dasypus unicinctus*, L. 1. Le *Kabassou*, Buffon. Le *Tatouay*, d'Azara.

Cette espèce est remarquable par douze ou treize bandes mobiles qui composent son test; les écailles sont rectangulaires, plus longues que larges; la queue est arrondie, moins longue que la moitié du corps, et chargée de tubercules distans et rares; la

tête est légèrement bombée; les oreilles sont grandes, et le museau long, couleur plombée obscure.

On le trouve à Cayenne, au Brésil et au Paraguay.

846e Espèce. TATUSIE VELUE, *Tatusia villosa; Dasypus villosus*, Desm. 587. Le *Tatou velu*, d'Azara.

Ce tatou est plus petit et plus velu que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; il n'a qu'un pied cinq pouces de longueur totale; ses poils sont abondans, bruns et très longs; les bandes mobiles sont au nombre de six ou sept; le test a postérieurement des écailles aiguës et dentelées; les plaques des bandes sont rectangulaires; la queue, annelée à sa base, est un peu plus longue que le tiers du corps; les oreilles sont médiocres; des écailles rudes, très âpres revêtent la tête; le ventre et les pates sont très velues; il recherche les cadavres des chevaux ou autres animaux morts, et mange les parties molles putréfiées. Habite les pampas de la *Plata*.

847e Espèce. TATUSIE PICHIY, *Tatusia minuta; Dasypus minutus*, Desm. 588. Le *Tatou Pichiy*, d'Azara. L'*Encoubert*, F. Cuv. Mamm.

Sa queue est ronde, longue de presque la moitié du corps, couverte de fortes écailles disposées en anneaux; le test a six ou sept bandes mobiles, formées de plaques rectangulaires; les oreilles sont très petites; les écailles de la tête sont lisses, échancrées sur les côtés au-dessus de l'œil; des poils bruns, assez abondans sur le test et sur les parties inférieures; le bouclier de la croupe est fortement denté sur son rebord; longueur, 10 pouces.

Il habite tout le sud de l'Amérique, jusqu'au détroit de Magellan, depuis Buenos-Ayres; il vit dans les pampas.

CLXXXIIe Genre. ORYCTÉROPE, *Orycteropus*, Geoff.

Les molaires sont composées d'une multitude de petits cylindres creux, de substance émailleuse;

peau épaisse; corps couvert de poils ras; 4 doigts devant, cinq derrière, munis d'ongles plats, propres à fouir et non tranchans ; langue extensible, queue et oreilles longues.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{7-7}{6-6}$, 26.

Les dents de ce genre présentent seules le caractère d'avoir leurs racines, qui ne diffèrent point de la couronne, et qui semblent formées de fibres longitudinales, pentagones, et dont le centre serait percé ou rempli d'une substance plus foncée que ces fibres.

848. Espèce. ORYCTÉROPE DU CAP, *Orycteropus capensis*, Desm. 589. *Myrmecophaga afra*, Pallas. *M. Capensis*, Gm. Le *Cochon de terre* de Kolbe et de Buffon.

Cet animal a le corps épais, ayant quelques rapports avec celui du cochon, et bas sur jambes. Il est couvert de soies d'un gris sale, un peu roussâtres sur les flancs et sous le ventre, d'un brun obscur aux pieds; il se creuse des terriers, ne sort que la nuit et vit principalement de fourmis et de thermites, qu'il saisit avec sa langue gluante.

Il habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

§. 3. *Dents manquant complètement.*

CLXXXIIIe Genre. FOURMILIER, *Myrmecophaga*, L.

Mâchoire inférieure presque réduite à l'état rudimentaire, non articulée d'une manière distincte avec la tête; ongles très robustes, surtout les antérieurs; tantôt 4 doigts devant et 5 derrière, tantôt 2 devant et 4 derrière; oreilles courtes; langue très extensible; queue longue, couverte de longs poils et lâche, ou bien des poils ras et préhensile au bout, selon les espèces.

Form. dent. : o.

849. Espèce. FOURMILIER TAMANOIR, *Myrmecophaga jubata*, L. Desm. 590. Le *Tamanoir* de Buffon; le *Gnourouмy* ou *Yogoui* de d'Azara.

Cet animal a le corps très long et très bas sur jambes; sa tête est fort mince et allongée, et ter-

minée par une très petite bouche; ses pieds de devant ont 4 doigts, ceux de derrière 5; la queue est garnie de très longs poils; son pelage est brun, avec une ligne oblique noire bordée de blanc sur chaque épaule : il a de longueur totale du corps, 3 pieds 11 pouces. Le tamanoir vit solitaire et dort beaucoup; sa démarche est lente : la femelle ne fait qu'un petit.

Il habite la Guyane, le Brésil, le Pérou et le Paraguay, où il est rare.

850ᵉ Espèce. FOURMILIER TAMANDUA, *Myrmecophaga tamandua*, Desm. 591. Le *M. tridactyla* et *tetradactyla* de Linné; le *Tamandua*, Buffon.

Ce fourmilier a 4 doigts aux pieds de devant et 5 aux postérieurs; sa queue est presque ronde, velue à sa base et nue à sa pointe; son pelage varie et est généralement gris sale, ayant souvent une bande oblique d'une autre couleur sur chaque épaule; la tête est cylindrique et allongée. On en connaît plusieurs variétés, qui sont le *tamandua jaunâtre*, *l'œil taché*, *à deux bandes*, *à ventre brun et brunâtre*; il répand une forte odeur de musc.

Habite la Guyane et le Brésil.

851ᵉ Espèce. FOURMILIER NOIR, *Myrmecophaga nigra*, Geoff.

Le *fourmilier noir* ou *cagouaré* de d'Azara n'est regardé par quelques auteurs que comme une variété de l'espèce précédente; son pelage est entièrement noir; ses ongles paraissent plus forts que dans le tamandua; ses poils sont aussi plus courts.

Il habite le Paraguay.

852ᵉ Espèce. FOURMILIER ANNELÉ, *Myrmecophaga annulata*, Desm. 592.

Cette espèce, que M. Desmarest a décrite d'après une planche de l'*Atlas du voyage de l'amiral Krusenstern autour du monde*, a son pelage brun uniforme; le museau en groin; la queue ronde, velue et annelée de fauve et de brun.

Habite le Brésil.

853e Espèce. FOURMILIER DIDACTYLE, *Myrmecophaga didactyla*, L. Desm. 593. Le *Fourmilier*, Buffon.

Le fourmilier est généralement de la taille d'un gros rat. Les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont un très grand, et quatre à ceux de derrière; sa queue est très longue et prenante, nue en dessous et au bout; son pélage est laineux, fauve, avec une ligne dorsale plus rousse, 2 mamelles pectorales et 2 ventrales : le poil du fourmilier est long, brillant et très lustré; il a une certaine rigidité.

On en connaît une variété que M. Geoffroy a nommée *myrmecophaga unicolor*, qui n'a point de ligne rousse sur le dos : on croit à Cayenne que c'est la femelle du *didactyle*.

Cet animal se tient sur les arbres, recherche les nids des fourmis et des thermites, dont il se nourrit; avec sa queue enroulante il se suspend aux branches : la femelle ne fait qu'un petit.

Le fourmilier est très commun à la Guyane et au Brésil.

CLXXXIVe Genre. PANGOLIN, *Manis*, L.

Mâchoire inférieure très petite; langue très extensible; corps et queue entièrement recouverts en dessus de grosses écailles triangulaires, tranchantes, disposées en quinconce, et à recouvrement comme des tuiles; 5 doigts armés d'ongles robustes à tous les pieds; corps ayant la propriété de se rouler plus ou moins en boule.

Form. dent. : o.

Ces animaux sont lents; ils se roulent en boule; ils se défendent de leurs ennemis par l'armure qui les revêt; vivent de vers, d'insectes qu'ils saisissent avec une langue extensible et gluante.

854e Espèce. PANGOLIN A GROSSE QUEUE, *Manis macroura*, Desm. 594. Le *Pangolin*, Buffon. *Manis pentadactyla*, L. *Manis brachyura*, Erxl. *Manis crassicaudata*, Geoff. *Broad tailed manis*, Pennant.

Ce pangolin a la tête petite, pointue et conique, le museau allongé et étroit; le corps assez gros; la queue plus courte et très large à sa base; les écailles dorsales disposées en rangées longitudinales, au nombre de 11; le dessous du corps, de la tête et les pieds nus; quelques soies très longues naissent sous les écailles, dont la couleur est blonde.

Habite les Indes orientales, la côte de Tranquebar.

855e Espèce. PANGOLIN AFRICAIN, *Manis africana*, Desm. 595. Le *Phatagin*, Buffon. *Manis tetradactyla*, L. *Manis longicaudata*, Geoff. *Quogolo*, Desmarchais.

Le *lézard de Clusius* ou le *phatagin*, a la tête petite, le corps allongé et la queue très grande, aplatie, beaucoup plus longue que le corps; les écailles forment 11 rangées longitudinales sur le dos; celles des côtés sont très carénées; des soies brunes revêtent les parties internes et inférieures du corps.

Habite l'Afrique, surtout le Sénégal et la Guinée.

856e Espèce. PANGOLIN JAVANAIS, *Manis javanica*, Desm. 596.

Ce pangolin a la tête très pointue, couverte d'écailles moyennes jusque sur le bout du museau, en dessus et en dessous; les écailles du dos forment 17 rangées; elles sont plus petites et plus nombreuses que dans les deux espèces précédentes; la queue est plus courte que le corps, elle est déprimée; le dessous de la tête, le ventre, les pates sont dénuées de poils; les écailles dorsales sont minces et striées, et de couleur brune, plus claire sur les bords.

Habite l'île de Java.

2e Tribu. Les Monotrèmes (*Monotrema*), Geoff.

La place des monotrêmes est loin d'être généralement fixée : c'est ainsi que M. G. Cuvier les range à la suite des édentés et comme troisième famille; M. Temminck, dans son *Tableau méthodique des Mammifères*, les rejette à la fin et en forme son onzième Ordre, comme servant à indiquer le passage aux reptiles et aux oiseaux, opinion depuis long-temps émise par M. Duméril; enfin, M. Latreille en fait sa seconde classe, et termine également, par les deux seuls genres qui la composent, la division qu'il a admise des animaux.

Les monotrèmes ont un cloaque et un os de la fourchette comme les oiseaux; des os marsupiaux; des mamelles, suivant MM. Meckel et de Blainville; un simple appareil glanduleux non destiné à la lactation, suivant M. Geoffroy-St.-Hilaire; tous les pieds pentadactyles et les maxillaires complétement édentés.

§. 1. *Le corps épineux; le museau étroit; la langue extensible; les pieds propres à fouir; les* macroglosses, Lat.

CLXXXVe Genre. Échidné, *Echidna*, G. Cuv.

Museau très mince et très allongé, terminé par une fort petite bouche; langue très extensible; corps ramassé, recouvert de piquans très forts, quelquefois entremêlés de poils; pieds courts, armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; queue très courte, seulement distincte à l'extérieur par la direction des piquans qu'elle supporte; un ergot au pied de derrière des mâles, laissant fluer, par une ouverture qu'il a vers sa pointe, une liqueur qu'on suppose vénéneuse.

Form. dentaire o.

857e Espèce. ÉCHIDNÉ AUSTRALIEN, *Echidna australiensis. Echidna hystrix* et *setosa*, G. Cuv., Desm. 597 et 598. *Ornithorynchus aculeatus*, Home. *Myrmecophaga aculeata*, Shaw. *Porcupine ant-eater*, Shaw, Misc. *Hedge-hog*, des colons de Sydney.

L'échidné, dont on fait deux espèces, suivant que les piquans sont plus ou moins garnis de poils, est vraiment unique; il est de la taille du hérisson; de grosses épines couvrent le corps, et sont, suivant certaine saison, dégarnies de poils ou recouvertes, à certaine époque, de poils abondans, doux et soyeux, de couleur marron; les épines sont d'un blanc sale dans leur longueur et noires à leur extrémité.

Les habitudes de l'échidné sont peu connues à l'état de liberté; on sait seulement qu'il se creuse des terriers; vit de fourmis qu'il saisit avec sa langue extensible; qu'il se cache sous terre pendant les sécheresses, et qu'il ne sort que lors des pluies; l'échidné peut supporter long-temps une abstinence forcée; il a des engourdissemens qui persistent plus de 80 heures par fois et qui se renouvellent souvent lorsqu'on le tient en captivité. (Voyez *Zoologie de la Coquille*, p. 134 et suiv.)

Habite le mont York et les environs de Port-Jackson, et aussi la terre de Diémen.

§. 2. *Le corps velu; le museau aplati, large; la langue comme double, non extensible; les pieds palmés; les postérieurs ayant un ergot;* LES PINNIPÈDES, Lat.

CLXXXVIe Genre. ORNITHORHYNQUE, *Ornithorhyncus*, Blumenb.

Museau allongé, corné, élargi, très déprimé en forme de bec de canard, garni de petites dentelures cornées sur ses bords, et portant les narines à sa base supérieure; pieds de devant pourvus d'une membrane propre à la natation, qui dépasse de beaucoup les ongles; point d'oreilles externes,

yeux petits, corps couvert de poils, ainsi que la queue, qui est courte, fort large et aplatie; un ergot canaliculé et distillant, dit-on, une matière vénéneuse aux pieds de derrière des mâles.

On regarde comme des dents deux tubercules fibreux, aplatis et quadrilatères à leur couronne, placés de chaque côté et aux deux maxillaires, n'ayant ni émail, ni substance osseuse.

Formule dentaire $\frac{2-2}{2-2}$, 8.

858. Espèce. ORNITHORHYNQUE PARADOXAL, *Ornithorhyncus paradoxus*, Blumenb. *O. rufus* et *fuscus*, Péron et Lesueur, Desm. 599 et 600. *Platypus anatinus*, Shaw. *Water-mole* des colons anglais de Sydney, et *Mouflengong* des naturels.

La première figure de l'ornithorhynque a été donnée par Blumenbach et Shaw; Péron et Lesueur, dans l'*Atlas du voyage aux terres australes*, le figurèrent de nouveau; les opinions sont encore partagées sur cet être singulier, que plusieurs naturalistes croient être ovipare; tandis que d'autres le supposent, comme les autres mammifères, vraiment vivipare; la question est encore en litige. L'ornithorhynque a le corps couvert de poils courts de deux sortes, les uns fins et soyeux et les autres ressemblent à des soies; leur couleur varie suivant les âges, du brun roussâtre au brun noirâtre en dessus, et d'un blanc argenté en dessous. Suivant quelques auteurs, et d'après le rapport des docteurs Jamieson et Patrick-Hill de Sydney, l'ergot placé au pied de derrière serait perforé pour laisser écouler un fluide vénéneux. Le docteur Palmeter, de Windsor à la Nouvelle-Galles du Sud, nie cette assertion, et dit qu'on ne connaît dans le pays aucun exemple de blessure envenimée par l'action de cet animal, et que ces ergots servent aux mâles à tenir les femelles dans l'acte de la copulation. M. Murdock et d'autres personnes certifient avoir trouvé des œufs d'ornithorhynque, et M. Patrick-Hill affirme avoir, en disséquant une femelle, trouvé un œuf jaune, de la

grosseur d'un petit pois, dans l'ovaire gauche. Consultez, pour d'excellens détails sur l'anatomie de cet animal, Meckel, Knox, de Blainville, Geoffroy-St.-Hilaire, Éverard Home, Vander-Hoeven, etc.

L'ornithorhynque, autrefois très commun dans la rivière Nepean, aux pieds des montagnes Bleues, y est actuellement rare; on le trouve plus habituellement à New-Castle, à Fish-River près de Bathurst et dans le Macquarie et le Campbell; il ne sort des terriers qu'il se creuse que lors des inondations ou des grandes pluies qui font gonfler les petites rivières qu'il habite.

VIe ORDRE.

PACHYDERMES (*Pachyderma*), ou BELLUA, L.

Souvent trois sortes de dents; quelquefois deux seulement; pieds à cinq, à trois, à deux, ou à un doigts ongulés ou garnis de sabots (1); clavicules nulles; l'estomac simple, divisé en plusieurs poches, mais impropre à la rumination; la peau est le plus souvent épaisse, nue ou presque nue.

1re Division. Les PROBOSCIDIENS ou PENTADICTYLES.

Ont cinq doigts à tous les pieds, qu'on ne distingue que par les ongles qui sont implantés sur le rebord du bourrelet calleux de la peau composant le sabot.

CLXXXVIIe Genre. ELÉPHANT, *Elephas*, L.

Molaires à couronne plate, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse, enveloppées d'émail, et liées ensemble par la substance corticale; nez prolongé

(1) Une seule exception, le Daman.

en une longue trompe mobile; deux grosses défenses arquées en dessous, à la mâchoire supérieure; peau très épaisse et rugueuse; oreilles très vastes et planes; queue médiocre, terminée par une touffe de très gros crins; deux mamelles pectorales.

Form. dentaire: incisives $\frac{2}{0}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{2-2}{2-2}$ ou $\frac{1-1}{1-1}$, 10 ou 6.

L'*éléphant des Indes* et l'*éléphant d'Afrique* n'ont pas le même nombre de dents.

§. 1. *Espèces vivantes.*

857e Espèce. ÉLÉPHANT DES INDES, *Elephas indicus*, G. Cuv. Desm. 601. *Elephas maximus*, L. L'*Éléphant*, Buffon.

Cet énorme animal, dont la taille est d'environ huit à dix pieds et même plus, est remarquable par ses formes massives, et est célèbre par son intelligence; il diffère de l'éléphant d'Afrique, en ce qu'il a des oreilles plus petites; la peau de couleur moins brune; un sabot de plus aux pieds de derrière; les bandes d'émail qui couvrent les dents sont aussi beaucoup plus étroites que dans l'espèce suivante, et leurs bords sont excessivement sinuolés.

Les *éléphans blancs*, si estimés chez les souverains indiens, sont des *albinos*.

L'éléphant se sert de sa trompe avec la plus grande adresse; il vit par grandes troupes, et se nourrit de feuilles et de racines; se prive aisément; a la mémoire très durable; sert comme bête de somme, et est employé de temps immémorial, par les Orientaux, pour la guerre et pour les pompes des cours. Les anciens s'en servaient également dans leurs armées. On nomme *cornacs* ceux auxquels cet animal habitue à obéir.

L'éléphant habite la plus grande partie des contrées chaudes de l'Asie, et les grandes îles de l'Archipel des Indes.

860e Espèce. Éléphant d'Afrique, *Elephas africanus*, G. Cuv. Desm. 602.

L'éléphant d'Afrique est moins grand que le précédent; sa tête est arrondie; le front est convexe, et les oreilles surtout sont très grandes; les pieds de derrière n'ont que trois sabots. Cette espèce est d'un naturel plus farouche que l'éléphant des Indes. Le muséum en possède un bel individu vivant.

Sa patrie est le Sénégal, la Guinée et le cap de Bonne-Espérance.

Les défenses des éléphans, nommées *ivoire*, forment un objet de commerce très avantageux; on les emploie dans les arts.

§. 2. *Espèces fossiles.*

861e Espèce. Éléphant fossile, *Elephas primogenius*, Blumenb. G. Cuv. Desm. 603.

Le *mammouth* des Russes était un peu plus grand que l'éléphant des Indes, mais ses formes étaient plus trapues; la tête est oblongue; le front concave; les alvéoles des défenses très grandes; les molaires larges, à rubans émailleux parallèles entre eux et très serrés; défenses très longues, plus ou moins arquées en spirale.

Un tungouse découvrit en Sibérie, en 1799, un éléphant de cette espèce, ayant encore sa peau revêtue de poils de deux sortes, l'un de la nature d'une laine rousse grossière, et l'autre sous forme de crins longs, roides et noirs, et placés sur le cou en une sorte de crinière.

Le gisement des os de l'éléphant anti-diluvien se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et surtout en France, dans les couches superficielles du sol. M. le baron Cuvier pense que cette espèce était organisée pour vivre dans les climats tempérés et froids.

M. Harlan (*Journ. of the Acad. Sc. nat. of Philad.* juin 1823) a émis l'opinion que deux espèces d'éléphans fossiles étaient propres au climat des États-Unis.

862e Espèce. Éléphant méridional, *Elephas meridionalis*, Nesti (*Nuov. Giorn. de Lett.* nov. 1825).

Cette espèce fut proposée, en 1808, par M. Nesti, et non adoptée par M. Cuvier; mais un grand nombre d'os sont venus prouver à M. Nesti que cet éléphant fossile différait du précédent, par des dimensions proportionnelles autres; par la conformation du crâne, et surtout par une apophyse en forme de bec, qui termine la mâchoire inférieure; ses ossemens ont été trouvés dans un terrain d'eau douce, en plusieurs lieux de l'Italie, et notamment dans le val d'Arno.

CLXXXVIIIe Genre. Mastodonte, *Mastodon*, G. Cuv. (Genre *fossile*.)

Molaires à couronne hérissée de grosses pointes coniques, ayant des racines distinctes, une trompe dont l'existence est indiquée par la forme et le volume des os propres du nez. Le cou très court; une queue médiocrement longue; 17 paires de côtes; pieds pentadactyles.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{0}$, can. $\frac{0}{0}$, mol. $\frac{2-2}{2-2}$, 10.

863e Espèce. Mastodonte géant, *Mastodon giganteum*, G. Cuv. Desm. 604.

Le *mammouth* des Américains; le *père aux bœufs* des Indiens; l'*animal* de l'*Ohio* des Français. Le grand mastodonte avait la plus forte ressemblance avec l'éléphant par le squelette et les défenses, et n'en diffère que par la forme de ses molaires, qui sont larges et garnies de losanges d'émail; sa taille est celle de l'éléphant; on suppose qu'il avait également une trompe et qu'il devait vivre dans les marécages. On n'a jusqu'à présent trouvé les restes de cet animal qu'aux États-Unis, car M. Cuvier doute que ce soit vraiment le grand mastodonte que le professeur Borson ait trouvé dans la mine de Cardibona, proche Savone.

864e Espèce. MASTODONTE A DENTS ÉTROITES, *Mastodon angustidens*, G. Cuv. Desm. 605. L'*animal de Simorre* de Réaumur.

Cette espèce, d'un tiers moins grande que la précédente, s'en distingue par ses molaires étroites et allongées, à couronne offrant par l'usure des disques écailleux disposés en trèfle. Le premier endroit où l'on trouva des dents de cette espèce est *Simorre* dans le département du Gers. Divers autres lieux d'Europe et de l'Amérique en possèdent également. Elles occupent un sol arenacé. M. de Humboldt les a trouvées à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer, au Pérou; M. Marcel de Serres les a observées aux environs de Montpellier.

865e Espèce. MASTODONTE DES ANDES, *Mastodon cordillerarum*, G. Cuv. Desm. 606.

A ses molaires intermédiaires aussi fortes que celles du grand mastodonte; leur couronne est presque carrée, offrant des trèfles émailleux.

Trouvé par M. de Humboldt dans le royaume de Quito, près le volcan d'Imbaburra, à 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

866e Espèce. MASTODONTE DE HUMBOLDT, *Mastodon Humboldtii*, G. Cuv. Desm. 607.

Les dents molaires intermédiaires d'un tiers plus petites que celles du grand mastodonte, à couronne marquée de trèfles d'émail. Une seule dent a été trouvée près la ville de la Motcha ou de la Conception, au Chili.

867e Espèce. MASTODONTE PETIT, *Mastodon minus*, G. Cuv. Desm. 608.

A la dent molaire intermédiaire étroite, allongée, à couronne marquée de trèfles émailleux, d'un tiers plus petite que celle du *mastodon angustidens*.

A été trouvée en Saxe.

868e Espèce. MASTODONTE TAPIROÏDE, *Mastodon tapiroïdes*, G. Cuv. Desm. 609.

Molaires intermédiaires à collines crénelées à leur

sommet et peu sensiblement divisées en deux pointes. A été trouvée près Orléans, dans un calcaire d'eau douce.

2e Division. Pachydermes proprement dits.

Ont les trois sortes de dents dans le plus grand nombre, deux au moins dans les autres. Les pieds sont terminés par 4 doigts au plus, et par 2 au moins.

1re Tribu. Les *Tridactyles* ou Macrorhinins.

Ont trois doigts à tous les pieds (les autres rudimentaires).

CLXXXIXe Genre. Tapir, *Tapirus*, Briss.

Molaires présentant à leur couronne, avant d'être usées, 2 collines transverses et rectilignes; nez terminé en une petite trompe mobile en tous les sens, mais non terminée par un organe de tact comme celle de l'éléphant; cou assez long; peau assez épaisse et recouverte de poils ras; 2 mamelles inguinales.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 42.

Long-temps on a cru ce genre particulier seulement à l'Amérique. Les riches et belles découvertes de MM. Diard et Duvaucel, ont prouvé qu'il était aussi propre à l'Asie.

§. 1. *Tapirs vivans.*

869e Espèce. Tapir d'Amérique, *Tapirus americanus*, Gm. Desm. 645.

La synonymie du tapir est très étendue. Cet animal a en effet été mentionné dans beaucoup d'écrits : c'est le *maïpouri* de Barère, le *tapüréte* de Marcgrave; le *mbourica* de d'Azara; l'*anta* ou *tapir* de Buffon.

Le tapir a la tête assez grosse, très relevée sur l'occiput; les yeux très petits; le museau est terminé par une petite trompe mobile dans tous les sens, et entièrement musculaire; le corps est gros;

la queue très courte et en forme de tronçon; ses poils sont courts, serrés et lisses, d'un brun ou brun fauve plus ou moins foncé. Le mâle a sur le cou une sorte de petite crinière. Le tapir vit solitaire dans les profondes forêts et les savannes du Nouveau-Monde; son naturel est doux et timide, et il s'apprivoise aisément : il vit de fruits et d'herbes tendres, et se trouve dans toute l'Amérique méridionale.

870ᵉ Espèce. TAPIR DE L'INDE, *Tapirus indicus*. F. Cuvier. Le *Maïba*, Desm. 646. *Tapirus malayanus*, sir Raffles.

Cette espèce nouvelle, découverte par M. Diard, a le corps gros et trapu; sa trompe a de 7 à 8 pouces; son pelage est composé de poils courts et ras, de couleur d'un blanc sale, tandis que la tête jusqu'aux épaules, les jambes et la queue sont d'une couleur noire foncée; le mâle n'a point de crinière sur le cou. Ce tapir, très bien figuré par M. F. Cuvier, est très commun dans les forêts de Sumatra et de la presqu'île de Malak.

D'après une figure du *mé* des Chinois, un anglais a cru reconnaître un tapir qu'il a fait graver dans l'*Asiatic journal*. Tout porte à croire que c'est un animal fantastique ou composé de quelques traits de l'éléphant, du tigre, etc.; cependant on en a fait le TAPIRUS *sinensis*, qui n'est rien moins qu'authentique.

§. 2. *Tapirs fossiles.*

871ᵉ Espèce. TAPIR GIGANTESQUE, *Tapirus giganteus*, G. Cuvier, Desm. 647.

Ce tapir avait la taille des plus grands éléphans; ses molaires présentent des collines droites et non saillantes à leur extrémité, et de nombreuses crénelures sillonnent l'arête de ces collines dans les germes des dents; on ne connaît point d'os fossiles de cette espèce, autres que les dents, qu'on a trouvées dans des terrains meubles en plusieurs lieux de la France.

872e Espèce. TAPIR MASTODONTOÏDE, *Tapirus mastodontoïdes*, Harlan, Faune amér.

D'un tiers moins grand que le *tapirus giganteus*, et bien supérieur au *tapir d'Amérique* vivant. Les molaires, lorsque leur couronne est usée, présentent des disques approchant de ceux du *mastodon giganteum*; a été trouvé dans le Kentucky : on doit regarder cette espèce comme un vrai mastodonte et non un tapir.

CXCe Genre. PALÆOTHÈRE, *Palæotherium*, G. Cuv.

Dents molaires semblables à celles des rhinocéros, ou s'en approchant plus ou moins; 6 incisives et 2 canines à chaque mâchoire; 3 doigts visibles à tous les pieds, et quelquefois un doigt rudimentaire de plus à ceux de devant; une petite trompe dont l'existence est indiquée par la forme et les dimensions des os propres du nez; queue d'une longueur médiocre.

Formule dentaire : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

Ce genre, ainsi que plusieurs autres entièrement perdus, est dû aux profondes recherches d'un des grands naturalistes de notre siècle, dont le génie, suivant une expression heureuse, a su recréer une foule d'animaux. Nous ne donnerons que brièvement les caractères assignés à chaque espèce, et comme *memento*.

873e Espèce. PALÆOTHÈRE GRAND, *Palæotherium magnum*, G. Cuv.

De la taille du cochon; les pieds assez longs et assez minces; les molaires inférieures en doubles croissans longitudinaux.

Gît dans les carrières gypseuses de Paris.

874e Espèce. PALÆOTHÈRE AUX PIEDS ÉPAIS, *Palæotherium crassum*, G. Cuv.

De la taille du précédent, mais les pieds plus courts et plus larges; même gisement; formes assez voisines du tapir.

875e Espèce. Palæothère aux pieds courts, *Palæotherium curtum*, G. Cuv.

De la taille d'un petit mouton; les jambes plus basses que dans l'espèce suivante, et aussi plus grosses et plus trapues.

Mêmes gisemens.

876e Espèce. Palæothère petit, *Palæotherium minus*. G. Cuvier.

De la taille du précédent; les pieds grêles et allongés, avec les doigts latéraux trois fois plus minces et d'un tiers plus courts que celui du milieu qui, seul, devrait porter à terre comme dans le cheval; les molaires inférieures en doubles croissans longitudinaux.

Gît aux environs de Paris.

877e Espèce. Palæothère large, *Palæotherium latum*, G. Cuvier.

Carrières de Paris.

878e Espèce. Palæothère très petit, *Palæotherium minimum*, G. Cuvier.

Carrières de Paris.

CXCIe Genre. Lophiodon, *Lophiodon*, G. Cuv.

Ce genre, que M. G. Cuvier a démembré des *palæotherium*, en diffère parce que les dents molaires inférieures, au lieu d'offrir une série continue de doubles croissans dans le sens longitudinal, ont au contraire des collines transversales plus ou moins obliques : les pieds sont inconnus. M. de Blainville nomme ce genre, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, *Tapirotherium*.

879e Espèce. Lophiodon géant, *Lophiodon giganteum*, G. Cuv.

De la taille du rhinocéros, et ayant 8 pieds environ; trouvé dans le calcaire d'eau douce de Montbusard près Orléans.

880e Espèce. LOPHIODON TAPIROÏDE, *Lophiodon tapiroïdes*, G. Cuv.

De la taille du bœuf; les molaires inférieures présentant des collines presque droites et transverses.

Gît dans un calcaire d'eau douce de la montagne Saint-Sébastien, dans les Vosges.

881e Espèce. LOPHIODON D'ISSEL, *Lophiodon isseliense*, G. Cuvier.

Est plus grand que le précédent; gît dans la Montagne noire, à Carnat-le-Comte dans l'Arriège et près Orléans. M. Cuvier ajoute encore comme espèces le *lophiodon petit* d'Argenton, dont la taille est de moitié de celle du tapir d'Amérique; le *lophiodon* très petit des mêmes lieux; le *lophiodon* de Montpellier, de la taille du cochon; le *lophiodon des terres noires*, de près Laon.

882e Espèce. LOPHIODON DE BUCHSWEILLER, *Lophiodon Buchsweillanum*, G. Cuv.

De la taille du cochon; à molaires inférieures au nombre de 6, gibbeuses sur leur face externe, sans espace vide entre elles et la canine; trouvé dans la montagne de Saint-Sébastien, dans le Bas-Rhin.

883e Espèce. LOPHIODON TAPIROTHÈRE, *Lophiodon tapirotherium*, G. Cuv.

De la taille du tapir; 6 molaires inférieures de chaque côté, dont les trois premières présentent des croissans, et les trois dernières des collines tout-à-fait transversales comme celles des tapirs.

Gît à Issel, dans le département de l'Aude.

884e Espèce. LOPHIODON ORLÉANAIS, *Lophiodon aurelianense*, G. Cuv.

De la taille du cochon; les molaires inférieures à collines presque transverses, ayant la pointe intermédiaire divisée en deux au sommet.

Trouvé près Orléans.

..

885e Espèce. LOPHIODON OCCITANIQUE, *Lophiodon occitanicum*, G. Cuvier.

De la taille d'un mouton; les molaires inférieures à collines presque transverses, ayant leur angle rentrant intermédiaire divisé en deux à son sommet.

Gisement, à Issel.

CXCIIe Genre. RHINOCÉROS, *Rhinoceros*, L.

Molaires supérieures, à couronne carrée, présentant divers linéamens saillans et les inférieures à couronne en double croissant, dont le postérieur a de chaque côté un croissant triple; trois doigts à chaque pied; la peau est très épaisse, nue et rugueuse; une ou deux cornes de nature fibreuse placées dans la ligne médiane, sur la voûte formée par les os propres du nez au-dessus de la cavité nasale; deux mamelles inguinales.

Form. dent. : incisives $\frac{2}{2}$ ou o, canines o, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 32.

Le nombre des incisives varie chez le rhinocéros et sert à distinguer les espèces.

§. 1. *Rhinocéros vivans.*

886e Espèce. RHINOCÉROS DES INDES, *Rhinoceros indicus*, G. Cuv. Desm. 626. *Rhinoceros unicornis*, L. Le *Rhinocéros*, Buffon.

Il a une seule corne sur le nez; la peau est marquée de sillons profonds en arrière des épaules et des cuisses; chaque mâchoire a deux fortes incisives; la tête est raccourcie et triangulaire; les poils qui sont en petit nombre sont roides, grossiers et lisses et revêtent la queue et les oreilles; les yeux sont fort petits, et la peau est très épaisse et à peu près nue et de couleur gris foncé violâtre; le rhinocéros a de 9 ou 10 pieds de longueur; ses formes sont massives; son caractère sauvage; il habite les bois épais et vit de feuilles et de racines; sa vue est faible, mais son ouïe est très fine; la femelle ne fait

qu'un petit et porte 9 mois; parfois on peut le conserver en domesticité.

Habite les Indes orientales, au delà du Gange.

887ᵉ Espèce. RHINOCÉROS DE JAVA, *Rhinoceros javanicus*, G. Cuv. *Rhinoceros sondaicus*, G. Cuv. Desm. 627.

M. F. Cuvier a figuré ce rhinocéros dans la 46ᵉ liv. de ses *Mammifères*; sa peau présente de grands plis en arrière des épaules et aux cuisses, et sa surface est couverte de tubercules pentagones; la queue a plus d'un pied de longueur; la corne de cette espèce est unique, placée près des yeux seulement; les incisives petites au nombre de 4 dans le jeune âge et de 2 chez les adultes; des poils courts, roides et bruns sont épars sur la peau; des poils nombreux et courts bordent les oreilles et terminent la queue; ses formes sont moins massives que dans l'espèce précédente; sa tête est courte, à chanfrein concave; ses yeux sont petits; chaque tubercule de l'épiderme donne naissance à un poil court, roide et brun. Cette espèce n'a point de pli dans le sens de l'épine, comme on en voit sur l'épaule du rhinocéros des Indes.

Cet animal habite l'île de Java.

888ᵉ Espèce. RHINOCÉROS DE SUMATRA, *Rhinoceros sumatrensis*, G. Cuv. Desm. 629. W. Bell. 1793. *Rhinoceros Sumatranus*, sir Raffles.

Ce rhinocéros a la peau rugueuse, couverte de poils roides et bruns, assez rares; les plis de ses épaules et de sa croupe sont peu marqués; les incisives sont au nombre de deux en haut et en bas; le nez de cette espèce est surmonté de deux cornes; sa peau est mince et presque sans plis; sa tête est assez allongée; ses yeux petits et bruns; la lèvre supérieure pointue et recourbée en dessous; les oreilles petites et pointues, bordées de poils noirs et courts; la première corne est arquée en arrière, la seconde est lisse et pyramidale, placée un peu en avant entre les deux yeux.

Habite la grande île de Sumatra.

889e Espèce. Rhinocéros d'Afrique, *Rhinoceros africanus*, G. Cuv. *Rhinoceros bicorne*, Camper. Le *Rhinocéros d'Afrique*, Buffon.

A deux cornes sur le nez; la peau n'a point de plis; les mâchoires n'ont point d'incisives non plus; cet animal aurait de 11 à 12 pieds, et suivant Sparmann il a les yeux petits et enfoncés; les cornes coniques inclinées en arrière, la première longue de deux pieds; sa peau est presque complétement nue; quelques soies noires bordent les oreilles ou terminent la queue; il vit dans les bois près les grandes rivières; broute les branches des arbrisseaux. Les auteurs conservent des doutes sur plusieurs espèces africaines, décrites par les voyageurs; c'est ainsi que le rhinocéros de Bruce différerait de l'espèce décrite plus haut par des replis à la peau et par l'extrême compression de sa corne extérieure; enfin, il semblerait confiné dans l'intérieur de l'Abyssinie : la seconde est le rhinocéros de Gordon, qui a 9 pieds environ, 2 cornes, 24 molaires en tout; 2 incisives à chaque mâchoire, et qui pourrait bien être l'espèce suivante.

890e Espèce. Rhinocéros de Burchell, *Rhinoceros Burchellii. Rhinoceros simus*, Burchell.

Cette espèce encore mal connue paraît cependant assez authentique; Burchell dit que sa taille est le double du *rhinocéros du Cap*; que comme lui elle a deux cornes; une peau sans poils et sans plis; mais qu'elle en diffère par ses lèvres et son nez, qui sont très élargis et comme tronqués. Ce rhinocéros habite les vastes plaines arides de l'intérieur du Cap; il aime se vautrer dans la boue et ne mange que l'herbe la plus tendre qu'il peut trouver.

§. 2. *Rhinocéros fossiles.*

891e Espèce. Rhinocéros a narines cloisonnées, *Rhinoceros tichorhinus*, G. Cuv. *Rhinoceros Pallasii*, Desm. 630.

La taille de cet animal perdu était plus considérable que celle du *rhinoceros d'Afrique*; sa tête est

très allongée, et a dû supporter deux cornes très longues, à en juger par deux disques, remplis d'inégalités, qui existent sur le crâne; les os du nez rabattus en avant, forment une large voûte soutenue par une cloison verticale moyenne qu'on n'observe point chez les espèces vivantes; un poil abondant semble indiquer que ce rhinocéros vivait dans les contrées les plus froides. On a trouvé en 1771, dans les glaces de la Sibérie, un cadavre presque entier, avec sa peau, son poil et sa chair; les ossemens de cette espèce gisent en plusieurs lieux d'Europe, et notamment en France.

892e Espèce. RHINOCÉROS A NARINES SIMPLES, *Rhinoceros leptorhinus*, G. Cuv. *Rhinoceros Cuvierii*, Desm. 631.

Cette espèce a deux cornes comme la précédente, en diffère parce que ses narines ne sont pas cloisonnées et que ses proportions sont plus grêles; les os du nez sont beaucoup plus minces; son port était plus élancé; ses formes moins massives et il devait ressembler assez au *rhinocéros d'Afrique*.

Cette espèce éteinte habitait l'Europe tempérée; car on ne trouve ses ossemens que dans l'Italie.

893e Espèce. RHINOCÉROS PETIT, *Rhinoceros minutus*, G. Cuv. *Rhinoceros minimus*, Desm. 632.

Cette espèce était très petite; ce qui la distingue est d'avoir des incisives de même forme que celles du *rhinocéros de Java*; sa taille ne dépassait pas celle du cochon, et ses ossemens ont été trouvés à 60 pieds sous terre, enfouis avec des débris de crocodiles et de tortues, à Saint-Laurent près Moissac.

894e Espèce. RHINOCÉROS A INCISIVES, *Rhinoceros incisivus*, G. Cuv.

Cette espèce, dont Camper a recueilli des dents incisives en Allemagne, ne ressemble point au *rhinoceros à narines cloisonnées* de Pallas, ni au *rhinocéros leptorhin* de M. Cuvier, qui n'ont l'un et l'autre point d'os intermaxillaires susceptibles de loger de telles incisives.

CXCIII^e Genre. Elasmothère, *Elasmotherium*, Fisch. G. Cuv.

Ce genre a été fondé par M. Fischer, d'après une mâchoire très allongée, peu haute, à bord inférieur courbé, n'ayant point de dents antérieures, et ayant quatre molaires prismatiques dont la couronne plane offrait trois lobes principaux, entourés d'un rebord d'émail cannelé se dirigeant plus ou moins obliquement du côté interne.

895e Espèce. Elasmothère de Fischer, *Elasmotherium Fischerii*, Desm. 850.

Cette espèce, dont on n'a trouvé qu'un côté de mâchoire en Sibérie, a été décrite par Fischer dans les mémoires des naturalistes de Moscou (1809); la longueur de cette mâchoire, depuis le condyle jusqu'au bord antérieur, n'était pas moins de 2 pieds 2 pouces 7 lignes. On suppose que l'organisation de cet animal avait d'assez grands rapports avec celle de l'éléphant et du cheval et qu'il formait peut-être le chaînon intermédiaire entre ces deux genres.

2e Tribu. Les Fissipèdes, ou Anisodactyles. (*Fissipedes.*)

Les uns ont trois ou quatre doigts à tous les pieds, mais les intermédiaires rapprochés; les autres ont quatre doigts en devant et trois derrière.

I. *Quatre doigts aux membres antérieurs, et trois seulement aux postérieurs.*

CXCIV^e Genre. Daman, *Hyrax*, Herm.

Dents molaires conformées comme celles des rhinocéros; deux fortes incisives sans racines recourbées à la mâchoire supérieure (et deux petites canines dans la jeunesse); corps couvert de poils abondans; un simple tubercule au lieu de queue; six mamelles, deux pectorales et quatre ventrales.

Form. dentaire : incisives $\frac{2}{4}$, canines o, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 34.

858e Espèce. DAMAN DU CAP, *Hyrax capensis*, Gm. Desm. 633. *Cavia capensis*, Pallas. Le *Daman* et la *Marmotte du Cap*, Buffon. L'*Ashkoko* de Bruce. L'*Agneau d'Israël* des Arabes.

Le daman a les formes lourdes; le corps allongé, et bas sur jambes; une tête épaisse, et un museau obtus; son pelage est très fourni et a une couleur gris brun en dessus, et blanchâtre en dessous; une petite tache brune sur l'œil; quelquefois une ligne dorsale plus foncée que le fond du pelage.

Cet animal habite les fentes de rocher, et sert de pâture ordinaire aux lions et aux hyènes de l'Afrique. On le trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance, dans l'Abyssinie et sur le mont Liban.

Le *daman de la baie d'Hudson*, dont Illiger a fait son genre *lipura*, n'est point authentique.

CXCVe Genre. PÉCARI, *Dicotyles*, Cuv.

Doigts intermédiaires plus grands et appuyant sur le sol; canines de forme ordinaire, ne sortant pas de la bouche; incisives et mâchoires semblables à celles des cochons; une ouverture glanduleuse sur les lombes, d'où suinte une humeur fétide; point de queue; les deux grands os du métacarpe et ceux du métatarse liés entre eux.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 38.

859e Espèce. PÉCARI A COLLIER, *Dicotyles torquatus*, F. Cuv. Desm. 619. *Sus tajassu*, L. Le *Pecari* ou *Tajassou* de Buffon.

Cet animal, dont l'aspect général est celui d'un cochon de moyenne taille, a le corps couvert de soies très roides, alternativement annelées dans leur longueur, de blanc sale et de noir, d'où il résulte une teinte grise foncée uniforme; une large écharpe blanchâtre descend obliquement de chaque épaule

sur les côtés du cou ; les jeunes sont d'un brun fauve clair, avec une ligne dorsale noirâtre.

Les pécaris vivent en famille dans des creux d'arbres ou dans des trous qu'ils rencontrent ; ils s'apprivoisent aisément, et distillent, lorsqu'ils sont irrités, une humeur très-fétide, qui suinte de la glande de leur dos.

Habitent toutes les plaines de l'Amérique méridionale.

898e Espèce. Pécari tajassou, *Dicotyles labiatus*, F. Cuv. Desm. 620. *Sus tajassu* L. Le *Tagnicati*, d'Azara.

Ressemble au précédent par les formes ; mais son pelage est en entier d'un brun noirâtre, excepté le milieu de la mâchoire inférieure et les deux lèvres, où un blanc pur de chaque côté se prolonge en une bande peu large, jusqu'à la partie postérieure de cette mâchoire.

Ces tajassous vont en troupes très nombreuses, vivent de toutes sortes de substances, et n'ont été plus particulièrement observés qu'au Paraguay.

CXCVIe Genre. Choeropotame, *Chœropotamus*. G. Cuv.

Ce genre a été créé en 1821, dans l'analyse des travaux de l'Académie des Sciences, par M. G. Cuvier, d'après l'examen des mâchoires, dont les formes générales et les dimensions sont assez analogues à celles du cochon, et qui devaient appartenir à un animal voisin des pécaris, mais plus grand, qui avait sans doute six incisives et deux canines à chaque mâchoire, et qui offrait sept molaires de chaque côté.

899e Espèce. Choeropotame des gypses, *Chœropotamus gypsorum*, G. Cuv. Desm. 849.

A été trouvé dans les carrières à plâtre des environs de Paris.

CXCVII[e] Genre. ANTHRACOTHÈRE, *Anthracotherium*, G. Cuv.

Ce genre, établi par M. Cuvier, fait le passage des *chæropotames* aux *dichobunes*. L'animal qui lui appartenait devait avoir la taille de l'âne. On n'en connait qu'un fragment de mâchoire inférieure, qui a été trouvé dans un banc de lignite, sur la côte de Gênes, et qui présentait les deux avant-dernières molaires; la première molaire avait deux pouces sept lignes de longueur, et un pouce deux lignes de largeur; sa couronne présentait six tubercules coniques, rangés par paires; la dernière n'en avait que quatre.

Une autre espèce devait aussi appartenir à ce genre; sa taille était celle d'un cochon. On a trouvé, dans le même gisement que la précédente, un fragment de mâchoire, ayant appartenu à un animal adulte, avec une seule dent, dont la couronne avait également six tubercules.

II. *Quatre doigts à tous les pieds.*

CXCVIII[e] Genre. BABIROUSSA, *Babirussa*, F. Cuv.

M. F. Cuvier a démembré, du genre *sus* ou sanglier, le genre *babirussa*, dont on ne connait qu'une seule espèce.

Form. dent. : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, 34.

Un des principaux caractères du genre *babirussa*, est d'avoir, à la mâchoire supérieure, l'alvéole de la canine dirigée en haut, et la dent se développant outre mesure, en montant en haut, et se recourbant en arrière sur elle-même; la première mâchelière d'en haut est une fausse molaire, et les deux premières d'en bas sont aussi dans le même cas; les canines de la mâchoire inférieure forment des défenses, lorsque l'animal acquiert un certain âge.

900e Espèce. BABIROUSSA ALFOUROUS, *Babirussa alfurus; Sus babyrussa*, L. Desm. 616. Le *Babiroussa*, Buffon. Le *Sanglier des Indes orientales* de Brisson. Le *Cochon-cerf*.

Le babiroussa, dont nous avons examiné plusieurs individus à Sourabaya, dans l'île de Java, a des formes robustes et massives, peu semblables à celles qui ont été départies aux cochons en général; ses jambes sont grosses; la queue terminée en pointe déliée: sa peau noire, sillonnée de rides et de plis, garnie seulement de quelques poils rares, et imitant, par sa dureté et son aspect, celle du tapir; des défenses très longues et grêles, courbées en arrière en demi-cercle, au nombre de quatre, caractérisent les mâles; les femelles, beaucoup plus petites, n'en ont point.

Le babiroussa nage très bien; habite les forêts marécageuses de l'intérieur de l'île de Bourou (une des Moluques). En domesticité, son caractère est inquiet et farouche, et il préfère, pour sa nourriture, le maïs.

CXCIXe Genre. SANGLIER, *Sus*, L.

Les deux doigts du milieu grands et ayant de forts sabots, et deux extérieurs beaucoup plus courts et ne touchant pas la terre; des incisives en nombre variable; des canines recourbées dans le haut et latéralement; molaires à couronnes tuberculeuses; museau tronqué et terminé par un boutoir; corps couvert de poils roides appelés soies; douze mamelles; queue médiocre.

Form. dent.: incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

901e Espèce. SANGLIER COMMUN, *Sus scrofa*. L. Desm. 615. *Sus aper*, Briss. Le *Sanglier*, le *Marcassin* de Buffon.

Le sanglier a un corps épais et musculeux: des jambes courtes et fortes; des défenses robustes,

triangulaires, de médiocre longueur, dirigées latéralement; sa fourrure est peu épaisse et formée de longues soies dures et élastiques; au-dessous est une bourre laineuse et frisée; les femelles ou *laies* sont plus petites; les jeunes ou *marcassins* ont le dos rayé de bandes longitudinales.

C'est un animal grossier, vivant dans les endroits les plus solitaires des grandes forêts; se nourrit de fruits et de racines.

Habite toutes les contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie; n'existe point en Angleterre.

Le *cochon domestique* descend du sanglier; ses variétés sont très nombreuses, et les plus remarquables sont : le *cochon commun* ou *à grandes oreilles*; le *cochon de Siam*; le *cochon turc* ou le *mongolitz*; le *porc de Pologne* et de *Russie*, et le *porc de Guinée*. Ces variétés ont elles-mêmes plusieurs sous-variétés.

902ᵉ Espèce. Sanglier des Papous, *Sus papuensis*, Less. et Garn. *Zool. de la Coquille*. *Bène* des Papouas.

Cette espèce nouvelle, que nous avons fait figurer pl. VIII de notre atlas, est remarquable par une petite taille, et des formes agréables et légères; les canines de la mâchoire supérieure sont très petites, et de même forme presque que les incisives; les soies sont assez épaisses, courtes, fauves et brunâtres en dessous, blanches en dessus, et annelées de noir; la queue est très courte; la livrée des marcassins est brune plus ou moins foncée, ayant sur le dos cinq raies d'un fauve assez vif; la longueur de ce cochon est de trois pieds; il est commun dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Les Papouas estiment sa chair, que nous trouvâmes excellente, et attrapent les petits dans les bois, pour les élever dans une sorte de domesticité. Le *sus papuensis* a plusieurs traits d'analogie avec les *pécaris*, et semble être l'intermédiaire entre eux et les cochons. L'individu que nous avons décrit, ne nous a présenté que trente-six dents; peut-être quatre molaires devaient-elles se déve-

lopper encore, ce qui porterait au plus à quarante leur nombre total.

903e Espèce. SANGLIER A MASQUE, *Sus larvatus*, F. Cuv. Desm. 617. *Sus africanus*, Screb. Le *Sanglier de Madagascar* de Daubenton.

Cette espèce a la taille du sanglier d'Europe; elle lui ressemble aussi par les formes; mais elle en diffère surtout par une protubérance volumineuse placée de chaque côté de son museau, et renfermant dans son intérieur le renflement des os de cette partie; ses défenses sont disposées comme celles du sanglier commun.

Habite Madagascar et la côte orientale d'Afrique.

904e Espèce. SANGLIER FOSSILE, *Sus priscus*, Goldfuss.

M. Goldfuss a le premier, dans ses *Matériaux ostéologiques pour servir à l'histoire de plusieurs mammifères fossiles*, insérés dans le tom. X, p. 455. 1823, des *Mémoires de la Société Léopoldine des curieux*, indiqué des os de sangliers fossiles trouvés dans la caverne de *Sundwig*. La partie qu'on a observée de son *sus priscus* est une mâchoire beaucoup plus longue et moins large antérieurement que la mâchoire du sanglier ordinaire.

CCe Genre. PHASCOCHOERE, *Phascochœrus*, F. Cuv.

Pieds conformés comme ceux des cochons; deux incisives triquètres en haut, six petites en bas; défenses latérales et dirigées en haut, très fortes; molaires composées de cylindres émailleux, renfermant la substance osseuse, et joints ensemble par un cortical; des loupes charnues très grosses sur les joues; queue courte.

Form. dent. : incisives $\frac{2 \text{ ou } 0}{6 \text{ ou } 0}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{3-3}{3-3}$, 16 ou 24.

905e Espèce. PHASCOCHOERE AFRICAIN, *Phascochœrus africanus*, F. Cuv. Desm. 618. *Sus æthiopicus*, L. Le *Sanglier du cap Vert*, Buffon. *Aper æthiopicus*, Pallas. L'*Eagalo* du voyageur Barbot.

Cet animal a la taille et l'aspect général du sanglier; sa tête est très élargie, aplatie et terminée carrément en boutoir; ses défenses sont arrondies, très grosses, dirigées de côté et en haut; une grosse verrue de trois pouces, cartilagineuse, occupe chaque joue au-dessus de l'œil; une épaisse crinière sur le cou.

Cet animal très féroce habite le cap Vert, le cap de Bonne-Espérance, le Sénégal et la Guinée.

CCIe Genre. HIPPOPOTAME, *Hippopotamus*, L.

Pieds terminés par de petits sabots; de très fortes canines, dont les inférieures sont courbes; molaires dont l'émail figure des trèfles apposés base à base, dans la dent usée; peau très épaisse, presque entièrement dépourvue de poils; corps énorme, bas sur jambes; queue assez courte; museau renflé, deux mamelles ventrales; queue courte.

Form. dent.: incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 38.

§. 1er. *Espèces vivantes.*

906e Espèce. HIPPOPOTAME AMPHIBIE, *Hippopotamus amphibius*, L. Desm. 610.

L'hippopotame a les formes très massives, et un aspect monstrueux; ses pieds sont courts, et son ventre traîne jusqu'à terre; sa bouche est démesurément fendue; sa peau est nue et brune; ses canines sont développées en défenses; elles sont très fortes, arquées et tronquées obliquement au bout. Cet animal a un naturel stupide et grossier; marche lourdement, nage très bien; se nourrit de plantes aquatiques, et paraît habiter tous les grands fleuves de l'Afrique, sans qu'on soit bien certain si c'est partout la même espèce.

..

907ᵉ Espèce. L'Hippopotame du Sénégal, *Hippopotamus senegalensis.*

M. Desmoulins a, dans ces derniers temps (*Journ. de Physiol. expérim.* t. V, p. 354), établi par la comparaison des pièces osseuses, que l'hippopotame du Sénégal était très distinct de celui du Cap; il doute même si l'espèce qui vit dans le Nil, ne constitue pas une troisième espèce. Il est de fait, que par la comparaison du squelette de ces deux hippopotames, on trouve des différences extrêmement remarquables.

La couleur de l'espèce du Sénégal n'est point connue, et ses formes extérieures ne diffèrent point de celles de l'espèce du Cap.

§. 2. *Espèces fossiles.*

908ᵉ Espèce. Hippopotame antique, *Hippopotamus antiquus.* G. Cuv. Desm. 611. Le *grand Hippopotame fossile*, G. Cuv.

Cette espèce était de la taille de l'hippopotame vivant; mais son occiput est très relevé, et ses pommettes sont médiocrement saillantes; ses ossemens ont été trouvés dans les terrains meubles du val d'Arno, et aussi près de Montpellier et de Paris.

909ᵉ Espèce. Hippopotame petit, *Hippopotamus minor*, Cuv. Desm. 612. Le *petit Hippopotame fossile*, G. Cuvier.

Celui-ci était de la taille du sanglier; les dents qu'on a trouvées ressemblaient en tout à celles de l'espèce précédente, mais quoique appartenant à un sujet adulte, elles étaient de moitié plus petites.

Gisement inconnu.

910ᵉ Espèce. Hippopotame moyen, *Hippopotamus medius*, G. Cuv. Desm.

Sa taille était intermédiaire à celle des deux espèces précédentes, et ses dents n'en diffèrent que parce qu'elles n'ont pas de rebord saillant à leur base.

Celles-ci ont été trouvées dans un tuf calcaire.

supposé d'eau douce, à Saint-Michel, département de Maine-et-Loire.

911ᵉ Espèce. HIPPOPOTAME TRÈS PETIT, *Hippopotamus minimus*, G. Cuv. Desm. 614.

Cette espèce était d'une taille plus petite que celle du cochon; les dents ont été trouvées avec des débris de crocodile, à Blaye, département de la Gironde.

II. *Deux doigts seulement à tous les pieds.*

CCIIᵉ Genre. ANOPLOTHÈRE, *Anoplotherium*, Cuv.

Six incisives à chaque mâchoire; des canines presque semblables aux incisives; molaires dont les 16 postérieures sont: les 8 supérieures (4 de chaque côté) de forme carrée, et les 8 inférieures (4 de chaque côté) en double ou triple croissant; point d'intervalle entre les canines et les molaires; les 4 pieds terminés par deux grands doigts, dont les os métacarpiens ou métatarsiens sont séparés.

Formule dentaire: incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$, 44.

Animaux lourds et ayant probablement les habitudes aquatiques, trouvés dans les gypses de Paris.

912ᵉ Espèce. ANOPLOTHÈRE COMMUN, *Anoplotherium commune*, G. Cuv. Desm. 621.

Cet animal avait les dimensions d'un petit cheval; la queue de la longueur du corps et très forte; il avait un doigt accessoire interne au pied de devant, et de moitié plus court que les grands doigts. Le célèbre baron Cuvier, en reconstituant son squelette, lui donne beaucoup de caractères de la loutre, des habitudes toutes aquatiques et un genre de vie herbivore.

913ᵉ ANOPLOTHÈRE SECONDAIRE, *Anoplotherium secundarium*, Cuv. Desm. 622.

Cette espèce-ci était de la taille du cochon, et à cela près ressemble en tout à la précédente.

CCIII^e Genre. XIPHODON, *Xiphodon*, Cuv.

Ce genre se rapproche, par les formes légères de son corps, des gazelles, et ses dents ont aussi quelque analogie; ses molaires inférieures et dernières sont tuberculeuses, tandis que les antérieures sont comprimées et allongées.

914e Espèce. XIPHODON GRACIEUX, *Xiphodon gracile*, G. Cuv. *Anoplotherium medium*, G. Cuv. Desm. 623.

Cet animal avait la taille et les formes gracieuses des gazelles; les grands doigts des pieds très allongés, sans doigts accessoires. Suivant M. Cuvier, cette espèce était légère comme la gazelle ou le chevreuil; elle devait paître les herbes aromatiques des terrains secs; sa course devait être agile et ses mœurs timides et craintives, et sans doute son pelage ras.

CCIV^e Genre. DICHOBUNE, *Dichobune*, G. Cuv.

Ce genre est formé d'espèces d'animaux assez petites, dont les molaires inférieures sont pourvues de tubercules très distincts, disposés sur deux rangs, et séparés par paires les uns des autres par des sillons transverses.

915e Espèce. DICHOBUNE LIÈVRE, *Dichobune leporinum*, Cuv. *Anoplotherium minus*, G. Cuv. Desm. 624. *Anoplotherium leporinum*, G. Cuv. 2e édit.

Le dichobune était de la grandeur et de la forme du lièvre, qu'il remplaçait sans doute aux premiers âges de la création : on lui trouve un doigt accessoire de chaque côté aux quatre pieds, et presque aussi long que les doigts intermédiaires.

916e Espèce. DICHOBUNE RONGEUR, *Dichobune murinum*, G. Cuv. *Anoplotherium murinum*, G. Cuv. *A. minimum*, Cuv. Desm. 625.

Cette espèce était de la taille du cochon d'Inde.

917e Epèce. DICHOBUNE OBLIQUE, *Dichobune obliquum*, Cuv.

Cette espèce, des carrières de Paris, est remarquable par l'obliquité des branches montantes de la mâchoire inférieure.

CCVe Genre. ADAPIS, *Adapis*, Cuv.

Dans ce genre le nombre des incisives était *probablement* de six. Les *canines supérieures* sont fortes et coniques, les *inférieures* sont longues et un peu tronquées à leur pointe. Six *molaires supérieures*, la première simple, sept *inférieures;* les trois premières tranchantes et les quatre postérieures tuberculeuses : les branches montantes de la mâchoire sont très larges.

La seule espèce de ce genre, trouvée dans les carrières de Paris, aurait la taille d'un hérisson.

3e Division. Les SOLIPÈDES (*solipedes*) ou ÉQUIDÉES, Gray.

Ont un seul doigt apparent renfermé dans un sabot unique (une seule exception, si elle existe, est l'*equus bisulcus*) et deux styles latéraux cachés sous la peau, et remplaçant des doigts.

Cette division comprend le seul genre *equus*, que M. Gray a proposé d'ériger en famille sous le nom d'*équidée*, renfermant les genres CHEVAL proprement dit (*equus*), et ANE (*asinus*); mais rien ne porte à admettre une coupe qui ne repose que sur des caractères superficiels.

CCVIe Genre. CHEVAL, *Equus*, Briss.

Les canines sont séparées des molaires par une barre ou espace intermédiaire; molaires à couronne carrée, marquée de nombreux replis d'émail; deux mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6}$, 42.

918e Espèce. CHEVAL DZIGGTAI, *Equus hemionus*, Gm. Desm. 648. Le *Dshikketey* de Pennant, le *Mulet sauvage*.

Cet animal est intermédiaire, par sa taille, au mulet dont il a les formes; ses oreilles sont grandes et droites; son pelage est isabelle, sur lequel tranche une ligne dorsale noire; sa crinière est également noire, et la queue est terminée par une houpe de même couleur.

Il vit par troupes d'une centaine d'individus dans les déserts salés de la Mongolie, où Pallas l'a rencontré. M. Duvaucel l'a vu à l'état de liberté dans l'Indostan : on le dit très commun dans la chaîne de l'Himalaya.

919e Espèce. ZÈBRE COMMUN, *Equus zebra*, L. Desm. 649. L'*Hippotigre* des anciens. *Equus montanus*, Burch. it.

Le zèbre est remarquable par son pelage blanc, sur lequel se dessinent sur la tête, sur le cou et sur les fesses, des bandes noires; le ventre est blanc, marqué d'une ligne noire au milieu, et on ne remarque point de bande longitudinale sur le dos comme dans l'espèce suivante.

Le zèbre vit en troupes qui paissent l'herbe sèche des lieux escarpés ; il est très sauvage et s'apprivoise très difficilement.

Le zèbre habite le cap de Bonne-Espérance, et se plaît sur les montagnes : on dit aussi l'avoir rencontré dans l'Abyssinie, au Congo et en Guinée.

920e Espèce. ZÈBRE DE BURCHELL, *Equus zebroïdes*. Le *Zèbre mâle*, F. Cuv. Ménag. *Equus zebra*, Burch. it. *Asinus Burchelii*, Gray.

Cet animal est blanc; la nuque et le dos sont rayés de bandes alternativement noires et fauves, dont les plus larges sont noires; une ligne occupe la longueur du dos : elle est noire et bordée de blanc; le ventre, la queue et les fesses n'ont point de bande comme l'espèce précédente, et sont parfaitement blancs. La crinière est rayée

de bandes noirâtres et blanches; les sabots sont plus serrés et ont les bords latéraux plus étroits et plus tranchans que ceux du zèbre.

Il habite le cap de Bonne-Espérance, dans l'intérieur, et se tient de préférence dans les plaines. L'Anglais, M. Gray, a le premier fort bien distingué cette espèce d'âne, qu'il a dédié à son compatriote le voyageur Burchell.

921e Espèce. CHEVAL COUAGGA, *Equus qouagga*, Gm. Le *Couagga*, Buf. Desm. 650. Le *Quacha*, Pennant.

Le couagga est moins grand que le zèbre; ses oreilles sont aussi plus courtes; il a la tête, le cou et les épaules d'un brun foncé, tirant sur le noirâtre, et d'un brun clair sur le dos, sur les flancs, sur la croupe qui prend une teinte grise roussâtre; les parties supérieures rayées en travers de blanchâtre; le dessous du corps, les jambes et les poils de la queue sont d'un assez beau blanc : cette dernière est terminée par une touffe de poils allongés.

Il vit en troupes nombreuses dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

922e Espèce. ANE COMMUN, *Equus asinus*, Briss. L. Desm. 651. L'*Ane* et le *Mulet*, Buffon.

L'âne a le pelage gris de souris, souvent gris argenté, luisant ou mêlé de taches obscures, mais toujours la ligne dorsale et une bande transversale noire sur les épaules; les oreilles très longues, la queue floconneuse au bout. L'âne, à l'état sauvage, habite les pays des Kalmouques, où il vit en troupes innombrables; a le pied sûr, est entêté, aime se vautrer dans la poussière; recherche les plantes sèches; son cri est appelé *braire*. L'âne domestique a de nombreuses variétés, et de son accouplement avec le cheval résulte les *mulets* proprement dits, ou provenant de l'âne et de la jument; et les *bardeaux* ou *petits mulets*, résultant du cheval et de l'ânesse.

923e Espèce. ANE KHUR, *Equus Khur*.

Cette espèce, très mal connue, est seulement

mentionnée dans la *septième liv.*, *p.* 764, *de l'Isis* de 1823, sous le nom d'âne sauvage, nommé *khur* par les Persans; son pelage est d'un gris cendré en dessus, passant au gris sale en dessous; les formes du corps sont à peu près celles de l'âne ordinaire, dont elle diffère cependant par sa tête qui est plus longue, et par ses membres qui sont plus forts; son cri ne paraît être qu'un fort grognement.

Habite les déserts de l'Asie du *nun* en troupes souvent considérables : l'été elles fréquentent les collines, et descendent dans la plaine pendant l'hiver.

924e Espèce. CHEVAL ORDINAIRE, *Equus caballus*. L. Desm. 652. Le *Cheval*, Buffon.

Les caractères du cheval, qu'on ne trouve nulle part à l'état véritablement sauvage, sont d'avoir la queue couverte de longs crins dans toute son étendue; des oreilles moyennes et point de croix ou bande de couleur différente du pelage sur le dos et les épaules : la couleur du pelage varie, mais elle est plus généralement marron, brune; on en connait des variétés isabelle, blanche, pie, etc.

Le cheval est, après le chien, le plus docile et le plus affectueux compagnon de l'homme; il s'identifie avec toutes les positions de la vie, et s'est acclimaté dans tous les pays où il a suivi l'homme: il est originaire du plateau de la Tartarie; on en connait des races nombreuses et variées, qui sont celles-ci : *arabe*, *persane*, *tartare*, *turque*, *transylvaine*, *moldave*, *hanovrienne*, *frisone*, *suisse*, *italienne*, *andalouse*, *anglaise*, *galloise*, *normande*, *limosine*, *navarrine*, *auvergnate*, *bretonne*, *ardennaise*, *franc-comtoise*, *boulonaise*, de la *camargue de Corse*; mais la plus remarquable, sans contredit, est la calmouque, qui est revêtue d'un poil très long, très abondant, et de couleur blanche : le Muséum en possède un bel individu.

925e Espèce. CHEVAL GUÉMUL, *Equus bisulcus*, Molina.

Molina, dans son *Histoire naturelle du Chili*, (p. 303) a décrit, sous le nom d'*equus bisulcus*.

un animal qui a beaucoup occupé les zoologistes. Les uns, et c'est le plus grand nombre, nient son existence, et les autres pensent que c'est un *paco* ou un *lama* que Molina aura mal décrit; mais comme plusieurs des espèces crues fabuleuses et indiquées par cet auteur, viennent d'être observées, il se pourrait que le *guémul* ou *huemul*, se présentât un jour, et soit alors rétabli dans nos species et dans une division autre que celle des solipèdes, où il ne pourrait demeurer. Le guémul, dit-on, ressemble à l'âne par les formes du corps, et a les pieds à deux doigts comme les ruminans.

Il habite les hauteurs les plus inaccessibles des Andes.

VII[e] ORDRE.

Les Ruminans (*Pecora*, L.).

N'ont d'incisives qu'à la mâchoire inférieure (1), et le plus ordinairement au nombre de huit; elles sont remplacées par un bourrelet calleux à la mâchoire supérieure; les molaires ont leur couronne marquée de deux doubles croissans; les pieds ont deux doigts, engagés dans deux sabots; deux rudimens de doigts latéraux existent derrière le sabot; quatre estomacs, destinés à la rumination; les mamelles inguinales au nombre de deux ou de quatre; le plus communément des cornes ou des bois.

1[re] Division. Inermes, *Inermia*.

†. Les Camélées: *ont des canines et point de cornes.*

CCVII[e] Genre. Chameau, *Camelus*, L.

Des dents pointues implantées dans l'os incisif;

(1) Exception le *chameau* et le *paca*.

doigts réunis en dessons jusque près de la pointe par une semelle commune ; cou très long, lèvre supérieure fendue ; point de mufle ; dos chargé de loupes graisseuses ; des callosités sur la poitrine et sur les poignets des jambes de devant et les genoux des jambes de derrière ; quatre mamelles ventrales.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{6-6}{5-5}$, 34.

926e Espèce. CHAMEAU A DEUX-BOSSES, *Camelus bactrianus*, L. Le *Chameau* de Brisson et de Buffon. Le *Camelus bactriæ* de Pline.

Ce chameau paraît être le *dityles* des Grecs ; il est plus particulièrement connu sous le nom de *chameau de la Bactriane* ; il est distingué par deux bosses ou loupes graisseuses placées sur le dos et sur les lombes et hautes de 9 pouces ; son poil est laineux, très touffu et composé d'un duvet fort long, et de poils rares plus long et plus gros ; sa couleur est brune roussâtre.

Nommé *vaisseau du désert* par les Orientaux, le chameau par sa sobriété est la seule bête de somme avec laquelle on puisse traverser les déserts.

Il habite presque toutes les contrées de l'Asie, et on a essayé de le naturaliser dans le midi de l'Europe.

927e Espèce. CHAMEAU A UNE BOSSE, *Camelus dromedarius*, L. Le *Dromadaire* Buffon ; le *Camelus arabiæ*, Pline.

Le dromadaire est plus vigoureux et encore plus habitué aux privations que le chameau ; il n'a qu'une seule bosse arrondie sur le milieu du dos ; son poil est assez doux, laineux, de médiocre longueur, mais plus fourni sur la bosse et sur les membres ; sa couleur est d'un gris presque blanc passant au gris roussâtre. Le dromadaire est plus particulièrement employé en Arabie ; il paraît que c'est le seul animal de ce genre que les anciens Grecs et Romains aient connu.

Il est communément répandu en Egypte, en Abyssinie, dans la Perse, dans l'Inde et dans la Tartarie.

CCVIII^e Genre. MÉRICOTHÈRE, *Mericotherium*, Bojanus.

Ce genre a été formé par M. Bojanus, d'après l'examen de dents trouvées en Sibérie, et qui ont dû appartenir à un animal voisin des chameaux, et ayant quelques uns des caractères des moutons ou des chèvres. Ces dents molaires comparées a celles des ruminans connus, ne sont rapportées assez particulièrement qu'aux dents des animaux des familles que M. Bojanus a nommées *camélines* et *ovines* (*Actes de l'Acad. Cœs. Leop. Car. des Curieux de la Nature*, t. XII, p. 1), et leur principal caractère est d'avoir des arêtes entre les colonnes; mais M. Cuvier a été à même de reconnaitre que ces dents appartenaient au genre *chameau*, et que les différences qu'elles présentent d'avec celles de l'espèce vivante ne sont dues qu'a l'âge. (*Ce genre ne sera donc ici que pour mémoire.*)

928e Espèce, MÉRICOTHÈRE DE SIBÉRIE, *Mericotherium sibiricum*, Bojanus.

Cet animal anti-diluvien devait être, suivant M. Bojanus, au moins aussi grand que la girafe, et que ressemblant à l'*argali*, il devait avoir au moins 9 pieds de hauteur, ou 6 pieds s'il se rapprochait du mouton, car on n'a pu supputer ses dimensions qu'en calculant celle des dents trouvées avec les mêmes organes chez les animaux vivans avec lesquels le méricothère paraît avoir du rapport. Trois molaires ont seulement été découvertes avec des débris de *mammouths*, probablement aux pieds des monts Altaïs en Sibérie.

CCIX^e Genre. LAMA, *Lama*, Cuvier.

Pieds ayant deux doigts munis d'ongles petits, assez séparés; cou très long; lèvre supérieure fendue; point de mufle; point de loupes graisseuses

sur le dos; callosités petites ou nulles; deux mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{1-5}{4-4}$, 30.

929e Espèce. LAMA DOMESTIQUE, *Lama peruviana*; *Auchenia glama*, Desm. 635. *Camelus glama*, L. Le *lama*, Buffon. *Camelus lama*, Erxl. Le *Lama sauvage*, *Guanaco* ou *Huanaca* d'Ulloa. Le *Llama* des Péruviens.

Sous ce nom on comprend deux espèces : l'une sauvage est le *guanaco*, l'autre soumise à la domesticité est le *lama*. Ses caractères sont : un pelage laineux et grossier, brun varié de taches blanches; le dos arqué; la queue pendante; une tache elliptique d'un brun noir foncé, placée en dedans du jarret; la tête et les jambes sont peu fournies de poils. Le *guanaco*, qui est châtain uniforme, ne diffère du *lama* que par une taille plus forte.

Ils vivent en troupes dans les chaînes des Andes; les lamas domestiques sont doux et dociles, et servent à porter de légers fardeaux au Pérou et au Chili.

930e Espèce. LAMA ALPACA, *Lama paco*; *Auchenia paco*, Desm. 636. *Camelus pacos*, Erxl. Le *Paco*, Buffon.

L'alpaca est de la taille du cerf; son pelage est composé de poils laineux, très longs et fins, de couleur châtain clair; les poils des jambes sont très courts et noirâtres, tandis que ceux du corps sont disposés par mèches; la queue est touffue et tombante; son museau est assez brusquement séparé du front.

Ses mœurs sont sauvages, et il vit par troupes dans les Andes péruviennes.

931e Espèce. LAMA VIGOGNE, *Lama vicugna*; *Auchenia vicugna*, Desm. 637. *Camelus vicugna*, L. La *Vigogne*, Buffon. *Camelus araucanus*, Molina.

La vigogne a des jambes longues et menues; la tête moyenne; le museau s'unissant au front par une légère courbure; le pelage d'un brun fauve pâle tirant

sur la couleur isabelle en dessus et blanc en dessous ; poils laineux très fins, longs d'un pouce sur le corps et de trois sur la poitrine.

Ces animaux sont timides et sauvages, ils s'apprivoisent difficilement ; ils vivent en troupes nombreuses près des cimes éternellement glacées des hauts pitons des Andes ; leur laine sert à fabriquer ces tissus excessivement fins, dont se vêtissaient les caciques, et qu'on nomme *ponchos*.

††. Les Moschinées.

CCX Genre. Chevrotain, *Moschus*, L.

Une longue canine de chaque côté de la mâchoire supérieure, sortant de la bouche dans les mâles ; corps svelte ; pieds fins ; queue très courte ; poils courts et lisses ; sabots conformés comme ceux des ruminans ordinaires ; point de larmiers ; dans une espèce, une poche située en avant du prépuce du mâle, et qui renferme une humeur fort odorante.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{8}$, can. $\frac{1-1}{0-0}$, mol. $\frac{6-6}{6-6}$, 34.

Suivant M. Temminck le *moschus pygmæus* est le jeune âge d'une très petite antilope nommée par lui *antilope spinigera* des côtes de Guinée et de Loango. Les *moschus delicatulus* et *americanus*, ne reposent, suivant le même auteur, que sur des jeunes du *cervus rufus*.

932e Espèce. Chevrotain porte-musc, *Moschus moschiferus*, L. Le *Musc*, Buffon. Le *Xé* des Chinois.

Le musc est de la taille du chevreuil ; son pelage est grossier et teint de brun, de fauve et de blanchâtre ; ses canines sont très apparentes hors de la bouche ; un simple renflement remplace la queue. Cet animal est célèbre par le produit excessivement odorant (*le musc*) qu'il fournit à la médecine, et qui est un principe sécrété dans une poche située en avant du prépuce du mâle. Ses mœurs sont sauvages et solitaires ; il est vif, timide, et ne se plaît

que dans les lieux les plus escarpés des hautes montagnes.

On le trouve dans presque toute l'Asie, et notamment en Chine, au Thibet, au Pégu et en Tartarie; on en connaît une variété albine.

932e bis Espèce. CHEVROTAIN MEMINNA, *Moschus meminna*, Erxl. *Chevrotain à peau marquée de taches blanches*, Buffon. Le *Meminna*, Knox.

Cette espèce a les oreilles longues; la queue très courte; le dessus du corps d'un gris olivâtre, marqué de taches rondes et blanches sur les flancs, et le dessous de cette dernière couleur.

Il n'a point d'organe secréteur de musc. Ses dimensions sont d'un pied quatre pouces, et sa patrie est l'île de Ceylan.

933e Espèce. CHEVROTAIN DE JAVA, *Moschus javanicus*, Pallas, Desm. 661. *Chevrotain de Java*, de Buffon.

Cet animal n'est pas plus grand qu'un lapin; son pelage est brun ferrugineux en dessus, ondé de noir sans aucune tache sur les flancs, seulement trois bandes blanches sont placées en long sur sa poitrine; le bout du nez est noir.

Cette espèce qui se rapproche beaucoup du *Napu* est de l'île de Java.

934e Espèce. CHEVROTAIN NAPU, *Moschus napu*, F. Cuv. 37e Mamm.

Ce chevrotain habite Sumatra. Il a la taille du lièvre; son pelage est brun, mélangé irrégulièrement de reflets gris-noirâtres ou fauves; la mâchoire inférieure est blanche; le poitrail est brun foncé, sur lequel se dessinent cinq taches blanches linéaires et convergentes. Son corps est épais; mais ses jambes sont fines et déliées; c'est le *moschus javanicus* de Raffles, mais non celui que Buffon a mentionné, sous le nom de chevrotain de Java, et qui est décrit précédemment.

935ᵉ Espèce. CHEVROTAIN KANCHIL, *Moschus kanchil*, Raffles.

Ce chevrotain n'a que 14 pouces de longueur et 9 à 10 de hauteur; son pelage est d'un brun rouge foncé, presque noir sur le dos, et d'un bai brillant sur les flancs; le ventre et le dedans des membres est blanc; il a trois raies sur la poitrine comme le *napu*, mais elles n'ont pas la même disposition. On remarque une bandelette qui va de la mâchoire à l'épaule; ses canines supérieures sont longues; la queue est touffue et blanche au bout.

Il habite les forêts de Java, et vit de fruits et entre autres de ceux de *gmelinia villosa* de Roxburgh.

2ᵉ Division. Les PLÉNICORNES (*Plenicornia*) ou CHÉRATOPHORES.

N'ont point de canines; les mâles, quelquefois les femelles, ont deux cornes creuses persistantes, ou des bois comme osseux et caduques.

1. *Cornes caduques propres au mâle seulement:* les CERVINÉES.

CCXIᵉ Genre. CERF, *Cervus*, Briss.

Corps svelte; jambes minces; des larmiers sous les yeux; un mufle dans la plupart des espèces; oreilles médiocres, pointues; queue très courte; quatre mamelles inguinales.

Form. dentaire: incisives $\frac{0}{8}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

Le genre *cervus* se compose d'un très grand nombre d'espèces, parmi lesquelles plusieurs sont loin d'être exactement distinguées; nous croyons devoir adopter la classification admise par M. de Blainville pour le groupement des espèces d'après leur rapport d'organisation.

§. 1. *Bois sessiles plus ou moins subdivisés, sans andouillers basilaires ni médians, terminés par une vaste empaumure digitée à son bord externe seulement.* Les ÉLANS.

936e Espèce. CERF ÉLAN, *Cervus alces*, L. Desm. 662. L'*Orignal* des Canadiens et de Terre-Neuve. L'*Élan*, Buffon.

Cet animal a la tête longue et étroite en avant; son museau est renflé et a beaucoup d'analogie avec celui du cheval; ses bois consistent en une très large empaumure garnie d'andouillers ou de digitations nombreuses à son bord extérieur; la queue est très courte; la couleur générale du pelage est d'un brun fauve sur le dos et sur la croupe, et d'un brun plus ou moins foncé en dessous; on en connaît une variété à pelage plus noir. L'élan a communément 6 pieds de longueur.

Il habite par petites troupes les forêts marécageuses de l'ancien et du nouveau Continent. C'est le *Moose deer* des Anglo-Américains; sa nourriture consiste en bourgeons d'arbres et en herbe.

937e Espèce. CERF COURONNÉ, *Cervus coronatus*, Geoff. Desm. 673.

Cette espèce se rapproche de l'élan par ses bois, seule partie d'elle que l'on connaisse; ils sont noirâtres, formés d'une simple empaumure, disposés en lames minces, très unies et un peu concaves, dont la face externe est divisée en cinq ou six dentelures profondes sans nervures.

Sa patrie est inconnue.

938e Espèce. CERF GÉANT, *Cervus giganteus*, Goldfuss.

M. Goldfuss a décrit sous ce nom une tête d'élan fossile, caractérisée par un andouiller placé immédiatement au-dessus de la couronne et dirigé en avant. Cette tête a été trouvée en 1800 sur les bords de l'*Iss*, dans un terrain sablonneux.

Le même auteur décrit aussi une portion de crâne et de bois fossiles qui ont été trouvés dans les fortifications de Cologne, et qui paraissent ne différer en rien de ces mêmes parties du *cerf commun*, actuellement vivant.

939e Espèce. CERF IRLANDAIS, *Cervus euryceros*, Hibbert.

Sous ce nom M. Hibbert a décrit un élan fossile, qu'il pense être l'*euryceros* d'Oppien; cet animal, éteint à une époque assez voisine, aurait vécu dans les marais; et ce doit être, suivant le même auteur, le *segh* des anciens Bretons, et celui que *Julius Capitolinus* a mentionné parmi ceux qu'il nomme *cervi palmati*. Cet élan a été trouvé dans un terrain marneux de *Ballaugh* et devait habiter les îles Britanniques (*Espèce hypothétique*).

940e Espèce. CERF D'AMÉRIQUE, *Cervus americanus*, Harlan, Faune améric., p. 245.

Cet élan fossile a été figuré dans le tome I, pl. 10, fig. 4, p. 375 des *Transactions de la Société philosophique américaine*, par le docteur Wistar; il a beaucoup de rapport, par son crâne, avec le *cervus canadensis*, dont il diffère toutefois, ainsi que de ceux des espèces actuellement vivantes, par beaucoup de caractères; son crâne est plus long que celui de l'élan; la région occipitale est aussi plus large; le point de départ des cornes est concave, et les crêtes destinées à l'attache des muscles plus étendues, etc. Ses débris ont été trouvés dans une molasse près les chutes de l'Ohio, conjointement avec des os de *Mastodonte*.

§. 2 *Bois sessiles plus ou moins divisés, pourvus d'andouillers basilaire et médian.*

†. *Andouillers aplatis*, les RENNES.

941e Espèce. CERF RENNE, *Cervus tarandus*, L. Desm. 663. Le *Caribou*, *Cervus rangifer*, Brisson. La *Renne* de Buffon.

La renne a la tête forte et médiocrement longue; sa queue est très courte; ses bois composés d'an-

douillers palmés et dentelés, exclusivement développés, supportés sur un mérain très long, mince et comprimé; son poil est de deux sortes: l'un laineux, abondant pendant l'hiver, et l'autre soyeux et très cassant, et plus long sur le cou qu'ailleurs. Le pelage varie suivant les saisons, de brun foncé qu'il est au printemps, il passe successivement au gris-brun, au gris-blanc et même au blanchâtre dans l'été. Les rennes perdent leurs bois en hiver; elles ont été soumises à la domesticité dans le nord de l'ancien continent. La richesse des Lapons est fondée sur la possession de troupeaux de rennes qui fournissent à tous leurs besoins. L'hiver ces animaux cherchent leur nourriture en broutant sur la neige un lichen qui forme toute la végétation de ces climats.

On les trouve dans tout le nord de l'Ancien et du Nouveau-Monde; on les a introduites en France.

942e Espèce. CERF D'ÉTAMPES, *Cervus Guettardi*, Cuv. Desm. 688.

Cette espèce est fossile, et ses débris ont été trouvés au milieu du sable de la vallée d'Etampes. Ses bois sont analogues à ceux des rennes; mais leur dimension est beaucoup plus petite, car ils sont minces, presque filiformes et légèrement comprimés; sa taille devait être celle du chevreuil ordinaire.

††. *Andouillers supérieurs seuls comprimés*. Les DAIMS.

943e Espèce. CERF DAIM, *Cervus dama*, L. Desm. 672. *Cervus platyceros*, Rai. Le *Daim*, Buffon.

La taille du daim est intermédiaire entre celle du cerf et du chevreuil; son pelage en été est brun, fauve en dessous et tacheté de blanc; il est généralement brun en hiver; sa queue est longue, noire en dessus et blanche en dessous. Ses bois sont divergens et dentelés profondément sur les deux bords supérieurs aplatis, mais davantage sur l'externe. La daine ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas de bois; son faon est fauve tacheté de blanc. On en connaît encore deux variétés; l'une le daim blanc

est un albinos, l'autre le daim noir (*cervus mauricus*) est plus petit que le daim ordinaire, a son pelage brun presque noir en dessus, moins foncé en dessous.

Cette variété habite la Suède et la Norwège. Le daim vit par petites troupes dans presque toute l'Europe; sa chair est estimée.

944e Espèce. Cerf d'Irlande, *Cervus hibernus*, G. Cuv. Desm. 685.

Cette espèce est fossile; ses bois sont très grands et ont de 9 à 12 pieds d'envergure, entre les extrémités des deux branches; ils sont garnis d'andouillers sur leurs deux bords, moins nombreux que sur le bois d'élan.

Ils ont été rencontrés en plusieurs lieux de l'Europe, notamment en Irlande.

945e Espèce. Cerf d'Abbeville, *Cervus somonensis*, Cuv. Desm. 687. *Daim d'une grande taille*, G. Cuv.

Cette espèce est également fossile; ses bois sont analogues à ceux du daim, mais d'un tiers plus grands; ils naissent immédiatement des frontaux, et ne sont pas portés par un pédoncule.

Ses débris ont été trouvés dans des sables de la vallée de la Somme, tout près d'Abbeville.

§. 3. *Bois sessiles à andouillers, basilaire et médian, tous coniques; les* Cerfs *proprement dits.*

946e Espèce. Cerf commun, *Cervus elaphus*, L. Desm. 666. Le *Cerf*, la *Biche*, et le *Faon*, de Buffon.

A la tête longue terminée par un mufle très court; ses bois sont ronds, branchus, ayant une empaumure terminale formée de deux à cinq dagues; sa queue est moyenne; le pelage d'été est brun fauve, celui d'hiver est gris-brun; une grande tache fauve pâle occupe les fesses et la queue. Le cerf a des canines dont est privé la biche, qui est aussi dépourvue de bois; le faon a le dessus du corps fauve parsemé de taches blanches et le dessous blanc.

Le cerf a deux variétés principales : celle de Corse (*cervus corsicanus*, Gmel.) est beaucoup

plus petite et a le corps plus trapu que le cerf ordinaire; la seconde ou le cerf des Ardennes (*cervus germanicus*, Briss.), qu'on a cru long-temps être l'*hippélaphe* d'Aristote, est plus grand et a le pelage plus foncé; des poils plus longs sur le cou et sur les épaules que le cerf commun. Quant au cerf blanc, il est le résultat de l'albinisme. Le cerf habite les forêts et vit en troupes; son naturel est très craintif, sa défiance est extrême; son agilité est depuis long-temps célèbre. Par la patience on peut le dresser aux habitudes les moins compatibles avec son naturel.

Il habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique.

947e Espèce. Cerf wapiti, *Cervus wapiti*, Mitchill. *Cervus major*, Ord; Desm. 664. L'*Elk* des Américains, le *wapiti*, Warden.

Le wapiti est à peu près de la taille du cerf; sa queue est très courte; son pelage fauve brunâtre; la région des fesses, y compris la queue, occupée par une grande tache d'un jaune très clair; ses bois sont rameux, très grands et sans empaumure. Le mufle est très large et le mâle seul a des canines; ses poils d'une médiocre longueur partout sont très allongés dessous la tête et le cou; l'intérieur des oreilles est blanc; le larmier est très grand. La femelle est moins foncée en couleur et n'a point de bois.

Les wapiti vivent en famille et sont monogames; ils s'apprivoisent aisément. Les Indiens s'en servent pour tirer leurs traîneaux; on les rencontre au Canada et dans les vallées du Haut-Missouri.

Un mâle de cette espèce, vivant à Londres, a servi à démontrer avec quelle rapidité les bois poussaient chez ces animaux; à dix jours de leur sortie, ils ont plusieurs pouces de hauteur; un mois après on comptait deux pieds d'intervalle entre les fourches.

948e Espèce. Cerf canadien, *Cervus canadensis*. Brisson, Desm. 665. Le *Red deer* de Warden.

Cette espèce, distinguée de la précédente par

M. Warden, n'est pas très authentique; son pelage est fauve obscur, et on n'observe point de taches jaunâtres sur les fesses; sa queue est assez longue et ses bois sont branchus, sans empaumure terminale, et ont six andouillers isolés recourbés à leur extrémité.

Ce cerf, commun dans l'ouest et le sud des États-Unis, n'existe point au nord.

949e Espèce. Cerf a grandes oreilles, *Cervus macrotis*, Say, major Long's exp. t. 2, p. 88. Le *Black tailed deer*, Lewis et Clarck, et aussi leur *Mule deer*.

Ce cerf est d'un brun pâle rougeâtre sur le corps; les flancs sont d'un cendré brunâtre; le dos est parsemé de poils dont la pointe est noirâtre, et qui forment par leur réunion une ligne distincte sur le cou; la queue est d'un cendré roussâtre et terminée de noir; les oreilles sont longues de 7 pouces 6 lignes; la queue n'a que 4 pouces, et les poils qui la dépassent ont aussi la même dimension.

Cette espèce habite les possessions les plus éloignées dans le nord des États-Unis.

950e Espèce. Cerf de Wallich, *Cervus Wallichii*, F. Cuv. 39e Mamm. G. Cuvier. t. IV, p. 504.

Cette belle espèce de cerf est du Népaul et a été envoyée au Muséum par M. Duvaucel. Elle est d'un gris brun jaunâtre, qui est plus pâle sur les joues, sur le museau, autour des yeux et au ventre; la queue est très courte et blanche, ainsi qu'une grande tache à la croupe; les bois s'écartent à droite et à gauche, et se renversent en arrière après les premiers andouillers, pour remonter ensuite verticalement. Sur chaque bois naissent deux andouillers qui se dirigent en avant : l'un descend sur le chanfrein et l'autre se relève un peu. Un troisième dirigé en dehors naît du merrain.

Ce cerf est dédié au directeur du Jardin des Plantes de la compagnie des Indes à Calcutta.

§. 4. *Bois sessiles, ramifiés, avec un seul andouiller basilaire, sans médians, et le supérieur ordinairement simple.* Les Axis.

†. *Espèces tachetées.*

951ᵉ Espèce. Cerf axis, *Cervus axis*, L. Desm. 668. L'*Axis*, G. Cuv. *Cerf du Gange*, Buffon.

L'axis a les formes générales du daim; le pelage est en tout temps et uniformément d'une couleur fauve assez vive et mouchetée de blanc; les poils qui le composent sont roux et très secs, ils forment une ligne presque noire le long de l'épine; le dessous du corps est d'un blanc de neige. L'axis mâle n'a point de canines supérieures; les bois sont un peu rugueux, à deux andouillers et à une seule pointe terminale. La femelle n'a point de bois et se distingue par une ligne blanche qui occupe longitudinalement les flancs : les mœurs de cet animal sont très douces, très timides.

Il vit dans l'Indostan, et particulièrement au Bengale.

952ᵉ Espèce. Cerf cochon, *Cervus porcinus*, L. Desm. 670. Le *Cerf-cochon*, Buffon.

Cet animal a le corps plus trapu et les jambes plus courtes que l'*axis*; il a le dessus du corps fauve, tacheté de blanc, et le dessous d'un gris fauve; ses bois sont grêles, n'ayant que deux très petits andouillers; les yeux et le museau sont noirs; une ligne un peu plus brune se dessine sur le dos; les fesses sont blanchâtres; la queue est fauve en dessus et blanche en dessous.

Il habite l'Inde.

††. Espèces sans taches.

953e Espèce. CERF HIPPÉLAPHE, *Cervus hippelaphus*, G. Cuv. p. 40, t. IV. *Cerf d'eau* ou *mejangan-banjoe* des Malais de Java, suivant Duvaucel (1), cru être l'*hippélaphe* d'Aristote, par le baron Cuvier, qui regarde maintenant le n° 956 comme cet animal.

Cette espèce a la taille du cerf commun; son poil est plus rude et plus dur, et dès la jeunesse celui du dessus du cou, des joues et de la gorge, est plus long et plus hérissé, et forme une sorte de barbe. En hiver il est de couleur gris brun plus ou moins foncé; en été il est d'un brun plus clair et plus doré; sa croupe est fauve pâle; la queue est brune, terminée de poils noirs assez longs.

Habite Sumatra, le Bengale; Aristote mentionne l'*Arachosie* pour patrie de son hippélaphe.

954e Espèce. CERF DES MARIANNES, *Cervus mariannus*, G. Cuv. t. IV, p. 45. Desm. 669.

Cette espèce, dont on doit la découverte à MM. Quoy et Gaimard, est de la taille du chevreuil; son pelage est entièrement gris brun; sa queue est courte et elle a, comme les précédentes, un mufle et des larmiers; son bois a deux andouillers à une seule pointe terminale, dirigés l'un en avant et l'autre en dedans: le faon est d'un fauve uniforme sans tache. Nous eûmes occasion de voir à Bourou, une des Moluques, un axis qui nous paraît très voisin de cette espèce. MM. Quoy et Gaimard la trouvèrent abondamment aux Iles Mariannes, où elle est très multipliée et où elle sert à la nourriture des habitans.

Nul doute que sa patrie primitive ne soit l'Inde, d'où les Espagnols l'ont tirée pour la jeter dans les îles soumises à leur pouvoir.

---

(1) Et *rusa* ou *roussa-itan* (cerf noir), à Java et à Sumatra.

955e Espèce. Cerf noir, *Cervus niger*, Blainv. Desm. 671.

Cette espèce, décrite pour la première fois par M. de Blainville, d'après un beau dessin envoyé de l'Inde, a la taille et les formes générales du cerf commun; son pelage est d'un brun presque noir en dessus, plus clair en dessous, tandis que les parties internes et supérieures des membres sont blanches; les bois sont très simples, et n'ont qu'un andouiller conique à la base d'un merrain allongé.

956e Espèce. Cerf d'Aristote, *Cervus Aristotelis*, G. Cuv. t. IV, p. 503.

Cette espèce, découverte dans le Bengale par M. Duvaucel, est plutôt l'hippélaphe d'Aristote, ainsi que l'a reconnu M. G. Cuvier. Il ressemble beaucoup au précédent par la couleur du pelage, les mêmes teintes de fauve pâle et de blanc, seulement la queue est brune et non pas noire, et beaucoup plus courte que celle de l'axis; sa tête osseuse est autrement configurée : on le nomme au Bengale *cal-orinn*, cerf noir.

Il est commun au Sylhet, dans le Népaul et vers l'Indus.

957e Espèce. Cerf de Duvaucel, *Cervus Duvaucelii*, G. Cuv. t. IV, p. 505.

Cette espèce a été fondée par le baron Cuvier sur des bois envoyés des Indes par M. Duvaucel. Ces bois ont de grands rapports, à la première vue, avec ceux d'un cerf d'Europe âgé, mais ils en diffèrent par une toute autre courbure et une autre distribution d'andouillers. On ne connaît nullement l'animal ni les couleurs de son pelage.

958e Espèce. Cerf de Leschenault, *Cervus Leschenaultii*, G. Cuv. t. IV, p. 505 et 506.

Cette espèce a été établie par le baron Cuvier sur un bois envoyé de la côte de Coromandel, par M. Leschenault, et qui diffère de tous les précédens; il est aussi grand que celui du cerf d'Aris-

tote, mais il est moins grand et moins tuberculeux que celui du cerf d'Europe.

959ᵉ Espèce. CERF DE PÉRON, *Cervus Peronii*, G. Cuv. t. IV, p. 46.

Espèce fondée sur une tête et des bois de couleur de brun pâle, apportés de Timor par Péron; cette espèce aurait des canines; la tête aurait une saillie assez marquée entre les bois, mais point de convexité à la base du nez; l'angle postérieur de son orbite est relevé d'une certaine manière.

960ᵉ Espèce. CERF CHEVAL, *Cervus equinus*, G. Cuv. p. 44, t. IV. Raffles, vol. XIII, *Trans. Soc. Linn.*

Son museau est noir et son menton blanc; son pelage brun grisâtre, plus obscur sur le ventre, tirant sur le ferrugineux aux parties postérieures et à la queue; l'intérieur des membres est blanchâtre; sa taille est presque aussi grande que celle du cheval.

Habite Sumatra.

§. 5. *Bois sessiles, ramifiés, avec un andouiller médian, sans andouiller basilaire.* Les CHEVREUILS.

Tous les animaux de cette section ont une ligne blanche bordée de noir, qui coupe obliquement le bout du museau.

†. *De l'ancien Continent.*

961ᵉ Espèce. CERF CHEVREUIL, *Cervus capreolus*, Briss. Desm. 674. Le *Chevreuil*, Buffon.

Le chevreuil est plus petit que le cerf et le daim, dont il a à peu près les formes générales; son pelage est fauve ou gris brun, et les fesses sont blanches; la queue est très courte; les bois sont assez petits, rameux et rugueux, ayant deux andouillers dirigés, l'un en avant, l'autre en arrière. Le chevreuil n'a ni canines ni larmier, et la *chevrette* n'en diffère que parce qu'elle est privée de bois; cet animal est vif, préfère les pays secs et élevés, et se réunit en petites troupes.

Il habite toute l'Europe et une partie de l'Asie tempérée.

962ᵉ Espèce. CERF AHU, *Cervus pygargus*, Pallas, Desm. 675. *Chevreuil de Tartarie*, G. Cuv.

L'ahu est plus grand que le daim : ce qui le caractérise est le tubercule qui remplace la queue; son pelage est long et serré, de couleur gris brun; ses bois sont médiocres, très rugueux et à deux andouillers, dont le postérieur forme une fourche avec la pointe du merrain; le ventre est jaunâtre; les fesses blanches, et il n'a point de canines.

Habite la Tartarie et surtout la Tartarie russe.

†† *Du nouveau Continent.*

963ᵉ Espèce. CERF DE VIRGINIE, *Cervus virginianus*, G. Cuv. Desm. 679.

Ce cerf a la tête fine et le museau pointu; son pelage est gris brun, assez foncé en hiver; le dessous du corps d'un blanc pur; il est d'une belle couleur fauve en été, et le bout du museau est d'un brun foncé; son bois est médiocre, très fortement recourbé en avant, ayant de 3 à 4 andouillers; il a des larmiers, mais point de canines. Ce cerf a des formes très sveltes : il paraît commun dans toute l'Amérique du Nord, et ne s'arrêter au Sud que vers la Guyane.

964ᵉ Espèce. CERF GUAZOUCOUCOU, *Cervus paludosus*, Desm. 680, d'Azara.

Ce cerf a le museau très gros; les parties supérieures et les côtés du corps sont d'un rouge bai; le dessous de la tête et la poitrine sont blancs; les paupières sont noires, entourées de blanc; une tache veloutée noire occupe la lèvre inférieure; deux triangles de même couleur occupent, l'un le chanfrein, l'autre la hauteur des yeux; ses bois sont assez grands, terminés par une fourche ayant quelquefois 5 dagues.

Il fréquente les lieux marécageux du Paraguay.

965e Espèce. CERF DU MEXIQUE, *Cervus mexicanus*, Pennant, Desm. 681. Le *Chevreuil d'Amérique*, Buffon.

On ne connaît de cette espèce que ses bois, qui sont médiocrement longs, gros et très rugueux, écartés, ayant plusieurs andouillers, dont l'antérieur est fort conique et non arqué.

Cette espèce habiterait le Mexique et la Guyane.

966e Espèce. CERF GOUAZOUTI, *Cervus campestris*, F. Cuv. Desm. 682. *C. leucogaster*, Screb.

Le pelage du gouazouti est ras ou serré, d'un bai rougeâtre en dessus, d'un beau blanc en dessous et sur les fesses; les poils du ventre plus allongés que ceux du dos; la queue est moyenne; ses bois sont médiocres, assez minces, plus ou moins rugueux; à merrains à peu près droits, à andouillers antérieurs horizontaux, puis courbes et verticaux; à 2 andouillers postérieurs obliques. Ce cerf exhale, dit-on, une odeur infecte, court avec agilité.

Habite spécialement les pampas du Paraguay.

§. 6. *Bois sessiles, simples et en forme de dagues.* Les DAGUETS.

967e Espèce. CERF GOUAZOUPITA, *Cervus rufus*, F. Cuv. Desm. 683. Le *Coussou*, la *Biche rousse* ou le *Guazoupita* de d'Azara.

Cette espèce a la tête très effilée, et le pelage rude et sec, d'un roux vif doré; le dessus de la tête et des jarrets sont d'un brun obscur tirant sur le roux; le dessous du corps est blanc; le mâle a des canines; les petits ont une livrée en naissant, et la queue de cette espèce est assez longue.

Elle vit par grandes troupes dans les forêts de l'Amérique méridionale.

968e Espèce. CERF GUAZOUBIRA, *Cervus nemorivagus*, F. Cuv. Desm. 684. Le *Cariacou* à Cayenne, le *Tememazame*, d'Hern.? le *Cerf*, 4e de d'Azara.

Ce cerf a le pelage d'un brun grisâtre en dessus et d'un blanc teint de fauve en dessous; les

fesses et le dessus de la queue sont fauves; ses larmiers sont très petits, et le mâle n'a point de canines.

Il habite les bois marécageux et vit solitaire au Paraguay et dans la Guyane.

§. 7. *Bois porté sur un long pédicule osseux dépendant des os du front.* Les CERVULES.

969e Espèce. CERF MUNTJAK, *Cervus muntjak*, Gm. Desm. 676. *Cervus muntjac* de Blainville; *Cervus vaginalis*, Bood; *Chevreuil des Indes*, de Buffon. Le *Kijang*, Raffles.

Le muntjak a la tête pointue, des yeux grands avec des larmiers; les oreilles assez larges; une queue courte et aplatie; le poil ras et luisant d'un marron roux, brillant en dessus; le ventre et le devant des cuisses d'un blanc pur; le mâle a des canines dont est privée la femelle, qui également n'a pas de bois.

Ce cerf, de mœurs très douces, habite l'Inde et Sumatra.

970e Espèce. CERF MUSC, *Cervus moschatus*, Blainv. *Cervus moschus*, Desm. 677.

La description de cette espèce repose sur un crâne observé par M. de Blainville, et provenant de Sumatra. Ses bois sont très courts, sans andouillers et sans meules à leur base; leur pédoncule était très long; deux canines saillantes caractérisent la mâchoire supérieure du mâle.

971e Espèce. CERF A PETITS BOIS, *Cervus subcornutus*, Blainv. Desm. 678.

Cette espèce repose, comme la précédente, sur une description de crâne faite par M. de Blainville à Londres. Le bois est très petit, à meule assez bien formée; les pédoncules médiocrement allongées; un petit andouiller à la base, dont la pointe est brusquement recourbée en arrière. Le mâle n'a point de canines du tout : cette espèce diffère notablement des deux précédentes. Une espèce des Phi-

lippines, décrite dans une note de la page 442 de la *Mammalogie* de M. Desmarest, paraît identique avec celle-ci ; son pelage est généralement d'un gris brun, plus foncé sur le dos qu'ailleurs : on n'observe de blanc que sous la queue.

II. *Cornes persistantes et communes aux deux sexes.* CAMELOPARDINÉES.

CCXII[e] Genre. GIRAFE, *Giraffa*, Brisson.

Cou très long, ligne dorsale oblique ; point de mufle ; poils ras ; une crinière sur la face supérieure du cou ; lèvre supérieure entière ; extrémité des cornes plane, avec une couronne de longs poils ; oreilles longues, pointues ; queue courte, terminée par un flocon de grands poils ; quatre mamelles inguinales.

Form. dent. : incisives $\frac{0}{8}$, canines 0, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

972[e] Espèce. GIRAFE D'AFRIQUE, *Giraffa camelopardalis* ; *Camelopardalis giraffa*, Gm. Le *Camelopardalis* de Pline. *Cervus camelopardalis*, L.

Cet animal, remarquable par la disproportion et le peu de rapport qui existent entre plusieurs de ses parties, a été long-temps un sujet de controverse parmi les savans ; son cou, démesurément long, contraste avec son train de derrière beaucoup plus bas que celui de devant ; son pelage est varié de taches brunes et ferrugineuses, toutes irrégulières et anguleuses, et séparées par des bandelettes étroites de couleur blanche ou fauve très claire, ce qui lui donne l'aspect d'un damier. Les femelles sont plus petites que les mâles et de couleur plus claire.

Les girafes vivent en troupes dans les plaines, et se nourrissent des bourgeons et des feuilles des arbres que leur long cou leur permet de brouter. Elles habitent la partie australe de l'Afrique et certains cantons du cap de Bonne-Espérance, où elles sont rares. La première peau montée qu'on voit

au Muséum, fut apportée en France par M. Levaillant. Au mois d'octobre, j'ai vu à Marseille la girafe envoyée en présent par le dey d'Alger au roi de France. Les premières girafes vues en Europe furent offertes par le prince de Damas à l'empereur Frédéric II, et décrites par Albert-le Grand, sous les noms de *seraph* et d'*anabula*.

III. *Cornes composées d'un noyau et d'un étui élastique de forme creuse, chez les deux sexes; point de canines.* Les TUBICORNES.

A. *Des larmiers. Le noyau des cornes complétement solide.* Les ANTILOPÉES.

CCXIII^e Genre. ANTILOPE, *Antilope*, Pallas, L. Gm.

Les caractères de ce genre nombreux en espèces, et sous-divisé par M. de Blainville en huit sous-genres, sont :

Cornes contournées de diverses manières, selon les espèces, et existant quelquefois dans les deux sexes; taille légère et svelte; nez tantôt terminé par un mufle, tantôt entièrement couvert de poils; des larmiers le plus souvent; point de barbe; oreilles assez grandes, pointues; souvent des brosses de poils sur les poignets, et des pores inguinaux; mamelles au nombre de deux ou de quatre.

Form. dent. : incisives $\frac{0}{8}$, canines $\frac{0}{0}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1er Sous-genre. ANTILOPE, *Antilope*, Pallas.

Des cornes, dans le sexe mâle seulement, à doubles ou à triples courbures, annelées, subspirales, sans arête; point de mufle et point de larmiers; souvent des brosses, des pores inguinaux; deux mamelles.

973e Espèce. ANTILOPE DES INDES, *Antilope cervicapra*, Pallas. Desm. 690. L'*Antilope*, Buffon.

Cette antilope a le corps svelte; le pelage ana-

logue à celui du cerf, d'un brun fauve en dessus et blanc en dessous; plus pâle chez la femelle; ses cornes sont noires, assez longues et à triples courbures, garnies de beaucoup d'anneaux dans leur longueur.

Cette espèce habite l'Inde ou l'Afrique, suivant Shaw.

974ᵉ Espèce. ANTILOPE SAÏGA, *Antilope Saïga*, Pallas, Desm. 691. *Capra tatarica*, L. Le *Saïga*, Buffon.

Le saïga a la taille du daim et les formes plus trapues que celles du cerf; son pelage est lisse, d'un gris jaunâtre en été, blanc en dessous, composé de poils plus longs et d'un gris blanchâtre en hiver. La femelle n'a point de cornes; celles du mâle sont de la longueur de la tête; elles sont jaunes et comme transparentes, annelées jusque vers le bout, et disposées en lyre.

Cet antilope vit en grandes troupes, et fréquente le bord des eaux, dans les lieux arides, découverts, sablonneux, dans le nord de l'Europe et sur les confins de l'Asie.

975ᵉ Espèce. ANTILOPE SEREN, *Antilope gutturosa*, Pallas, Desm. 692. Le *Hoang-yang* ou *Chèvre jaune*, des Chinois.

Cette espèce a la forme de l'antilope des Indes; la taille plus trapue que celle des gazelles; son pelage d'été est gris fauve en dessus et blanc en dessous; son pelage d'hiver est d'un grisâtre presque blanc. La femelle est plus petite que le mâle, sans cornes, n'ayant que deux mamelles, tandis que celui-ci en a quatre, et que ses cornes sont noires, garnies de bourrelets dans toute leur étendue, et disposées en lyre; il a aussi au prépuce une poche qui se remplit de *cerumen*.

Habite les déserts de la Mongolie.

976ᵉ Espèce. ANTILOPE CHIRU, *Antilope chirù* (*Quart. or. mag.* 1824, p. 260).

Cette espèce, que les habitans du Népaul, sa pa-

trie, nomment *chirù*, a été regardée, par les Anglais de l'Inde, comme la vraie licorne. Cette antilope, peu connue, a le pelage d'un bleu grisâtre, passant au fauve roux sur le dos; son poil est très fourni et long d'un pouce; son cou est très long; le ventre est blanc, et les jambes sont noires; sa longueur totale est 5 pieds 4 pouces; ses cornes sont très rapprochées.

2e Sous-genre. GAZELLE, *Gazella*, Briss., de Blainville.

Les cornes sont en lyre ou à double courbure, toujours annelées sans arêtes, et existant dans les deux sexes; quelquefois des larmiers; point de mufle; des pores inguinaux; deux mamelles et une queue courte.

977e Espèce. ANTILOPE DORCAS, *Antilope dorcas*, Pallas, L. La *Gazelle* de Buffon.

Cette espèce, qui se rapproche singulièrement des deux suivantes, et qui même a été confondue avec elle par plusieurs auteurs, a la taille du chevreuil, et les cornes rondes à leur base; celles-ci ont treize ou quatorze anneaux saillans; le dessus du corps est d'un fauve plus ou moins foncé; le dessous est blanc; une large bande noire traverse les flancs; une ligne nasale noire.

Elle vit en grandes troupes en Barbarie, en Syrie et en Arabie.

978e Espèce. ANTILOPE KEVEL, *Antilope kevella*, Pallas. *A. dorcas*, Desm. 693.

Le kevel ressemble à la gazelle, surtout à la corinne, dont il n'est peut-être qu'une variété; cependant ses cornes sont plus longues et plus aplaties sur les côtés, et annelées de quatorze à vingt renflemens; sa queue est noire, et du reste son pelage ressemble à celui de la corinne. Habite le Sénégal.

979e Espèce. ANTILOPE CORINNE, *Antilope corinna*, Pallas. *A. dorcas*, Desm. 693.

La corinne ressemble beaucoup à la gazelle; elle

en diffère par son poil plus long; ses cornes plus menues, moins contournées et marquées d'anneaux plus petits; la tête est fauve et gris clair sur l'occiput; ses yeux sont entourés d'une bande blanchâtre qui descend jusqu'aux narines.

Cette espèce est commune au Sénégal.

980e Espèce. ANTILOPE PERSANE, *Antilope subgutturosa*, Guldenst. Desm. 694. L'*Ahu*, Kœmpf. Le *Tseyran*.

Cette espèce est un peu plus grande que la gazelle, dont elle ne serait encore qu'une variété suivant M. Cuvier; son pelage est brun cendré dessus et blanc en dessous, et une bande brune occupe aussi chaque flanc; cependant les poils du dos ont plus de deux pouces de longueur, et une matière odorante est sécrétée des pores inguinaux; les cornes dans les deux sexes sont grandes, annelées, lyroïdes et d'un gris noir.

Elle habite les plaines découvertes de la Perse, jusque sur les limites de la Chine et de la Sibérie.

981e Espèce. ANTILOPE A BOURSE, *Antilope euchore*, Forst. Desm. 695. *A. marsupialis*, Zimmerm. *A. dorsata*, Lacép. Le *Springbok* des colons du Cap.

Cette espèce est d'un tiers plus grande que la gazelle; son corps est aussi plus trapu; son pelage est fauve en dessus et blanc en dessous; une raie de poils blancs, longue de 10 pouces, occupe la partie postérieure du dos; une ligne brune suit chaque flanc; la tête est presque blanche; les cornes sont noires, annelées et assez longues, disposées en lyre; un repli longitudinal de la peau sur la croupe.

Cette antilope vit en grandes troupes, qui changent souvent d'endroits, dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

982e Espèce. ANTILOPE POURPRE, *Antilope pygarga*, Pallas, Desm. 696.

Cette antilope a la taille du cerf d'Europe; son pelage est d'un bai brun très vif, de la couleur du

sang sur la tête et sur le cou; une large bande blanche sur le chanfrein; une raie brune sur chaque flanc; le dessous du corps blanc ainsi que les fesses; elle n'a ni larmiers, ni brosses; ses cornes sont rondes, lyroïdes, marquées de onze ou douze anneaux très saillans, et sont de couleur noire.

Elle habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

983e Espèce. ANTILOPE NEZ TACHÉ, *Antilope naso maculata*, de Blainv. Desm. 697.

Cette espèce, de la taille d'une chèvre, a été décrite par M. de Blainville, sans qu'on sache quelle est sa patrie; son pelage est brun en dessus et blanc en dessous; le front est d'un roux vif, et une bande blanche traverse le chanfrein; les cornes sont annelées, noires, assez longues et courbées en avant et en dehors, puis en dedans; elle a des brosses aux poignets.

984e Espèce. ANTILOPE AUX PIEDS NOIRS, *Antilope melampus*, Litchst. Desm. 698.

Cette espèce a des cornes noires très longues et très fortes, lyroïdes, garnies de bourrelets saillans, et terminées par un bout mince et lisse; son pelage est ferrugineux en dessus, excepté sur les fesses qui sont blanches, ainsi que le dessous du corps et le dedans des membres; une ligne noire sur le dos, coupée obliquement sur les fesses par une ligne de même couleur; point de brosses; une tache noire à chaque pied.

Cette antilope vit par petites troupes dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

985e Espèce. ANTILOPE KOBA, *Antilope Senegalensis*, Desm. 699. Le *Koba* de Buffon.

Le koba a la taille du cerf; mais son existence n'est point encore bien constatée; cette espèce n'est connue que d'après une tête osseuse; ses cornes sont noires, assez minces, légèrement comprimées, très longues, lyroïdes, lisses au sommet, ayant de douze à dix-sept anneaux.

Adanson a le premier observé cette antilope au Sénégal.

986e Espèce. ANTILOPE KOB, *Antilope kob*, Erxl. Desm. 700. *Antilope leucophæa*, Pallas. Le *Kob* ou *petite Vache marine du Sénégal*, de Buffon.

Le kob a la taille du daim, et n'est aussi connu que par une tête osseuse, également apportée du Sénégal par Adanson; ses cornes sont noires et grosses, n'ayant que sept ou huit anneaux; elles sont rapprochées l'une de l'autre à leur sommet.

3e Sous-genre. CERVICHÈVRE, *Cervicapra*, de Blainv.

Les cornes sont simples, tantôt droites, tantôt courbées en avant ou en arrière; elles sont peu ou point annelées; sans arêtes; souvent il existe des larmiers, mais jamais de brosses; le mufle manque le plus souvent; des pores inguinaux et une queue courte.

†. *Cornes courbées en avant.*

987e Espèce. ANTILOPE NANGUER, *Antilope dama*, Pallas, Desm. 701. Le *Dama*, Pline. Le *Nanguer*, Buffon.

Est de la taille du chevreuil; son pelage est fauve en dessus, blanc sous le ventre et sur les fesses; une tache de la même couleur sous le cou; ses cornes sont courtes, rondes, noires, brusquement courbées en avant, lisses à leur sommet; elles sont rugueuses à la base, avec cinq ou six anneaux mal dessinés.

Habite le Sénégal.

988e Espèce. ANTILOPE NAGOR, *Antilope redunca*, Pallas, Desm. 702. Le *Nagor*, Buffon.

Le nagor est un peu plus grand que le nanguer, dont il a la forme; son pelage est d'un roux pâle ou d'un fauve uniforme; les cornes sont presque lisses, à peu près droites, ayant un ou deux anneaux à leur base, courbées à leur pointe et de couleur noire.

Habite le Sénégal aux environs du Cap-Vert.

989e Espèce. ANTILOPE STEENBOK, *Antilope ibex*, Afzelius. *A. tragulus*, Lichst. Desm. 703.

Est de la taille d'une chèvre; son pelage est roux en dessus et blanc en dessous; ses oreilles sont brunes, et la peau des régions inguinales et génitales est noire; la queue est courte; les cornes sont noires, arrondies, droites, minces, annelées à leur base, et terminées par une pointe recourbée.

Cette espèce habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

Sa variété, nommée par M. Forster *bleebok*, est l'*antilope pediotragus* d'Afzelius.

990e Espèce. ANTILOPE GRISBOK, *Antilope melanotis*, Afzelius, Desm. 704. La *Chèvre grise* ou *Grisbok*, Forster. *A. grisea*, F. Cuv.

Cette espèce est plus grande que la précédente; son pelage est d'un fauve roussâtre, entremélé de poils blancs ou gris sur le dos; d'un brun clair sur la tête, blanchâtre sous le ventre; les yeux sont entourés d'un cercle noir; ses cornes sont arrondies, annelées à la base, noires et un peu courbées en avant.

Cette antilope vit sur les montagnes, au milieu des rochers et par couples isolés, au cap de Bonne-Espérance.

991e Espèce. ANTILOPE RITBOK, *Antilope eleotragus*, Screb. Desm. 705. *A. arundinacea*, Shaw. Le *Ritbok* d'Allamand.

A le pelage laineux, d'un gris cendré en dessus, blanc sur le ventre, la gorge et les fesses; les oreilles sont très longues ainsi que la queue qui est plate, garnie de longs poils blanchâtres; ses cornes sont noires, assez petites, arrondies et légèrement courbées en avant; elles n'ont que dix anneaux peu marqués.

Une variété de cette espèce est nommée par Afzelius *antilope fulvo-rufula*. Peut-être est-ce encore à cette espèce qu'on doit rapporter l'*antilope isabellina* de Thunberg.

Le ritbok vit en petites troupes dans les buissons près des eaux; il habite la Cafrerie et les districts les plus éloignés du cap de Bonne-Espérance.

992ᵉ Espèce. ANTILOPE A CORNES AIGUES, *Antilope acuticornis*, de Blainv. Desm. 706.

Cette espèce ne repose que sur l'examen d'une tête osseuse, dont les cornes sont simples, coniques, très pointues, lisses, verticales et à courbures antérieures à peine sensibles.

††. *Cornes droites.*

993ᵉ Espèce. ANTILOPE SAUTEUSE, *Antilope saltatrix*, Boddaert. *A. oreotragus*, Gm. Desm. 707. Le *Klippspringer* de Forster. Le *Sauteur de rochers* de Vosmaër.

Cette antilope a des larmiers; un pelage rude et grossier, composé de poils aplatis et cassans, d'un gris de cendre clair et annelés de brun et de jaune grisâtre vers leur pointe, ce qui forme une teinte générale grise verdâtre; les oreilles sont bordées par un liseré d'un noir foncé; cornes courtes, minces, dressées et très légèrement arquées en dedans.

L'antilope sauteuse habite les rochers les plus inaccessibles et prend son nom de la grande force de ses sauts; on la trouve dans les montagnes des environs du cap de Bonne-Espérance.

994ᵉ Espèce. ANTILOPE CHEVREUIL, *Antilope capreolus*, Lichst. Desm. 708. Le *Rehbok*, Sparm. *Antilope lanata*, Desmoul.

Cette antilope a le museau très effilé; un pelage laineux frisé, gris roux en dessus, blanc en dessous; les cornes du mâle sont complétement droites, pointues à leur sommet, annelées, excessivement minces et arrondies; elle n'a ni larmiers ni brosses aux poignets; une tache noire occupe le menton; la femelle ne diffère du mâle que par le manque de cornes.

Vit en petites troupes dans les montagues du cap de Bonne-Espérance.

995ᵉ Espèce. ANTILOPE DE LALANDE, *Antilope Lalandia*, Desmoul. *A. Lalandiana*, Desm. 709.

Cette espèce est de la taille de l'antilope, mais son corps est assez épais; les poils sont assez longs, durs et non frisés; le dos et les flancs sont d'un gris brun clair uniforme; le ventre est blanc et séparé de la teinte foncée du dos par une ligne brusque; la tête et le cou sont d'un gris fauve; les cornes du mâle sont minces, droites, plus courtes que la tête et parallèles.

Habite les contrées montagneuses du cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été rapportée par feu de Lalande.

996ᵉ Espèce. ANTILOPE DES BUISSONS, *Antilope sylvicultrix*, Afzel. Screb. Desm. 710. Le *Bush goat* des Anglais de Sierra-Leone.

A la taille un peu plus forte que celle du daim; son pelage est en général assez doux, luisant, d'un brun foncé sur le dos, plus pâle sur les flancs, mêlé de gris sur les cuisses, formant une ligne d'un jaune isabelle sur la colonne vertébrale, plus large sur les lombes, où les poils sont plus longs et ont environ deux pouces; les cornes sont noires, rondes, courtes dans la direction du front, grosses et finement ridées à leur base, rugueuses au milieu et lisses au bout.

Habite les plaines couvertes de buissons des pays montueux de l'ouest de l'Afrique et des environs de Sierra-Leone.

997ᵉ Espèce. ANTILOPE DUIKER, *Antilope mergens*, de Blainv. Desm. 711. Le *Duiker* ou *Deukerbok* ou *Chèvre plongeante* du Cap.

Est de la taille de la chèvre; son pelage est généralement d'un fauve roux; le bas-ventre et l'intérieur des cuisses sont grisâtres; les quatre pieds sont bruns et des lignes noires occupent la face antérieure des jambes de devant et le canon de celles de derrière; elle n'a point de brosses aux poignets; ses cornes sont droites, assez grosses, anne-

lées à la base, de moitié plus courtes que la tête.
Habite le cap de Bonne-Espérance.

998e Espèce. ANTILOPE GRIMME, *Antilope grimmia*, Pallas, Desm. 712. La *Grimme*, Buffon. Le *Petit bouc damoiseau* de Vosmaër.

La grimme a les formes plus légères et plus arrondies que celles des gazelles; son pelage est généralement d'un fauve jaunâtre, gris le long du dos et sur le chanfrein; le museau est noir; les membres sont gris; les cornes dans le mâle sont courtes, assez épaisses, noires, très droites et parallèles.
Habite la côte de Guinée.

999e Espèce. ANTILOPE OUREBI, *Antilope scoparia*, Screb. Desm. 713.

L'ourebi a les formes de la précédente, mais elle est un peu plus svelte et un peu plus haute sur jambes; son pelage est d'un fauve uniforme supérieurement, d'un beau blanc en dessous; la queue brune; des brosses fauves et blanchâtres au poignet; des larmiers; des cornes chez le mâle, petites et droites, avec cinq bourrelets.
Vit par petites troupes dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

1000e Espèce. ANTILOPE SPINIGÈRE, *Antilope spinigera*, Temm.

Suivant M. Temminck le jeune âge de cette espèce serait le *moschus pygmæus* de Linné; le *chevrotain des Indes orientales* de Buffon; ses formes sont sveltes et gracieuses et d'un tiers moins grandes que l'espèce suivante; son pelage est d'un brun roux en dessus, blanc en dessous.
Habite les côtes de Guinée et de Loango.

1001e Espèce. ANTILOPE GUEVEI, *Antilope pygmæa*, Pallas, Desm. 714. Le *Guevei* d'Adanson. Le *Roi des chevrotains*.

Le guevei n'a guère qu'une dixaine de pouces de hauteur au train de devant et ses cornes ne sont longues que d'un à deux pouces; celles-ci sont

noires, coniques, dirigées en arrière et presque parallèles; son pelage d'un brun clair uniformément en dessus, blanchâtre en dessous; la queue est assez mince, brune en dessus et blanche inférieurement; vit isolément dans les grandes forêts de l'Afrique, notamment au cap de Bonne-Espérance.

††† *Cornes courbées en arrière.*

1002ᵉ Espèce. ANTILOPE DE SALT, *Antilope Saltiana*, Blainv. Desm. 715.

Cette espèce ne repose que sur l'examen d'une tête dont les cornes sont coniques, extrêmement petites, pointues, annelées dans leur base, à courbures postérieures à peine sensibles.

Sa patrie est inconnue.

1003ᵉ Espèce. ANTILOPE CAMPTAN, *Antilope sumatrensis*, Desm. 716. Le *Cambing-outang* ou *Chèvre sauvage* de Marsden.

Cette espèce a des formes trapues et un mufle assez grand; son pelage est long, très fourni, d'un brun presque noir, blanc seulement aux épaules, au haut du cou et en dedans des oreilles; ses cornes sont noires, rondes, courtes, aiguës au sommet, annelées et légèrement arquées en arrière.

Habite l'île de Sumatra.

1004ᵉ Espèce. ANTILOPE GORAL, *Antilope goral*, Hardw. *Trans. Soc. Linn.*, t. 14.

Cette espèce a les cornes courtes, subulées et recourbées à leur extrémité, qui est lisse; son pelage en dessus est d'un gris cendré plus pâle en dessous; la bouche est bordée de blanc; la queue est courte, terminée par un flocon de poils; elle a des larmiers; la femelle diffère peu du mâle, et elle a des tubercules qui remplacent les cornes de celui-ci.

Elle habite les chaînes de l'Himalaya et les montagnes du Népaul, où les habitans la nomment *Goral*; sa chair passe pour très délicate.

Le goral serait, suivant M. Temminck, le *bouquetin du Népaul* de M. F. Cuvier.

††††. *Quatre cornes*, les Tetracères de Leach.

1005e Espèce. Antilope quadricorne, *Antilope quadricornis*, de Blainv. Desm. 717.

Cette espèce repose sur un crâne étudié par M. de Blainville, et qui provenait de l'Inde; les cornes sont au nombre de quatre; celles de devant sont lisses, assez grosses, un peu courbées en arrière; les postérieures sont plus grêles, plus élevées, coniques, presque droites et légèrement courbées en avant.

1006e Espèce. Antilope chickara, *Antilope chickara*, Hardwich., *Trans. Soc. Linn.*, t. 14. *Tschicara*, F. Cuv. 44e liv. *Tetracerus striaticornis?* Leach.

Cette espèce a quatre cornes, dont les antérieures sont droites, cylindriques, courtes, brusquement pointues et rapprochées à leur base; les postérieures sont allongées, pointues, droites et lisses, peu divergentes; elles sont noires et striées à la base; le pelage est d'un bai uniforme en dessus, passant en dessous au blanc plus ou moins mélangé de roux. Le *chickara* est commun dans l'Inde, et fréquente les forêts du Bengale et d'Orissa.

4e Sous-genre. Alcélaphe, *Alcelaphus*, de Blainv.

Les cornes ont une double courbure; elles sont annelées sans arêtes dans les deux sexes; des larmiers; point de pores inguinaux; une queue médiocre terminée par un flocon de longs poils; deux mamelles; un demi-mufle.

1007e Espèce. Antilope bubale, *Antilope bubalis*, Pallas, Gm. Desm. 718. Le *Bubalus*, Pline. Le *Bœuf d'Afrique*, de Belon. La *Vache biche*, le *Taureau cerf*, etc.

Le bubale est de la taille d'un grand cerf; sa tête est très allongée et étroite; ses cornes sont grosses, naissant presqu'à se toucher, fortement annelées et garnies de petites canelures longitudinales, arquées d'abord en arrière, puis en avant et enfin en arrière;

pelage uniformément roussâtre ; un flocon de longs poils noirs termine la queue.

Le bubale vit en petites troupes dans les déserts de l'Afrique ; il n'est pas rare en Barbarie, et en Egypte.

1008e Espèce. ANTILOPE CAAMA, *Antilope caama*, Screb. Desm. 719. *Antilope bubalis*, Pallas. Le *Licama* des Cafres. Le *Kaama* des Hottentots.

Le caama a la tête encore plus allongée que le bubale ; son pelage est d'un roux brun assez foncé sur le dos et plus clair sur les flancs ; les fesses sont blanches, ainsi que le ventre et la face interne des membres ; une tache noire à la base des cornes ; plusieurs lignes noires sur les jambes ; les cornes sont grosses, fortement annelées, courbées en avant et en arrière et la pointe prolongée dans ce sens.

Le caama vit en grandes troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

1009e Espèce. ANTILOPE A COLLETS, *Antilope suturosa*, Otto, *Mém. Soc. cur. de la nat.* t. 12.

Cette antilope a les formes très lourdes et la taille moyenne ; la queue est longue, floconneuse ; les cornes sont allongées, grandes, annelées, recourbées au sommet ; les poils sont secs, inégaux, très longs sur le dos et sur le cou, où ils forment trois bandes imitant de larges collets ; leur couleur est de brun cendré ; le ventre, les pieds et la queue sont blancs ; une tache brune occupe la région frontale, et trois taches blanches se dessinent sur les côtés de la tête. Cette description appartient à l'individu femelle seulement.

Patrie inconnue.

5e Sous-genre. TRAGELAPHE, *Tragelaphus*, de Blainv.

Les cornes sont plus ou moins comprimées, spirales, à arêtes existant tantôt chez le mâle, tantôt chez les deux sexes ; larmiers quelquefois nuls ; des pores inguinaux ; une queue médiocre ; quatre mamelles et un demi mufle.

1010e Espèce. Antilope coudous, *Antilope strepsiceros*, Pallas, Desm. 720. Le *Condoma*, Buffon. Le *Coudou*, Vosmaër.

Le coudous a le corps robuste ; des cornes grosses, lisses, de couleur jaune sale variée de noirâtre ; elles sont divergentes et à trois courbures en spirale ; le pelage est composé de poils assez longs, couchés, d'un gris plus ou moins roussâtre ; une ligne blanche occupe le milieu du dos et donne naissance à des lignes de même couleur qui descendent sur les flancs ; il a une crinière sur le cou et une autre en dessous ; une barbe au menton.

Cette antilope vit isolée dans les montagnes ; saute avec la plus grande vigueur et habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

1011e Espèce. Antilope bosbok, *Antilope sylvatica*, Sparm. Gm. Desm. 721. Le *Bosbok*, Allam.

Cette antilope a le pelage généralement d'un noir brun en dessus et blanc en dessous ; plusieurs petites taches blanches sur le museau, ainsi que sur le milieu du cou, sur les flancs et sur la face externe des cuisses ; sa queue est noire en dessus et blanche en dessous ; le mâle a seulement des cornes, qui sont noires, comme tordues sur elles-mêmes et lisses à leur sommet.

Le bosbok vit dans les bois par couples, solitaires, au cap de Bonne-Espérance.

1012e Espèce. Antilope guib, *Antilope scripta*, Pallas, Desm. 722. Le *Guib* d'Adanson.

Le guib est de la taille du daim ; son pelage est d'un fauve marron, marqué de bandes blanches transversales, et un grand nombre de taches rondes, aussi blanches, éparses sur les flancs et sur les cuisses ; ventre noir, ainsi que le bout de la queue ; une ligne dorsale composée de poils plus longs, noirs, entremêlés de blancs ; les cornes sont assez courtes, pointues, ayant deux arêtes saillantes, décrivant une spire d'un tour et demi au plus.

Le guib vit par grandes troupes sur les bords du fleuve Sénégal.

6e Sous-genre. ORÉAS, *Oreas*, Desm.

Les cornes sont droites, ayant une très forte arête en spirale qui existe dans les deux sexes; les larmiers manquent; un mufle, 4 mamelles; une queue longue et touffue au bout; point de brosses au poignet.

1013e Espèce. ANTILOPE CANNA, *Antilope oreas*, Pallas, Desm. 723. Le *Coudou*, Buffon. Le *Canna* de Gordon, l'*Elan du Cap* Sparmann, le *Canna* ou *Gann* des Hottentots.

Le canna a la taille d'un fort cheval; sa tête est longue et sans larmiers; son pelage est d'un fauve tirant sur le roux en dessus, blanc en dessous, d'un gris cendré sur la tête et sur le cou; les cornes sont noires, très grosses, divergentes et lisses à leur extrémité.

Les cannas vivent en troupes nombreuses dans les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

7e Sous-genre. BOSELAPHE, *Boselaphus*, de Blainv.

Les cornes sont simples, non rugueuses, diversement contournées, privées d'arêtes spirales, et manquant quelquefois chez les femelles; la queue est terminée par un flocon de poils; point de brosses aux poignets; 4 mamelles; un mufle.

1014e Espèce. ANTILOPE NYL-GAUT, *Antilope picta*, Pallas, Desm. 724. *A. albipes*, Erxl. Le *Nyl-Gaut* de Buffon. Le *Taureau-Cerf* des Indes.

Le nyl-gaut a quelque chose de l'aspect des bœufs; sa tête est assez longue et mince; les cornes, dont est privée la femelle, sont courtes, coniques et lisses, très écartées l'une de l'autre et légèrement courbées en avant; le pelage est gris cendré dans le mâle et gris fauve dans la femelle; des anneaux noirs et blancs occupent les extrémités des pieds; une crinière noirâtre règne sur le dessus du cou, et en

dessous pendent de longues mèches de poils noirs.

Cet animal habite les confins de la Tartarie, notamment le Kashmir et Guzarate.

1015ᵉ Espèce. Atilope gnou, *Antilope gnu*, Gm. Desm. 725. Le *Catoblepas* de Pline ? le *Bos gnou* de Zimmerm: ; le *Gnou* ou *Niou* de Buffon.

Le gnou a la taille d'un cheval ; le corps trapu et musculeux ; il ressemble au bœuf par les parties antérieures, et au cheval par les parties postérieures ; sa tête est comprimée, terminée par un mufle très large ; ses cornes sont très aplaties à leur racine, striées longitudinalement, mais arrondies et lisses à leur sommet ; le cou est revêtu d'une crinière très fournie, composée de poils gris, blancs et noirs ; une barbe épaisse et brune est placée sous le menton ; le pelage du corps est ras.

Le gnou vit par troupes nombreuses ; son caractère est farouche. Il habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

8ᵉ Sous-genre. Oryx, *Oryx*.

Les deux sexes ont des cornes très grandes, pointues, annelées, sans ar tes, droites ou légèrement recourbées en arrière ; des larmiers ; point de mufle et point de brosses ; des pores inguinaux ? une queue assez longue, terminée par un flocon de longs poils.

1016ᵉ Espèce. Antilope oryx, *Antylope oryx*, Pallas, Desm. 726. Le *Pazan*, de Buffon ; le *Chamois du Cap*, de Forster.

Cette antilope a les cornes presque droites, noires, environnées d'anneaux obliques jusqu'à moitié de leur longueur, et lisses vers leur pointe, qui est aiguë ; pelage d'un gris cendré, bleuâtre en dessus et teinté de roux çà et là ; ventre blanc ; une ligne brune sur chaque flanc ; une tache marron foncée au-dessus des sabots ; tête d'un beau blanc avec une tache noire entre les deux cornes.

Cette antilope vit par paire dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

1017ᵉ Espèce. ANTILOPE LEUCORYX, *Antilope leucoryx*, Pallas, Desm. 727.

Cette espèce a le pelage blanc, une tache d'un fauve vif à la base et en avant des cornes; une tache pareille sur le chanfrein; ses cornes sont noires, minces, très longues, arrondies, annelées, un peu arquées en arrière.

Cette espèce, que quelques auteurs regardent comme une variété de la précédente, habite l'Arabie.

1018ᵉ Espèce. ANTILOPE ALGAZELLE, *Antilope gazella*, Pallas, Desm. 728. L'*Algazelle*, de Buffon.

L'algazelle a le pelage fauve en dessus, blanc en dessous; la queue est de cette dernière couleur et terminée par un flocon de poils bruns noirâtres; la tête est également blanche, avec deux taches d'un gris foncé, l'une au milieu du front, l'autre circulaire et naissant de la base des cornes; une ligne dorsale sur la colonne vertébrale; les cornes sont noires, arrondies, minces et annelées dans leur moitié inférieure.

Habite toute l'Afrique centrale.

9ᵉ Sous-genre. EGOCÈRE, *Egocerus*, Desm.

Les cornes sont très grandes, fortes et pointues, annelées, à simple courbure postérieure; la queue est assez longue; un demi-mufle; point de larmiers ni de brosses.

1019ᵉ Espèce. ANTILOPE BLEUE, *Antilope leucophæa*, Pallas, Desm. 729. *A. glauca*, Forster, la *chèvre bleue*.

Cette espèce a le pelage composé de poils assez longs, d'un gris cendré en dessus et blanc en dessous; le chanfrein est d'un gris foncé; une mèche de poils blancs, plus longs que les autres, occupe le devant de chaque œil; une sorte de petite crinière sur la ligne dorsale; cornes grosses, annelées, courbées en arrière.

Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

1020ᵉ Espèce. ANTILOPE CHEVALINE, *Antilope equina*, Geoff. Desm. 730.

Cette espèce a la taille d'un petit cheval ; ses poils sont courts, excepté sur le dos, où ils forment une sorte de crinière à l'extrémité de la queue et au-dessous du cou ; ses cornes sont grandes, arquées en arrière, ayant un grand nombre de gros anneaux ; pelage brun varié de roussâtre ; chanfrein blanchâtre ; une mèche de longs poils blancs au-devant de chaque œil.

Cette espèce est peut-être du Cap, mais on ignore au juste sa patrie.

10ᵉ Sous-genre. CHAMOIS, *Rupicapra*, de Blainv.

Les cornes sont simples, lisses, à courbure postérieure, et existent dans les deux sexes ; larmiers et brosses nuls ; des pores inguinaux ; une queue très courte ; deux mamelles ; mufle manquant.

1021ᵉ Espèce. ANTILOPE CHAMOIS, *Antilope rupicapra*, Pallas, Desm. 731. Le *Chamois*, Buffon. *Capra rupicapra*, L. *L'Ysard*.

Le chamois a le pelage composé de deux sortes de poils ; l'un, laineux et brunâtre, est très abondant ; l'autre soyeux, sec et cassant ; sa couleur est d'un brun foncé en hiver, d'un brun fauve en été ; sa tête est d'un jaune pâle ; une bande brune occupe le museau et le tour de l'œil, une ligne blanche borde les fesses ; les cornes sont noires, très courtes, lisses et arrondies : elles s'élèvent verticalement du front pour se courber brusquement en arrière à leur pointe.

Le chamois ne semble habiter avec plaisir que les sommets escarpés, bordés de précipices, des plus hautes montagnes de l'Europe.

1022e Espèce. ANTILOPE LAINEUSE, *Antilope lanata*, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. *Mountain sheep*, Ord. *Mazama dorsata* et *sericea*, Rafinesq. *Rupicapra americana*, de Blainville. *Antilope americana*, Desm. 732.

Sa tête ressemble un peu à celle du bélier; ses oreilles sont pointues et moyennes; ses cornes longues de 5 pouces sont un peu courbées en arrière : elles sont rondes, lisses; les jambes sont fortes et les sabots gros et noirs; son pelage est d'un blanc jaunâtre, très épais, composé de longs poils droits, revêtant des poils laineux et courts.

Habite l'Amérique du nord depuis l'Océan pacifique jusqu'au Lac des bois, près le Lac supérieur.

11e Sous-genre. ANTILOCHÈVRE, *Antilocapra*, Ord; de Blainv.

Les deux sexes ont des cornes un peu longues, comprimées, recourbées en crochets postérieurement vers la pointe, et munis d'un andouiller antérieur.

Les antilochèvres ont les formes générales des antilopes, mais elles n'ont point de mufle, de larmiers, ni de brosses aux poignets.

1023e Espèce. ANTILOPE PORTE-CROIX, *Antilope furcifer*, Smith, *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. Desm. 733. *Antilocapra americana*, Ord. Le *Pronghorned antelope*, Lewis et Clarck. Le *Kistu-he* (petit élan) des sauvages Kluches.

Son pelage est ras, gris roussâtre en dessus et blanc sur les fesses, la queue et les parties inférieures du corps. Cette espèce n'a ni mufle, ni larmiers, ni brosses : ses formes sont assez analogues au chamois; mais sa taille est plus forte. Ses cornes sont comprimées, légèrement ridées à leur base, longues de 11 pouces, dressées sur la tête, mais un peu divergentes sur les côtés et recourbées vers le bout, avec un petit andouiller dirigé en avant.

Elle vit en troupes peu nombreuses dans les lieux les plus escarpés des États-Unis.

1024ᵉ Espèce. Antilope palmé, *Antilope palmata*. Hamilton, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII. Desm. 734. *Cervus hamatus*, de Blainville.

M. Smith suppose que cette espèce pourrait bien être le *mazame* d'Hernandez : elle repose sur des cornes conservées à Londres, et qui, quoique voisines de celles de l'espèce précédente, en diffèrent en ce qu'elles sont plus grandes, que leur andouiller est plus large, très aplati, et un peu recourbé en dedans vers le bout. On ignore sa patrie.

1025ᵉ Espèce. Antilope mazame, *Antilope mazama*, Smith. *Trans. Soc. Linn.* t. XIII.

M. Smith pense que cette espèce est le *mazame seu cervus cornutus* de Seba, et l'*antilope de honduras*, d'Anderson.

Sa taille est moins grande que celle d'une chèvre domestique ; son pelage est généralement d'un brun pâle roussâtre en dessus, blanc jaunâtre sur le menton, la poitrine et la face intérieure des membres ; son poil intérieur est doux et non laineux ; sa queue est épaisse et courte ; ses formes sont assez lourdes et massives ; ses cornes, qui ont à peu près 6 pouces, sont obscurément annelées, pointues, courbées en arrière et de couleur foncée.

Habite le Mexique.

1026ᵉ Espèce. Antilope témémazame, *Antilope tememazama*, Smith, *Trans. Soc. Linn.* t. XIII.

M. Smith rapporte cette espèce à l'*ovis pudu* de Gmelin, le *capra pudu* du Molina, et le *cervus macatlchichiltic* de Seba.

Cette antilope, qu'on ne connaît que par un dessin, a les formes sveltes, les oreilles longues, étroites et arrondies au bout, la queue assez longue ; le pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une tache de cette couleur autour de la bouche et sur la poitrine ; les cornes sont longues de 5 pouces et demi, noires, minces et ridées à la base, et un peu courbées en arrière à leur extrémité.

Habite près des sources de la rivière Rouge, dans l'Amérique du Nord.

B. *Point de larmiers; le noyau des cornes en partie celluleux.*

†. Les Bovinées.

CCXIVe Genre. Boeuf, *Bos*, L.

Cornes plus ou moins arrondies et dirigées de côté, et revenant vers le haut et en avant, en forme de croissant; un large mufle; corps épais; membres forts; des onglons derrière les sabots; queue médiocre, terminée par un flocon de poils; quatre mamelles inguinales.

Form. dent. : incis. $\frac{0}{8}$, can. 0, mol. $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1027e Espèce. Boeuf ordinaire, *Bos taurus*, L. Desm. 748. Le *Bœuf*, Buffon.

On ne connaît point le type sauvage de l'espèce du bœuf, l'aurochs est celui qui s'en rapproche le plus, mais il a 14 paires de côtes et le bœuf n'en a que 13. Son pelage est uniformément ras et varie de couleur; il est plus ordinairement toutefois d'un rouge fauve; un large fanon pend sous le cou; un épi de poils crépus marque le front qui est concave; les cornes sont arrondies, latérales, arquées et le plus souvent déjetées en dehors; les mamelles sont disposées en carré, ce en quoi elle diffère du yack qui les a placées sur une seule ligne.

Le bœuf habite toute l'Europe; mais partout il y offre des races nombreuses; c'est ainsi qu'en France on en distingue au moins 16 qui tirent leurs noms des provinces où elles habitent. Soumis à la dosmesticité, les services que l'on retire du bœuf sont innombrables; façonné au joug, il sert à labourer la terre; lorsqu'il vieillit et que ses forces s'affaiblissent, on l'engraisse et il alimente nos boucheries. Son cuir sert à un grand nombre d'usages, et principalement à la confection de la chaussure des Européens; le lait de la vache a des emplois aussi nombreux que variés.

Transporté en Amérique, les bœufs y ont singulièrement prospéré, surtout dans les pampas du Paraguay, où presque toujours on ne les chasse que pour leur peau.

1028e Espèce. BOEUF ZÉBU, *Bos indicus*, Erxl. *Bos taurus*, Var. Desm. 748. Le *Zébu*, Buffon.

La plupart des auteurs ne regardent les Zébus que comme une variété du bœuf ordinaire. Ils en diffèrent cependant par leur taille variable et par une ou deux bosses graisseuses placées sur le garrot. On distingue également plusieurs variétés dans les zébus; la plus remarquable sans contredit est le zébu de Madagascar, qui est de la taille de notre bœuf et qui lui ressemble encore par les cornes, mais qui s'en distingue par une seule loupe graisseuse, moyenne, et par la saveur musquée de sa chair. Les autres zébus sont à peine de la taille d'un cochon, ils ont une ou deux bosses, mais point de cornes, et sont essentiellement propres au continent de l'Inde; leur pelage est généralement gris en dessus et blanc en dessous; la queue est terminée par une touffe de poils noirs; souvent leur pelage varie de teinte comme celui de nos bœufs domestiques.

Les zébus habitent les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique.

1029e Espèce. BOEUF BUFFLE, *Bos bubalus*, Gm. Desm. 744. Le *Buffle*, de Buffon.

Le buffle a le front élevé, arrondi, de sorte que le chanfrein paraît concave. Ses cornes sont noires, très écartées l'une de l'autre, ayant en avant une arête saillante; le fanon est peu développé; la queue est longue et pendante; les mamelles sont placées sur une même ligne dans le mâle; le pelage est noir, composé de poils durs et peu nombreux.

Le buffle vit en grandes troupes dans les lieux humides et marécageux; il aime à se vautrer dans la fange; son caractère est très farouche.

On le dit de toute l'Asie, de l'Afrique et même

de l'Europe méridionale; il a été introduit en Italie, et existe dans les marais Pontins.

1030e Espèce. Boeuf arni, *Bos arni*, Shaw. *Bos bubalus*, Var. Desm. 744.

Plusieurs auteurs, et M. F. Cuvier entre autres, considèrent l'*arni* comme une simple variété du buffle; il n'en diffère en effet que par ses cornes qui sont démesurément longues, de 4 à 5 pieds chacune et de 8 à 10 pieds d'envergure; elles sont ridées sur leur concavité et un peu aplaties en avant.

L'arni, qui est noir, n'a ni bosses, ni crinières; il paraît habiter spécialement les hautes montagnes de l'Indostan et les îles de l'Archipel des Indes.

1031e Espèce. Boeuf gour, *Bos gour*, Traill. *Purorah* et *Gourin* des Hindous.

Découvert par les Anglais dans les montagnes du *Myn-Pat*, le *gour*, ou *gaour*, fut bientôt décrit en France par M. Geoffroy Saint-Hilaire; il lui offrit même la particularité d'avoir sur la colonne épinière, une rangée d'*apophyses montantes suradnexées*.

Ce bœuf se rapproche de l'*arni* par ses formes générales; mais il en diffère par plusieurs caractères tranchés et surtout par la couleur de son pelage qui est d'un noir assez foncé, tirant sur le noir bleu; ses cornes sont courtes, épaisses, très recourbées vers le bout et un peu rugueuses; sa queue est épaisse; son pelage est ras, et le mâle n'a point de fanon pendant sous le cou; son dos paraît très régulièrement voûté par la rangée d'os épineux accessoires, nommés *pro-épial* et *en-épial* par M. Geoffroy.

Le *gour* est courageux; vit de feuilles et bourgeons d'arbres; se réunit par troupes de quinze à vingt individus dans les forêts de l'intérieur de l'Inde.

1032e Espèce. Boeuf gayal, *Bos gavæus*, Colebrooke. (*Asiatic resear.* t. VIII.)

Cette espèce, dont nous ne connaissons point la figure publiée aux Indes dans les *Recherches asiatiques* de Calcutta, paraît différer, à ce que disent

les Anglais, du *bœuf gour,* avec lequel il a beaucoup de traits d'analogie.

1033e Espèce. BOEUF JUNGLI-GAU, *Bos frontalis*, Lamb. G. Cuv. t. IV, p. 506. Le *Gyall;* Lambert ; le *Bœuf des Jongles* de Duvaucel. *Bos sylhetanus*, F. Cuv. 42e liv.

Ce bœuf, qui habite la région orientale du Bengale, ressemble à notre taureau et a de même un fanon pendant sous la poitrine. Les deux sexes ont la même couleur, qui est noirâtre, avec les quatre jambes blanches; le front et une bande longitudinale sur le garrot gris cendré; le tour des lèvres est blanchâtre et celui de l'œil cendré; le dedans de l'oreille et le dessous du ventre sont garnis de poils blanchâtres; la queue est floconneuse. M. Cuvier serait tenté de le considérer comme race bâtarde de bœuf et du buffle; il a une loupe graisseuse peu saillante sur le dos.

On le trouve principalement au pied des montagnes du Sylhet.

1034e Espèce. BOEUF AUROCHS, *Bos urus*, Bodd. Desm. 737. L'*Aurochs* et le *Bonasus* de Buffon; *Bos bonasus*, L.

On donne à l'aurochs à peu près la taille du rhinocéros; sa queue est très longue; son pelage est composé de deux sortes de poils, celui de dessous est doux, laineux; les parties antérieures du corps jusqu'aux épaules sont recouvertes de poils bruns, longs d'un pied, durs et grossiers à leur pointe; le dessous de la gorge, jusqu'au poitrail, garni d'une longue barbe pendante; le reste du pelage ras et court d'un blanc noirâtre; ses cornes sont grosses, rondes et latérales; le front est bombé et les mamelles sont disposées en carré.

L'aurochs, assez commun autrefois dans toute l'Europe tempérée, existe encore, mais est très rare dans les forêts de la Lithuanie.

Il habite principalement aujourd'hui les montagnes du Caucase et des monts Krapachs.

La plus grande obscurité règne sur le véritable

thur des Polonais, l'*urus* des Allemands. Consultez à ce sujet le travail de M. Desmoulins, t. 10, Mém. du Muséum, et surtout le t. IV des *Ossemens fossiles* du baron Cuvier.

1035e Espèce. BOEUF DE LA CAFRERIE, *Bos caffer*, Sparm. Desm. 743.

Le bœuf du Cap a des formes massives et une grande taille; son fanon est vaste et pendant; ses cornes sont noires, extrêmement larges et aplaties à leur base où elles couvrent le front, dirigées de dedans en dehors et en bas, puis relevées à leur pointe; le pelage est composé de poils longs d'un pouce, durs et fort serrés, d'un brun foncé; les oreilles sont un peu pendantes et couvertes par les cornes.

Ce bœuf est très farouche; il vit par troupes nombreuses dans toute l'Afrique méridionale.

1036e Espèce. BOEUF YACK, *Bos grunniens*, L. Desm. 746. La *Vache de Tartarie*, Buffon; la *Vache grognante*, le *Bœuf du Thibet*.

Le yack ressemble au buffle par les formes; une grosse touffe de poils crépus couvre le sommet de la tête; une sorte de crinière sur le cou; pelage en général ras et lisse en été, plus fourni et hérissé en hiver, et de couleur noire; le dessous du corps et la naissance des quatre jambes sont couverts de crins très touffus, très longs et tombans; la queue est généralement blanche et garnie de très longs crins; les cornes sont rondes et unies, latérales, à pointes un peu recourbées en arrière; une loupe sur le dos; les quatre mamelles du mâle placées sur une ligne transversale.

Le yack a le caractère farouche et irascible; il se plait dans les lieux ombragés et aime à se vautrer dans la fange; vit sauvage dans les montagnes du Thibet, et a été soumis en domesticité par les Mongols. La queue du yack sert d'étendard aux Orientaux; elle sert aussi à désigner les rangs des généraux; de là les noms de pacha à deux ou trois queues.

1037ᵉ Espèce. Boeuf bison, *Bos bison*, Erxl. *Bos americanus*, Gm. Desm. 745. Le *Bison*, Buffon, F. Cuv. Le *Buffalo*, des Anglo-Américains.

Le bison a les formes trapues, la tête courte et grosse; celle-ci, le chanfrein, le cou et les épaules sont recouverts d'un poil laineux très long et très épais; des poils droits forment une longue barbe sous le menton; toutes les parties postérieures du corps sont recouvertes de poils ras et serrés; la queue est assez courte et terminée par un flocon de longs crins; la couleur générale du bison est d'un marron fuligineux plus ou moins foncé; ses cornes sont petites, arrondies, latérales et séparées.

Ce bœuf vit dans les forêts en hiver, et dans les prairies en été, réunis en troupeaux plus ou moins considérables, et habite toute l'Amérique septentrionale tempérée, et notamment dans le Missouri.

1038ᵉ Espèce. Boeuf a large front, *Bos latifrons*, Harlan, Faune Amér.

Cette espèce fossile ne repose que sur trois crânes trouvés en Europe et en Amérique, dans le Kentucky, et qui ont la plus grande analogie avec les crânes de l'*aurochs* (*bos urus*).

1039ᵉ Espèce. Boeuf a front bombé, *Bos bombifrons*, Harlan, Faune Am.

Cette espèce fossile repose sur l'examen d'un crâne, très saillant et très bombé sur le haut de la tête et entre les cornes, qui a été trouvé dans le Kentucky, près des chutes de l'Ohio.

CCXVᵉ Genre. Ovibos, *Ovibos*, de Blainv.

Cornes très élargies et se touchant à leur base, s'appliquant ensuite sur les côtés de la tête, et se relevant brusquement en arrière et de côté; point de mufle; chanfrein assez fortement busqué comme dans les moutons; point de barbe; membres robustes; queue fort courte.

Même formule dentaire que chez les bœufs.

1040e Espèce. Ovibos musqué, *Ovibos moschatus*, de Blainv. Desm. 742. *Bos moschatus*, Gm. Le *Bœuf musqué* de Buffon.

Le bœuf musqué est de la taille d'une genisse de deux ans; son aspect général est plutôt celui d'un gros mouton que d'un bœuf; son chanfrein est busqué comme celui d'un bélier; sa bouche est fort petite et sans mufle; son pelage est formé de deux sortes de poils, d'une bourre longue et épaisse et de soie très fine; sa couleur générale est brun foncé; ses cornes naissent sur le sommet de la tête presqu'à se toucher; elles sont noires, lisses et fort larges à leur base et recourbées en dehors pour se relever brusquement en arrière et en haut.

Cet animal se plaît dans les montagnes nues et pelées où il vit par troupes d'une trentaine d'individus.

Il habite principalement les hautes latitudes de l'Amérique du Nord.

††. Les Caprées.

CCXVIe Genre. Chèvre, *Capra*, L.

Noyau osseux des cornes occupé en grande partie par des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux; cornes dirigées en haut et en arrière; menton barbu; chanfrein un peu concave; point de mufle; point de sinus à la base des doigts du pied; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue courte.

Form. dentaire : incisives $\frac{0}{8}$, canines o, molaires $\frac{6-6}{6-6}$, 32.

1041e Espèce. Chèvre bouquetin, *Capra ibex*, L. Desm. 735. *Bouquetin*, Buffon.

Le bouquetin a son pelage d'hiver formé de poils longs et rudes, entremêlés de poils courts, touffus et fins, les seuls qui subsistent en été; il est gris fauve en dessus et blanc sale en dessous; une bande noire

règne tout le long de l'épine; les fesses sont blanchâtres, et une ligne brune traverse les flancs; les cornes sont noirâtres, ayant deux arêtes longitudinales et des côtes saillantes transversales, et sont plus petites chez les femelles.

Une variété distincte, qu'on pourrait peut-être ériger en espèce, est le *bouquetin de Sibérie*, qui offre des nuances assez différentes dans le pelage.

Ces animaux vivent en petites troupes, dirigées par un seul mâle; répandent une forte odeur à l'époque du rut, et habitent presque toutes les chaînes montagneuses de l'ancien continent.

1042e Espèce. Chèvre caucasique, *Capra caucasica*, Guldenst. Desm. 736.

La chèvre du Caucase a la taille du bouquetin; son pelage est d'un brun fauve foncé en dessus et blanchâtre en dessous; la tête est grise, et le nez, la poitrine et les pieds sont noirs; une ligne brune règne sur le long du dos, et une blanche occupe les canons; les cornes sont triangulaires et longues de plus de deux pieds.

Habite les montagnes du Caucase.

1043e Espèce. Chèvre de la Nubie, *Capra nubiana*, F. Cuv. 50e liv. Le *Bouc sauvage de la Haute Egypte*, F. Cuv. *Capra arabica*, Musée de Vienne.

Cet animal est plus svelte que le bouquetin commun; ses cornes sont aussi plus grêles et plus longues; elles ont près de deux pieds et demi; elles sont noires, comprimées du côté interne, ayant une douzaine de renflemens saillans; son pelage est fauve grisâtre, mêlé de brun; les épaules et les flancs sont bruns, ainsi que le devant des jambes, dont le derrière est blanc; des taches blanches au poignet et au talon; une ligne longitudinale noirâtre sur le dos.

Habite l'Afrique.

1044ᵉ Espèce. CHÈVRE ORDINAIRE, *Capra ægagrus*, Pallas, Desm. 737. Le *Paseng*.

La chèvre sauvage a généralement la tête noire en avant, rousse sur les côtés; une longue barbe brune; le corps gris roussâtre; la queue noire ainsi qu'une ligne dorsale; sa taille est plus considérable que celle des chèvres domestiques; des cornes dont la face antérieure est comprimée, la postérieure arrondie, et qui sont recourbées inférieurement en arrière.

Le paseng habite toutes les chaînes montagneuses de l'Asie; on dit l'avoir rencontré sur celles d'Europe.

Les variétés domestiques de la chèvre sont nombreuses : la première est la CHÈVRE COMMUNE (*capra hircus*), qui habite toute l'Europe et les colonies européennes; la seconde, la CHÈVRE SANS CORNES de l'Espagne; la troisième, la CHÈVRE OU BOUC DE CACHEMIRE, dont les poils laineux, excessivement fins, servent fabriquer les tissus moelleux des schals, et dont l'espèce a été naturalisée en France; la quatrième, la CHÈVRE DE JUDA (*capra reversa*, Erxl.), du royaume de Juda ou Juida, en Afrique; la cinquième, la CHÈVRE DU THIBET, dont la *chèvre cossus* de M. de Blainville ne semble être qu'une variété. Cette espèce des montagnes du Thibet a été introduite en Angleterre et en France dans ces derniers temps; la sixième, ou CHÈVRE D'ANGORA, dont les poils soyeux, très longs et très frisés servent à la fabrication des étoffes de camelot, et qui provient de l'Asie mineure; la septième, la CHÈVRE MAMBRINE OU CHÈVRE DU LEVANT, dont le poil est ras, et la couleur rougeâtre bai, qui habite la Palestine et la Basse-Égypte; la huitième, ou le BOUC DE LA HAUTE-ÉGYPTE; la neuvième, la CHÈVRE DU NÉPAUL; et la dixième, la CHÈVRE NAINE, originaire d'Afrique et naturalisée en Amérique, où elle est connue sous le nom de *cabri*.

†††. Les Ovinées.

CCXVII^e Genre. Mouton, *Ovis*, L.

Cornes dirigées en arrière, et revenant plus ou moins en devant en spirale; chanfrein généralement convexe; point de barbe; point de mufle; un sinus à la base interne des doigts dans les quatre pieds; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue plus ou moins longue, et toujours courte dans les races sauvages.

Même formule dentaire que dans le genre *capra*.

1045e Espèce. Mouflon d'Afrique, *Ovis tragelaphus*, Geoff. Desm. 738.

Cette espèce est de la taille du mouton ordinaire; son chanfrein est peu arqué; ses cornes sont médiocres, non contournées en spirale, plus larges sur leur face antérieure; ses poils sont doux, de couleur roussâtre; une longue crinière sous le cou; de longs poils forment une sorte de manchette aux poignets.

Elle habite les lieux déserts de la Barbarie et l'Égypte.

1046e Espèce. Mouflon d'Amérique, *Ovis montana*, Geoff. Desm. 739.

Ce mouflon, qu'on dit être de la taille du cerf, est haut sur jambes et a le corps svelte; son chanfrein est presque droit; son poil est court, roide, grossier, comme desséché, d'un brun marron; fesses d'un blanc pur; ses cornes sont très grosses, régulièrement contournées en spirale; la femelle est en tout plus petite.

Habite le Canada, sur les montagnes.

1047e Espèce. Mouflon argali, *Ovis ammon*, Erxl. Desm. 740. *Ovis argali*, Bodd. *Œgoceros argali*, Pallas, Tillesius. *Capra ammon*, L.

L'argali est de la taille du daim; son pelage en été est d'un gris fauve en dessus, passant au rou-

geâtre clair en dessous; il est plus roussâtre en hiver; une ligne jaunâtre occupe le milieu du dos, ainsi qu'une large tache sur chaque fesse; cornes du mâle très grandes, très fortes et triangulaires, aplaties en devant, striées en travers; celles de la femelle sont très minces et presque lisses.

L'argali vit dans les steppes de la Sibérie méridionale et au pied du plateau de la Tartarie.

1048ᵉ Espèce. MOUTON ORDINAIRE, *Ovis aries*, Desm. 741. *Capra ammon*, L. Le *Mouflon*, F. Cuv.

Le mouflon, qu'on regarde comme la souche des moutons domestiques, a le pelage ras, composé de poils courts et roides, nullement laineux, d'un fauve terne, plus ou moins foncé en dessus, blanchâtre en dessous; ses cornes sont très fortes, arquées en arrière et recourbées en avant; son pelage d'hiver est beaucoup plus noir et plus fourni; la femelle a des proportions et des cornes plus petites.

Le mouflon se plaît sur les cîmes les plus élevées des montagnes de l'Europe méridionale; il habite principalement la Corse, la Sardaigne, la Turquie d'Europe et les îles de la Grèce.

Les variétés principales des moutons domestiques qui descendent des mouflous, sont: 1°. le MOUTON A LONGUES JAMBES ou le MORVAN de Buffon (*Ovis guineensis*, Gm.), qui habite l'Afrique et principalement la côte de Guinée; 2°. le MOUTON A GROSSE QUEUE, remarquable par sa queue extraordinairement renflée, ce qui est dû à une accumulation de graisse extraordinaire dans les mailles du tissu cellulaire. On connaît plusieurs sous-variétés de cette variété qui est répandue dans presque toute l'Afrique et en Asie; 3°. MOUTON A LONGUE QUEUE de la Bukkarie; 4°. MOUTON VALACHIEN, aussi de la Hongrie; 5°. MOUTON D'ISLANDE (*Ovis polycerata*); et enfin 6°. le MOUTON COMMUN, dont les races en France sont très nombreuses, et dont on distingue encore les *moutons* d'Espagne et d'Angleterre.

VIIIe ORDRE.

Les Cétacées ou Bipèdes, *Cetæ*.

Le corps est pisciforme, terminé par une nageoire horizontale remplaçant les membres postérieurs; les antérieurs également disposés en nageoires; la peau est lisse, plus ou moins épaisse; les oreilles sont ouvertes à l'extérieur par un méat très petit; deux mamelles pectorales ou abdominales. Animaux essentiellement marins.

1re Tribu. Les Herbivores.

Point d'évents; mamelles pectorales; moustaches garnies de poils; nageoires antérieures servant à la préhension; molaires à couronne plate; quelquefois des défenses supérieures.

CCXVIIIe Genre. Lamantin, *Manatus*, L.

Corps oblong; dents molaires, marquées de deux collines transversales à leur couronne; point de canines dans l'âge adulte; des vestiges d'ongles sur le bord des nageoires pectorales; peau très épaisse et nue; moustaches très fortes et très serrées, servant comme de défenses.

Form. dent. : incis. $\frac{2}{0}$, can. 0, mol. $\frac{8-8}{8-8}$, 34.

1049e Espèce. Lamantin d'Amérique, *Manatus americanus*, Cuv. Desm. 749. Le *grand Lamantin des Antilles*, de Buffon.

Le lamantin a les formes arrondies et presque analogues à celles d'une outre; la tête est conique; le museau gros et charnu; les bords des nageoires garnis de 4 ongles plats et arrondis; la peau est grise, légèrement chagrinée et n'ayant que quelques poils très rares et isolés; il atteint jusqu'à 20 pieds de long. On lui donne pour caractère d'avoir la tête osseuse, assez allongée relativement à sa

largeur, d'avoir les fosses nasales trois fois plus longues que larges.

Ce cétacée habite, dit-on, l'embouchure des fleuves de l'Amérique méridionale.

1050e Espèce. LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *Manatus senegalensis*, Cuv. Desm. 750. *Trichechus australis*, Shaw.

Ce lamantin n'a, dit-on, que 8 pieds de longueur, et se rapproche par les formes du précédent. Adanson est le premier qui l'ait mentionné, et M. F. Cuvier l'a séparé du lamantin d'Amérique, par un examen attentif du crâne. Dans celui-ci, en effet, la tête osseuse est assez courte relativement à sa largeur, et les fosses nasales sont aussi larges que longues.

On le trouve à l'embouchure des grands fleuves de l'Afrique occidentale, notamment du Sénégal.

1051e Espèce. LAMANTIN LATIROSTRE, *Manatus latirostris*, Harlan.

M. Harlan a décrit, dans le tome III du *Journal de l'Acad. des Scienc. nat. de Philadelphie*, une espèce nouvelle de lamantin dont il n'a pu examiner qu'une tête osseuse; mais il résulte de sa comparaison qu'elle se rapproche, par ses formes, de celle du *lamantin du Sénégal*, de M. F. Cuvier, et qu'elle diffère du crâne du *lamantin d'Amérique* : elle ne présente que 32 dents.

Ce lamantin paraît habiter l'embouchure des fleuves de la Floride orientale par 25 degrés de lat. Nord. M. Harlan suppose que ce pourrait bien être l'espèce des Antilles mentionnée par le capitaine Henderson, dans sa description de *honduras*, publiée en 1809.

Suivant le dire des habitans de la Floride, ce lamantin aurait 8 à 10 pieds de longueur, et serait gros comme un bœuf.

CCXIXe Genre. DUGONG, *Halicore*, Illig.

Corps allongé; nageoire de la queue en forme de croissant; molaires composées chacune de deux

cônes réunis par le côté, de petites défenses pointues, insérées dans les os incisifs; peau fort épaisse, sans poils.

Form. dent. : incis. $\frac{4}{6 \text{ ou } 8}$, can. o, mol. $\frac{5-5}{5-5}$, 30 ou 32.

1052e Espèce. Dugong des Indes, *Halicore dugong*, Cuv. *Halicore indicus*, Desm. 751. *Trichechus dugong*, Erxl. Gm. *Rosmarus indicus*, Bodd. *Dugong*, Renard. Le *Lamantin*, Leguat, t. I, pag. 93, fig.

Le dugong a le corps revêtu d'un cuir épais, d'un bleu clair uniforme, parfois tacheté en dessous de blanchâtre; le museau est mobile sur la mâchoire supérieure, il est terminé par une sorte de groin couvert de petites épines cornées; les yeux sont très petits, et ayant une troisième paupière; la tête est conique, munie de deux défenses supérieures assez courtes, droites et dirigées obliquement en bas; la queue est bilobée; sa longueur totale est de 7 à 8 pieds. Suivant Leguat, la femelle ne fait jamais qu'un petit à la fois; sa nourriture consiste principalement en algues et en fucus.

Habite les côtes de Sumatra, où l'a observé sir Raffles, et aussi probablement toutes les mers chaudes équatoriales de l'Archipel des Indes.

On l'indique au nord de la Nouvelle-Hollande, et il était commun autrefois aux îles Rodrigue.

CCXXe Genre. Stellère, *Stellerus*, Cuv.

Forme générale du corps analogue à celle des lamantins; une seule dent mâchelière composée de chaque côté des deux mâchoires, à couronne plate et hérissée de lames d'émail; nageoires sans ongles ni vestiges d'ongles; peau extraordinairement épaisse et dure, à peine flexible.

Form. dent. : incis. o, can. o, mol $\frac{1-1}{1-1}$, 4.

1053ᵉ Espèce. STELLÈRE BORÉAL, *Stellerus borealis*, Desm. 752. *Trichechus borealis*, Shaw. *Manatus*, Steller.

Cet animal a la tête ronde, confondue avec le corps; sa bouche est petite, placée au-dessous du museau, à lèvres doubles spongieuses et très épaisses, garnies de moustaches blanches longues de 5 pouces; nageoires antérieures sans doigts ni ongles; nageoires caudales en croissant; peau nue, très épaisse et comme fibreuse. C'est avec cette peau que les Tartares se construisent des canots; sa nourriture consiste en fucus.

Il habite l'embouchure des rivières du nord de l'Océan pacifique.

2ᵉ Tribu. Les SOUFFLEURS (*Hydraula*) ou CETACÉES *ordinaires piscivores.*

Ont des évents; mamelles inguinales; dents coniques, aiguës, toutes de même sorte lorsqu'elles existent, ou remplacées par des fanons; nageoires antérieures impropres à la préhension; peau très lisse et très luisante; pas le moindre vestige de poils.

§. 1. *Tête proportionnée au corps.*

A. *Des dents aux deux mâchoires; point de défenses:* les DELPHINÉES.

Ont le corps allongé; les mâchoires plus ou moins avancées, en forme de bec, non pourvues de défenses, mais le plus souvent garnies d'un grand nombre de dents, toutes simples et égales entre elles, et manquant tout-à-fait dans quelques espèces; point de fanons; évents ayant une ouverture commune en forme de croissant sur la tête.

Form. dentaire, molaires:

Supérieures de 84 à 95 }
Inférieures de 84 à 95 } 168 à 190.

M. G. Cuvier signale plusieurs espèces de dauphins fossiles, entre autres: 1°. un dauphin voisin de l'épaulard et du globiceps, trouvé en Lombardie; 2°. un dauphin à sym-

physe de la mâchoire inférieure très longue, du département des Landes; 3°. un dauphin voisin de l'espèce commune.

CCXXIe Genre. Delphinorhynque, *Delphinorhyncus*, Blainv.

Museau prolongé en un bec fort mince et fort long, non séparé du front par un sillon; mâchoire presque linéaire, garnie en haut et en bas de dents nombreuses; une seule nageoire dorsale, ou quand elle manque un pli longitudinal de la peau légèrement élevé en arrière du dos.

1054e Espèce. Delphinorhynque de Geoffroy, *Delphinorhyncus Geoffroyi. Delphinus Geoffroyi*, Desm. 753. *D. Geoffrensis*, de Blainv. Le *Dauphin à bec mince*, Cuv.

Le corps est allongé, cylindrique; les mâchoires sont étroites, linéaires, très longues et presque analogues à celles du crocodile du Gange; la nageoire dorsale est remplacée par un pli de la peau, dont la couleur générale est gris de perle en dessus et blanche en dessous; 26 grosses dents de chaque côté des mâchoires.

Habite les côtes du Brésil.

1055e Espèce. Delphinorhynque couronné, *Delphinorhyncus coronatus. Delphinus coronatus*, de Fréminville, Desm. 754.

Cette espèce a près de 30 à 36 pieds de longueur sur 15 de circonférence; sa tête est très petite relativement à ses proportions; ses mâchoires forment un bec très long et très pointu; nageoire dorsale en forme d'un petit croissant; sa couleur générale est en dessus et en dessous d'un noir uniforme; deux cercles jaunes concentriques occupent le front; mâchoire supérieure 30 dents, mâchoire inférieure 48.

Habite les mers du cercle arctique.

1056e Espèce. Delphinorhynque du Gange, *Delphinorhyncus gangeticus. Delphinus gangeticus*, Lebeek, Desm. 755. *D. rostratus*, Shaw. *D. Shawensis*, de Blainv.

On ne donne à cette espèce que 6 pieds et demi de longueur; sa tête est arrondie et terminée par un bec très effilé; les dents sont nombreuses et d'autant plus longues qu'elles sont plus antérieures; la peau est un peu rugueuse, très brillante, d'un gris de perle sur le dos et d'un gris blanchâtre sous le ventre; dents au nombre de 27 et 28 de chaque côté et en haut, et de 30 en bas.

On le trouve dans le Gange.

1057e Espèce. Delphinorhynque de Pernetty, *Delphinorhyncus Pernettyi. Delphinus Pernettensis*, de Blainv. Desm. 756.

Cette espèce est douteuse et ne repose que sur une description imparfaite de Pernetty; son bec est assez pointu; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; les dents sont nombreuses et aiguës; une nageoire dorsale placée plus près de la queue que de la tête; la couleur du dos est noirâtre, celle du ventre est gris clair, taché de noir ou de gris de fer.

Habite l'Océan atlantique.

CCXXIIe Genre. Dauphin, *Delphinus*, L.

Museau prolongé en un bec médiocre, large à sa base, arrondi à l'extrémité, séparé du front par une excavation ou un sillon; mâchoires élargies à leur base, garnies de dents nombreuses dans toute leur longueur; une seule nageoire dorsale.

1058e Espèce. Dauphin de Bory, *Delphinus Boryi*, Desm. 757. Fig. Atlas. *Dict. class. d'Hist. nat.*

Cette espèce, découverte par M. le colonel Bory de Saint-Vincent, a le bec assez long, très déprimé et fort large près de la tête; la nageoire dorsale au milieu du corps, qui est d'un gris de souris fort tendre en dessus, et d'un gris très clair en dessous,

parsemé de taches d'un gris bleuâtre peu foncé; les côtés de la tête d'un blanc pur; de la taille du dauphin vulgaire.

Habite les mers qui baignent les îles Bourbon et Maurice.

1059e Espèce. DAUPHIN VULGAIRE, *Delphinus delphis*, L. Desm. 758.

Ce dauphin a le museau médiocrement prolongé; la nageoire dorsale placée au-delà de la moitié du corps; les dents sont fines, rondes, pointues, un peu arquées, également distantes et au nombre de quarante-deux à quarante-cinq de chaque côté et en haut et en bas.

Le dauphin, célèbre dans la fable, présente encore beaucoup de traits de l'intelligence dont le dotèrent les anciens.

Il habite les mers d'Europe.

1060e Espèce. DAUPHIN CRUCIGÈRE, *Delphinus cruciger*, Quoy et Gaim. *Zool. Uranie*, Pl. H, fig. 3 et 4.

Ce dauphin présente de chaque côté du corps, dans presque toute sa longueur, deux larges raies blanches, coupées à angle droit par une noire, ce qui forme une croix noire sur un fond blanc.

Il habite l'espace de mer qui sépare la Nouvelle-Hollande du cap Horn, par 49 dég. de lat. S.

1061e Espèce. DAUPHIN TACHETÉ, *Delphinus maculatus*, Less. et Garn. *Zool.* p. 183.

Tête effilée, terminée par un long bec grêle; corps mince, par rapport à sa longueur, qui est d'environ six pieds; nageoires fortes et grandes; dorsale souvent bifurquée au sommet, peut-être par suite de déchirures; une teinte glauque sur la partie supérieure du corps; couleur des flancs et du ventre d'un gris sale, avec des taches blanches, arrondies, bordées de rose. Ce dauphin respire avec force, souvent, et, comme ses congénères, nage avec la plus grande vitesse.

Il habite les mers des îles de la Société et de l'Archipel des Pomotous.

1062e Espèce. DAUPHIN CHINOIS, *Delphinus sinensis*, Desm. 759. *D. chinensis*, Osbeck.

Ce dauphin, très mal connu, a les formes du *dauphin vulgaire*, et n'en diffère que parce qu'il est partout d'un blanc très éclatant.

Il est des mers de Chine.

1063e Espèce. DAUPHIN DOUTEUX, *Delphinus dubius*, Cuv. Desm. 760.

De la taille du dauphin vulgaire, dont il diffère par son museau fin, pointu, et sans renflement à la mâchoire supérieure; les dents sont toujours au nombre de trente-sept à trente-huit de chaque côté et en haut et en bas. On n'en connaît qu'une tête osseuse.

1064e Espèce. DAUPHIN GRAND SOUFFLEUR, *Delphinus tursio*, Bonat. Desm. 761. Le *Coudin*, de Duhamel.

Cette espèce a les mâchoires médiocrement longues, l'inférieure dépassant un peu la supérieure; les dents sont obtuses, au nombre de vingt-trois de chaque côté en haut, et de vingt et une en bas; la nageoire dorsale est placée au-delà de la moitié du corps, qui est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous.

Habite les mers d'Europe.

1065e Espèce. DAUPHIN NESARNAC, *Delphinus nesarnac*, Fabric. Desm. 762.

Cette espèce a le museau comprimé; les dents au nombre de vingt ou vingt-trois de chaque côté et aux deux mâchoires, et sont grosses, fortes, très obtuses, obliquement placées; le corps est très épais.

Habite les mers du Groënland.

1066e Espèce. DAUPHIN NOIR, *Delphinus niger*, Lacép. Desm. 763.

A le museau très aplati et très allongé; la nageoire

dorsale très petite, située au-delà de la moitié du corps; sa couleur générale est noire, et blanche sur le bord des lèvres et des nageoires pectorales et caudales. Cette espèce repose sur une description de M. de Lacépède, faite d'après un dessin chinois.

Habite les mers du Japon.

1067e Espèce. DAUPHIN A BEC MINCE, *Delphinus rostratus*, Cuv. Desm. 764.

Cette espèce est de la taille du dauphin vulgaire; on n'en connaît que la tête osseuse; son museau est grêle, long et comprimé latéralement; les dents sont au nombre de 22 à 26 de chaque côté et aux deux mâchoires; elles sont assez grosses, côniques, un peu courbées, munies d'un collet à leur base, et à surface rugueuse.

Habite peut-être les mers d'Europe.

1068e Espèce. DAUPHIN ORQUE, *Delphinus orca*, Desm. 765.

Ce dauphin n'est admis que sur l'autorité d'Artédi; on le suppose l'*orca des anciens*. Son museau est comme celui du *dauphin vulgaire*; mais ses dents sont larges et crénelées. On lui donne des dimensions considérables.

Habite la Méditerranée.

1069e Espèce. DAUPHIN MALAIS, *Delphinus malayanus*, Less. et Garn. Zool. pl. 9, f. 5.

Taille de 5 pieds 11 pouces de longueur, et de 15 pouces d'épaisseur vis-à-vis les nageoires; tête longue de 16 pouces; une carène, comme dans les *scombres*, à la base de la queue; dorsale échancrée au sommet, placée au milieu du corps; l'évent un peu en arrière des yeux; tête très bombée sur le front, qui s'abaisse subitement, et présente une forte rainure à la base du bec, qui est allongé; dents nombreuses; couleur uniforme et cendrée.

Habitant les mers entre Bornéo et Java.

1070e Espèce. DAUPHIN FUNENAS, *Delphinus lunatus*, Zool. de la Coquille, pl. 9, fig. 4.

Nommé *funenas* au Chili; long de 3 pieds au plus; ramassé dans ses formes; à museau effilé, à dorsale arrondie. La couleur de la partie supérieure du corps est d'un brun fauve clair, qui se fond insensiblement avec le blanc de la partie inférieure; un croissant brun est placé sur le dos, en avant de la dorsale.

Habite la baie de la Conception, au Chili.

1071e Espèce. DAUPHIN TRÈS PETIT, *Delphinus minimus*, Less. et Garn. *Zool.* p. 183.

Taille de 2 pieds au plus; bec effilé; couleur générale brune; une tache bleuâtre au bout du museau. Cette espèce vit par grandes troupes, et saute hors de l'eau à la manière des *scombres*.

Elle habite les mers équatoriales, près les îles Salomon.

1072e Espèce. DAUPHIN ALBIGÈNE, *Delphinus albigena*, Quoy et Gaim. *Zool.* Pl. 11, f. 2.

Ce dauphin est remarquable par une bandelette blanche qui occupe les côtés de la tête. MM. Quoy et Gaimard sont tentés de le considérer comme une variété du *dauphin crucigère*, ou peut-être le jeune âge.

On le trouve aussi vers le 50e degré de lat. S. dans les mers de la Nouvelle-Hollande.

1073e Espèce. DAUPHIN FERÈS, *Delphinus feres*, Bonat, Desm. 766.

Ce dauphin a le museau court et arrondi, les mâchoires égales, garnies de 20 dents de chaque côté, qui sont inégales, ovoïdes, hilobées et arrondies à leur sommet; sa couleur est uniformément noirâtre. Suivant M. Cuvier, ce dauphin est peut-être l'*orca* des anciens.

Habite la Méditerranée.

1074ᵉ Espèce. DAUPHIN BLANC, *Delphinus canadensis*, Desm. 767. *Dauphin blanc du Canada*, Duhamel.

Cette espèce, distinguée par M. de Blainville, a le museau très pointu et brusquement séparé du front; la couleur du corps est blanche.

Elle habite les mers du Canada.

1075ᵉ Espèce. DAUPHIN DE BERTIN, *Delphinus Bertini*, Duham. Desm. 768.

A le museau très gros; des dents seulement à la mâchoire inférieure; les nageoires pectorales très élevées; la dorsale très petite. M. de Blainville suppose avec raison que ce pourrait bien être un petit cachalot.

Sa patrie est inconnue.

CCXXIIIᵉ Genre. OXYPTÈRE, *Oxypterus*, Rafinesque.

Ce genre, de M. Rafinesque, ne diffère des vrais dauphins que parce que, dans celui-ci, on compte deux nageoires dorsales.

1076ᵉ Espèce. OXYPTÈRE DE MONGITORE, *Oxypterus Mongitori. Delphinus Mongitori*, Rafinesque, Desm. 769.

Cette espèce n'a été distinguée spécifiquement par M. Rafinesque, que par sa phrase de *duabus pinnis dorsalibus*, qui est insuffisante, aujourd'hui qu'on connaît un autre oxyptère. On ne possède nul autre renseignement sur le *dauphin de Mongitore*, qui fréquente les côtes de la Sicile.

1077ᵉ Espèce. OXYPTÈRE RHINOCÉROS, *Oxypterus rhinoceros. Delphinus rhinoceros*, Quoy et Gaim. *Zool. de l'Uranie*, p. 86.

Cette espèce, qu'on n'a examinée qu'à vol d'oiseau, est remarquable en ce qu'elle a sur le front une corne ou nageoire recourbée en arrière, analogue à celle du dos; sa taille est à peu près du double de celle du marsouin ordinaire, et le dessus de son corps est taché de noir et de blanc.

Elle habite le grand Océan équatorial, par 5° 28' de lat. N.

Nous ne plaçons cependant cette espèce dans le genre oxyptère qu'avec doute.

CCXXIVe Genre. Marsouin, *Phocœna*, Cuvier.

Museau court, bombé et non terminé par un bec; des dents nombreuses, irrégulièrement placées sur chaque mâchoire; une nageoire dorsale.

Un marsouin très voisin du *phocœna communis* décrit par M. de Lacépède, mais qui diffère cependant assez notablement de la description des auteurs, que nous prîmes près le détroit de Gibraltar, avait huit pieds de longueur. On comptait du bout du museau à la nageoire dorsale 3 pieds et demi, jusqu'à l'œil 1 pied; longueur de la bouche 10 pouces; de la jugulaire 14 pouces; de la queue 18 pouces; de l'anus au bout de la queue 2 pieds et demi. La dorsale était plus près de la queue que de la tête, et l'extrémité du corps était carénée; son dos était bleuâtre en dessus, en se fondant sur les côtés avec le blanc de l'abdomen.

Il nous présenta les particularités suivantes : l'enveloppe huileuse qui sert d'atmosphère au système musculaire, était dense et offrait communément et partout de huit lignes à un pouce d'épaisseur; les chairs étaient noires, gorgées de sang.

La tête est très bombée sur la mâchoire supérieure, l'évent est demi-circulaire, situé au-dessus de l'œil. Celui-ci est très petit. La muqueuse qui tapisse la bouche est noirâtre; les dents sont au nombre de 44 supérieures et inférieures; elles sont coniques, recourbées au sommet; le corps plus évasé vers le centre; la queue est mince et carénée latéralement.

L'estomac se compose de deux grandes poches musculaires. La première ovoïde, irrégulière, offre une muqueuse froncée par des rides fortes et prononcées; cette muqueuse est blanche; l'autre portion, qui communique avec la précédente par une ouverture étranglée, est parfaitement ronde, garnie d'une muqueuse très épaisse et très ridée, de couleur complétement noirâtre. Cette deuxième cavité communique par un orifice pylorique très rétréci, au duodénum qui est lui-même très renflé et semble former un troisième estomac. Cette portion, longue de huit pouces, donne naissance à la continuité du tube digestif qui n'est composé que d'intestins grêles, à membrane interne peu adhérente et très chargée de valvules; ils sont comme étranglés de distance en distance; ce tube a cinquante-six pieds, et finit en s'élargissant légèrement par former

le rectum. L'estomac était plein des débris de la digestion, qui se composaient de poulpes, de poissons volans et d'autres à moitié décomposés; des lombrics, attachés aux parois de la tunique muqueuse, y adhéraient fortement. Les reins sont formés par un grand nombre de lobules cunéiformes, réunis entre eux et recouverts d'une membrane. Le cœur volumineux a offert dans ses ventricules des piliers charnus d'une force très grande; le trou de Botal était complétement oblitéré; cependant j'y trouvai un petit trou, mais en y introduisant un stylet nous ne pûmes communiquer; le reste n'offrait rien de particulier. Les poumons se composent de lobes volumineux. Celui de droite offre un mince repli qui va joindre celui du côté opposé et recouvre complétement le cœur, placé entre eux. On remarque sur leurs bords deux lobules; leur parenchyme est assez compacte; leur teinte est rougeâtre. L'organe génital est brun est très gros à sa base, il finit en pointe aiguë. Il est habituellement retiré dans une fente placée sous l'abdomen. Le canal de l'urètre n'offre rien de particulier, mais le corps caverneux était très gorgé de sang; deux glandes séminales très allongées et volumineuses accompagnent l'appareil éjaculateur, et les vésicules sont creuses et renferment un corps blanc satiné, arrondi et de la largeur d'une pièce d'un franc. La chair de marsouin est un manger sinon agréable, du moins utile en mer. La vue de cette chair noire répugne sans doute; quelques personnes du bord la trouvèrent fort bonne; pour moi je la regarde comme désagréable, quoiqu'elle ne conserve pas le goût de l'huile. Elle est indigeste, comme j'en ai eu la preuve sur quelques uns de nos matelots; mais tous en firent de friands repas. Les sinus maxillaires étaient remplis de petits vers.

1078ᵉ Espèce. Marsouin commun, *Phocœna communis*. *Delphinus phocœna*, Briss. L. Desm. 770.

Le marsouin a de 4 à 5 pieds de longueur; son corps est allongé et son museau arrondi; la nageoire dorsale est située à peu près au milieu du corps qui est noirâtre en dessus et blanc en dessous; les dents sont comprimées, au nombre de 22 à 25 de chaque côté, et en haut et en bas.

Il est commun dans l'Océan atlantique, et remonte assez avant dans la Loire et dans la Charente et même dans la Seine.

1079e Espèce. Marsouin de Commerson, *Phocœna Commersonii. Delphinus Commersonii*, Lacép. Le *Jacobite.*

Le jacobite a les formes et la taille du marsouin; il est uniformément d'un blanc argentin resplendissant, excepté à l'extrémité du museau; des nageoires pectorales et caudales qui sont d'un noir de velours.

Nous l'avons observé nageant par grandes troupes dans les mers du pôle austral, et dans les grandes baies des îles Malouines.

1080e Espèce. Marsouin a tête blanche, *Phocœna leucocephala. Delphinus leucocephalus*, Less. et Garn. Zool. p. 184.

Taille d'environ 6 pieds; dorsale prolongée et longue, aiguë au sommet; couleur générale d'un gris foncé; la tête et le cou entièrement d'un blanc éblouissant, la tête courte et ramassée et plus conique encore que dans le marsouin ordinaire.

Vu en mer dans l'Archipel dangereux.

1081e Espèce. Marsouin espadon, *Phocœna gladiator. Delphinus gladiator*, Lacép. Le *Grampus*, Cuv.

On donne à l'espadon de 20 à 25 pieds de longueur; sa nageoire dorsale est placée près de la tête; elle est excessivement longue; son front est très bombé et son museau est très arrondi et court; les dents sont aiguës et recourbées.

Il habite les mers du Pôle nord.

1082e Espèce. Marsouin a bandes, *Phocœna bivittata. Delphinus bivittatus*, Less. et Garn. Zool. Pl. 9, fig. 3.

Taille de 2 pieds environ, sur 10 pouces de largeur; museau court et conique; corps raccourci, mais svelte, noir sur la partie supérieure et sur les flancs, blanc inférieurement; deux larges bandes, interrompues au milieu du corps, tranchant de chaque côté sur la couleur noire; dorsale médiocre et noire; caudale échancrée au milieu; les pecto-

rales sont minces, blanches et bordées de noir seulement dans leur partie antérieure.

Habite les mers antarctiques.

1083ᵉ Espèce. MARSOUIN A SOURCILS BLANCS, *Phocœna superciliosa*. *Delphinus superciliosus*, Less. et Garn. Zool. Pl. 9, fig. 2.

Quatre pieds de long; 30 dents à chaque branche de la mâchoire supérieure et 29 à celle de l'inférieure; museau conique; toutes les parties supérieures d'une teinte bleue ardoisée, les côtés et l'abdomen d'un blanc satiné; une bande blanche au-dessus de l'œil et se rendant au front.

Habitant les mers antarctiques.

1084ᵉ Espèce. MARSOUIN ÉPAULARD, *Phocœna grampus*. *Delphinus grampus*, Hunter, Desm. 774. *D. orca*, L. Lacép.

La synonymie de cette espèce est singulièrement embrouillée. On lui donne pour caractère d'avoir la nageoire dorsale plus longue que le dixième de la longueur totale du corps qui est noir en dessus et d'un blanc pur en dessous; son crâne est peu convexe; son museau est arrondi et très court; la mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure et renflée en dessous; les dents sont inégales, coniques et courbées à leur sommet.

On le trouve dans l'Océan atlantique.

1085ᵉ Espèce. MARSOUIN GRIS, *Phocœna grisea*. *Delphinus griseus*, Cuv. Desm. 775.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'épaulard; sa taille est plus petite et n'a guère que 10 à 12 pieds de longueur; elle en diffère aussi par sa teinte grise du dos qui se fond insensiblement sur les côtés avec la couleur blanche du ventre; elle a du reste la même forme de la tête et une grande élévation de la nageoire dorsale.

Habite l'Océan atlantique.

1086ᵉ Espèce. MARSOUIN VENTRU, *Phocœna ventricosa*. *Delphinus ventricosus*, Hunter, Lacép. Desm. 776.

M. Cuvier regarde cette espèce, décrite primi-

tivement par Hunter, comme un épaulard gonflé par la putréfaction. Ses dimensions seraient de 18 pieds; son dos est noirâtre et son ventre blanchâtre, ces deux couleurs étant nettement séparées; sa nageoire dorsale est peu élevée et placée plus près de la queue que de la tête; son museau est court et arrondi, et son ventre surtout est très gros.

Habite l'Océan atlantique.

1087e Espèce. Marsouin a tête ronde, *Phocœna globiceps*. *Delphinus globiceps*, Cuv. Desm. 777.

Cette espèce a de 18 à 20 pieds; elle est d'un gris noirâtre ou noir luisant sur le dos; une tache blanche occupe la gorge ou règne en ruban sur le ventre; la tête est très bombée; le museau est très court et arrondi; la dorsale est peu élevée, échancrée et plus près de la tête que de la queue; les pectorales sont très étroites; les dents sont au nombre de 9 à 13 de chaque côté, et en haut et en bas.

Habite l'Océan atlantique.

1088e Espèce. Marsouin de Risso, *Phocœna Rissoanus*. *Delphinus Rissoanus*, Cuv. Desm. 778.

Le marsouin de Risso n'a guère que 9 pieds de longueur; le dessus du corps est noirâtre et le dessous blanc; la tête est obtuse et un peu arrondie; la dorsale est peu élevée, échancrée et plus près de la queue que de la tête; les pectorales sont très développées.

Habite la Méditerranée.

CCXXVe Genre. Delphinaptère, *Delphinapterus*, Lacép.

La tête est obtuse, le museau court et conique ou terminé en bec allongé; le nombre des dents variable; la nageoire dorsale manquant complétement.

1089e Espèce. Delphinaptère beluga, *Delphinapterus leucas*, Lacép. *Delphinus leucas*, Gm. Desm. 779. Le *Beluga*, Shaw.

Le beluga a de 12 à 18 pieds de longueur; il est gé-

néralement de couleur blanche jaunâtre; une légère éminence anguleuse remplace la dorsale; la tête est obtuse, à museau conique et court; les dents sont inversement obliques, courtes, émoussées, au nombre de 9 de chaque côté et en haut et en bas.

Il habite les mers du pôle boréal.

1090ᵉ Espèce. DELPHINAPTÈRE DE PÉRON, *Delphinapterus Peronii*, Less. et Garn. Zool. Coquille, *fig.* 1, *pl.* 9. *Delphinus Peronii*, Lacép. *D. leucoramphus*, Péron, it. p. 217, t. 1.

39 dents de chaque côté de la mâchoire supérieure, et un nombre égal à l'inférieure; longueur totale 5 pieds 8 pouces ; circonférence 24 pouces ; dimensions de la pectorale 9 pouces et demi; museau effilé, séparé du crâne par un sillon profond; iris vert. Arrondi dans ses contours, gracieux dans ses formes, lisse dans toutes ses parties, ce cétacée est recouvert d'un véritable camail d'un bleu noir, qui prend sur le sommet de la tête entre les yeux, se recourbe sur les flancs et continue sur la partie supérieure du dos; le bout du museau, les flancs et les nageoires pectorales et caudales sont d'un blanc argentin; le rebord des nageoires est brun.

Habite les mers antarctiques, au sud des trois grands caps et principalement vers le 45ᵉ degré de lat. S. C'est le représentant du *beluga* dans l'hémisphère austral.

1091ᵉ Espèce. DELPHINAPTÈRE SENEDETTE, *Delphinapterus senedetta*, Lacép.

Le senedette, admis par M. de Lacépède, est regardé par M. Cuvier comme une espèce fictive; on lui donne de grandes dimensions; une bouche très large; des dents aiguës au nombre de 8 et 9 de chaque côté et en haut et en bas; le museau long et pointu ; les nageoires pectorales très larges.

Habite l'Océan et la Méditerranée.

CCXXVI^e Genre. HÉTÉRODON, *Heterodon*, Blainv. *Monodon*, Fabric. Bonat. *Hyperoodon* et *Anarnacus*, Lacép. *Uranodon* et *Ancylodon*, Illig. *Epiodon*, Rafinesq.

Dents toujours peu nombreuses, souvent au nombre de deux seulement, ou manquant fréquemment; la mâchoire inférieure plus développée que la supérieure ; une nageoire dorsale.

1092e Espèce. HÉTÉRODON ANARNAK, *Heterodon anarnacum. Delphinus anarnacus*, Desm. 780. L'*Anarnak* des Groenlandais, d'Oth. Fabricius. *Anarnacus groenlandicus*, Lacép.

Ce cétacée a une très petite taille; son corps est allongé et noirâtre; sa nageoire dorsale petite et brune; deux dents recourbées à la mâchoire supérieure seulement.

Il habite les mers du Groënland : on dit chair purgative.

1093e Espèce. HÉTÉRODON DE CHEMNITZ, *Heterodon Chemnitzinum. Delphinus Chemnitzinus*, de Blainville, Desm. 781. *Balæna rostrata*, Klein et Chemnitz.

Il est fort possible que ce cétacée soit un baleinoptère; ses dimensions sont d'environ 26 pieds, et ses formes sont assez analogues à celles de la jubarte; une dent occupe chaque côté de la mâchoire supérieure : on ignore les parages où on le rencontre. M. Cuvier croit qu'on doit le rapporter à l'*hétérodon de Dale*.

1094e Espèce. HÉTÉRODON DE HUNTER, *Heterodon Hunteri. Delphinus Hunteri*, Desm. 782. *Dauphin Diodon*, Lacép. *D. bidentatus*, Hunter (*Trans. phil.* 1787).

Ce cétacée a le corps et la queue coniques et allongés; la dorsale est petite, lancéolée et située très près de la queue; le corps est généralement d'une couleur brune noirâtre, qui s'éclaircit en dessous; les pectorales sont ovales et peu dévelop-

pées; la tête est terminée par un museau allongé et très aplati; deux dents pointues occupent seulement l'extrémité de la mâchoire inférieure. L'individu décrit par Hunter avait 21 pieds de long, et avait été pris dans la Tamise en 1783.

1095ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE DALE, *Heterodon Dalei. Delphinus edentulus*, Screb. Desm. 783. F. Cuv. 53ᵉ liv. *Bottle nose whale*, Dale.

M. de Blainville a publié un bon mémoire sur cette espèce dans le *Bull. de la Soc. Philomatique* pour septembre 1825, dont un individu fort remarquable échoua au Havre.

Corps fusiforme; une sorte de carêne latérale près de la queue; longueur totale, 15 pieds, et 7 pieds et demi de circonférence; front bombé; évent ayant 3 pouces de largeur; mâchoire supérieure plus étroite et plus courte que l'inférieure; nulle trace de dents sur les mâchoires; nageoires petites, ovalaires; la dorsale triangulaire et arquée; la caudale large; couleur générale d'un gris luisant, plus foncé en dessus et plus clair en dessous.

Habite les mers d'Europe.

1096ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE HONFLEUR, *Heterodon hyperoodon. Delphinus butskopf*, Bonat. *Hyperoodon butskopf*, Lacép.

M. de Lacépède fait un genre de cette espèce, qu'il nommait *hyperoodontes*, et qu'il caractérisait ainsi : *palais hérissé de petites dents, une nageoire dorsale*. M. Cuvier rapporte l'*hétérodon de Honfleur*, qu'on ne connaît que par la description de Baussard, à l'*hétérodon de Dale*. Ce cétacée fut pris le 8 septembre 1788, près de Honfleur.

1097ᵉ Espèce. HÉTÉRODON DE SOWERBY, *Heterodon Sowerbyi. Delphinus bidens*, Sowerb. *D. Sowerbensis*, Blainv. Desm. 785.

Dimensions, 18 pieds anglais de longueur, sur 11 de circonférence; corps fusiforme très renflé; museau étroit et allongé; mâchoire supérieure plus courte et plus étroite que l'inférieure, qui n'a que

deux dents placées au milieu des branches, et non à l'extrémité.

Habite les mers d'Europe.

1098e Espèce. HÉTÉRODON ÉPIODON, *Heterodon epiodon. Delphinus epiodon*, Desm. 786. *Epiodon urganantus*, Rafinesq.

On ne connaît cette espèce que par la courte phrase spécifique suivante : corps oblong, atténué postérieurement; museau arrondi; mâchoire inférieure sans dents, plus courte que la supérieure, qui a plusieurs dents obtuses; point de nageoire dorsale.

Habite les mers de Sicile.

B. *Point de dents proprement dites; une défense longue (l'autre reste presque constamment renfermée dans l'alvéole), implantée dans l'os intermaxillaire, et saillant en avant comme une corne.* Les MONODONTES.

CCXXVIIe Genre. NARWHAL, *Monodon*, L.

Point de dents proprement dites; corps de forme allongée; nageoire dorsale remplacée par une saillie ou crête longitudinale; nageoires latérales ovalaires.

Form. dent. : incisives $\frac{1-1}{0}$, molaires 0.

1099e Espèce. NARWHAL VULGAIRE, *Monodon monoceros*, L. Le *Narwhal*, Bonat. Lacép. L'*Unicorne* ou *Licorne de mer*.

Sa forme est en général celle d'un ovoïde; la tête est à peu près longue du quart de la longueur totale du corps; les défenses sont sillonnées en spirale; la couleur du corps est d'un grisâtre uniforme en dessus et blanc en dessous; les adultes âgés ont le dos noirâtre et marbré; il a de 20 à 22 pieds de longueur.

Habite les mers du pôle boréal.

1100ᵉ Espèce. Narwhal microcéphale, *Monodon microcephalus*, Lacép. Desm. 788.

Cette espèce n'a été décrite par M. de Lacépède que d'après une très médiocre figure : il lui donne pour caractères d'avoir la tête et la queue très allongées; une forme générale presque conique ; une tête longue à peine du dixième de la longueur totale du corps, qui est blanc, varié de taches bleuâtres; des défenses sillonnées en spirale ; de 20 à 24 pieds de longueur.

Habite les mers boréales, vers le 40ᵉ parallèle.

1101ᵉ Espèce. Narwhal d'Anderson, *Monodon Andersonianus*, Lacép. Desm. 789.

Ce narwhal, dont on ne connaît que les défenses, différerait des deux autres espèces, puisque ses dents sont *unies et sans spirale ni sillons*.

On le dit des mers du Nord, et très rare.

§. 2. *Tête très volumineuse et disproportionnée avec le reste du corps.*

A. *Des dents*. Les Physetérées.

Ont pour caractères d'avoir la tête très volumineuse, excessivement renflée, surtout en avant; mâchoire supérieure ne portant pas de fanons et manquant de dents, ou n'en ayant que de petites et peu saillantes; mâchoire inférieure très étroite, allongée, armée de chaque côté d'une rangée de dents cylindriques ou coniques ; une nageoire dorsale chez quelques uns.

CCXXVIIIᵉ Genre. Cachalot, *Catodon*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée ; la mâchoire supérieure large, élevée, est sans dents ou garnie de dents courtes et cachées presque entièrement par la gencive ; la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques ; les orifices des évents réunis et situés au bout de la partie supérieure du museau : point de nageoire dorsale.

Sous le nom de ZIPHIUS *cavirostris*, M. Cuvier a décrit une tête de cétacée appartenant à un genre inconnu, voisin cependant des cachalots et des hyperoodons, et qui a été trouvée en Provence. Le ZIPHIUS *rectirostris* repose sur l'examen de têtes trouvées à Anvers.

1102e Espèce. CACHALOT MACROCÉPHALE, *Catodon macrocephalus. Physeter macrocephalus*, Lacép.

Queue très étroite, conique; une éminence longitudinale ou fausse nageoire au-dessus de l'anus; corps noirâtre ou bleu ardoisé en dessus, tacheté de blanc, et blanchâtre en dessous. Dimensions, de 45 à 50 pieds.

Ses dents sont estimées à l'égal des pierres précieuses chez certains peuples; l'huile qu'on en retire est l'objet d'un grand commerce, et nécessite des armemens considérables de la part des Américains et des Anglais. Le *sperma ceti* ou blanc de baleine est d'un prix élevé. On le trouve dans toutes les mers, mais principalement dans la mer du Sud, sur les côtes d'Amérique, du Japon, des Carolines, etc.

1103e Espèce. CACHALOT TRUMPO, *Catodon trumpo*, Lacép. *Physeter trumpo*, Desm. 791.

La tête plus longue que le corps; les dents droites et pointues; le corps et la queue allongés, une éminence arrondie un peu au-delà de l'origine de la queue; atteint jusqu'à 50 pieds de longueur. M. Cuvier rapporte cette espèce à la précédente.

Habite l'Océan atlantique.

1104e Espèce. CACHALOT BOSSELÉ, *Catodon polycyphus. Physeter polycyphus*, Quoy et Gaim.

Ce cachalot, figuré Pl. 12 de l'*Atlas zoologique* de MM. Quoy et Gaimard, n'a été établi que d'après une esquisse d'un capitaine baleinier. Ce cachalot aurait la tête beaucoup plus allongée que l'espèce commune, et la mâchoire inférieure beaucoup plus étroite; mais ce qui le distingue surtout,

sont une dixaine de bosselures qui occupent toute la partie supérieure du dos.

Il vit dans les mers qui baignent l'île de Timor, et on doit sans doute le trouver dans toutes les Moluques.

1105e Espèce. CACHALOT SVINEVAL, *Catodon svineval*, Lacép. *Physeter catodon*, Bonat. Desm. 792.

M. de Lacépède lui donne pour phrase spécifique d'avoir les dents courbées, arrondies et souvent plates à leur extrémité; une callosité raboteuse sur le dos. Dim. environ 24 pieds.

Habite les mers du Nord.

CCXXIXe Genre. PHYSALE, *Physalus*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée; la mâchoire supérieure large, élevée, est sans dents ou garnie de dents courtes et cachées presque entièrement par la gencive; la mâchoire inférieure étroite est armée de dents grosses et coniques; les orifices des évents réunis et situés sur le museau, à une petite distance de son extrémité; point de nageoire dorsale.

1106e Espèce. PHYSALE CYLINDRIQUE, *Physalus cylindricus*, Lacép. *Physeter macrocephalus*, L. Desm. 793.

Cette espèce est certainement douteuse, et ne repose que sur une figure d'Anderson, plus que suspecte : ses dimensions seraient de 48 pieds; une éminence arrondie ou bosse remplace sur le dos la nageoire dorsale qui manque; sa couleur est noirâtre : des mers du Nord. Serait un cachalot macrocéphale, suivant M. Cuvier.

CCXXXe Genre. PHYSETÈRE, *Physeter*, Lacép.

La longueur de la tête est égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacée; la mâchoire supérieure est large, élevée, sans dents ou garnie de dents petites et cachées par la gencive;

la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques; les orifices des évents réunis et situés au bout ou auprès du bout de la partie supérieure du museau; une nageoire dorsale.

1107e Espèce. PHYSETÈRE MICROPS, *Physeter microps*, Lacép.

Des dents courbées en forme de faulx; la nageoire du dos grande, droite et pointue; dim. de 70 à 80 pieds. M. Cuvier regarde ce physetère comme ne différant pas des suivans.

Des mers du Nord.

1108e Espèce. PHISETÈRE ORTHODON, *Physeter orthodon*, Lacép.

Des dents droites et aiguës; une bosse au-devant de la nageoire dorsale; noirâtre sur le corps et blanchâtre en dessous : dim. d'environ 75 pieds.

Des mers arctiques.

1109e Espèce. PHYSETÈRE MULAR, *Physeter mular*, Lacép. *Physeter tursio*, L.

Des dents peu courbées et terminées par un sommet obtus; la dorsale droite, pointue et très haute; deux ou trois bosses sur le dos, au-delà de la nageoire dorsale : dim. environ de 80 à 100 pieds.

Habite les mers du Nord.

1110e Espèce. PHYSETÈRE SILLONNÉ, *Physeter sulcatus*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Des dents droites et pointues; des sillons inclinés de chaque côté de la mâchoire inférieure; nageoire dorsale conique, recourbée en arrière et placée au-dessus des pectorales, qu'elle égale en longueur : cette espèce a été décrite d'après un dessin chinois.

On la dit des mers du Japon.

B. *Des fanons*. Les BALŒNÉES.

Ont pour caractères généraux d'avoir la tête moins renflée en avant que celle des cachalots ; la mâchoire supérieure en forme de carène ou de toit renversé, ayant ses deux côtés garnis de lames transverses, minces (*les fanons*), formées d'une espèce de

corne fibreuse, effilées à leur bord, et la mâchoire inférieure sans aucune armure.

CCXXXIe Genre. Baleine, *Balœna*, L.

Les baleines n'ont point de nageoire dorsale; celle-ci est remplacée dans quelques espèces par une bosse.

A. *Dos lisse ou sans nageoire ni bosses.*

1111e Espèce. Baleine franche, *Balœna mysticetus*, L.

La baleine est regardée par le vulgaire comme le colosse des animaux; on en rencontrait fréquemment autrefois des individus de 80 à 100 pieds, mais ils sont rares aujourd'hui; les chasses actives dont ils sont l'objet en diminuent singulièrement le nombre; des flottes arment chaque année pour la poursuivre jusques sur les limites du pôle.

Son corps est gros et court, ainsi que sa queue; elle a le dos lisse, et les fanons sont composés d'environ 700 lames; on les emploie dans les arts sous le nom de baleine. Une baleine de médiocre taille fournit ordinairement 70 barils ou 8 tonneaux d'huile.

Habite toutes les mers du globe et notamment celles des deux pôles.

1112e Espèce. Baleine nord caper, *Balœna glacialis*, Klein, Lacép. Le *Nord caper* d'Anderson.

Le nord caper a pour caractère principal d'avoir la mâchoire inférieure très arrondie, très haute et très large; le corps et la queue allongés; sa couleur générale est grise, présentant une large tache blanche sous la tête, où sont éparses çà et là quelques taches brunes; son dos est parfaitement lisse.

Habite les mers du Nord.

B. *Dos ayant une ou plusieurs bosses.*

1113e Espèce. Baleine noueuse, *Balœna nodosa*, Bonat. Lacép.

Cette espèce a une bosse sur le dos, située assez près de la queue; les nageoires pectorales sont très

longues et blanches. L'existence de cette espèce est douteuse, suivant M. Cuvier ; elle a été observée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

1114e Espèce. BALEINE A BOSSES, *Balœna gibbosa*, Bonat. Lacép.

Cette espèce douteuse a sur le dos 5 ou 6 bosses ou éminences; ses fanons sont blancs ; elle a les plus grands rapports avec la baleine franche. Tels sont les renseignemens qu'on possède sur cette espèce, qui a été observée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

1115e Espèce. BALEINE JAPONAISE, *Balœna japonica*, Lacép.

Cette espèce a été décrite, par M. Lacépède, d'après un dessin chinois ; elle est remarquable par 3 bosses garnies de tubérosités placées longitudinalement sur le museau ; sa couleur générale est noire, excepté sur le ventre qui est d'un blanc éclatant ; les nageoires ainsi que les mâchoires sont bordées de blanc ; son évent est un peu en avant des yeux.

Des mers du Japon.

1116e Espèce. BALEINE LUNULÉE, *Balœna lunulata*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Cette espèce a l'évent placé en arrière des yeux; les mâchoires sont hérissées à l'extérieur de poils ou petits piquans noirs ; sa couleur générale est verdâtre parsemé de petites taches blanches en croissant. Des mers du Japon.

CCXXXIIe Genre. BALEINOPTÈRE, *Balænoptera*, Lacép.

Une nageoire dorsale.

A. *Point de plis sous la gorge ni sous le ventre.*

1117e Espèce. BALEINOPTÈRE GIBBAR, *Balænoptera gibbar*, Lacép. *Balœna physalus*, L. *B. gibbar*, Desm. 804.

A des fanons courts bleuâtres ; les mâchoires pointues et de même longueur ; corps brun en dessus et

d'un beau blanc en dessous; dimensions de la baleine franche.

Habite les deux Océans.

B. *Des plis longitudinaux sous la gorge et sous le ventre.*

1118e Espèce. BALEINOPTÈRE JUBARTE, *Balœnoptera jubartes*, Lacép. *Balœna boops*, L.

La nuque est élevée et arrondie; le museau avancé, large et un peu arrondi; des tubérosités presque demi-sphériques au devant des évents; la dorsale courbée en arrière.

Habite les deux Océans, principalement toutefois les mers du Groenland.

1119e Espèce. BALEINOPTÈRE RORQUAL, *Balœnoptera rorqual*, Lacép. *Balœna musculus*, L.

La mâchoire inférieure est arrondie, plus avancée et beaucoup plus large que celle d'en haut; la tête courte, à proportion du corps et de la queue; le dos est noirâtre et le ventre blanc; dimension environ 78 pieds. Espèce peu distincte de la précédente.

Habite l'Océan atlantique, même la Méditerranée.

1120e Espèce. BALEINOPTÈRE A BEC, *Balœnoptera acuto rostrata*, Lacép. *Balœna rostrata*, Hunter.

Les deux mâchoires pointues, celle d'en haut plus courte et beaucoup plus étroite que celle d'en bas; fanons courts et blanchâtres; d'un noir foncé en dessus, blanc nuancé de noirâtre en dessous.

De l'Océan atlantique boréal.

1121e Espèce. BALEINOPTÈRE MOUCHETÉE, *Balœnoptera punctata. Balœna punctata*, Lacép. *Mem. du Muséum*, t. IV.

Cinq ou six bosses placées longitudinalement sur le museau; nageoire dorsale petite; corps et nageoires pectorales noirs mouchetés de blanc Espèce admise d'après un dessin chinois.

De l'Océan pacifique.

1122e Espèce. Baleinoptère noire, *Balœnoptera nigra. Balœna nigra*, Lacép.

Cette espèce a quatre bosses placées longitudinalement sur le museau et le front; la mâchoire supérieure étroite, relevée dans son contour au-devant de l'œil, presque verticalement; couleur générale noire; nageoires et mâchoires bordées de blanc. N'est fondée que sur un dessin chinois.

Des mers du Japon.

1123e Espèce. Baleinoptère bleuatre, *Balœnoptera cœrulescens. Balœna cœrulescens*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

Mâchoire supérieure étroite, son contour se relevant au-devant de l'œil presque verticalement; plus de 12 sillons inclinés de chaque côté de la mâchoire inférieure; la dorsale petite et plus rapprochée de la caudale que de l'anus; la couleur générale d'un gris bleuâtre. Décrite d'après un dessin chinois.

Des mers du Japon.

1124e Espèce. Baleinoptère tachetée, *Balœnoptera maculata. Balœna maculata*, Lacép. *Mém. du Muséum*, t. IV.

La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure, toutes les deux sont arrondies à leur extrémité; les évents sont placés un peu en arrière des yeux qui avoisinent la commissure des lèvres; la dorsale est située à une distance égale des pectorales et de la caudale; sa couleur est noirâtre, sur laquelle tranchent quelques taches blanches, arrondies, inégales, irrégulièrement placées sur les flancs. Décrite d'après un dessin chinois et paraît habiter les mers du Japon.

CÉTACÉES *décrits par M. de Chamisso, d'après des images sculptées en bois par les habitans des îles Aléoutiennes.*

M. de Chamisso a donné dans les *Mémoires de la Société Léopoldine des Curieux de la nature* (t. XII, Ire partie) les figures et la description des cétacées des mers du Kamtschatka, d'après l'autorité des Aléoutes. Ce travail est curieux et singulier en son genre ; il comprend six *baleines*, un *cachalot*, un *ancylodon* et un *dauphin*, nommés en russe et en aléoute :

A. BALEINES.

1. Le KULIOMOCH des Aléoutes ; *Kulioma* des Russes ; le *Culiammach* de Pallas (*Zoog. rossica*).

Le jeune âge est nommé *kuliomagadoch* par les Aléoutes, qui considèrent cette espèce comme la plus commune de leur mer ; sa poitrine est lisse et marquée d'un ample sillon courbé en S ; ses fanons d'un noir bleuâtre, au nombre de quatre ou cinq cents, sont fort grands ; ses évents sont flexueux et placés au milieu de la tête, et le museau supporte (d'après l'image) un tubercule vers son extrémité ; sa poitrine et ses nageoires pectorales sont blanches ; son dos est gibbeux et a six bosselures.

2. L'AGUGULICH des Aléoutes ; l'*Amgolia* des Russes ; l'*Umgullic* de Pallas.

Suivant les habitans, cette espèce aurait trois cent cinquante pieds anglais de longueur ; sa caudale est fourchue et de même couleur que les nageoires pectorales ; les fanons sont petits et sans usage ; sa graisse a une saveur agréable et est pure sur le dos. On fait des vêtemens avec l'épiderme de sa langue, des armes offensives avec ses os, et des cordes avec les tendons de sa queue. Pallas l'a rapproché à tort de la *balæna mysticetus*.

3. Le Mangidach des Aléoutes ; le *Magida* des Russes; le *Mangidak* ou *Balæna musculus* de Pallas.

L'image de cette espèce a sa queue qui est lunulée de la couleur du corps, ainsi que les nageoires pectorales; elle paraît un peu plus grande et plus épaisse que la suivante; ses fanons, qui n'ont pas plus d'un demi-pied de longueur, sont employés seulement comme étoupes, et n'ont aucune valeur; sa graisse, solide comme celle de la précédente, a le même emploi; la chair blanchâtre du ventre, dans les jeunes individus, est recherchée comme aliment; mais dans les vieux elle devient très dure. L'épiderme de la langue, les os et généralement toutes les parties, ont le même usage que dans l'*abugulich*. La totalité des tendons d'un individu de 70 pieds anglais de long, est de 80 à 120 livres en poids.

4. Agamachtchich des Aléoutes; l'*Agamachtchik* des Russes, et l'*Aggamachschik* de Pallas.

Elle est seulement plus petite que la précédente et moins épaisse; mais on la considère comme formant une espèce distincte; sa chair est recherchée pour la nourriture ; ses fanons, très petits, n'ont point d'usage ; elle n'a jamais plus de 28 pieds anglais (4 orgyas), et lorsqu'elle acquiert cette longueur, sa chair devient si dure, qu'elle n'est plus mangeable. La note de Pallas, au sujet de son *aggamaschschik*, rapporte que cette espèce dépasse rarement 70 pieds (10 orgyas); que ses fanons sont lisses et longs de 2 pieds; que son ventre est blanc, plane et marqué de rides; que sa graisse est abondante, et que les membranes de ses intestins et des autres parties du corps sont employées pour former des vêtemens, ou des casaques qui ne résistent pas à la pluie.

5. L'Alliomoch ou Aliama des Aléoutes; *Aliamot* des Russes ; l'*Alliamak* de Pallas.

Le jeune âge est nommé *aliamagadach* ; sa taille est moindre que celle du *mangidach*; sa graisse,

abondante, est plus molle que celle de ce cétacée; ses fanons très courts sont inutiles, et toutes ses autres parties sont employées aux mêmes usages que celles des espèces ci-dessus mentionnées; elle n'atteint jamais plus de 35 pieds; son image représente la face inférieure de sa queue (qui est lunulée), ainsi que ses nageoires pectorales de couleur blanche. Du reste elle est plus forte que la précédente, et ses nageoires sont plus longues que les siennes.

6. Le Tschikagluch des Aléoutes; le *Tschichagliok* des Russes; le *Tschickagluk* de Pallas.

C'est la plus petite de toutes les baleines de ces mers, et, comme le *kuliomoch*, elle est très grasse et presque sans chair relativement à sa masse; sa graisse est aussi liquescente et sapide, et sa couleur est rougeâtre; ses fanons très petits sont inutiles; ses tendons sont d'un usage précieux; ses os, les plus recherchés de tous, servent à faire les armures des haches, avec lesquelles les Aléoutes poursuivent les loutres marines; la nageoire dorsale qui manque dans l'image de cette espèce (car ce paraît être une *Baleinoptère*), est, dit-on, très petite; on y voit au lieu des plis de la poitrine une aérole longitudinale blanche, interrompue par une seule ligne; la queue y est lunulée, avec sa face inférieure blanche, ainsi que les nageoires pectorales.

B. Physetère.

1. L'Agidagich ou Agdagjak des Aléoutes; le *Plavun* des Russes; l'*Agudachgik* de Pallas. *Physeter macrocephalus?* suivant M. de Chamisso.

Sa longueur est de 107 pieds anglais environ; les [d]ents de la mâchoire inférieure sont nombreuses [e]t ont 8 pouces de longueur; les autres sont épaisses; [s]a graisse, mélangée de chair sur le dos et pure sous [l]e ventre, a une propriété purgative, ce qui fait [q]u'on ne l'emploie que pour les lampes; ses tendons, [d]ont le poids s'élève à 400 livres dans un animal de [..] pieds, donnent un produit recherché. La peau, [..] moins celle de toute la partie antérieure du

corps, sert à faire des chaussures; les os de la mâchoire fournissent des armures de javelots, etc.

C. Ancylonox? d'Illiger.

1. L'Alugninich ou le Tschieduk et l'*Agidagik* des Aléoutes.

Selon Pallas l'*alugninich* porte 2 dents en avant de chacune de ses mâchoires; sa graisse purgative est employée pour les lampes. Le *tscheiduk*, selon le même auteur, a 70 pieds de long; ses dents, au nombre de 2 à chaque mâchoire, sont longues de 9 pouces; sa graisse est mauvaise. Enfin son *tschunitchugagak*, long de 84 pieds (12 orgyas) et plus, a, selon le dire des habitans de l'île de Kagiak, le corps entièrement gras, et la bouche pourvue de 4 dents à chaque mâchoire.

La figure donnée par M. de Chamisso, d'après l'image sculptée, a deux dents seulement en haut et en bas, et paraît représenter ou l'*alugninich* ou le *tschieduh* de Pallas; les évents y sont marqués à distance l'un de l'autre.

Est peut-être le *delphinus diodon* de Hunter?

D. Dauphin.

1. L'Aguluch des Aléoutes; le *Kossatka* des Russes, et l'*Agluk* de Pallas.

Sa taille est de 13 pieds, ses évents sont écartés, ses dents sont nombreuses et petites; il vit en troupe et fait une guerre à mort aux baleines. M. de Chamisso n'hésite pas à le considérer comme étant le *delphinus orca* de Gmelin, ou l'*épaulard* de M. Cuvier.

FIN.

MANUEL DE MAMMALOGIE. (1)

TABLE MÉTHODIQUE DES GENRES.

---

(1) L'éditeur a pensé qu'il serait utile de joindre à ce Manuel un atlas in-18 de figures de mammifères destinées à servir d'explication au texte. Cet atlas, qui se vend séparément, est composé de 80 planches.
Prix : Figures noires . . . . 12 fr.
Figures coloriées . . . . 24 fr.

FIN DE LA TABLE FRANÇAISE DES GENRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

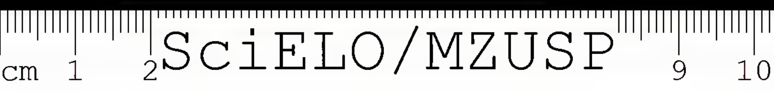
LATINE DES GENRES.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE LATINE DES GENRES.

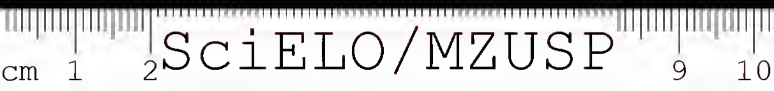
Fautes essentielles à corriger avant la lecture.

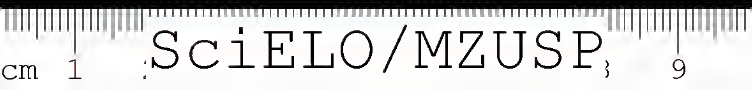
Page 5, ligne 22, *anoplothericum*, lisez *anoplotherium*.
Page 5, ligne 30, *monmouths*, lisez *mammouths*.
Page 36, ligne 28, *guenon à long nez proéminent*, lisez *guenon à nez proéminent*.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.


cm 1 2 SciELO/MZUSP 9 10


MUSEU PAULISTA

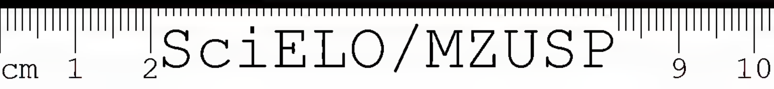

cm 1 2 SciELO/MZUSP 9 10


cm 1
SciELO/MZUSP
9

Manuel de Mammalogie,

miferes.

or




cm 1 2 SciELO/MZUSP 9 10